

LE MONDE diplomatique

AOUT 1977 — N° 281 - 24e année

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 70 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 14

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

ISLAM ET POLITIQUE

Domination ou libération ?

(Pages 9 à 14)

Magie

Par CLAUDE JULIEN

IMPOSSIBLE d'imaginer un plus beau conte de fées : les relations américano-israéliennes paraissaient irrémédiablement détériorées, en particulier depuis la prise de position du président Carter en faveur d'un foyer national pour les Palestiniens ; en Israël, le nouveau premier ministre, dont la victoire électorale avait été accueillie avec appréhension par les Etats-Unis, promettait de rétablir un climat de compréhension et de confiance ; à coups de citations bibliques, disait-il, il saurait convaincre M. James Carter du bon droit des Israéliens dans la définition qu'il en donnait lui-même ; les deux hommes se rencontrent ; en quelques heures de conversation, le miracle s'accomplit ; coup de magie, Washington semble souscrire aux vues de Jérusalem. En paroles seulement ? Non : une importante aide militaire confirme que les Etats-Unis se rallient aux arguments du gouvernement israélien.

M. Menahem Begin a beau se féliciter de ses bonnes « relations personnelles » avec M. James Carter, le baromètre en Israël a beau être à l'optimisme et friser le triomphalisme, les rapports internationaux ne seront jamais aussi simples. Ou alors le monde pourrait, dès maintenant, se préparer à une nouvelle guerre en Proche-Orient. M. Begin a remporté à Washington un éclatant succès de relations publiques, il n'a pas gagné une bataille diplomatique.

DEUX questions qui ne se règlent pas à coups de discours et de sourires commandent, en effet, le comportement des protagonistes en Proche-Orient : le destin du peuple palestinien et la politique énergétique. Sur ces deux points, tout laxisme de la part des Etats-Unis favoriserait le jeu de l'Union soviétique dont la politique, toujours inapte à créer artificiellement des désordres, sait, en revanche, admirablement exploiter les maladresses de l'autre Super-Grand.

Les Etats-Unis et les Neuf de la Communauté européenne n'ont pas cédé à une lubie en reconnaissant — bien tardivement, hélas ! — le droit des Palestiniens à une patrie. Ce n'est pas là seulement, de la part des Occidentaux, une solennelle position de principe qu'il leur serait difficile d'oublier ou de renier : c'est une condition de paix dans une région dont ils ne peuvent se désintéresser. Le charme déployé par M. Begin à Washington n'y change rien.

La politique énergétique, de son côté, concerne sans doute la santé économique de l'Occident, mais aussi, à travers elle, sa stabilité sociale et politique. Rien de cela ne peut être éclipsé par l'opération de séduction que M. Begin a parfaitement réussie aux Etats-Unis.

Alors ? Alors, il faut bien en conclure, et nul ne l'ignore à Jérusalem, que M. Carter n'a pas cédé sur le fond. Il a simplement jugé inopportun de manifester d'emblée trop de rigueur et de raideur : le temps lui-même devra montrer à M. Begin que son « plan de paix » n'en est pas un. Dissipée l'euphorie, on en reviendra bien vite aux dures réalités.

JEU dangereux ? Peut-être, car les réactions de la Syrie et de la Jordanie ne suffisent évidemment pas à désillusionner les dirigeants israéliens. Une mauvaise appréciation des véritables rapports de forces étant toujours mauvaise conseillère, le pire ne peut être exclu.

Israël aurait bien joué si M. James Carter était un aimable prédicateur baptiste plein de bonnes intentions, ignorant les dossiers, nourrissant sa diplomatie de ce que M. Raymond Aron, un peu méprisant et très désinvolte, appelle de l' « évangélisme ». Mais, ancien officier, ingénieur nucléaire, homme d'affaires, le chef de la Maison Blanche sait que l'autorité des Etats-Unis dans le monde et le salut du capitalisme américain appellent une sérieuse révision des conceptions, des attitudes, des habitudes qui trop longtemps ont modelé la politique de Washington.

En invoquant les droits de l'homme et la « morale », aurait-il donc entrepris une révolution ? Certainement pas. Voilà plus de quarante ans, les milieux d'affaires considéraient F.D. Roosevelt comme un dangereux « socialiste », alors que, malgré eux, il sauvait le capitalisme américain. C'est une sorte de New Deal à l'échelle mondiale que M. Carter s'efforce maintenant de mettre en œuvre : pour sauver l'essentiel, accorder quelques concessions, donner de soi une image moins contradictoire de l'idéal proclamé.

De même que Roosevelt ne put résoudre tous les problèmes, corriger toutes les injustices, et laissait, à la veille de la guerre, une dizaine de millions de chômeurs, de même M. Carter ne peut pas guérir toutes les misères du monde, mais atténuer le contraste entre le rêve américain et la politique de puissance. Projet intelligemment conservateur, indispensable au maintien, sous de nouvelles formes, de l'hégémonie impériale. Projet qui suppose de ne pas jouer trop ouvertement avec les principes. M. Begin ne tardera pas à le découvrir.

Une polémique autour du P. C. italien

SAUVER UN ÉTAT EN DÉCOMPOSITION ?

Un peu plus d'un an après les élections législatives du 20 juin 1976, l'Italie est passée, des grandes espérances de changement suscitées par des résultats pourtant contradictoires, à un sentiment diffus de désillusion et de découragement.

Il n'y a pas eu de grands — ni même de petits — changements de cap. A la tête du pays se trouve toujours un gouvernement « monocolore » démocrate-chrétien, tout comme les autres qui « malgouvernent » depuis trente ans ; mais il dispose maintenant de l'appui que constitue l'abstention du parti communiste.

La situation économique et sociale n'a cessé de se dégrader, notamment celle des jeunes, des étudiants et des grandes masses de chômeurs et de travailleurs sous-employés, principalement méridionaux. Le pays, il est vrai, ne s'est pas effondré, comme certains le prophétisaient. Mais les pays s'effondrent-ils ? Cependant, la révolte, la violence politique, la désagrégation de l'Etat sautent aux yeux de tous.

Sur cette toile de fond s'est développée, au cours des derniers mois, une polémique de caractère moral, politique et culturel, dans laquelle ont été impliqués certains des plus importants représentants de la culture italienne et des dirigeants les plus écoutés du parti communiste. C'est une polémique qui, en raison de ses thèmes, de son ton et de son large retentissement, est extrêmement révélatrice de l'obscurité, des difficultés et des dangers qui caractérisent la situation italienne, et des clivages qui divisent la gauche.

Par FERDINANDO SCIANNA*

L'OCCASION de cette polémique a été fournie par un important fait divers. A Turin, devait se dérouler le procès de quelques membres des Brigades rouges accusés d'attentats criminels et de délits politiques. L'organisation lance alors des menaces contre les juges et les avocats qui se prêteront à l'instruction du procès. Le bâtonnier des avocats de Turin est assassiné. Seize citoyens, désignés par le sort pour constituer le jury, ont allégué un « *syndrome dépressif* » qui a été certifié par des médecins, probablement complaisants, et se sont, de cette manière, refusés à juger.

L'écho de cette affaire est important : on parle de leur lâcheté, d'abdication devant leur rôle et leur devoir de citoyens, de désagrégation de l'Etat. Un journaliste du *Corriere della Sera*, le quotidien italien le plus répandu, interroge sur cette question Eugenio Montale, le plus grand poète italien vivant, prix Nobel, sénateur à vie de la République, lequel affirme qu'à la place de ces citoyens il aurait eu peur, lui aussi, « *une peur justifiée par le cours actuel des choses*, dit-il, *et non pas métaphysique ni existentielle* ». Et cette peur est justifiée par la « *défaite de l'Etat* », une défaite qui, de l'avis de Montale, vieux libéral qui a montré une grande intégrité, même sous le fascisme, vient de loin, mais qui est désormais consommée.

L'écrivain Italo Calvino réagit immédiatement par un article qui part d'Alessandro Manzoni et de Gide et se conclut par un appel à la responsabilité de chaque citoyen : « *Les partis*, dit-il, *en ce moment, sont trop préoccupés et incertains pour pouvoir dire quelque chose de précis. L'Etat, aujourd'hui, est constitué surtout par les citoyens démocrates qui ne se rendent pas, qui ne laissent pas tout s'en aller à vau-l'eau.* »

C'est à ce point qu'intervient l'écrivain Leonardo Sciascia. « *Je dois avouer que, n'était le devoir de ne pas avoir peur, j'aurais refusé, moi aussi* », déclare Sciasca. Et il s'explique ainsi : « *Je ne voudrais pas faire partie d'un jury — et en particulier d'un jury appelé pour juger ce que l'on a coutume d'appeler des délits contre les institutions, contre l'Etat. De même que je ne comprends pas ce que défendent les magistrats et la police — et je l'ai écrit ailleurs, — je comprends encore moins que moi, moi précisément, je sois appelé à servir de cariatide à cet écroulement ou à cette désagrégation dont je ne me sens, en aucune façon, responsable. Sauver la démocratie, défendre la liberté, ne pas céder, ne pas se rendre — et ainsi de suite, avec les titres que nous voyons apparaître dans les journaux à chaque événement tragique, — ce sont seulement des mots. Il y a une classe dirigeante qui ne change pas et qui ne changera pas, sauf en se suicidant. Je ne veux nullement la détourner de ce propos ou contribuer à la réconforter : ce qui reviendrait à choisir pour toujours, pour moi, ce que les médecins ont diagnostiqué chez les jurés de Turin comme un « syndrome dépressif ».*

Calvino réplique en accusant Sciascia de pessimisme, mais dans une acception nouvelle, paradoxale, celle qui a été donnée par le dissident russe Boukovski. Est pessimiste, selon Boukovski, celui qui pense que les choses ne peuvent aller plus mal qu'elles ne vont; optimiste celui qui répond : mais si ! mais si ! C'est au nom de cet optimisme amer que Calvino invite à défendre l'Etat. Sciascia se trompe lourdement, dit-il, s'il pense que les choses ne peuvent pas aller plus mal.

Presque simultanément, dans *la Stampa*, Norberto Bobbio, prestigieux philosophe de tradition libérale progressiste, écrit un article sous ce titre : « Le devoir d'être pessimiste. » Il y soutient qu'il oscille entre l'optimisme du désir et le pessimisme de la raison. A propos de la situation italienne, il écrit : « *Lorsque j'y réfléchis, c'est-à-dire que j'interroge l'histoire, que je compare des situations différentes, que j'interroge les données que j'ai à ma disposition, il me paraît impossible que la fin de la première république italienne puisse être évitée.* »

La crainte du pire

MAIS le vrai tournant de la polémique, qui la fait sortir du milieu un peu académique des écrivains, c'est encore Sciascia qui l'a provoqué, avec un bref article intitulé « De peur en peur » et qui, en guise de réponse à Calvino, élargit amplement le discours : « *...Il est vraiment difficile*, dit Sciascia, *et presque impossible d'être optimiste en face de la peur dont ce qui est — ou devrait être — la meilleure partie de notre pays est désormais la proie.* » Et il poursuit : *Quand on a peur, on ne bouge pas, ou bien on bouge mal. Il est impossible d'avoir peur et d'agir, d'avoir peur et de raisonner, d'avoir peur et de créer. La peur est mauvaise conseillère et, en effet, il y a des années qu'elle donne de mauvais conseils. Depuis le cabinet Tambroni (1960), la gauche italienne vit dans la crainte du pire, et elle ne bouge que pour l'éviter. Les événements du Chili ont ranimé cette peur, et l'ont démesurément agrandie. Et le pire est venu quand même, d'une année à l'autre, d'un jour à l'autre. La peur continuera à venir, selon l'optimisme de Calvino et selon mon pessimisme. Elle continuera à venir jusqu'au moment où la gauche se libérera de la peur en disant fermement : assez ! Et c'est bien clair, je ne pense pas à la révolution, et pour des raisons qui peuvent aussi bien réunir Ortega et Berlinguer. Je pense simplement à l'opposition, à l'opposition la plus constitutionnelle, à une opposition qui, si elle avait existé, aurait encore en elle cette fraction qui se sent désormais hors jeu. Et, au contraire, elle se trouve dans la condition de devoir l'affronter : à commencer par les universités...* »

* Journaliste italien.

(Lire la suite page 15.)

Faiblesse idéologique et erreurs tactiques

LE MALAISE DE LA GAUCHE JAPONAISE

Par PHILIPPE PONS

LES résultats des élections sénatoriales du 10 juillet, qui ont permis, *contre toute attente*, au parti libéral démocrate (P.L.D.), au pouvoir depuis vingt-deux ans, de maintenir sa majorité à la Chambre haute posent une question fondamentale au Japon aujourd'hui : celle du malaise de la gauche. En fait, il s'agit moins, pour analyser la situation politique japonaise actuelle, d'épiloguer une nouvelle fois sur l'habileté avec laquelle les conservateurs réussissent à se maintenir au pouvoir, malgré scandales et rivalités de clans, que de s'interroger sur l'incapacité de la gauche à offrir une solution de rechange crédible.

Bien qu'au Japon, comme dans la plupart des autres pays industrialisés, le pouvoir en place soit impopulaire — comme le prouvent les sondages d'opinion, — les Japonais ont tendance, lors des consultations électorales, à reconduire plus ou moins docilement (aux élections générales de décembre 1976, le P.L.D., qui a perdu quelques sièges, n'a dû qu'au ralliement de plusieurs indépendants de conserver sa suprématie à la Chambre basse) une majorité conservatrice.

Alors que l'on assiste en Europe à une polarisation de la vie politique en deux camps presque égaux, le Japon apparaît figé dans l'immobilisme. La tendance traditionnelle des Japonais à privilégier le pouvoir en place est loin d'expliquer totalement cette situation. La raison essentielle tient davantage à la peur du vide qu'engendre le fractionnement de l'opposition. Si celui-ci se poursuit, il semble difficile de prévoir à brève échéance une alternance au pouvoir.

Différents facteurs expliquent la situation présente de la gauche japonaise. Des conditions historiques d'abord. L'idée socialiste est perçue au Japon depuis l'origine comme une « importation ». Bien qu'elle ait fait son apparition dans l'archipel à la fin du dix-neuvième siècle et que les recherches marxistes y aient été à l'époque *rapidement* plus poussées qu'en Chine par exemple, la pensée socialiste n'a jamais été vraiment incorporée au *corpus* idéologique nippon. Le marxisme est demeuré pour les Japonais une explication du monde, sans doute valable, mais qui ne s'appliquerait pas à leur cas particulier. Ce phénomène peut paraître paradoxal pour un pays qui, d'autre part, absorbait avec une appétence immodérée toutes les doctrines, théories et techniques de l'Occident. En fait, celles-ci n'ont dû leur « assimilation » qu'au fait qu'elles étaient imposées d' « en haut » par l'empereur Meiji. Les Japonais, encore aujourd'hui, sont apparemment beaucoup moins perméables aux réformes venues d' « en bas », de type démocratique. Ils sont toujours sensibles en revanche, comme le prouve la dernière campagne électorale, à la politique de séduction des notables, mais peu intéressés par les débats d'idées.

Dans l'immédiat après-guerre, cependant, les Japonais, émergeant du régime militaire, semblaient beaucoup moins inhibés à l'égard du socialisme : c'est l'époque de la montée du parti communiste, de l'établissement en 1949 d'un cabinet de coalition. Mais en cinq ans, d'Hiroshima à la guerre de Corée, qui sera marquée au Japon par les « purges rouges » lancées par MacArthur contre les communistes, les Japonais vont « découvrir », à la remorque du vainqueur, que le socialisme, incarné par la « Chine rouge », est l'ennemi. Ils chercheront désormais à exorciser leur défaite en se coulant dans les rangs du plus fort et à trouver chez ce dernier de nouveaux codes de lecture de la réalité (démocratie, expansion économique).

(Lire la suite page 4.)

Dans ce numéro :

L'ALBANIE, UN PETIT PAYS QUI NE

A contre-courant du nouvel ordre international

Le journal du parti communiste albanais a donné, au début du mois de juillet, un grand retentissement à un article théorique qui, sans citer directement la Chine, critique la politique de Pékin en lui reprochant, notamment, d'avoir, au nom de la théorie « des trois mondes », justifié un rapprochement avec l'impérialisme américain contre le social-impérialisme soviétique. Un refroidissement des relations entre Tirana et Pékin était perceptible depuis quelques années. Pour Zeri i Popullit, l'analyse de classe permet de distinguer seulement « deux mondes » qui s'affrontent dans « une lutte à mort ». Dans le même temps, de nouveaux documents du parti du travail albanais (parti communiste) sont rendus publics ; ils éclairent divers aspects de la lutte des communistes albanais et permettent de mieux percevoir leurs conceptions.

Par YVES LETOURNEUR *

SI la République populaire d'Albanie passe presque inaperçue, le doit-elle aux chiffres réduits de sa superficie (moins de 30 000 kilomètres carrés) et de sa population (moins de trois millions d'habitants, mais avec le taux de croissance le plus élevé d'Europe) ? Ou bien faut-il expliquer *la rareté des informations* à son sujet par le caractère insolite des réponses qu'elle apporte aux grandes questions de ce temps ?

Il est vrai qu'en refusant de participer à la conférence d'Helsinki, qu'elle qualifie de « *conférence de l'insécurité en Europe* » — d'entretenir des relations avec les deux Super-Puissances aux conditions posées par celles-ci, — d'intégrer son économie, par le jeu des crédits et des investissements étrangers, aux rouages du système capitaliste mondial, l'Albanie semble aller à contre-courant de ce qu'il est convenu d'appeler la « *détente* », la « *coexistence pacifique* » et la « *coopération internationale* ». Ces refus, depuis sa victoire dans la lutte de libération nationale antifasciste en 1944, se confondent avec les combats que, sous la direction de son parti (1), le peuple albanais mène pour la sauvegarde de son indépendance et des acquis de sa révolution.

Du fait de sa situation géographique dans les Balkans, l'Albanie fut de tout temps une terre d'occupation et de résistance à l'occupation. Elle était particulièrement bien préparée, par toutes les leçons de son histoire, à faire face aux impérialismes nouveaux qui, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, prennent la relève de l'Allemagne hitlérienne en cherchant à se partager le monde. Nul répit ne lui est d'ailleurs accordé. Elle vient à peine de chasser les occupants nazis, sans l'aide d'aucune armée étrangère, qu'elle doit affronter des tentatives d'annexion de la part des Yougoslaves et des actes de sabotage de groupes de mercenaires infiltrés par les Anglo-Américains, cependant que les harcèlements continuent sur sa frontière avec la Grèce, qui attaquera son territoire en août 1949. Mais, pendant toute cette période, l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes se tiennent fermement à ses côtés.

Sans roubles ni dollars

IL n'en va plus de même, quelques années plus tard, quand, à partir du vingtième congrès du P.C. soviétique (*février 1956*), *Khrouchtchev* remet ouvertement en cause l'unité du mouvement communiste international : il s'en prend à la mémoire et à l'œuvre de Staline pour avancer des « *propositions nouvelles* » sur une série de questions fondamentales comme celles *de la guerre et de la paix et des voies* de passage au socialisme ; il essaie d'isoler la Chine, qui ne partage pas ses vues, et réhabilite Tito, jusqu'alors dénoncé comme étant l'agent du révisionnisme moderne et le cheval de Troie de l'impérialisme américain.

Faute de pouvoir contraindre l'Albanie à lui emboîter le pas, Khrouchtchev lui applique, en 1961, les mêmes « sanctions » qu'à la Chine : retrait en quelques semaines de tous les spécialistes, suppression totale des crédits et des fournitures. En la *soumettant à ce véritable blocus économique* — que ses successeurs vont maintenir, — il tente délibérément de saboter son troisième plan quinquennal, dont les prévisions tenaient compte de l'aide soviétique. Puis il rompt unilatéralement les relations *diplomatiques*, entraînant à sa suite la plupart des pays de démocratie populaire.

Cette politique achève de convaincre les Albanais que l'Union soviétique est en train de changer de nature, que *le pouvoir y est passé des mains* du prolétariat à celles d'une bourgeoisie de type nouveau qui, tout en continuant à se réclamer du léninisme et du socialisme, travaille en fait à la restauration du capitalisme (sous la forme monopoliste d'État) et *poursuit des buts d'hégémonie mondiale*, en compétition avec les États-Unis. Ils savent qu'il leur faudra désormais compter avec ce nouvel ennemi de la révolution, ennemi d'autant plus dangereux qu'il ne s'avance pas à visage découvert : le social-impérialisme (2).

Privée de roubles, l'Albanie ne se tourne pas pour autant vers les dollars. Avec l'aide de la Chine, elle relève le défi par un effort accru de production et l'intensification de la lutte de classes dans tous les domaines. « *Notre politique est une politique ouverte, la politique des principes prolétariens* », précise M. Enver Hodja dans un discours d'octobre 1974. Rejetant les méthodes de la diplomatie secrète, il affirme par là que la politique d'un État où le prolétariat est au pouvoir ne peut que se conformer à des attitudes de principe, qui répondent à ses propres intérêts nationaux en même temps qu'à ceux de la cause révolutionnaire de tous les peuples.

Bien que l'aggravation des contradictions du système capitaliste mette à l'ordre du jour le problème de la révolution, « *la situation actuelle dans le monde*, déclare M. Enver Hodja (3), *est trouble et l'autosatisfaction, la quiétude ou l'euphorie n'y ont pas leur place* ». Car cette crise du capitalisme s'accompagne du danger fasciste qui se précise dans certains pays de démocratie bourgeoise où le grand capital, tout en profitant des illusions réformistes et légalistes propagées par les révisionnistes et les sociaux-démocrates, se prépare au coup de force. A quoi s'ajoute le danger de guerre qui résulte de la rivalité accrue pour le partage des marchés et des zones d'influence. Les exemples abondent : le Proche-Orient, où les deux Super-Puissances exploitent et enveniment les conflits entre les peuples arabes et Israël, ainsi qu'entre les peuples arabes eux-mêmes, pour s'assurer la possession des gisements de pétrole ; l'Angola, où elles se disputent les dépouilles du colonialisme portugais ; l'Europe, où le Marché commun et le COMECON (4) leur servent à la fois d'instrument de domination et de champ de bataille économique.

Il est toutefois possible de conjurer ces périls, pourvu que les peuples voient lucidement « *quel est leur ennemi principal, contre qui ils doivent lutter et avec qui ils doivent s'unir* » ; ils doivent savoir que, « *contrairement à ce que cherche à leur faire croire Moscou, les contradictions qui opposent les États-Unis et l'Union soviétique ne sont pas des contradictions entre le socialisme et l'impérialisme, mais des contradictions entre deux grandes puissances impérialistes* ». Il importe de ne pas se laisser prendre au piège des discours sur le désarmement, la détente, le non-recours à la force, etc., discours que les deux Super-Puissances ne cessent de démentir par leurs actes : militarisation croissante de leur économie, déploiement de leurs bases militaires et de leurs flottes de guerre dans toutes les régions du monde, manœuvres stratégiques répétées dans le cadre de l'OTAN et du pacte de Varsovie, dont les troupes d'occupation foulent en permanence la souveraineté des États.

Conscients que, « *quand les Super-Puissances se rapprochent entre elles comme lorsqu'elles se disputent, ce sont les autres qui en font les frais* », les peuples ne seront pas tentés de « *s'appuyer sur un impérialisme pour combattre l'autre ou pour lui échapper* ». En tout état de cause, l'apparition du social-impérialisme ne doit détourner personne de la lutte contre l'impérialisme américain, qui « *demeure la citadelle politique et économique du système capitaliste d'exploitation, le grand défenseur du colonialisme et du néo-colonialisme, l'inspirateur du racisme et le plus grand gendarme de la réaction internationale* ».

Les peuples ne se laisseront pas non plus abuser par le slogan de « *l'Europe unie* », qui, sous prétexte de tenir tête aux deux Super-Puissances, ne peut qu'aider « *la bourgeoisie réactionnaire cosmopolite de ce continent* » à « *supprimer la personnalité des peuples et des États d'Europe occidentale pour les mettre sous sa coupe* », et à réaliser ses visées néo-colonialistes sur le dos des pays en voie de développement.

Ils ne perdront pas de vue, enfin, qu'une lutte conséquente contre les Super-Puissances, contre les monopoles des États impérialistes, contre les sociétés multinationales, passe nécessairement par le soutien à la lutte que les peuples opprimés mènent pour leur liberté et leur indépendance, et que ce soutien exige une opposition résolue à la bourgeoisie au pouvoir dans leur propre pays : « *Les impérialistes et les sociaux-impérialistes ont pour intime allié la bourgeoisie réactionnaire de tout pays où ils étendent leur influence (...). Aussi ne saurait-on séparer les deux forces l'une de l'autre. Sans combattre l'une, on ne peut combattre l'autre ; sans combattre la réaction intérieure, jusqu'à sa destruction, on ne peut combattre l'ennemi extérieur, on ne peut éviter la guerre. Il faut détruire toutes les sortes de bases dans tout pays où les Super-Puissances en ont établi et créé, parce qu'on affaiblit et détruit ainsi à l'échelle mondiale leur influence et leur force, qu'elles ont fondées sur l'esclavage des peuples et des pays.* »

Appel à la vigilance des peuples

DANS cette perspective, les Albanais appellent à la vigilance les peuples de la Méditerranée et des Balkans, en particulier les peuples de Yougoslavie, de Grèce, de Turquie et de Roumanie. Indépendamment de la différence de leurs régimes politiques, ils leur demandent de faire front pour exiger le départ des flottes des deux Super-Puissances et le démantèlement de leurs bases. Pour sa part, l'Albanie a depuis longtemps interdit ses ports aux navires de guerre américains et soviétiques, empêchant ainsi que son territoire ne leur serve de point d'appui pour leurs menées agressives contre ses voisins.

Par la rigueur de ses choix et la fermeté de ses refus, l'Albanie se condamnerait-elle à l'isolement et à l'impuissance, comme le disent et le souhaitent ses détracteurs ? Elle est en relations diplomatiques, commerciales et culturelles avec plus de soixante-dix pays, dont la France (5). De surcroît, elle est le seul pays d'Europe qui ignore l'inflation (6) et le chômage et se montre capable de promouvoir simultanément, en comptant sur ses propres forces, le développement de sa production (7), la hausse continue des salaires et la réduction de leur éventail (qui n'est plus que de 1 à 2), de même que la baisse ou le maintien des prix à la consommation après avoir, depuis plusieurs années déjà, entièrement aboli le *système des impôts*.

Il est légitimement reconnu qu'il n'y a pas de « modèle ». Encore peut-on admettre que l'Albanie fournit l'exemple d'un petit pays qui, sans se laisser intimider ni dominer par personne, assure la prospérité et l'indépendance de son peuple, en *suivant* une voie nationale et révolutionnaire indépendante.

* Secrétaire de l'Association des amitiés franco-albanaises.

(1) Le parti communiste d'Albanie, fondé dans la clandestinité le 8 novembre 1941 à Tirana, et qui en 1948 changea d'appellation pour devenir l'actuel Parti du travail albanais (P.T.A.).

(2) C'est Lénine qui a forgé ce concept pour caractériser la double nature des partis opportunistes de la IIe Internationale : « *Socialistes en paroles, impérialistes dans les faits.* »

(3) Discours du 1er novembre 1976 au VIIe congrès du P.T.A. Les citations suivantes sont extraites de ce même texte que l'on peut se procurer en écrivant à l'Association des amitiés franco-albanaises, 42, rue La Bruyère, 75009 Paris.

(4) Qui obéit aussi à la loi de l'échange inégal, car l'Union soviétique impose ses prix, fixe le volume des ventes de matières premières, etc.

(5) Page 220 de son rapport au VIIe congrès du P.T.A., M. Enver Hodja les caractérise en ces termes : « *La République populaire d'Albanie entretient avec la France des relations amicales qui se développent dans l'intérêt de nos deux pays. Nous éprouvons du respect pour le peuple français, pour son passé révolutionnaire et sa culture progressiste. Des personnalités éminentes de la science, de la culture et de l'art français sont les amis sincères de l'Albanie. Nous entretenons avec l'État français des rapports normaux, indépendamment du fait qu'il n'approuve pas notre régime, pas plus que nous n'approuvons le sien. Mais nous constatons que le gouvernement français n'intervient pas dans nos affaires.* »

(6) La hausse spectaculaire des prix en Pologne a révélé au grand jour l'existence du phénomène de l'inflation dans les pays du bloc soviétique. A titre d'indice, pour la période de 1965 à 1974, elle a atteint 11,2 % en Hongrie et 11 % en Tchécoslovaquie. En Union soviétique, les hausses les plus importantes concernent les produits du marché kolkhozien, sans parler de ceux qui sont écoulés *au marché noir*.

(7) De 1965 à 1975, le taux de croissance de la production industrielle en Albanie a été de 10,8 %, contre 6,4 % en R.D.A., 6,7 % en Tchécoslovaquie, 6,2 % en Hongrie, 7 % en Yougoslavie, 9,3 % en Grèce, 7,9 % en U.R.S.S., 3,4 % en R. F. d'Allemagne, 4,2 % en Italie, 5 % en France (*selon le rapport sur le VIe Plan* quinquennal, présenté au VIIe congrès du P.T.A. par M. Mehmet Shehu).

Kostas Vergopoulos et le « capitalisme difforme »

La rente foncière est-elle éternelle ?

Par JEAN POUTGE

AVEC la publication de son ouvrage, *le Capitalisme difforme et la Nouvelle* Question agraire (1), Kostas Vergopoulos achève de livrer au public la substance de sa thèse de doctorat d'État, puisqu'une partie en avait déjà été reprise dans un livre, écrit en collaboration avec Samir Amin, intitulé la Question paysanne et le Capitalisme (2). Ces deux travaux constituent des moments importants dans le débat sur la nature et la fonction de la rente foncière dans les sociétés dominées par le mode de production capitaliste, et, par conséquent, sur la place et le rôle économiques et politiques de la paysannerie dans l'économie et dans la lutte des classes. Ce débat a été inauguré par Marx lui-même : la « Conversion du surprofit en rente foncière » est, en effet, le titre de la section 6 du livre III du Capital. Mais ces pages publiées par Engels après la mort de leur auteur ont fait l'objet d'interprétations aussi diverses que controversées. Les contributions les plus célèbres à ce débat furent celles de Kautsky, en 1900, avec la Question agraire, et de Lénine, en 1915, avec Nouvelles données sur le développement du capitalisme dans l'agriculture. Ce débat est toujours ouvert. En France, il a été récemment relancé à la suite des travaux de C. Servolin, G. Postel-Vinay, P.-P. Rey, etc.

Selon l'opinion la plus communément partagée, y compris par des économistes marxistes, la propriété familiale est une survivance anachronique, à terme condamnée par le développement de méthodes modernes utilisant massivement des machines et des engrais. Toujours selon cette représentation commune, ces techniques conduiront fatalement à la concentration des terres dans de grandes fermes puissamment outillées et employant peu de main-d'œuvre, comme on peut en voir aux États-Unis ou dans les grandes propriétés vouées à la monoculture dans les pays tropicaux. Bref, selon la terminologie marxiste, la petite production marchande dans l'agriculture est fatalement condamnée à disparaître au bénéfice de capitaux privés.

Le premier mérite des deux ouvrages de K. Vergopoulos est de montrer, grâce à des analyses concrètes, empiriques, précises — chiffres à l'appui, — que la petite paysannerie, loin de disparaître petit à petit en tant que survivance anachronique condamnée, non seulement résiste, mais encore se transforme dans le sens d'un certain développement. Et, fait plus paradoxal encore, cet essor bénéficie d'une politique délibérée, attentive et systématique de la part de l'État, politique de remembrement et de soutien qui contredit, sur le plan des apparences, *le schéma de développement du capitalisme industriel privé.*

Dans son ouvrage le plus ancien, la Question paysanne et le Capitalisme, K. Vergopoulos établit ces faits pour l'ensemble des nations et des États de l'O.C.D.E. dans la période qui court après la deuxième guerre mondiale. Son nouveau livre restreint le champ de l'analyse au cas de la Grèce. Mais il analyse l'histoire de ce pays en s'attachant, toutefois, plus précisément à la période contemporaine, qui correspond à la naissance, puis à la consolidation de la domination du capitalisme dans cette société. L'insurrection de 1821 marque le début de la révolution nationale, qui signifie, comme dans beaucoup de pays d'Europe, la prise de pouvoir politique de la bourgeoisie et la création d'un État moderne adéquat au développement du capitalisme.

CES analyses historiques et empiriques sont rigoureuses et riches. Il serait trop long de les résumer. Elles résultent principalement de deux rectifications par rapport aux conceptions marxistes traditionnelles.

La première rectification consiste à montrer que le féodalisme n'a jamais constitué, en Grèce, une étape de transition entre l'Antiquité et le capitalisme. Ni l'empire byzantin ni l'empire ottoman, en effet, n'ont connu de grosse propriété foncière privée : « La terre appartient, en général, à l'État. Les paysans ont la possession des lots de terre familiaux qu'ils cultivent. » Le surplus était prélevé sous forme d'impôt collectif et ne visait ni la concentration ni l'accumulation des richesses, mais la simple reproduction, quasiment à l'identique, de l'administration des villes. Le paysan n'est donc ni un serf lié personnellement à un seigneur, ni un esclave, mais un propriétaire de facto exploité collectivement et anonymement par l'appareil d'État central. Selon la terminologie de Samir Amin, il s'agit donc là d'un « mode de production tributaire centralisée » plus proche de ce qu'on appelle un « mode de production asiatique » que de la féodalité de l'Europe occidentale.

Marx avait déjà remarqué cette différence (3), qui invalide le célèbre schéma stalinien d'évolution historique en quatre stades. Ainsi, l'existence de grands domaines fonciers au dix-neuvième siècle, appelés « tchiftliks », ne peut *pas être interprétée comme* la *survivance* de grandes propriétés féodales, mais comme le produit de la décadence de l'empire ottoman, soumis aux effets dissolvants du marché international à partir du six-septième siècle, et de l'inflation mondiale à la suite de la découverte des métaux précieux du Nouveau Monde, inflation aggravant le déficit de la balance commerciale de l'empire, puisque l'impôt était prélevé en argent (et non en nature).

La seconde rectification proposée par K. Vergopoulos a pour objet la forme et la fonction de la rente foncière capitaliste. Celle-ci est, en général, considérée comme un rapport social de distribution caractéristique du mode de production capitaliste. Pour Kostas Vergopoulos, l'appropriation privée de cette rente foncière ne serait caractéristique que d'un stade particulier du capitalisme, celui qui suit la phase d'accumulation primitive et qui précède le stade qu'on peut caractériser aussi bien comme celui des monopoles que celui de l'impérialisme. A ce dernier stade, la rente foncière ne serait pas appropriée par une classe particulière de propriétaires fonciers capitalistes mais serait socialisée par l'intermédiaire de l'État et transférée par ce dernier au capital industriel privé : « Le capitalisme a déjà *nationalisé* l'agriculture sans le *dire*. Les *paysans travaillant* sur les champs doivent être considérés comme des salariés aux pièces ou à domicile non pas de tel ou tel patron particulier mais de l'ensemble impersonnel du système capitaliste en tant que tel. » Cela ne signifie pas que l'État n'intervienne que lors de la troisième étape, loin de là. Mais les formes et les effets de son intervention sont chaque *fois* caractéristiques. Une même apparence, la présence massive de la petite production marchande, renvoie donc en fait, suivant les périodes historiques considérées, à des rapports sociaux de natures extrêmement différentes.

Le Capitalisme difforme et la Nouvelle Question agraire propose une lecture de l'histoire moderne de la Grèce à travers ces deux rectifications et montre comment les autres interprétations qui ont été proposées sont faussées par un point de vue occidentalo-centrique, parce qu'elles voulaient à tout prix retrouver une féodalité en Grèce (première rectification) ou bien faire de la paysannerie une classe réactionnaire, parce qu'anachronique et condamnée (deuxième rectification). C'est dire que cet ouvrage ne manquera pas de provoquer des critiques passionnées.

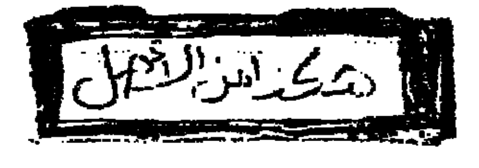
Leur enjeu sera vraisemblablement l'interprétation à donner à la rente foncière capitaliste. En effet, dans certaines formulations, peut-être un peu rapides, K. Vergopoulos *est amené à dire que le nouveau statut de* l'agriculture familiale permet au capital industriel de supprimer l'amputation du profit que constitue la rente foncière. Peut-on dire pour autant que le rapport social de distribution appelé rente foncière a disparu ? La terre continue, en effet, à avoir un prix, ce qui, suivant une formule célèbre, est aussi irrationnel que pour un logarithme d'avoir une couleur jaune. Quantitativement, le profit capitaliste se partage en profit d'entreprise, intérêt et rente foncière capitaliste. Mais, de même que le taux d'intérêt peut être très faible et, à la limite, s'annuler sans que le rapport social du capital porteur d'intérêt disparaisse, de même on peut imaginer que, dans le rapport de forces entre les propriétaires fonciers et les industriels, ces derniers prennent le dessus sans que disparaisse pour autant le monopole privé du sol. Le passage d'un stade du capitalisme à l'autre ne consiste alors pas en une suppression de la rente foncière mais en un changement de la forme de son appropriation, qui, de privée, deviendrait collective. Dans le premier stade du capitalisme, les mécanismes des prix de production et des monopoles permettent à une branche particulière, l'agriculture, d'échapper à la péréquation des taux de profit et de retenir par devers elle une part substantielle de la plus-value sous *forme* de *rente foncière* capitaliste. Dans le second stade, c'est l'impôt, le crédit et la politique publique des prix et de la commercialisation qui assurent non pas une rétention de plus-value, mais, au contraire, son transfert aux autres branches industrielles (et en particulier aux industries agro-alimentaires).

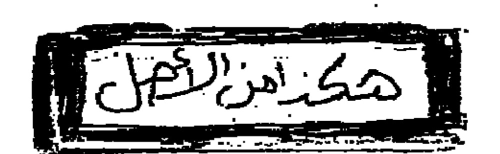
LE moindre paradoxe n'est sans doute pas que, à propos d'une question qui, apparemment, est aussi ancienne, technique et particulière que la question agraire, Kostas Vergopoulos soit conduit à aborder des problèmes aussi brûlants, politiques et généraux que la nature et le rôle de l'État dans les sociétés contemporaines. La transition au deuxième stade du capitalisme met en place « une machine sociale capitaliste de caractère impersonnel ». Ce mécanisme n'est pas doté d'une dynamique d'homogénéisation. Il reproduit et approfondit la tension de ses *hétérogénéités* et de ses *différences*, pour en faire le moteur de son autodéveloppement.

(1) Kostas Vergopoulos, *le Capitalisme difforme et la Nouvelle Question agraire : l'exemple de la Grèce moderne* ; présentation de Samir Amin ; François Maspero, « Économie et socialisme », 33, Paris, 1977, 306 pages, 58 F.

(2) Amin S., Vergopoulos K., *la Question paysanne et le Capitalisme*, Anthropos, Idep, Paris, 1977, 295 pages, 45 F.

(3) Cf. la lettre de Marx à Engels du 2 juin 1853, par exemple.





PRÉTEND PAS SE POSER EN MODÈLE

Indépendance nationale et souveraineté économique

Par ERIC VIGNE

DEPUIS le VIIe congrès du Parti du travail, en novembre 1976, la République populaire socialiste d'Albanie (R.P.S.A.) s'est engagée dans la réalisation de son sixième plan quinquennal (1976-1980).

Les grandes orientations visent *« à poursuivre à des rythmes rapides l'édification socialiste du pays en vue d'en faire un pays industriel-agricole, doté d'une industrie et d'une agriculture avancées, conformément aux principes de l'appui sur ses propres forces et du renforcement de l'indépendance économique du pays »*. D'autre part, les rapports de production devront être améliorés, et les différences entre la ville et la campagne réduites *« par le développement de la lutte de classe et la mobilisation du peuple sous la direction du parti »*.

Toutefois, le contexte international de crise économique et politique n'est pas oublié, et, depuis quelques mois, le Parti du travail mène une intense campagne d'explication, auprès des travailleurs, à propos du *« brutal encerclement impérialiste et révisionniste, et de la pression de la crise économique et financière du monde capitaliste et révisionniste »*.

De fait, cette crise a lourdement pesé sur le commerce extérieur de la R.P.S.A., par la nette dévalorisation des termes de l'échange qui s'en ensuit (1). Il convient, d'autre part, d'y ajouter les effets du refus des Etats-Unis, puis du gouvernement soviétique (depuis que ce dernier a rompu avec l'Albanie socialiste), d'autoriser le commerce avec l'Albanie. Les *effets de ce blocus sont*, *aujourd'hui* encore, très réels : en retirant, du jour au lendemain, son aide économique et financière à Tirana en novembre 1961, l'U.R.S.S. a délibérément retardé de dix ans la réalisation des grands projets d'industrialisation, à commencer par le combinat métallurgique d'Elbasan, un des plus grands combinats actuellement en service en Europe, qui doit permettre, dans les cinq ans à venir, à l'Albanie de produire la fonte, le nickel, le cobalt et les aciers de haute qualité nécessaires à son développement.

Aujourd'hui, les communistes albanais font du principe *« compter sur ses propres forces »* l'axe d'une politique visant à sauvegarder l'indépendance économique et politique du pays. Ce qui n'implique pas l'autarcie et *« n'exclut pas l'aide internationaliste du prolétariat, des révolutionnaires et des pays socialistes. Toutefois, en dépit de sa grande importance, le facteur extérieur — la solidarité et l'aide internationaliste — est un élément auxiliaire et non le facteur déterminant »* (2).

Fondement du nouveau plan quinquennal, ce principe est pleinement observé, aux yeux des dirigeants albanais, *« lorsqu'un collectif ou une personne en particulier accomplit ou suraccomplit les tâches qui lui sont assignées, sans demander de moyens supplémentaires à l'Etat et à la société »*. Le P.T.A. considère qu'il y a donc nécessité, pour les masses, de comprendre clairement la situation créée par le blocus impérialiste et révisionniste, afin que cessent les tendances, apparues lors du Ve plan quinquennal, à *« planifier la production au-dessous des possibilités réelles, à réclamer des investissements et des produits à importer au-delà des possibilités du pays, à courir dans la réalisation des normes après la quantité aux dépens de la qualité ou à gaspiller carburants et matières premières »*.

D'autre part, le P.T.A. entend développer le plus possible l'initiative populaire et le contrôle ouvrier et paysan dans les entreprises. Les dirigeants albanais se sont attachés à souligner, au dernier congrès du parti, les diverses insuffisances qui avaient marqué la réalisation du plan précédent *« insuffisances et faiblesses dans la direction, attitudes et pratiques bureaucratiques et libérales, conceptions technocratiques et intellectualistes »* (3). Le P.T.A., décidé à combattre politiquement ces défauts (4), a su combiner, dans l'élaboration de l'actuel plan, la centralisation, nécessaire à la détermination à l'échelon national des grandes orientations préalables, et la démocratie de base dans chaque unité de production : là, les collectifs ouvriers et paysans ont discuté les propositions centrales qui leur étaient faites puis, sur la base de leur propre expérience passée, ils ont fixé eux-mêmes leurs normes productives annuelles pour les cinq ans à venir.

Il s'agira, dans le domaine agricole, d'assurer la satisfaction définitive des besoins nationaux en céréales panifiables — objectif réaliste, puisqu'il a été atteint pour la première fois en 1976. D'autre part, l'élevage et les grandes cultures industrielles devraient connaître des hausses de production sensibles (30 à 40 % en moyenne selon les produits ou les cheptels). Par ailleurs, les grands axes de développement de l'agriculture nouvelle demeurent : mécanisation poussée de l'agriculture et augmentation des surfaces irriguées et de la consommation nationale d'engrais chimiques.

Pour leur part, les industries d'extraction et de transformation connaîtront un développement prioritaire et combiné afin d'autoriser un rééquilibrage des exportations : en 1980, ces dernières devraient être assurées à 80 % par des matières premières enrichies ou traitées en Albanie même. Entre-temps, les importations de produits mécaniques et de certains biens de production pourraient-être sensiblement réduites avec l'objectif de produire dans le pays plus de 90 % des pièces détachées nécessaires aux grands équipements en cours d'aménagement (5).

Le développement des forces productrices devrait s'accompagner d'une amélioration des rapports de production. En appelant ouvriers et paysans à suivre les meilleurs exemples de production et de productivité, le P.T.A. les incite, en fait, à renforcer leur contrôle sur la gestion des entreprises et à développer leur lutte contre le taylorisme par la multiplication de leurs propres innovations qui, dans de nombreux cas, ont déjà permis d'améliorer les processus de production tout en économisant les matières premières (6).

Ce renforcement du rôle de direction politique de la classe ouvrière dans les usines au niveau de la gestion et de la production est, aux yeux des dirigeants albanais, la condition indispensable à la réalisation du VIe plan (7).

On dit en Albanie que la politique est l' *« expression concentrée de l'économie »* : il semble bien en tout cas qu'une réelle unanimité populaire se soit manifestée dans les usines, les coopératives et les fermes d'Etat, lors de la discussion de l'article 28 de la nouvelle Constitution stipulant qu'en R.P.S.A., *« l'octroi de concessions, la création de sociétés et d'autres institutions économiques et financières étrangères ou en participation avec des monopoles et des Etats capitalistes et révisionnistes, et l'acceptation de crédit de ces derniers sont interdits »*. Pour le Parti du travail d'Albanie, cette volonté de sauvegarder l'indépendance nationale en préservant la souveraineté économique est, aujourd'hui, une des raisons du développement de ses liens avec les pays en voie de développement.

(1) L'augmentation générale des prix à l'importation (et notamment des biens de production) a fortement affecté la répartition du revenu national albanais : pour maintenir sa politique de stabilité des prix intérieurs à la production et à la consommation, la R.P.S.A. a dû consacrer à l'équilibre de sa balance des comptes des revenus primitivement destinés à la reproduction élargie.

(2) La R.P.S.A. bénéficie d'une aide importante de la Chine sous forme de crédits à long terme sans intérêts, ou de participation commune à la réalisation de grands complexes, comme celui d'Elbasan. D'autre part, elle exporte vers une quarantaine de pays (dont la France) des minerais (cuivre, chrome, ferro-nickel), *des produits finis, textiles et alimentaires*, de l'hydro-électricité (uniquement vers la Yougoslavie voisine).

(3) Ces insuffisances expliquent, avec le poids de la crise internationale, que l'augmentation du produit social n'ait été que de 17 % au lieu de 54 %. Toutefois le revenu réel par habitant a progressé, comme prévu, de 14,5 %.

(4) *Le Monde diplomatique* de décembre 1976.

(5) Il s'agit essentiellement de la raffinerie ultra-moderne de Ballsh et de l'hydrocentrale de Fierza.

(6) Une des réalisations récentes de ce type est la construction, par les ouvriers de l'usine de microprécision de Korë, d'une presse dont la conception nouvelle permet une fabrication améliorée d'instruments de haute précision ainsi qu'une rentabilité supérieure du processus de production.

(7) L'augmentation de la production nationale devra répondre à une poussée démographique qui demeure parmi les plus importantes d'Europe (le taux de natalité est de trente pour mille). Si l'Albanie a pu, jusqu'alors, maintenir une politique nataliste (population de 2,4 millions d'habitants) grâce à une croissance annuelle du revenu national de 8 à 9 %, elle devra néanmoins créer, d'ici à 1980, deux cent vingt-cinq mille nouveaux emplois pour les jeunes travailleurs (*Agence télégraphique albanaise*, bulletin quotidien du 20 mai 1977.)

LE P.T.A. OUVRE SES ARCHIVES

LA célébration, voilà quelques mois, du trente-cinquième anniversaire de la fondation du Parti communiste d'Albanie, le 8 novembre 1941, a été l'occasion pour les dirigeants albanais de rappeler l'importance qu'ils attachent, aujourd'hui encore, à la lutte antifasciste de libération nationale qu'ils menèrent de 1941 à 1944. Cette lutte, en effet, « ne fut pas seulement une lutte contre les occupants pour la libération, mais aussi une véritable révolution populaire qu'organisa et conduisit le parti communiste » (1).

Dès sa création, le parti communiste (aujourd'hui parti du travail) s'appuyait sur l'esprit de résistance populaire à la politique de fascisation de l'occupant italien, pour organiser l'union des ouvriers, paysans et éléments patriotes sur le mot d'ordre : « Une Albanie libre, indivisible, indépendante et démocratique. » *Pour concrétiser cette union, le Front de libération nationale constituait des conseils de libération dans les zones qu'il contrôlait. Ces conseils détruisirent l'appareil d'Etat structuré par l'occupant, qui reposait sur la collaboration des grands propriétaires fonciers et de la bourgeoisie compradore. Parce que* « la réaction n'était qu'une partie du front hitlérien, maintenue sur pied principalement grâce au concours des occupants », *en dirigeant leurs coups contre l'occupant fasciste italien, puis allemand, les partisans albanais frappaient indirectement les classes exploiteuses collaboratrices.*

La chance du P.C.A. fut l'incapacité de la bourgeoisie albanaise à organiser une force politique autonome. Aussi « l'Albanie fut-il le seul pays européen où le front commun antifasciste fut un rassemblement populaire à la base, sans autre parti que le P.C., qui a forgé et dirigé cette union ».

Toutefois, l'occupant nazi tenta d'opposer au P.C.A. d'autres organisations comme le Balli Kombëtar *d'abord, puis le* Legaliteti *— organisation mise sur pied en collaboration avec les services secrets britanniques, Churchill voyant dès 1943 dans l'Albanie une marche-frontière de la Grèce. Ces tentatives échouèrent devant la tactique adoptée par le P.C. à l'égard de ces organisations : non pas l'attaque frontale, mais la négociation publique, afin de les amener à se démasquer par leur refus de combattre l'occupant : tactique payante, à lire les archives de cette époque du comité central du P.C. (2). Les communistes albanais furent donc les seuls, en Europe, à libérer sans aucune force étrangère leur pays. De plus, ils aidèrent les partisans yougoslaves à libérer le Kossovë.*

A cette époque, les rapports entre le P.C.A. et le parti communiste yougoslave, qui avait servi de relais, en 1941, pour établir les liens entre le P.C.A. et le Komintern, étaient bons. Les premières divergences apparurent à la fin de 1944. Divergences politiques d'abord, en 1948 : à la différence du P.C.Y., les communistes albanais refusaient de se fondre dans le Front de libération nationale et tenaient à affirmer, dans les alliances de classes, la primauté politique du prolétariat, allié aux paysans pauvres, sur le reste de la nation. Divergences nationales ensuite : l'Albanie refusait son annexion à la Yougoslavie, sous prétexte d'unification des plans quinquennaux, de fusion des états-majors ou d'édification de trusts mixtes. La rupture intervenue en 1948 ne se fit pas sans problèmes : les Yougoslaves avaient organisé, au sein du P.C.A., une puissante fraction favorable à leurs thèses. Pour sa part, Tito se heurta à l'opposition — non signalée par M. Djilas quand il explique, dans ses Conversations avec Staline, *cette politique d'annexion — des quelques cadres du P.C.Y ayant combattu auprès des partisans albanais au tout début de la résistance*

Douze ans plus tard, Khrouchtchev recourait aux mêmes pressions (constitution au sein du parti d'une fraction khrouchtchévienne, appel à la subversion de l'armée albanaise, chantage à la cessation des livraisons militaires et économiques). Il s'agissait alors de faire céder le P.T.A. qui refusait de condamner les communistes chinois à la conférence de Bucarest (juin 1960), en même temps qu'il rejetait les propositions soviétiques visant à faire de l'Albanie le « verger » du Comecon, dépendant de l'U.R.S.S. pour tous ses besoins industriels. Dans le discours (publié par Tirana seulement dix ans plus tard) qu'il prononça à la conférence des P.C. de Moscou, en novembre 1960, M. Enver Hodja révélait ces pressions soviétiques, afin de « mettre un terme aux manifestations négatives qui affaiblissent le mouvement communiste international » *et dans l'espoir que les Soviétiques prendraient* « nos critiques dans leur véritable sens : elles sont sévères mais franches et cordiales » (3) *Le P.T.A. espérait préserver la cohésion des P.C européens. les textes officiels de cette époque célèbrent l'unité du mouvement communiste international, alors que l'analyse de la politique khrouchtchévienne, pour l'essentiel, est déjà faite (une politique* « révisionniste » *) dans les messages et sténogrammes secrets qu'échangent les dirigeants albanais (4) La rupture viendra des Soviétiques, en octobre 1961, quand ils déclencheront la polémique ouverte avec le P.C.A.*

A l'occasion de ces deux ruptures, le P.T.A. avait affirmé sa volonté de s'en tenir au principe : « Compter sur ses propres forces » *Aujourd'hui encore, ce principe est appliqué. D'autant qu'il s'agit d'édifier le socialisme (donc, aux yeux des dirigeants albanais, une économie à prix stables) dans le contexte de l'inflation mondiale des économies capitalistes de l'Ouest et de l'Est (5). Toutefois, ce principe n'est pas seulement un principe économique Fondement de l'édification socialiste, il est aussi l'élément moteur de la politique de la santé, comme le soulignent M. et A. Béhar. Dans la préface à leur ouvrage (6), le professeur Milliez définit ce principe :* « Le peuple albanais est le seul au monde, que je connaisse personnellement, capable, sans aucun esprit partisan, de se défendre de toutes les influences étrangères et susceptible, par ailleurs, d'accepter et d'intégrer toutes les découvertes scientifiques qui lui paraissent utiles. »

LA politique de la santé repose, en Albanie, sur la prophylaxie, sur une véritable politique alimentaire (7) et sur une ergonomie qui est l'œuvre des travailleurs des usines et des travailleurs de la santé. En liaison avec cette ergonomie, se déroule une importante lutte contre le taylorisme et ses rapports au travail, ses rapports au savoir ou son usage du temps. Particulièrement intéressantes à ce titre sont les pages que les auteurs consacrent à l'instauration de rapports nouveaux entre l'ouvrier et la machine dans le procès de production, tels qu'on peut les voir en Albanie dans les différentes usines (rotation des postes de travail, coopération, innovations technologiques des travailleurs...). Il y a là incontestablement, pour M. et A. Béhar, « une médecine propre, exercée par des médecins purs sous tous les plans, aidés par les travailleurs eux-mêmes, ce qui explique l'étonnante rapidité avec laquelle une médecine moderne et neuve a pu se développer dans un pays si longtemps contraint à lutter pour sa simple survie ».

E. V.

(1) *Conférence nationale sur la lutte antifasciste de libération nationale du peuple albanais. - Textes et contributions*, Tirana, 1976, 210 pages, 10 F.

(2) *La Lutte antifasciste de libération nationale. - Documents principaux*, Tirana, 1976, 559 pages, 26 F.

(3) Enver Hodja, *Œuvres choisies, 1941-1960*, deux volumes, Tirana, 1976, 906 pages et 925 pages, 26 F chaque.

(4) *La Grande Divergence*, Nouveau Bureau d'édition, B.P. 97, 75663 Paris Cedex 14, 1976, 309 pages, 37 F. Les textes du P.T.A de 1961 viennent, d'autre part, de faire l'objet d'un numéro spécial de la revue du C.C. DUPTA, *Albanie aujourd'hui* (en langue française).

(5) Enver Hodja, *Rapport au septième congrès du P.T.A.*, N.B.E., 1976, 268 pages, 13 F ; Mehmet Shehu, *Rapport sur le sixième plan quinquennal, 1976-1980*, Paris, 1976, 5 F ; Aristotel Pano, *l'Inflation, maladie chronique du monde capitaliste*, CEDAS, Paris, 1976, 60 pages, 6 F. Ces deux derniers ouvrages sont diffusés par les éditions N. Béthune, 76, bd Saint-Michel, 75006 Paris.

(6) Docteurs M. et A. Béhar, *Santé publique et médecine préventive en Albanie*, AFA, Nouveau Bureau d'édition, Paris, 1976, 190 pages, 21 F.

(7) C. Régnault-Roger, *la Politique alimentaire de la R.P.A.*, publications de l'université de Paris-I — IEDES, Paris, 1976, 209 pages — exemplaire dactylographié.

Après un an et demi de combats

LA STRATÉGIE DU FRONT POLISARIO

LE « sommet » de l'O.U.A., qui s'est tenu à Libreville au début de juillet, n'a réglé aucun des conflits qui opposent plusieurs Etats africains. En revanche, il a souligné le nombre croissant des différends frontaliers dont l'existence porte atteinte à l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, principe constitutif de l'organisation. C'est à travers les modalités de la décolonisation du Sahara « espagnol » que, pour la première fois en 1975, deux Etats, le Maroc et la Mauritanie, ont réussi à exprimer et à satisfaire des revendications territoriales sur la base d'arguments « historiques ».

Ce règlement de fait, refusé par les populations concernées, générateur d'un conflit lourd de répercussions politiques dans la région, apparaît désormais comme la première des opérations de remise en cause généralisée des frontières africaines. En annonçant pour le mois d'octobre la tenue d'un « sommet » extraordinaire réservé à l'examen de la question du Sahara occidental, les Etats africains, dans leur majorité, montrent qu'ils en sont désormais conscients.

A l'origine, le départ de la puissance coloniale administrante, l'Espagne, ne soulevait pas de difficultés majeures dans son principe. Elle avait été invitée, dès 1966, à quitter le territoire et régulièrement conviée, depuis lors, à s'exécuter, à la fois par l'ONU (1) et par l'O.U.A. (2). La procédure retenue était celle de l'autodétermination des populations sous contrôle de l'ONU. Sur cette base anticolonialiste, existait une unanimité dans les instances internationales et chez les pays voisins : Maroc, Mauritanie, Algérie, au moins jusqu'à la fin de l'année 1973 (3). Certes, l'Espagne ne se montrait guère pressée, ni toujours de très bonne volonté ; Franco s'attachait à garantir les intérêts espagnols dans la région par le biais d'un néo-colonialisme judicieux : octroi d'un statut d'autonomie interne en septembre 1973, aménagement progressif d'une autodétermination qui préserverait l'influence de la métropole. Il y avait là une ligne de conduite éprouvée, et le colonialisme européen finissant n'en connaissait pas d'autres. Mais cette procédure ne sera pas menée à terme. En 1974, le Maroc rompt le front anticolonialiste, entame seul et pour son propre compte une campagne diplomatique contre l'Espagne, dévoilant ainsi ses visées annexionnistes.

Ce changement d'attitude signifie que, désormais, l'ancien colonisateur espagnol n'est plus le défenseur privilégié des intérêts occidentaux dans la région (4), et qu'il est remplacé, dans ce rôle, par un Etat chérifien puissant et étendu. Cette nouvelle stratégie a été partiellement révélée par les déclarations de M. Kissinger au Congrès, en février 1976, transmises par une indiscrétion au *New York Times* (5).

En juillet 1974, Hassan II adresse un message au général Franco pour le mettre en garde contre « *toute action unilatérale entreprise par l'Espagne au Sahara qu'elle administre* », allusion à l'application du statut interne au Sahara occidental. Mais il s'agit vraisemblablement d'un prétexte, car le statut a été annoncé en septembre 1973 et se réfère explicitement au droit à l'autodétermination des habitants du territoire (6). En réalité, déçu par les résolutions du conseil des ministres de l'O.U.A. réunis à Mogadiscio un mois plus tôt (7), le souverain marocain saisit l'occasion de la maladie de Franco, qu'il croit mourant, pour engager l'action. Hassan II appelle, d'une part, à la guerre : « *Quand il s'agit du territoire national et de son intégrité, tous les Marocains se dressent comme un seul homme pour libérer leur territoire* » (8) et, de l'autre, à la conciliation, en rappelant les propositions qu'il avait faites au général Franco de concéder des bases militaires à l'Espagne et de créer avec elle des sociétés mixtes d'exploitation en commun des richesses « *du sol et de la mer* ».

Les initiatives de Rabat

CETTE action diplomatique est complétée par de nombreuses missions d'information auprès de l'Egypte (9), de la Tunisie, de l'O.L.P., du Sénégal et des pays européens (Allemagne de l'Ouest, Belgique, Pays-Bas, Italie)... Dans toutes les conversations, les émissaires marocains se plaisent à souligner l'importance du soutien que la France accorde à la position de leur pays et à l'action décisive qu'il entreprend « *pour libérer son territoire* ».

En effet, dès le 26 juillet, le premier ministre marocain, M. Osman, a été reçu à l'Elysée. Il fait état d'une parfaite compréhension par la France des revendication marocaines. « *...M. Giscard d'Estaing connaît bien le dossier. Pendant notre entretien, nous avons déployé une carte et nous avons examiné le problème sous tous ses angles* », dira-t-il au cours de sa conférence de presse. Il ajoutera aussi : « *Nous souhaitons que se renforcent les liens et que s'élargisse la coopération entre les deux pays. Nous sommes en plein décollage. Nous considérons que la France est un partenaire privilégié. Après les entretiens que j'ai eus aujourd'hui avec le président de la République (10) et le premier ministre français (11), je pense que ces espoirs sont partagés par la France. Cette coopération ne devrait pas se limiter aux problèmes économiques mais aussi à la concertation internationale.* »

Le 1er août suivant, la visite de M. Sauvagnargues, en principe motivée par le règlement de l'indemnisation par le Maroc des agriculteurs français nationalisés, scelle une entente sur tous les plans, comme le montrent les propos du ministre français des affaires étrangères : « *Les préoccupations d'une nation amie comme le Maroc sont prises en très sérieuse considération... J'ai écouté les propos marocains sur le Sahara occidental avec beaucoup de compréhension et de sympathie. La France n'est pas en mesure d'intervenir directement mais tout dépend de ce que le Maroc attend d'elle.* »

Le Maroc poursuit sa stratégie, réclamant de tous côtés une aide concrète, principalement auprès de la nation arabe (12), multipliant les déclarations belliqueuses (13) contre l'Espagne, toujours présentée comme le principal soutien des intérêts étrangers dans la région, alors que tout indique que le Maroc en assume désormais la défense. En fait, le chantage à la guerre ne spécule que sur la mort de Franco, auquel devrait succéder une équipe plus compréhensive pour le rôle dévolu au Maroc.

Mais Franco ne disparaîtra que l'année suivante, et, lui vivant, l'Espagne ne modifie en rien sa position sur le Sahara occidental, qui demeure : « *Autodétermination du peuple sahraoui suivant la décision des Nations unies.* » Hassan II ne peut véritablement engager la guerre, qu'il a pourtant annoncée à grand fracas ; il lui faut trouver une solution d'attente honorable. Ce retournement va s'effectuer en trois étapes : l'appel à la Cour internationale de justice de La Haye, le 15 septembre ; une entente durable avec la Mauritanie, début octobre, le « sommet » arabe, à la fin du même mois.

L'appel à la Cour de La Haye récusait l'organisme le plus compétent, l'Assemblée de l'ONU, et les décisions déjà prises. Quant au résultat de la consultation et à son application, il ne faisait aucun doute, après l'affirmation par le roi Hassan II, dès le 20 août 1974, *qu'il rejetterait le principe même de l'autodétermination* sauf si le choix proposé au peuple sahraoui était entre le maintien sous la tutelle espagnole et le retour à la mère patrie. Le rapprochement avec la Mauritanie, effectué officiellement après les déclarations marocaines à l'ONU au mois de septembre, incluait un plan de partage du Sahara occidental dont les modalités étaient maintenues secrètes, peut-être négocié par l'intermédiaire du président Mobutu, qualifié par le chef de la diplomatie mauritanienne de « *fidèle allié de la Mauritanie* » lors de son voyage à Kinshasa, fin août. Les deux Etats, le Maroc et la Mauritanie, étaient désormais liés.

Au « sommet » arabe, le sentiment dominant fut le soulagement d'avoir évité la création d'un foyer de tension créé et alimenté par des intérêts extérieurs au Maghreb. L'Algérie y était particulièrement sensible. Jusque-là, elle avait peu réagi, se contentant de souligner que « *le Sahara sous domination espagnole ne devrait, en aucune manière, constituer la pomme de discorde entre les Etats limitrophes* » (14). Avec cette attitude, l'Algérie s'engageait dans la voie périlleuse du « *tout plutôt qu'une guerre dans*

Par RAOUL WEEXSTEEN

la région », qui donnera pendant un temps un caractère confus à ses positions. Dans son discours au « sommet » arabe, le président Boumediène affirmait d'abord son sentiment anticolonialiste (15) : « *C'est un problème de sécurité, il y a le colonialisme aux frontières de mon pays. Comment pourrais-je parler du colonialisme en Angola, au Mozambique, en Guinée-Bissau, et me taire à propos du Sahara ?* » Il exprimait ensuite son souci d'éviter un conflit dans la région : « *Si une guerre venait à éclater entre le Maroc et l'Espagne, cette guerre aurait inévitablement des répercussions sur toute la région* » ; et plus loin : « *Qu'il soit clair, car ce point doit être clair et pour qu'il n'y ait plus aucune ambiguïté, car je tiens beaucoup à nos relations avec le Maroc, avec la Mauritanie et avec tous nos frères voisins de l'Algérie, car il ne nous est pas possible de progresser, de construire notre pays, de vaincre les problèmes du sous-développement sans la stabilité, sans le facteur de paix dans la région.* » Enfin, au prix de cette paix, il semblait accepter tout mode de règlement de la question, y compris un partage éventuel : « *Si les frères présidents et roi consacrent cette formule pour l'entente entre les deux pays et en tout état de cause pour entamer la libération et la délimitation de ce qui sera la zone marocaine et ce qui sera la zone mauritanienne, je serai alors parmi ceux qui consacrent cette formule.* » En marge du « sommet » et dans le souci de maintenir la question du Sahara « espagnol » dans le cadre d'un problème régional de décolonisation, des solutions sont évoquées auxquelles l'Algérie aurait souscrit. Mais aucune ne reçoit d'écho. Dans les conversations avec les conseillers d'Hassan II, ni la possibilité d'un soutien du Maroc à la lutte des populations du Sahara occidental contre le colonialisme espagnol ni l'éventualité d'une né*gociation avec l'ensemble de la population* sahraouie qui déboucherait sur le rattachement au Maroc ou sur la création d'un Etat indépendant sous influence marocaine ne soulèvent le moindre intérêt.

L'Algérie est vite convaincue que ses tentatives de conciliation (16) n'ont guère de sens face à un plan de remise en cause de l'ensemble des données géopolitiques au Maghreb.

C'est sans illusion que l'Algérie voit ensuite le Maroc répéter sa manœuvre diplomatique de 1974 dont, cette fois, l'agonie de Franco va permettre le succès en novembre 1975 (17). Certaine qu'elle ne pourra éviter la création d'un foyer de tension dans la région, l'Algérie joue ses cartes : la plaidoirie à La Haye, son influence en Espagne, ses relations étroites avec la Mauritanie, son poids à l'ONU, en Afrique, parmi les non-alignés...

Elle perd manifestement, sans avoir cédé sur le principe de l'autodétermination et sans avoir cessé de lutter pour maintenir la question et son règlement éventuel au plan régional, ce qui lui vaut toutes les accusations d'hégémonie. En décembre 1975, la petite phrase d'Hassan II (« *J'attends que l'Algérie me fasse la guerre* ») montre que la totalité du plan prévu au départ n'est pas réalisée. La fin de l'année 1975 voit la mise en application de la politique du Maroc, de la Mauritanie et de l'Espagne au Sahara occidental. Elle va être confrontée à une force jusque-là sous-estimée : la volonté des Sahraouis et leur expression politique : le Front Polisario.

Dès le début de l'invasion du Sahara occidental, encore « espagnol », en novembre 1975, les troupes marocaines se heurtaient à une résistance sérieuse. Leur manœuvre stratégique, qui consistait à occuper la Seguiet-El-Hamra d'ouest en est, n'empêchait pas les habitants des villes et les nomades, pris à revers, de s'échapper par le sud à travers le désert. Le Front Polisario, en réussissant à encadrer et à discipliner cet exode, montrait que ses structures, jusque-là clandestines, étaient solides et qu'il détenait seul le contrôle de la population sahraouie. Aussi la plupart des élus de la Djema, assemblée de notables mise en place par l'Espagne, se ralliaient rapidement au Front Polisario pour ne pas perdre toute représentativité (18). Près d'un mois après le Maroc, la Mauritanie entrait en guerre, comme à regret, en attaquant la ville de la Guëra le 10 décembre 1975. Guidée par le souci de ne pas être prise de vitesse dans l'occupation du Sahara occidental, elle ouvrait ainsi un second front qu'elle était incapable de tenir seule, sans l'aide des troupes marocaines qui, dès cette époque, commencent à s'installer sur son territoire.

Dans leur fuite (19), les Sahraouis avaient gagné en petit nombre la Mauritanie ou l'Algérie, mais la majorité de la population s'était rassemblée dans des camps de fortune au Sahara occidental. Leur bombardement au phosphore par l'aviation marocaine fit des milliers de victimes et obligea les civils sahraouis à gagner progressivement la région de Tindouf, en Algérie, entre décembre 1975 et février 1976, terme de la présence espagnole.

L'aide algérienne aux Sahraouis

L'ALGERIE sortait lentement de l'expectative et n'avait encore fourni que quelques moyens logistiques à l'évacuation (carburant, véhicules, citernes, etc.), des secours d'urgence (couvertures, médicaments, produits d'alimentation), mais peu d'armement. Le convoi de vivres et de munitions fournis par l'Algérie aux combattants du Polisario attaqué par les Marocains, le 28 janvier 1976, dans la région d'Amgala, ne constituait que l'un des premiers soutiens sérieux de l'Algérie aux Sahraouis. L'événement, présenté par les Marocains comme la preuve d'une agression caractérisée de la part de l'Algérie (20), montrait surtout l'énervement des militaires algériens et le refus catégorique du président Boumediène de céder à la provocation en entraînant l'Algérie dans un conflit (21).

A partir de cette date, les conditions de la guerre sont désormais fixées et, depuis, elles n'ont guère changé : l'Algérie conserverait une attitude strictement défensive, accorderait une aide logistique importante aux combattants sahraouis et faciliterait celle des autres pays, la Libye essentiellement. Elle accepterait de protéger les populations sahraouies civiles réfugiées sur son territoire et de subvenir à leurs besoins dans toute la mesure du possible. Le Sahara occidental devenait, au sens propre, un « champ de bataille » où s'affronteraient les unités mobiles de l'Armée de libération du peuple sahraoui (A.L.P.S.), appuyées solidement sur quelques bastions inexpugnables (22) dont la vallée de la Seguiet el-Hamra, le massif du Rewa, le massif côtier de l'Aguerguer, et les forces marocaines et maurita-

(1) 20 décembre 1966 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte la première résolution pertinente du comité des Vingt-Quatre après que l'Espagne eut donné son accord sur l'autodétermination. Elle « *invite la puissance administrante à arrêter le plus tôt possible, en conformité avec les aspirations de la population autochtone du Sahara espagnol et en consultation avec les gouvernements marocain et mauritanien et toute autre partie intéressée, les modalités d'organisation d'un référendum qui sera tenu sous les auspices de l'Organisation des Nations unies afin de permettre à la population autochtone du territoire d'exercer librement son droit à l'autodétermination* ».

(2) 31 octobre-4 novembre 1966 : au conseil des ministre de l'O.U.A., résolution CM/82, « *Soutien à tout effort de libération de tous les territoires africains sous domination espagnole* ». 5 au 9 novembre 1966 : conférence des chefs d'Etat de l'O.U.A., « *Accord sur l'autodétermination des populations concernées* ».

(3) 24 juillet 1973, « sommet » d'Agadir, Algérie-Maroc-Mauritanie : « *Les trois chefs d'Etat ont consacré une attention particulière à l'évolution de la question du Sahara encore sous domination du colonialisme espagnol. Ils ont réaffirmé leur attachement indéfectible au principe de l'autodétermination et leur souci de veiller à l'application de ce principe dans un cadre qui garantit aux habitants du Sahara l'expression libre et authentique de leur volonté conformément aux décisions de l'ONU en ce domaine.* »

(4) Ces intérêts sont : 1° stragétiques (les bases américaines des îles Canaries à Ténériffe, Las Palmas et une troisième au sud de la Grande-Canarie contrôlent tout le trafic naval de l'Afrique avec celles implantées au Maroc à Kénitra, Sidi, Yahia, Boukmadel) ; 2° économiques (les phosphates et les ressources halieutiques) ainsi que le pétrole, le fer et les autres minerais).

(5) On peut les résumer ainsi :

1° Il faut sauver le trône alaouite, sinon les répercussions seront considérables dans le monde arabe, au Maghreb et en Afrique ;

2° Il faut soutenir Hassan II qui a toujours soutenu les Etats-Unis ;

3° Nos obligations internationales vont au Maroc en cas de guerre avec l'Algérie.

(6) En décembre 1973, l'Espagne s'est rangée à l'avis de l'ONU sur le « *droit à l'autodétermination des habitants du territoire avec l'obligation au gouvernement espagnol de créer un climat politique favorable pour que le référendum se déroule d'une manière totalement libre* ».

(7) Conseil des ministres de l'O.U.A., Mogadiscio, 6-11 juin 1974. Dans la résolution CN/XXIII, le point 5 « *demande aux pays limitrophes directement intéressés de poursuivre leurs consultations, de conjuguer et d'intensifier leurs efforts pour la mise en œuvre de la résolution n° 3162 de la vingt-huitième Assemblée générale des Nations unies et, notamment, les dispositions relatives à l'organisation, dans les plus brefs délais, d'un référendum en vue de permettre aux populations autochtones d'exprimer leur volonté...* »

(8) Discours du roi du 8 juillet 1974.

(9) A l'issue de l'entretien entre M. Sadate et M. Boucetta, ce dernier, envoyé d'Hassan II, déclare que l'Egypte appuie totalement la position du Maroc et qu'elle utilisera tous les moyens afin de permettre à son pays d'atteindre ses objectifs.

(10) Rappelons en quels termes le roi Hassan II félicitait M. Giscard d'Estaing pour son élection à la présidence de la République en avril 1974 : « *Je compte sur vous comme vous devez sans doute compter sur moi pour anticiper, bâtir et parfaire les rapports de nos deux patries.* » Comment ne pas évoquer l'affaire zaïroise, trois ans plus tard, en écho à de tels propos ?

(11) A l'époque M. Chirac.

(12) M. Yasser Arafat, en visite à Rabat le 20 juillet 1974, déclare : « *La révolution palestinienne qui a, en matière de guérilla, une bonne expérience, la met à la disposition du Maroc pour libérer son Sahara, partie de la nation arabe occupée par l'Espagne.* »

(13) « *Le Maroc, qui n'a jamais hésité à manifester une solidarité agissante à la nation arabe en général et aux Palestiniens en particulier, est aujourd'hui en droit d'attendre, de la part des pays frères, aussi bien du Machrek que du Maghreb, la même solidarité et le même déploiement de moyens efficaces car les colonialistes ne comprennent que le langage de la force.* » (*Le Matin*, 1er août 1974.)

(14) Commentaire de l'agence Algérie Presse Service du 6 août 1974.

(15) Les citations, rédigées dans un style imparfait, émanent d'une traduction non officielle. Elles sont extraites du mémorandum diffusé par le parti marocain U.S.F.P. en février 1977.

(16) Une des dernières sera la proposition du F.L.N., en avril 1975, de réunir certains partis politiques des trois pays (Algérie, Maroc, Mauritanie) pour dégager une position commune.

(17) 14 novembre 1975 : accord tripartite entre le Maroc, l'Espagne et la Mauritanie. Il consacre le partage entre le Maroc et la Mauritanie. La date limite du retrait de l'Espagne est fixée au 28 février 1976.

(18) Déclaration de Guelta du 28 novembre 1975.

(19) Dans de nombreux cas, la complicité espagnole a aidé les Sahraouis à s'enfuir. Ainsi à El-Ayoun, jusqu'au 15 décembre 1975, date de la cession de ville aux Marocains.

(20) Les Marocains firent dix-neuf prisonniers algériens dont certains, très jeunes, effectuaient leur service national.

(21) Le président Boumediène se serait rendu en personne à Tindouf et aurait refusé de céder aux pressions des militaires, tentés de livrer bataille.

(22) La thèse selon laquelle les combattants sahraouis effectuent leurs « raids » à partir de l'Algérie et y retourne ne semble guère fondée. La présence de bases militaires permanentes au Sahara occidental est connue. Le Polisario dispose d'une couverture anti-aérienne moderne : des SAM-7, en petit nombre, il est vrai, provenant peut-être des « surplus vietnamiens », garantissent la sécurité de ces bases contre les attaques aériennes.

Faiblesse idéologique et erreurs tactiques

LE MALAISE DE LA GAUCHE JAPONAISE

(Suite de la première page.)

Le préjugé défavorable qui est attaché à l'idée socialiste au Japon a été aggravé par la situation politique qui a prévalu depuis 1955, année de la création du P.L.D. Depuis, celui-ci n'a jamais été mis en minorité. L'absence d'alternance au pouvoir pendant près d'un quart de siècle n'est certes pas faite pour renforcer la conscience politique d'un peuple. L'exclusion du pouvoir, et même de toute chance de se faire entendre valablement (la Diète étant réduite, par l'écrasante majorité libérale-démocrate, au rôle de chambre d'enregistrement), a confiné la gauche dans une situation oppositionnelle stérile. Alors que les libéraux-démocrates, orchestrant le « miracle économique », pouvaient se targuer d'être réalistes, la gauche apparaissait cantonnée dans les luttes abstraites. Les questions du traité de sécurité avec les Etats-Unis et de la lutte contre l'impérialisme, au demeurant problèmes importants, étaient l'apanage des partis de gauche au détriment d'une politique axée sur les questions intérieures, touchant directement la vie des Japonais.

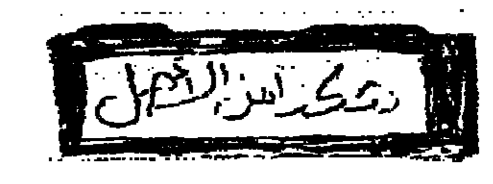
Contrairement à ce qui s'est passé en Europe, et en particulier en France, les partis de gauche japonais n'ont jamais eu l'expérience du pouvoir. Tout juste ont-ils été amenés à gérer des collectivités locales. La montée du parti communiste au début de la décennie en cours apparaît comme une prime de bonne gestion pour la rigueur avec laquelle il administre les municipalités dont il a le contrôle. Un phénomène analogue existe en Italie avec le P.C.I. à la différence près, qui est de taille, que ce dernier dispose d'une représentation importante au Parlement et est sans doute l'un des premiers P.C. de l'Europe bourgeoise à avoir les moyens de franchir légalement les portes du pouvoir. Les communistes japonais avaient ces dernières années réussi à amener à eux une partie de la classe moyenne, éprouvée par la crise économique : petits commerçants, médecins indépendants, etc. Ces couches de la population sont néanmoins extrêmement sensibles aux campagnes anticommunistes. Et, aux deux dernières consultations électorales, elles se sont retournées vers des formations centristes, comme le Komeito, parti d'inspiration bouddhiste, qui, un peu à la manière du M.R.P. des années 1950, est un mouvement qui ne peut renier ses origines religieuses mais se veut ouvert, réformiste et déploie une grande activité au niveau local pour l'amélioration des conditions de vie.

Apparemment, l'électorat japonais n'a guère été sensible à l'évolution importante du parti communiste depuis cinq à six ans. Ce dernier, et c'est un point de similitude avec ce qui se passe dans les pays européens, se situe aujourd'hui clairement dans la ligne de ce qu'il est convenu d'appeler l' « eurocommunisme ». Par prudence, le P.C.J., contrairement à son homologue français, ne fait pas des nationalisations un remède miracle. Cette position, qui tendrait à le rapprocher du P.C.I., n'est pas dictée, comme c'est le cas en Italie, par l'existence d'un secteur nationalisé important, mais par un souci de modération. Malgré sa prudence et une évolution notable pour un parti qui, il n'y a pas si longtemps, faisait preuve d'une orthodoxie sévère, le P.C.J. a enregistré en décembre, comme le 10 juillet, un recul important : ayant perdu la moitié de ses sièges à la Chambre basse (de trente-neuf, ils sont passés à dix-sept), il n'a plus aujourd'hui que quinze voix à la Chambre haute (où il disposait précédemment de vingt sièges).

Désaffection de l'électorat

CE recul des communistes confirme certes que les Japonais, s'ils les soutiennent au niveau local, ne sont pas disposés à leur faire confiance lorsqu'il s'agit d'un projet de société. Mais il semble aussi que le P.C. soit victime de la désaffection générale de l'électorat pour la gauche se réclamant du marxisme, désaffection qui n'est pas tant imputable aux communistes qu'à la déliquescence du parti socialiste. Tiraillé, depuis de longues années par ses querelles internes, le P.S., bien qu'il demeure le premier parti d'opposition, est en fait pratiquement paralysé. Sa suprématie dans l'opposition japonaise l'a conduit à penser que rien ne pouvait se faire sans lui (ce qui n'est plus qu'à moitié vrai depuis la progression des formations centristes). Cette conviction, liée à la situation marginale de fait que les socialistes occupent dans la vie politique nippone, monopolisée par les conservateurs, a sans doute accentué leur complaisance à faire de leur parti une arène où s'opposaient différents clans. S'il existait au Japon une possibilité d'alternative à gauche, on peut penser que l'urgence aurait conduit le P.S. à sortir de son enlisement. Quoi qu'il en soit, la situation pour le moins confuse du P.S., dont sont parfaitement conscients les Japonais, a conduit ses derniers non seulement à n'avoir aucune confiance dans une union de la gauche même partielle (le seul candidat soutenu par le P.C. et le P.S. aux élections sénatoriales a été battu), mais encore à se détourner de la gauche en bloc, le P.C. subissant indirectement cette désaffection de l'électorat.

Il faut reconnaître que le comportement des Japonais lors de ces élections paraît justifié. A l'exception du P.C. qui avait présenté une analyse volumineuse, documentée et argumen-



OLISARIO

FACE A SES ADVERSAIRES DIRECTS ET A LEURS PROTECTEURS

niennes le plus souvent retranchés dans des postes dont certains intenables, furent rapidement abandonnés (23).

Les combattants sahraouis se réservaient le droit d'entreprendre *des actions de* diversion en territoire ennemi ou des actes de sabotage pouvant atteindre son potentiel économique et militaire, soutenus par la sympathie diffuse dont ils disposent dans la population locale aussi *bien en Mauritanie que dans le Sud* marocain.

Après un an et demi de combats contre Marocains et Mauritaniens, tout montre que les Sahraouis ont l'initiative des opérations : publication régulière de bilans militaires, nombreux observateurs français et étrangers qui ont circulé au Sahara occidental, réalisation de films tournés en opération. Ils se sont emparés d'un matériel militaire considérable (24) et de plus de cinq cents *prisonniers dont plusieurs* officiers marocains et un pilote. Ils se montrent régulièrement capables d'attaquer profondément à l'intérieur de la Mauritanie (25) et dans tout le Sud marocain.

Le Maroc et la Mauritanie paraissent enlisés dans une « guerre du désert ». Pour eux, l'échec militaire tient soit au soutien considérable apporté par l'Algérie aux combattants sahraouis, soit à l'insuffisance des moyens technologiques utilisés. Aussi, *leur analyse de l'évolution* du *conflit porte* quelquefois sur le prix qu'il faudrait payer aux Algériens pour qu'ils retirent leur appui aux Sahraouis, et toujours sur la nécessité de « détruire » les bases arrière des combattants du *Polisario* en *Algérie*, impliquant une extension du conflit. Les autorités algériennes ne cachent pas qu'elles se soucient d'une attaque sur Tindouf, voire d'une guerre générale, bien qu'elles s'inquiètent davantage en réalité d'une action directe soutenue par l'étranger contre le gouvernement algérien. En effet, les Marocains, aidés dans une certaine mesure par les Mauritaniens, n'ont que le choix entre l'attaque d'un camp de *réfugiés sahraouis qui les placerait* en mauvaise position aux yeux de l'opinion internationale ; une opération sur Tindouf qui exigerait des moyens considérables et comporterait des pertes sérieuses ; une offensive plus au nord, vers Figuig par exemple, en prenant le prétexte de la neutralisation des bases de départ sahraouies. Dans tous les cas, de telles actions risquent de déboucher, au moins du côté algérien, sur une guerre populaire (26) dont celle menée par les Sahraouis donne déjà une idée. Aussi, sans être totalement exclu, l'exercice du droit de suite par les Marocains et les Mauritaniens en territoire algérien est une *décision difficile à prendre.*

La tentation demeure aussi chez les Marocains et les Mauritaniens de trouver les gadgets technologiques nécessaires à l'anéantissement un par un des guérilleros sahraouis, insaisissables et tenaces dans *un milieu que l'on croyait facile à contrôler.* Les combattants sahraouis étudient un matériel sophistiqué dont ils se sont emparés pour la première fois lors des dernières opérations contre les troupes marocaines à Bir-Lahlou, fin mai 1977. *Mais aucune technique ne peut permettre* la surveillance efficace des frontières sur des distances allant du sud du Maroc jusqu'au fond du Mali et toute infrastructure d'envergure ne donne des résultats qu'à des coûts prohibitifs.

Enfin les Sahraouis, en créant un gouvernement provisoire le 28 février 1976, comblaient le vide constitutionnel qui aurait pu exister après le départ de l'Espagne. Le Polisario démontrait aussi *sa maturité et sa maîtrise politique* en proclamant une Constitution en mai 1976 et en tenant en août son troisième congrès qui fixait, pour deux ans, la ligne politique, créait des institutions et un nouveau gouvernement. L'ensemble de la structure politique (le parti-Etat) (27) traduisait une tentative de démocratie directe non sans analogie avec l'expérience libyenne. Même si les *« références idéologiques sont peu claires »* et si les allusions au socialisme sont *« rares et discrètes »*, cette formule politique constitue un effort de résistance à la conception d'un Etat « moderne » et centralisateur sur le modèle occidental (28).

Ainsi, à partir de 1976, la combativité sur le terrain, la représentativité populaire, la responsabilité politique du Polisario et du gouvernement en exil, vont redonner au problème sa pleine dimension locale.

Les responsables du Front Polisario ont, schématiquement, trois origines. Une partie vient d'un noyau de nationalistes du Sahara *occidental* (29), une autre est constituée d'étudiants sahraouis ayant fait leurs études à Rabat (30), enfin le reste est formé des opposants au régime mauritanien, issus soit de la Nahda (31), soit du mouvement lycéen des années 1971-1972 (32). Tous sont à la fois nationalistes, anti-impérialistes, révolutionnaires. Ainsi *le premier secrétaire général du Polisario*, El Ouali Mustapha Es Sayed, avait lu Frantz Fanon et « Che » Guevara dans leurs premières éditions en arabe. Chez lui, la tendance internationaliste l'emportait, ce qui pourrait expliquer sa participation à l'opération de Nouakchott en juin 1976, dans laquelle il trouva la mort. Le congrès d'août 1976 semble avoir, au contraire, assuré la prééminence de responsables politiques « nationalistes » dont *l'objectif préalable est d'arracher l'indépendance* du Sahara occidental.

Des nationalistes réalistes

ILS sont fiers d'avoir en si peu de temps *« reposé tous les problèmes de la région : celui de l'avenir du peuple mauritanien, du peuple marocain »* et même *d'avoir « redonné de la substance à la révolution algérienne »*. Mais ils connaissent parfaitement le danger qu'il y a pour eux à sortir du cadre de l'autodétermination du territoire du Sahara occidental. Face aux affirmations d'Hassan II, qui a toujours déclaré impossible une consultation de la population sahraouie, et à celles du président Mokhtar Ould Daddah, qui ne voit en eux que des *« mercenaires à la solde de l'Algérie »*, la revendication *de l'autodétermination* du peuple sahraoui sous contrôle international, après le départ officiel de l'Espagne, reste une exigence fondamentale (33). Certes, une consultation devient chaque jour plus difficile quand on sait que, à l'occasion des opérations *réalisées* par *les Sahraouis* dans le Sud marocain, des familles nomades de la région reviennent avec les combattants et rejoignent les camps de réfugiés de la région de Tindouf. *Cependant, les responsables* du Front Polisario savent qu'ils doivent résister à la tentation de l' *« embrasement général »* qu'on leur tend comme un piège. Aussi sont-ils prudents dans l'analyse des régimes en place au Maroc et en Mauritanie. Du *côté marocain*, il leur semble évident que l'on se bat sans grand enthousiasme (34).

« En ce qui concerne la révolution sahraouie, il n'y a pas de révolution qui, dans le monde, ait obtenu des résultats aussi rapides, par exemple par l'importance du matériel pris et le nombre des prisonniers. S'il existait une conviction profonde chez les combattants marocains et mauritaniens, ces résultats seraient impossibles. » Les troupes marocaines opposées aux Sahraouis ne sont d'ailleurs pas souvent les meilleures. En effet, le roi craint une armée victorieuse au Sahara, aussi les militaires ne reçoivent-ils sans doute pas tous les moyens dont ils pensent avoir besoin pour mener à bien leur tâche de « pacification ». Au Maroc même, l'exaltation nationaliste a atteint son comble, et les premiers signes de lassitude apparaissent dans la vie politique (35). Dans ces conditions, pour le Polisario, Hassan II ne peut sauver son *régime* qu'en *se retournant* contre l'opposition et contre l'armée qui n'aura pas réussi à *« gagner la guerre »*, faute de quoi il encourrait des risques : *« L'impérialisme a un capital de confiance assez important dans le régime marocain, vu l'empressement de celui-ci à le servir. Mais, si la situation dure, le roi risque de perdre l'initiative au Maroc, et ceux qui l'ont maintenu trouveront alors une solution de rechange. Le choix se portera vers une relève qui sera à la fois plus servile et plus docile, plus modérée dans ses propos et ses prétentions, plus modérée aussi dans l'attitude à adopter à l'égard de tel ou tel problème. »*

Ainsi, le Front Polisario laisse à l'impérialisme le soin de mettre lui-même en question les régimes qu'il soutient et que la lutte menée par les Sahraouis ne peut qu'affaiblir. Si, dans ce processus, des possibilités de révolution au Maroc se faisaient *jour, ce serait l'affaire* du peuple marocain. Même lorsque le Polisario accueille des militants du mouvement marxiste-léniniste marocain Ilal-Ammam (36) à ses diverses commémorations, il ne saurait souscrire au rôle de *« premier foyer révolutionnaire marocain »* (en attendant que d'autres s'allument) que ce mouvement voudrait lui faire assumer. Le Front Polisario considère seulement que leur position constitue une progression très importante *« par rapport à ce qui est appelé indûment l'opposition, au Maroc »*.

« De notre point de vue, les « oppositions » comme les mentalités ont aussi été colonisées. Il n'y a pas d'opposition, au Maroc ; elle a démissionné de son rôle pour entrer au gouvernement ; ce qui reste d'elle est soit clandestin, soit enrôlé dans l'armée pour être liquidé d'une manière ou d'une autre au Zaïre, au Sahara ou en Mauritanie. »

En définitive, si la lutte des Sahraouis a des incidences sur la situation politique marocaine, il ne s'agira que de contrecoups qui devraient provoquer un tel soulèvement *populaire* qu'aucun parti politique actuel ne serait en mesure de le contrôler ou de l'encadrer. Quant au régime mauritanien, il est pour le Front Polisario à la fois l' « otage » du Maroc et le « satellite » de la France. Ce sont donc ces deux pays qui décideront de son sort : *« Le régime mauritanien est une carte politique très importante que détient le Maroc qui, dans la phase actuelle, est attaché à la survie de la Mauritanie »*, mais le remplacement du régime de M. Ould Daddah *« constitue de toute évidence la solution finale dont l'application est seulement retardée. Nous constatons seulement la manœuvre qui consiste à tenter de déplacer la guerre vers la Mauritanie en renforçant massivement la présence de troupes marocaines dans ce pays ; nous répondrons en cherchant à atteindre encore davantage le Maroc »*.

Ménager la Mauritanie

MEME s'il ne manque pas de révolutionnaires mauritaniens dans ses rangs, le souci du Front Polisario est cependant de ramener constamment la question du Sahara occidental aux limites d'un problème régional de décolonisation. Il se montre *plus intéressé par* un changement d'attitude de M. Ould Daddah que par son renversement. Pour le Front Polisario, la logique de la liquidation du régime mauritanien est du côté des Marocains qui disposent de quinze mille hommes dans le pays, disposés tôt ou tard à installer à Nouakchott avec l'appui de la France un groupe militaire à leur dévotion en attendant peut-être *« un règlement plus large encore »*. En effet, pour les Sahraouis : *« Les arguments historiques et ethniques que la Mauritanie a utilisés pour revendiquer le Sahara occidental peuvent aussi être utilisés par le Sénégal, et les mêmes thèses reprises à son profit. La Mauritanie en tant qu'entité indépendante est menacée, et le projet de partage entre le Maroc et le Sénégal existe... »* Et même : *« Le gouvernement malien est aux côtés du peuple sahraoui, car nous pensons qu'une partie du Mali est visée par les revendications marocaines. Donc nous disons que la tentative du Maroc au Sahara occidental ne constitue qu'une première étape. Cependant, si l'impérialisme étend son agression, il rencontrera la résistance d'un peuple de plus : le peuple malien. »*

Aussi, face à l'extension possible du conflit, le rétablissement d'une relation avec la Mauritanie est essentielle pour les Sahraouis. C'est avec l'idée de rechercher *une base de discussion avec* les Mauritaniens qu'a été conçue l'opération de Zouérate le 1ᵉʳ mai 1977. Les objectifs étaient de déplacer l'attention de l'opinion internationale de l'opération franco-marocaine au Zaïre vers la question originelle du Sahara occidental, de donner un coup de semonce à l'économie mauritanienne en sabotant ses installations minières. Mais, surtout, la décision de ramener six ressortissants français en tant que *prisonniers devait constituer le moyen d'obliger* la Mauritanie (en partie sous la pression de la France) à engager le dialogue en publiant la liste des prisonniers sahraouis qu'elle détenait. Contrairement à l'opinion générale, cette opération (dans laquelle deux Français ont tout de même trouvé la mort) correspondait à un souci de désescalade dans la région. Dans les déclarations qui suivirent cette opération, le Front Polisario ne mentionnait pas officiellement la capture des six ressortissants français, de façon à exclure nettement le gouvernement français de la négociation directe (ce dont il feignit de ne pas s'apercevoir) pour la mener avec la Mauritanie seule (37).

Au terme de cette analyse, les responsables du Front Polisario jugent sans indulgence l'attitude de la France : *« Les déclarations du gouvernement français sont tout à fait contradictoires : d'une part, reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ; d'autre part, une aide militaire, des avions, des conseillers à ceux contre lesquels il lutte. Il y a donc des hommes et des armes pour la Mauritanie et des déclarations de neutralité pour les Sahraouis. »* Quant à l'union de la gauche, son attitude est jugée un peu décevante. Plusieurs fois sollicitées de prendre nettement position en condamnant la politique menée par *M Giscard d'Estaing, dont on voit mal* quels intérêts français il défend dans la région, les organisations politiques de gauche sont restées très prudentes jusqu'ici.

Les Sahraouis se plaisent à opposer cette attitude à celle de l'opposition espagnole, rappelant que le secrétaire général du P.S.O.E., M. Felipe Gonzales, n'a pas hésité à se rendre en personne au Sahara occidental en *novembre 1976 et à engager sa formation* dans un soutien au Front Polisario et à la guerre de libération qu'il y mène. Apparemment, les intérêts espagnols au Maghreb ne semblent guère en souffrir.

RAOUL WEEXSTEEN.

(23) Tel que le poste de Farsya, occupé en décembre 1975, dont les combattants sahraouis font maintenant visiter les casemates et dont la population de deux mille personnes a voté aux dernières élections municipales marocaines bien qu'il n'y ait âme qui vive à cet endroit.

(24) Ainsi, ils défilent le 20 mai 1977, avec une cinquantaine de camions portant les immatriculations de l'armée marocaine, des *Land-Rover* mauritaniennes et marocaines, dont plusieurs armées d'un canon de 106 millimètres fabriqué en Espagne. Les véhicules et les armes légères sont ensuite exposés à la curiosité des journalistes.

(25) Les opérations en Mauritanie sont fréquentes. La presse européenne ne retient que les plus spectaculaires : celle de Nouakchott en juin 1976 dans laquelle le premier secrétaire général El Ouali trouva la mort ; celles de Zouérate le 1ᵉʳ mai 1977 et de Nouakchott, à nouveau, le 5 juillet 1977.

(26) L'idée d'une guerre est certes mal supportée dans l'opinion algérienne. Mais, depuis un an, la réalité de la lutte des Sahraouis et la situation des réfugiés ont impressionné la population.

(27) Voir la série d'articles de D. Pouchin dans *le Monde* des 25, 26 et 27 mai 1977.

(28) En d'autres termes : la légitimité du pouvoir vient du désert. Cette tendance politique, qui n'a jamais été absente au Maghreb, se renforce actuellement, estiment les spécialistes en sciences politiques.

(29) Dont le leader était Mohamed Basiri aujourd'hui disparu. Il fut aperçu pour la dernière fois en 1974, au bagne de Fuerte-Ventura, aux îles Canaries.

(30) Qui créent le M.L.S. (Mouvement pour la libération du Sahara) en 1968.

(31) *Parti* d'opposition *mauritanien*.

(32) Voir dans *Politique aujourd'hui*, avril-mai 1973 : « Mauritanie, des illusions à la colère ».

(33) Rappelons que, pour l'ONU, l'Espagne est toujours puissance administrante.

(34) Les citations qui vont suivre sont extraites d'un entretien exclusif accordé au *Monde diplomatique* par Mohamed Lamine Ould Ahmed, président du conseil des ministres de la R.A.S.D., le 21 mai 1977, dans un camp de réfugiés des environs de Tindouf. Le texte est traduit de l'arabe.

(35) De ce point de vue, les résultats des dernières élections législatives au Maroc, et en particulier l'échec de M. Bouabid, ne témoignent guère d'une adhésion enthousiaste à l'égard des thèses ultra-nationalistes.

(36) Quel que soit le courage de ses militants, le mouvement Ilal Ammam rencontre au Maroc de grandes difficultés tactiques. Elles l'obligent à infléchir sa position et à utiliser des formules ambiguës telles que *« le Sahara est marocain, mais il n'est pas pour ce régime pourri »*.

(37) Les réactions de la Mauritanie n'ont pas été dans ce sens jusqu'ici. Seul signe d'assouplissement : le nº 861 de *Jeune Afrique* du 8 juillet 1977 contient, pour la première fois, des photos et des interviews de prisonniers sahraouis en Mauritanie, et donne un chiffre : 206.

---

tée de la situation économique du Japon, l'opposition a en général fait campagne sur des thèmes d'une effrayante banalité. L'échec des socialistes s'explique en grande partie par l'insistance avec laquelle ils ont fait du renversement de la majorité le seul enjeu des élections. Au lieu de présenter des programmes de gouvernement ou des formules de coalition crédibles, ils ont uniquement appelé les électeurs à voter contre le P.L.D. L'absence de débats sur des thèmes politiques a créé une *sorte de peur* devant l'inconnu et favorisé le P.L.D., qui a mis l'accent sur son expérience du pouvoir. Le parti gouvernemental a également tiré profit, paradoxalement, des difficultés politiques, diplomatiques *et* économiques auxquelles le pays se trouve confronté. Le marasme de la conjoncture a conduit les électeurs à choisir la stabilité plutôt que l' « *aventure* ».

De plus en plus clairement, c'est une bonne partie de l' *« électorat flottant »*, mécontent de sa situation, éprouvé par la crise, irrité de l'étendue de la corruption révélée à la faveur de l'affaire Lockheed, qui échappe désormais à la gauche et se tourne, avec plus de résignation que d'enthousiasme, vers les partis centristes.

Comment en est-on arrivé là ? En fait, le débat éternel qui secoue la gauche nippone — doit-on ou non inclure le P.C. dans une union des forces progressistes ? — met le Japon à l'écart des grands courants de pensée des sociétés industrielles avancées. C'est une question qui, en France, a été résolue depuis la signature du programme commun en 1972. Que l'alliance P.C.-P.S. mise à l'épreuve du pouvoir soit durable ou non est une autre affaire. *Les forces progressistes* nippones, en faisant de cette question un préalable à toutes discussions, se condamnent à l'immobilisme. Il ne paraît pas réaliste dans un pays comme le Japon de vouloir écarter les communistes, qui représentent 10 % de l'électorat, d'une tentative de renouveau de la vie politique. L'exclusive lancée contre le P.C. se conçoit dans le cas du parti social-démocrate qui, la dernière législature l'a prouvé, est de plus en plus proche du parti conservateur. Elle peut se justifier encore de la part du Komeito qui puise son électorat dans les mêmes couches sociales que le P.C. Elle paraît beaucoup plus difficilement compréhensible de la part des socialistes.

A la lumière de la situation française, le parti de M. Mitterrand ayant incontestablement tiré profit de l'union de la gauche, les socialistes japonais seront sans doute amenés à sortir de leur immobilisme et à voir dans le P.C. un interlocuteur valable. Ceci se fera peut-être au prix d'une scission du P.S. Celle-ci a déjà partiellement commencé avec la création de la Ligue des citoyens socialistes qui pourrait devenir un pôle pour les socialistes modérés, réformateurs et partisans des « réformes de structures ». L'incohérence actuelle du P.S. dessert en fait l'ensemble de la gauche japonaise : elle ramène les grands débats sur l'autogestion, l'alternance, etc. à des querelles idéologiques internes, voilant leur portée aux yeux du public.

Une crise latente

DERRIERE une situation apparemment stable, le Japon traverse en réalité une période de crise latente. Alors que se manifestent incontestablement des désirs de changements (effritement du pouvoir conservateur, progression des partis centristes), la gauche est apparemment incapable de canaliser vers elle une partie des courants de renouveau. Loin d'en être un catalyseur, elle en paraît même exclue. Sa paralysie est un phénomène politiquement malsain. Le Japon a certes mieux supporté que beaucoup de ses partenaires le « choc » de la crise mondiale. Le débat sur la stratégie du développement et sa finalité y est sans doute, de ce fait, moins vital qu'ailleurs. Dans un pays qui est encore la proie d'une industrialisation inconsidérée, les problèmes ne s'en posent pas moins, qu'il faudra affronter un jour. Le P.L.D., qui, du temps de la croissance accélérée, avait élevé l'empirisme au rang de doctrine, sera-t-il à même de les résoudre ? Sa gestion du pouvoir, qui revient actuellement à repousser les grands choix tout en évitant d'être placé au pied du mur, n'incline guère à répondre par l'affirmative.

Au lendemain des élections du 5 décembre, on avait pu penser que le Japon s'orientait vers une situation proche de celle des pays scandinaves. L'affaiblissement de la gauche, parallèlement à une remontée des conservateurs, indique qu'apparemment cette évolution est temporairement stoppée.

Si les structures que le Japon a héritées du passé (paternalisme dans l'entreprise, attachement à ceux qui détiennent le pouvoir) garantissent sa stabilité politique et sociale, le risque d'une crise « importée », dans un pays dont l'économie est structurellement extravertie, n'en existe pas moins. On peut se demander si alors la vacuité à gauche ne favorisera pas le recours à des solutions autoritaires. Gramsci, dans *Ordine Nuovo* (1921-1922), inscrivait la montée du fascisme en Italie dans le contexte suivant : éclatement de la gauche entre opportunistes, réformistes et dogmatiques. C'est actuellement, à bien des égards, la situation de l'opposition au Japon. Simplement, jusqu'à maintenant, aucune crise n'a éclaté.

PHILIPPE PONS.

Répression accrue,

LA FICTION DE L'AUTONOMIE

ERBIL, « capitale du Kurdistan autonome »... La nuit vient de tomber sur le Kurdistan irakien. A Chaklava, centre touristique à une cinquantaine de kilomètres au nord d'Erbil, un homme d'affaires irakien recevant quelques amis pour le week-end entend frapper discrètement à la porte de son pavillon : il va ouvrir et se trouve face à face avec quatre « pechmergas » (maquisards) kurdes ; si ce n'est le pistolet qu'ils tiennent à la main, et les grenades accrochées à leur ceinture, rien ne distinguerait ces hommes portant le costume kurde traditionnel — pantalon bouffant, écharpe à la ceinture, turban kurde — des autres villageois de la région.

« *Nous sommes des combattants kurdes, nous voudrions bavarder quelques minutes avec vous,* dit le chef du groupe. *Pouvons-nous aller dans un endroit tranquille ?* », demande-t-il en désignant le cellier. « *Nous voulons d'abord vous remercier d'avoir toujours eu une attitude très correcte à l'égard des Kurdes. Et nous vous assurons qu'en ce qui nous concerne vous n'avez rien à redouter ni pour vos biens ni pour la sécurité physique de votre famille : nous vous considérons comme un ami des Kurdes.* » Après une discussion d'une dizaine de minutes sur les objectifs de la résistance kurde, le chef du commando ajoute :

« *Si vous voulez nous aider financièrement, votre aide sera la bienvenue, mais vous n'êtes absolument pas obligés de contribuer.* » L'entretien s'est déroulé sur un ton très courtois. « *Ils ont été d'une politesse, d'une correction parfaites : ni pressions ni menaces* », ajoute notre ami en concluant son récit, sans préciser toutefois s'il a ou non « contribué ».

Deux ans après l'accord d'Alger (6 mars 1975), alors que l'on pouvait croire, à la suite de l'effondrement du mouvement animé par le général Barzani, que le mouvement nationaliste kurde était, pour longtemps, liquidé en Irak, la résistance est générale et les commandos de « pechmergas » opèrent à nouveau dans tout le Kurdistan.

A la mi-novembre 1976, un commando kurde attaquait le campement des techniciens français de l'entreprise Barbot montant un village de pavillons préfabriqués à Haj-Omran, près de la frontière iranienne, bousculait quelque peu les techniciens français et les « séquestrait » pendant une nuit.

Début mars, un commando de cinquante « pechmergas », se déplaçant en jeep, surprenait une équipe de techniciens français de la C.G.G. en train de faire des recherches sismiques à moins de 200 kilomètres de Bagdad, à côté de Kifri ; après avoir regroupé les techniciens, le chef du commando kurde prit la parole pour leur expliquer que, « *en travaillant ainsi pour le gouvernement de Bagdad, ils travaillaient contre les Kurdes* » ; il ajoutait, toujours sur un ton très courtois : « *Vous ne devez pas travailler en Irak* », et donnait l'ordre à ses hommes de détruire le matériel, ce qui fut fait en quelques minutes ; après avoir salué les techniciens français, les « pechmergas » remontèrent dans leurs jeeps et disparurent.

Le dimanche de Pâques, un camion militaire irakien tombait dans une embuscade près de Dohok, et plusieurs soldats perdaient la vie dans cette affaire. En général, les « pechmergas » évitent de tuer et recherchent avant tout à créer un climat d'inquiétude et d'insécurité tout en s'efforçant de ne pas dresser contre eux l'opinion publique irakienne.

De Khanakin à Zakho, les incidents se multiplient : de nuit, les maquisards surprennent des postes isolés, désarment les soldats et disparaissent avec armes et munitions ; sur la grande route Erbil-Chaklava, ils établissent des barrages volants, contrôlent l'identité des passagers des véhicules et conseillent aux fonctionnaires baasistes ainsi surpris de ne pas remettre les pieds au Kurdistan.

Les autorités de Bagdad font tout pour étouffer ces incidents : souvent avec la complicité de fait des compagnies étrangères concernées, qui ne veulent pas « irriter » les autorités de Bagdad. Le 28 février dernier, deux techniciens français et un technicien algérien du groupe Barbot travaillant à Salaheddine, au nord d'Erbil, étaient enlevés par un commando kurde. A peu près au même moment, plusieurs techniciens polonais travaillant dans la région de Souleimania subissaient le même sort. Les autorités irakiennes exigèrent un « black-out » total qui fut observé par les compagnies françaises et polonaises. Un mois plus tard, les Polonais furent relâchés... en Iran, tandis que les Français et l'Algérien étaient relâchés dans la région de Chwarta, au nord de Souleimania, après avoir parcouru plus de deux cents kilomètres à pied. Le récit que ces trois hommes firent de leur équipée est assez étonnant : bien traités par les « pechmergas », avec lesquels ils purent discuter longuement, le technicien algérien servant d'interprète, ils traversèrent la moitié du Kurdistan irakien sans dormir une seule fois à la dure ; ils passèrent toutes leurs nuits, pendant un mois, dans des villages où ils furent reçus par les chefs locaux ; manifestement, les « pechmergas » évoluent dans la population kurde « comme des poissons dans l'eau »...

Mais le plus étonnant est qu'à la fin du mois de mars un agent de la sécurité irakienne est allé chercher les Français et l'Algérien dans un petit village près de Chwarta : après avoir passé la nuit dans le village avec les « pechmergas » ; il est reparti le lendemain avec les « otages », que les services de sécurité irakiens ne prirent même pas la peine d'interroger.

Ce qui aurait pu devenir une nouvelle « affaire Claustre » fut réglé à l'échelon le plus élevé — par MM. Saddam Hussein, vice-président irakien, et Saadoun Chaker, le chef des services spéciaux, et le numéro deux du régime — et dans le plus grand secret : on confirme, dans les milieux français mêlés à cette affaire, que les Kurdes obtinrent satisfaction et qu'une transaction eut lieu, sans que l'on sache exactement ce que les Kurdes obtinrent en échange de la libération des otages : la libération d'un certain nombre de prisonniers kurdes ou, plus vraisemblablement, le retour dans le Nord de plusieurs dizaines de milliers de Kurdes « déplacés » vers le sud ; mais tous les témoignages concordent, fin mars-début avril, le gouvernement irakien ramena dans le Nord plusieurs milliers de Kurdes qui avaient été installés notamment dans la région de Ramadi et de Karbala.

On précise aussi dans les milieux français que, « *sans le black-out* (observé sur cette affaire), *jamais l'échange n'aurait pu se faire* » : pour les autorités irakiennes, en effet, la situation est « *normale* » au Kurdistan. Quand, malgré la censure, un incident est connu de la colonie étrangère de Bagdad, les autorités irakiennes soutiennent qu'il s'agit de méfaits de « *bandits* » et de « *hors-la-loi* » ; leur refus de considérer la situation au Kurdistan comme un problème politique va jusqu'à refuser de faire jouer la « *clause du risque spécial* » avec les compagnies étrangères qui cherchent à se faire dédommager pour les pertes qu'elles ont pu subir.

Des figurants soumis

POUR le gouvernement irakien, la question kurde a été définitivement résolue avec l'application de la loi du 11 mars 1974 sur l'autonomie du Kurdistan : depuis l'effondrement de la révolte de Barzani (avril 1975), les institutions prévues par le statut d'autonomie ont pu être mises en place dans tout le Kurdistan, et le *Conseil exécutif de la région autonome*, présidé par M. Hachem Akraoui, siège à Erbil, où se tiennent également les sessions du Conseil législatif. Mais les Kurdes considèrent ces institutions comme de simples façades, des trompe-l'œil.

Erbil, la « capitale » du Kurdistan autonome, est dans un état de misère économique difficilement imaginable. La vieille ville, qui se dresse en plein cœur de la *ville et qui formait autrefois la « citadelle »*, n'est plus qu'un champ de ruines, ses maisons de pisé s'écroulent les unes après les autres... Au pied de la citadelle, les vieux quartiers autour du soukh sont dans le même état d'abandon et de misère.

Pourtant, M. Hachem Akraoui, président du Conseil exécutif — en fait le « premier ministre » du Kurdistan autonome — affirme : « *Nous obtenons du gouvernement central plus que nous n'aurions besoin.* » Le ministère du plan a attribué, en 1976, 211 millions de dinars à la région autonome : soit le dixième du budget d'investissement de 1977 pour tout l'Irak : dans le cadre d'une répartition au prorata de la population, au moins le quart du budget aurait dû être affecté à la région autonome. Devançant la remarque, M. Hachem Akraoui déclare : « *Nous ne disons pas que tel pourcentage du revenu pétrolier devrait être pour la région autonome ! L'autonomie n'est pas basée sur la séparation.* »

Cet ancien directeur d'école, âgé aujourd'hui de cinquante ans, a fait carrière *en ralliant le Baas. Les explications qu'il* peut fournir laissent perplexe : interrogé sur son budget, il déclare que « *ces deux dernières années nous n'avons pas pu faire notre budget nous-mêmes* ». En fait, en matière de budget, il ne connaît que ce que lui donne le gouvernement central, et, quand on lui demande des précisions sur les ressources locales de la région autonome, M. Hachem Akraoui déclare : « *Ce budget n'est pas encore fini.* » Trois ans après la mise en place des institutions autonomes...

Les travaux du Conseil législatif laissent la même impression : l'Assemblée législative du Kurdistan autonome s'est réunie pour la première fois le 5 octobre 1974. En trois ans, le Conseil législatif a simplement rédigé son règlement intérieur et désigné les membres des neuf commissions. Quand on demande à M. Mohammed Saïd Abdoul Rahman, membre de l'Assemblée, dont en outre il préside le bureau, d'indiquer quelle a été la loi la plus importante votée par le Conseil au cours de cette première *législature, il reste silencieux.*

La loi sur l'autonomie prévoyait que le Conseil législatif comporterait quatre-vingts membres, mais soixante-quatre seulement ont été désignés par Bagdad. Quand on demande au président du bureau de l'Assemblée de préciser le nombre des membres du Conseil appartenant aux divers partis légaux — le Baas, le parti démocratique du Kurdistan, le parti révolutionnaire kurde, le parti communiste — il indique que le parti communiste a une dizaine de représentants au Conseil, mais refuse de poursuivre le décompte, sans doute parce que tous les autres sont en fa. des baasistes.

Le mandat de l'Assemblée actuelle expire en juillet : un nouveau Conseil doit alors être élu, avant octobre, date à laquelle s'ouvrira la nouvelle session parlementaire. « *Vous devez déjà être en train de préparer les élections ? Savez-vous quel sera le nombre des électeurs ?* », avons-nous demandé à M. Mohammed Saïd Abdoul Rahman : « *Je ne sais pas... ce sont les gouverneurs et la direction politique* (du Baas, à Bagdad) *qui vont les organiser* », répond-il. A une dernière question (« *Y a-t-il eu des conflits entre les deux conseils ?* »), le directeur du bureau de l'Assemblée répond en lisant, en suivant du doigt, le texte de la loi sur l'autonomie concernant les rapports entre l'exécutif et le législatif. Il ne nous restait plus qu'à prendre congé.

En fait, il n'est pas sûr que tout aille pour le mieux entre les dirigeants de Bagdad et ceux qu'ils ont placés à la tête des institutions « autonomes ». Avant de rencontrer M. Babaker Pichdari, ancien président du conseil législatif d'Erbil, nommé ministre du travail et des affaires sociales à la fin de janvier dernier, le fonctionnaire du ministère de l'information qui organisa le rendez-vous nous déclara, sur un ton péremptoire : « *Vous voyez M. Pichdari en tant que ministre du travail, pas en tant qu'ancien président du Conseil législatif. Vous avez compris !* »

Avant de nous recevoir dans son bureau, le ministre du travail et des affaires sociales s'entretint pendant une dizaine de minutes avec un fonctionnaire qui dut *le sermonner très énergiquement* : le ministre était encore cramoisi quand il

Correspondance

L'Union des étudiants du Kurdistan en France nous adresse une longue lettre dont nous extrayons les passages les plus significatifs :

Après l'accord entre Bagdad et Téhéran

Le premier gouvernement baasiste, issu du coup d'Etat du 8 février 1963, et que présidait le général Hassan El Bakr — actuellement chef de l'Etat, premier ministre, chef suprême des forces armées, etc. — s'est rendu coupable du meurtre d'au moins trois mille communistes irakiens, dont la quasi-totalité des membres du bureau politique et du comité central. Nous ne nous attarderons pas sur les brutalités commises au cours de la campagne du Kurdistan, ni sur les pen-*daisons de juifs, ni* sur les victimes des salles de torture de Qasr El Nihaya (le Palais de la Fin), ni même sur les procédés utilisés pour liquider certains hauts responsables baasistes en désaccord avec la direction du parti (Hardane Takriti, Nazim Kazar, etc.). Tout cela appartient au passé. Restons-en à la situation actuelle, et plus spécialement à ce qui se passe au Kurdistan irakien depuis deux ans.

On sait qu'en mars 1975, à la suite d'un accord intervenu entre le chah d'Iran et M. Saddam Hussein, vice-président irakien, et de la défection de la direction corrompue du mouvement kurde, la résistance armée s'est effondrée au Kurdistan. Cette situation qu'elles n'avaient pu obtenir par quatorze années de guerre, les autorités irakiennes l'ont mise à profit pour procéder à de massives déportations des populations kurdes habitant les zones contiguës aux territoires kurdes de Turquie, d'Iran et de Syrie, ainsi que les zones kurdes présentant une importance stratégique ou riches en pétrole (Kirkouk, Khanaqine). Les estimations relatives à l'ampleur de ces déportations varient, suivant les sources, de deux cent mille à un demi-million de personnes.

Les populations déportées ont été regroupées dans des camps d'internement installés dans les déserts de Diwaniya et de Nassiriya, où elles sont contraintes à des travaux forcés pour « *fertiliser le désert* ». Selon M. Tarek Aziz, ministre de l'information, les Kurdes déportés « *ont commis un crime contre le peuple irakien et contre la souveraineté irakienne, ils doivent en payer le prix* » (*Financial Times*, 14 juillet 1975).

A l'heure qu'il est, les déportations en masse se poursuivent à tel point que devant l'accroissement de la population pénitentiaire, les autorités ont tout récemment aménagé deux nouveaux camps de concentration, l'un à El-Rifaï, dans la province d'Amara, l'autre à Souq-El-Coukh, près de Nassiriya.

Systématiquement vidé de ses habitants kurdes, le Kurdistan irakien est repeuplé de tribus arabes que le gouvernement de Bagdad fait venir du sud de l'Irak et même d'Egypte. Les villes et villages kurdes sont débaptisés pour recevoir des noms arabes. Ainsi Kirkouk, l'une des plus vieilles cités kurdes, n'est plus appelée qu'El-Ta'amin dans le langage officiel. D'autres localités sont rebaptisées Haïfa, Jaffa, El-Quds (Jérusalem), etc. Un peu partout, des « *hameaux stratégiques* » sont édifiés pour regrouper, quadriller et contrôler la population kurde.

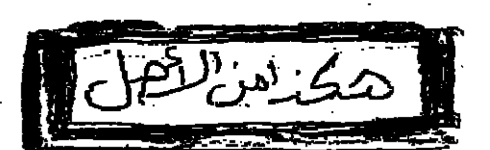
Au cours des deux dernières années ont eu lieu plusieurs centaines d'exécutions et de pendaisons sans qu'il soit possible d'avancer un chiffre global précis. Selon le rapport annuel d'Amnesty International de 1976, « *l'Irak demeure l'un des principaux violateurs des droits de l'homme au Proche-Orient* ».

A la fin de 1976, deux cent quarante-quatre Kurdes de la province de Souleimania ont été victimes d'un massacre collectif, leurs corps étant ensuite dissous dans des bains d'acide. Dans son numéro du 21 février 1977, le *Times* de Londres s'est fait l'écho de diverses versions de cette affaire, dont les circonstances demeurent encore largement mystérieuses. Le 29 décembre 1976, les forces irakiennes encerclent le village de Sharesten, dans le district de Ranya, où la présence d'une unité de partisans kurdes est signalée, et elles abattent une centaine de civils pour « *connivence avec des rebelles* ». Parmi les victimes, trente-cinq écoliers de six à quatorze ans.

En février dernier, c'est le tour de la communauté chiite — majoritaire en Irak — de se soulever en raison des persécutions religieuses dont elle souffre. Des postes de police sont attaqués, plusieurs bâtiments administratifs sont saccagés par la foule en colère. Spécialement constitué pour juger les insurgés chiites, un tribunal spécial, présidé par trois membres du C.C.R.I. (Conseil de commandement de la révolution irakienne) et de la direction régionale, prononce huit condamnations à mort et quinze peines de réclusion à perpétuité. Verdict sévère, mais encore jugé insuffisant par les dirigeants de Bagdad, qui ont évincé leurs trois collègues du C.C.R.I., à leurs yeux coupables de « *manque de fermeté révolutionnaire* ».

Autres exemples de ces meurtres en série : du 11 mars au 4 avril derniers, trente-neuf Kurdes ont été pendus. A l'issue d'un procès expéditif, six Kurdes originaires de Halabja sont condamnés à mort le 11 mars par un tribunal spécial de Mossoul et pendus le jour même. Dix jours plus tard, jour de la fête nationale kurde, quinze Kurdes sont pendus à Souleimania, bien qu'aucun fait précis n'ait pu être cité à l'appui de l'accusation — constitution de réseau terroriste — portée contre eux. Le 1er avril, huit autres Kurdes, parmi lesquels un enfant de douze ans et une femme, tous deux accusés d'avoir fourni des vivres à des maquisards, sont pendus. Le 4 avril, un tribunal de Kirkouk condamne à mort dix jeunes Kurdes « *coupables d'avoir conçu le projet d'assassiner le gouverneur de Souleimania* », haï par la population. Ce gouverneur est toujours bien vivant, le tribunal n'a pu fournir aucune preuve de la participation des dix condamnés à un quelconque attentat, mais ces *jeunes gens ont été condamnés* et exécutés pour « *donner à réfléchir aux terroristes* ».

Arrêtons là l'énumération de faits. Si le gouvernement de Bagdad venait à les contester, nous le mettrions au défi d'autoriser la visite en Irak, y compris au Kurdistan irakien, d'une mission d'information et d'enquête de la commission des droits de l'homme de l'ONU ou de tout autre organisme international comme Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme. Pour notre part, nous sommes prêts à mettre à la disposition d'une telle mission toutes les informations en notre possession, afin que, devant l'opinion mondiale, la lumière soit faite sur le sort du peuple kurde.



déplacements de populations

AU KURDISTAN IRAKIEN

Par CHRIS KUTSCHERA

nous reçut — et nous évitâmes d'aborder la question kurde, avec l'impression pénible d'être revenus en 1971, époque à laquelle nous avions été reçus par un autre ministre kurde : après une éphémère lune de miel entre les baasistes et les Kurdes, les ministres kurdes étaient déjà des « otages » de Bagdad.

Quelle est la réalité de l'autonomie kurde ? Voulant aller à Galala et à Haj-Omran, l'ancien quartier général de Barzani, nous en demandâmes l'autorisation à M. Hachem Akraoui. « *Volontiers,* répondit-il, *à condition que vous partiez demain matin et reveniez le soir-même...* Mais, à peine sortis du bureau du chef de l'exécutif kurde, notre « guide » nous dit : « *Vous ne pourrez pas y aller.* » Stupéfaits, nous lui faisons remarquer que M. Hachem Akraoui est le chef de l'exécutif kurde. Sans se désemparer, le guide répète : « *Oui, mais Hachem Akraoui ne commande pas l'armée... C'est un civil !* » Effectivement, la parole du chef de l'exécutif kurde pesait moins lourd que celle d'un capitaine des services de sécurité, et l'autorisation d'aller à Haj-Omran ne fut pas accordée.

L'omniprésence de l'armée

TOUT en mettant en place une fiction de « pouvoir kurde », les dirigeants de Bagdad poursuivent leur politique de déplacement des populations qu'ils regroupent dans des « hameaux stratégiques » : niant au début tout déplacement de population, les dirigeants kurdes que nous avons interrogés sur ce sujet — le gouverneur de Dohok, M. Yahya Mohammed Rachid El Jaf, et M. Hachem Akraoui — ont dû l'admettre quand nous avons rappelé que le vice-président Saddam Hussein lui-même avait fait état de la nécessité de « *déplacer les personnes habitant à moins de vingt kilomètres des frontières pour empêcher les infiltrations* » (discours prononcé par M. Saddam Hussein le 21 août 1976, et publié par le ministère de l'information de Bagdad en 1977, sous le titre *One common trench, or two opposite ones ?*).

M. Hacham Akraoui, le chef de l'exécutif « autonome », a alors justifié les déplacements en affirmant que les Kurdes envoyés au sud de l'Irak étaient des « *réfugiés que l'on ne savait pas où mettre à leur retour d'Iran, et que l'on a envoyés au Sud en attendant de leur construire des villages au Nord* ». Pour les autres, déplacés pour des raisons de sécurité, M. Hachem Akraoui affirme qu'il s'agit de personnes qui vivaient « *dans des hameaux isolés, auxquels on ne pouvait fournir ni écoles, ni eau, ni routes... Leurs conditions de vie étaient très arriérées. Alors, nous avons construit des villages de cinq cents maisons modernes, avec des écoles. Ils aimeront leurs nouvelles maisons car ils auront l'électricité, de l'eau pure, la télévision, des clubs* ».

Prolixe sur le confort de ces villages, M. Hachem Akraoui devait se refuser à toute précision sur le nombre de personnes déplacées, se bornant à dire : « *Vous savez, nous ne mesurons pas les 20 kilomètres avec une règle, cela dépend des régions : en terrain plat, nous n'avons pas besoin de déplacer les gens.* »

Le gouverneur de Dohok avance le chiffre de deux mille personnes déplacées pour son secteur — mais il s'agit là d'une sous-estimation grossière : le nombre des personnes déplacées est-il de cent mille, estimation la plus modérée, ou de trois cent mille, chiffre avancé par les Kurdes ? On ne peut, aujourd'hui, trancher le débat ; mais, ce qui est sûr, c'est que, dans chaque famille déplacée, il y a un « pechmerga » en puissance.

Tandis que les institutions de l'autonomie sont vidées de leur substance et la population déplacée et regroupée, le gouvernement de Bagdad procède à un déploiement militaire sans précédent au Kurdistan irakien. Depuis l'été dernier, époque à laquelle eurent lieu les premiers rappels de classes, l'armée irakienne est sur pied de guerre au Kurdistan, comme nous eûmes l'occasion de le voir au cours d'un voyage de plusieurs centaines de kilomètres, organisé par le ministère de l'information, depuis Zakho, près de la frontière syrienne, jusqu'à Souleimania, non loin de la frontière iranienne.

Assez léger dans la plaine, pour tromper l'observateur qui ne connaît pas la région, le dispositif militaire irakien est impressionnant dès que l'on pénètre dans la montagne proprement dite : que ce soit dans la région de Zakho, à 120 km au nord-ouest de Mossoul, près de la frontière turco-syrienne, ou dans le secteur de Cheikhan (Aïn-Sifni), à 50 km au nord-est de Mossoul, chaque mamelon, chaque crête, chaque piton, chaque sommet, est coiffé d'une casemate dans laquelle cinq ou six soldats montent la garde en permanence... Chaque bourgade d'une certaine importance est « jumelée » avec une base militaire et, çà et là, dans la montagne, des mamelons ont été aménagés pour recevoir des hélicoptères. Sur la route entre Zakho et Dohok — route internationale par laquelle passe le trafic en provenance de l'Europe, — on n'observe *pas moins de vingt casemates sur 50 km.*

Fin avril, Zakho donnait l'impression d'être une ville située à proximité immédiate d'un front : dans les rues de la ville, les militaires étaient plus nombreux que les civils, et la plupart des soldats, de jeunes recrues, avaient la valise ou le baluchon à la main, comme s'ils partaient en première ligne avec les convois de camions stationnés dans la ville. A Dohok même, la présence militaire était moins importante, mais de nombreuses patrouilles, la mitraillette à l'épaule, sillonnaient les ruelles étroites du soukh. Et, tout au long de la route Dohok-Erbil-Kirkouk-Souleimania, on pouvait observer le même dispositif : une casemate tous les 2 à 3 km, avec des automitrailleuses sur les crêtes.

Comme les montagnes kurdes s'étendant au-delà d'Erbil, Rowandouz et Souleimania sont zones interdites aux journalistes étrangers, il est très difficile de savoir si les effectifs déployés au Kurdistan sont aussi importants que l'affirment les chefs de la résistance kurde — cinq divisions, selon M. Jalal Talabani, — mais il est clair que, malgré les déclarations de M. Saddam Hussein sur la nécessité de trouver une solution politique, l'heure est à nouveau à la solution militaire.

On reste cependant confondu devant l'importance démesurée des effectifs déployés par l'armée irakienne pour venir à bout de quelques centaines d'hommes — cinq cents à six cents pour le Mouvement socialiste révolutionnaire de M. Ali Askari et du docteur Khaled, autant pour l' « organisation marxiste-léniniste du Kurdistan », et quelques centaines de « pechmergas » d'obédience barzaniste.

L'armée irakienne a-t-elle lancé, courant avril, comme l'affirment les Kurdes de Bagdad, de gigantesques opérations de ratissage ? On ignore ce qui se passe dans les montagnes kurdes, mais l'on sait que début mai les services spéciaux irakiens sont allés chercher le frère de M. Ali Askari à Ramadi pour l'envoyer négocier avec son frère dans le Nord. Et l'on sait aussi que, dès la tombée de la nuit, les soldats irakiens se terrent dans leurs casemates et abandonnent le pays aux « pechmergas » : on peut, de nuit, aller de Kirkouk à Koi-Sinjak sans rencontrer une seule patrouille militaire sur la route. Lancer sur un tel terrain des régiments à la poursuite de petits groupes de maquisards serait une absurdité. Les « pechmergas » le savent : loin de former des groupes importants, soucieux de ne pas rééditer les erreurs de Barzani en affrontant l'armée irakienne sur un terrain conventionnel, ils veulent « entretenir la flamme », persuadés qu'en fixant au Kurdistan une partie importante de l'armée irakienne ils affaiblissent le régime actuel.

La difficile position du parti communiste

LONGTEMPS *premier parti politique* irakien, le part communiste, quatre ans après son entrée dans le « front national » (17 juillet 1973), est toujours une des pièces maîtresses sur l'échiquier politique. Le P.C.I. soutient aujourd'hui le gouvernement du Baas comme en 1961, au début de la rébellion du général Barzani, *il soutint le général Kassem* contre les Kurdes.

Les relations du parti communiste irakien avec le Baas sont pourtant loin d'être satisfaisantes. Comme l'admet un dirigeant du P.C.I., « *la persécution n'a pas cessé... Il arrive encore à nos militants d'être arrêtés* ». *Depuis la signature du pacte national,* le Baas a insisté pour obtenir un monopole de fait dans les syndicats ouvriers, dans les unions de paysans. Fin 1975, il a également exigé le monopole de l'organisation des associations de jeunes, de femmes, etc. Le comité central du P.C.I a alors décidé de suspendre toutes les activités du parti dans ces organisations. Dans l'armée, être soupçonné de militer au parti communiste, c'est être promis à la mort.

Mais, pour les dirigeants du P.C.I., la persécution du parti est « *un virus avec lequel il nous faut vivre* ». Et de souligner que, pour la première fois en quarante ans d'existence, le parti possède une existence légale : il a un siège, des branches en province, un quotidien, un hebdomadaire, un mensuel. Et, même s'il doit s'autocensurer, il peut divulguer ses idées. De plus, le P.C.I. a deux ministres dans le gouvernement, et des représentants au plan, au Conseil supérieur de l'agriculture, etc.

Sur la question kurde en particulier, le P.C.I. n'approuve pas toutes les positions du Baas : estimant que les « *bases d'une solution ont été jetées, mais que le statut actuel n'est pas une solution* », les dirigeants communistes irakiens soulignent que toute la région kurde ne bénéficie pas du statut autonome et que Bagdad essaie toujours de soumettre les institutions autonomes à l'autorité centrale. Ils condamnent aussi les déplacements de population : « *Mais, si ce n'est pas là l'autonomie que nous voulons, il y a cependant un certain degré d'autonomie* », disent-ils.

En fait, la situation du parti communiste irakien est difficile : que ce soit sur la question palestinienne, sur la question kurde, sur le problème fondamental de la démocratie en Irak, beaucoup de choses le séparent du Baas. Mais ses dirigeants réalisent que, « *si nous décidons de sortir du front national, cela veut dire que nous devrons nous opposer à sa politique. Les Kurdes veulent former un front uni avec nous. Ils veulent nous dissocier du Baas. Ils veulent renverser le régime : nous sommes contre* ». Pour des raisons de politique intérieure et de politique extérieure qui peuvent un jour disparaître...

Famine et héritage d'une pensée colonialiste

ENCADRER L'AGRICULTURE OU FORMER LES PAYSANS ?

Par FRANÇOIS DE RAVIGNAN*

« PAS *d'élites, pas d'ennuis !* »... Donc, du temps de « la colonie », pas de cadres pour les agricultures africaines, du moins peu de cadres, et moins encore de cadres nationaux. D'ailleurs, dans ces pays souvent peu peuplés, où les problèmes alimentaires ne se posaient encore que de manière épisodique, on ne s'occupait guère en haut lieu d'agriculture au sens global du terme, préférant encourager les seules cultures d'exportation, au mépris de toute approche synthétique des systèmes agro-économiques. Il s'agissait avant tout de produire pour les métropoles le café, le coton, le cacao, l'arachide, avec un outil pas cher : le paysan africain.

Sauf pour quelques esprits libres comme Robert Delavignette (1), les résistances paysannes étaient mises au compte de la « *torpeur nègre* » ou du « *fatalisme islamique* ». On employait — on emploie encore — le mot « *traditionnel* » dans un sens péjoratif pour qualifier l'agriculture paysanne, par opposition à l'agriculture dite « moderne », à l'européenne, orientée vers les marchés d'exportation. Pourtant, cette agriculture traditionnelle, réputée statique, a su, dans le passé, se montrer très évolutive, puisqu'elle a adopté, et adapté aux systèmes de culture africains, beaucoup de plantes d'origine asiatique, comme le niébé (espèce voisine du haricot), ou américaine : maïs, manioc, patate douce. L'histoire n'a retenu le nom d'aucun Parmentier africain, mais il y en eut sans doute beaucoup, car ces plantes se trouvaient dans des régions reculées bien avant la colonisation, dont un des principaux effets a été de bloquer les évolutions spontanées.

Un solide mépris des paysans était nécessaire à la justification idéologique de la colonisation. Il en est hélas aujourd'hui de beaux restes. D'ailleurs, au lendemain des indépendances, on n'a guère changé les politiques agricoles. Bien au contraire, les premiers plans de développement poussent avant tout à la croissance des productions d'exportation, ou encore des productions alimentaires à destination des villes en rapide expansion. Les ressources provenant de l'exportation, comme la croissance urbaine, sont indispensables à des économies qui doivent se développer, pense-t-on, selon des schémas occidentaux. Le paysan « traditionnel » ne peut être regardé que comme un obstacle à ce type de développement. Il faut « *changer sa mentalité* » et, pour cela, l'inclure dans des structures suffisamment contraignantes, donc l' « encadrer ». Les plans et les programmes qui en découlent sont donc exigeants en cadres. Ils impliquent logiquement d'accroître au maximum la capacité des institutions de formation de cadres de terrain, d'en créer là où elles n'existent pas ou seulement de manière embryonnaire. On crée aussi des instituts supérieurs d'agriculture dans nombre de pays pour former des fonctionnaires responsables de projets de développement ou d'administration. *Aujourd'hui que des cadres de « développement rural » ont été formés et sont en service dans beaucoup de pays africains, que penser des résultats ?*

Avant de mettre en cause les politiques de formation, il faut bien remarquer que les récents événements incitent à mettre en question les politiques de développement, en particulier dans les pays qui n'ont guère d'autres ressources qu'agricoles. Leurs balances commerciales, lors même qu'elles étaient excédentaires, sont le plus souvent déficitaires depuis 1973, du fait de la hausse des matières premières importées. Les devises sortent plus qu'elles ne rentrent, et on ne voit guère, à terme, comment le mouvement pourrait s'inverser. En même temps, dans la plupart des pays africains, on constate une stagnation, voire une décroissance, des quotas alimentaires dont on a mieux pris conscience depuis l'aggravation de la sécheresse du Sahel en 1973 et la conférence alimentaire mondiale de Rome en 1974. Devant la nécessité d'accroître les productions vivrières, bien des gouvernements, encouragés par des experts occidentaux, ont réagi par la mise en chantier de grands projets agro-industriels de culture — souvent irriguée — ou d'élevage.

Ces grands projets sont aussi de grandes illusions, limités qu'ils sont de toute façon par l'énormité des investissements monétaires qui seraient nécessaires pour assurer de cette manière une croissance suffisante de la production alimentaire. On devra bien un jour en rabattre devant l'évidence des faits et sous la pression des circonstances. Alors il faudra faire appel, pour le développement agricole et rural, base indispensable du développement économique, aux seules richesses qui existent en abondance : l'homme, l'investissement humain, *l'initiative paysanne.* Mais une *telle* mobilisation paysanne, un encadrement de type classique est totalement incapable de la provoquer ou même de l'accompagner : il ne saurait être présent partout à la fois. Et peut-on, en période de vaches maigres, accroître la capacité d'accueil des écoles et instituts de façon à multiplier massivement le nombre des cadres de terrain ?

Une petite révolution

A ce problème, il n'y a qu'une solution : c'est que le développement agricole et rural soit pris en charge par les paysans eux-mêmes, qu'il devienne leur affaire. Cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas de cadres ; il en faudra sans doute, mais d'une espèce differente, non plus orientés vers le commandement mais capables d'aider les paysans à se former et à prendre en charge les affaires de leur village, de leur zone rurale. La conversation suivante, avec un étudiant en agronomie d'un pays sahélien, permettra de juger que de telles perspectives ne sont pas absentes de l'esprit des jeunes Africains d'aujourd'hui, donc — peut-être — de cadres de demain :

« Qui est-ce qui *fait* le développement rural ?

— *C'est le monde paysan ; le cadre est quelqu'un qui aide à améliorer les initiatives des paysans. Il lui faut une formation fondée sur la pratique ; il lui faut apprendre des choses qu'il puisse matérialiser sur le terrain. Mais il faut aussi que cette formation soit adaptée au niveau actuel de notre agriculture, de façon que nous puissions partir de ce que les paysans connaissent.*

— D'après vous, y a-t-il actuellement des cadres de développement rural qui ne servent à rien ?

— *Oui... Mais ce n'est pas tellement de leur faute. Une fois sur le terrain, on devrait pouvoir prendre une entière responsabilité, une entière initiative. Or voyez par exemple les forestiers : le meilleur forestier est celui qui rapporte le plus d'amendes ! Et on inculque ainsi au paysan l'idée que les arbres de ce pays sont au gouvernement ! Si on leur faisait comprendre que ces arbres sont à eux, que leur conservation va dans le sens de leurs intérêts... Mais si, moi, je veux faire cela, je serai mal vu par l'administration... Il faudrait, à l'articulation des paysans et de l'administration, des cadres valables et qui feraient une petite révolution...* »

Pour cet étudiant, comme pour bien d'autres, il n'y a pas de développement possible sans une réelle mobilisation paysanne. Les cadres aideront celle-ci, si, au lieu de réprimer et de chercher à commander, ils aident l'initiative à s'exprimer et à se libérer. Ce qui ne serait pas qu'une « petite révolution » ! Ce serait là en effet répudier tout le système colonial et néo-colonial qui fait du paysan l'outil et la victime du développement d'un secteur « moderne » de l'économie auquel il n'a point de part. Ce système condamne à la famine ; c'est pourquoi il est condamné à plus ou moins longue échéance selon les pays. Il résulte de prises de conscience analogues quelques orientations nouvelles dans la formation des cadres. Bien des institutions de formation s'orientent vers des réformes : le CESAO (2) a fermé son école de cadres pour se consacrer à la formation de groupes paysans et au recyclage d'agents d'encadrement; l'I.P.D. (3), l'IDEP (4), donnent une place de choix aux séminaires permettant les rencontres de cadres de développement expérimentés, à travers lesquelles certaines remises en question peuvent s'effectuer. On commence à se rendre compte qu'il est de plus en plus *impensable d'assurer la formation de* cadres efficaces si l'on n'allie à l'enseignement la recherche sur le terrain et la pratique d'actions de développement.

Certains instituts nationaux ont déjà pris cette voie. D'autres paraissent s'y orienter actuellement. On se préoccupe enfin beaucoup plus d'une formation directe des ruraux, non seulement des agriculteurs mais aussi de ceux qui, comme les forgerons, ont une fonction importante dans le milieu rural ; parfois, mais trop peu encore, des femmes. De telles formations se développent au Mali, en Haute-Volta, au Niger..., sans parler des institutions déjà anciennes, mais bien vivantes que sont les maisons familiales, qui réalisent des formations de jeunes ruraux en alternance de séjours dans leur famille et dans des centres, en particulier au Sénégal.

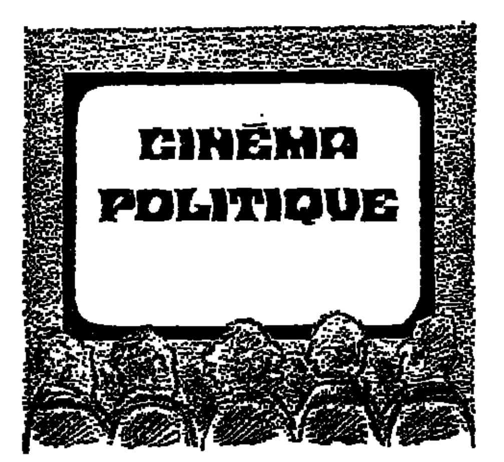
Devant la réussite indéniable de certaines de ces expériences de formation à la base, d'aucuns récusent la nécessité de former des cadres, dont le nombre serait bien suffisant, disent-ils, si l'on se réfère à leur actuelle inefficacité... Il faut, selon eux, former les paysans, d'abord les paysans, voire les seuls paysans. Mais qui, leur dira-t-on, formera les paysans ? D'autres paysans, ou des formateurs issus du milieu rural ? Ce serait en effet une excellente solution. Encore faudrait-il qu'il n'y ait pas, comme actuellement dans la plupart des pays africains, une impossibilité quasi totale pour un paysan, fût-il lettré, d'avoir une responsabilité importante *dans* un projet de développement rural. Les systèmes actuels de promotion sont fermés, étroitement codifiés par les règles de la fonction publique ; la moindre des difficultés n'étant pas que les barrages de concours ou d'examens, les hiérarchies, les diplômes, sont considérés comme les signes d'une ascension sociale, admise par l'opinion, parce que souhaitée par beaucoup, même si elle n'est possible que pour quelques-uns. On ne reviendra pas facilement de la coupure radicale qui existe entre le monde des cadres et celui des paysans, lors même que leurs origines sociales les rapprochent, et peut-être pour cette raison même.

Quant aux propositions de réforme des systèmes de formation de cadres ruraux, elles se heurtent souvent à des protestations contre ce qui est cité comme « *formation au rabais* », à savoir une formation qui cherche à former le plus grand nombre, et non à sélectionner sur le savoir livresque, ou une formation fondée sur l'exercice pratique et non à base de seuls cours théoriques. Les déformations infligées par les systèmes scolaires européens sont bien ancrées en Afrique, mais là-bas leur nuisance est sans doute encore plus grande que dans les anciennes métropoles. Le jeune cadre ne trouve guère sur le terrain de personnes expérimentées susceptibles de l'aider ou de le conseiller. Des réformes de structures pourraient accroître l'efficacité de ces cadres, et certaines expériences de *regroupement* des *services de développement rural* sous une même autorité à l'échelle d'une petite région ont eu un heureux effet.

Pourtant, on ne saurait se contenter de réformer les systèmes de formation, d'améliorer la qualité individuelle des cadres, de *former* les paysans ou de *réaliser quelques réformes de structures.* Tout cela ne peut avoir de sens s'il n'y a aussi un changement politique profond. Car la plupart des politiques économiques, loin de servir le développement des zones rurales, où se trouve la majeure partie, pour ne pas dire la quasi-totalité, de la population, se situent encore dans la ligne de l'économie coloniale, dont elles ont même souvent aggravé les effets (5). La réflexion sur la formation doit s'intégrer dans un processus global qui cherche à renouveler les pratiques, les politiques et donc la pensée sur le développement. Cette condition est nécessaire pour que les *expériences originales réalisées aujourd'hui* dans le domaine de la formation pour le développement rural aboutissent à des résultats concrets et puissent se diffuser.

* Auteur du *Nouvel Ordre de la faim*, Seuil, 1977, et co-auteur avec René Dumont de *Nouveaux Voyages dans les campagnes françaises*, Seuil, 1977.

(1) Cf. *Paysans noirs*, Stock, 1947.
(2) CESAO, Centre d'études sociales de l'Afrique de l'Ouest, Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.
(3) I.P.D., Institut panafricain de développement, Douala, Cameroun.
(4) IDEP, Institut africain de développement économique et de planification, Dakar, Sénégal.
(5) Cf. *le Nouvel Ordre de la faim - Révolutions paysannes*, par A. Provent et F. de Ravignan, Seuil, 1977.



Ecrans arabes

Sur les espaces arabes qu'elles détachent d'un empire ottoman putrescent, la France et la Grande-Bretagne installent, au cours du dix-neuvième siècle, un pouvoir colonial malaisé. Une fois terminée la « pacification » militaire et après avoir réussi quelques coups de force politiques, ces deux pays entreprennent de dompter les esprits en les fascinant, et en les intimidant, par l'étalage ordonné de la puissance de l'Occident ; dans cette perspective, le cinématographe reçoit pour mission, dès sa naissance, de proposer, sur les écrans coloniaux, les images arrogantes des métropoles industrielles d'Europe.

Cette superbe illustrée se heurte cependant à la vieille méfiance, par tradition islamique, à l'égard de l'image et des pièges de la représentation animée. En Egypte, les producteurs étrangers et leurs alliés contournent cette suspicion, cette résistance, en s'appuyant sur une autre tradition : celle du conte oriental et de ses prestiges narratifs. Un cinéma égyptien, composite et mystificateur, s'élabore ainsi qui, peu à peu, recueille l'adhésion populaire et connaît même, avec l'arrivée du parlant et l'introduction de chansons dans des fictions musicales, des succès considérables qui lui permettent de s'exporter et de gagner définitivement des marchés d'un bout à l'autre du monde islamique.

L'intérêt suscité par la nouvelle industrie égyptienne et un projet politique plus moderniste conduisent la banque Misr (le plus grand holding, à l'époque, du monde arabe et de l'Afrique) à prendre sérieusement en main la production cinématographique égyptienne. Cette banque, fondée par des « capitalistes nationaux » groupés autour de Talaat Harb, avait déjà favorisé la création du parti Wafd pour lutter contre la collaboration avec l'Angleterre et contre le régime du roi Fouad Ier. L'abolition de la Constitution en 1930 et l'interdiction des partis poussent la banque Misr et le Wafd à accélérer la réalisation de films nouveaux chargés de prendre la relève dans la diffusion des idées nationalistes et progressistes.

Ce projet aboutit en 1939 lorsque Kamal Sélim réalise al Azima (la Volonté), chef-d'œuvre du cinéma social arabe, qui proposait une vision réaliste des drames de l'Egypte en crise, les problèmes d'un couple lui fournissant un prétexte pour évoquer les misères quotidiennes des gens humbles, le chômage, les conflits de classes... La mort prématurée de Kamal Sélim (à l'âge de trente-deux ans) et la vigilance de la censure empêchant le prolongement de cette voie critique, et le cinéma égyptien va de nouveau s'enliser dans ses farces mélodramatiques et ses opérettes triviales. Leur seul intérêt, indirectement politique, apparaîtra quelques années plus tard, lorsque l'on constatera que, grâce à leur importante diffusion dans le monde arabe, ces films favorisent la compréhension de la langue cairote qu'utilise dans ses discours le chef des « officiers libres », Gamal Abdel Nasser. La propagation du nassérisme et des idées d'indépendance nationale et de renouveau arabe s'appuie donc sur un cinéma égyptien manifestement inadéquat par son contenu politique mais que le nouveau régime se dispose à corriger.

Surgit ainsi une génération de cinéastes attentifs aux réalités sociales, préoccupés par les tares traditionnelles de l'Egypte : pouvoir discriminatoire des pachas, mépris de la paysannerie, soumission des femmes, etc. Salah Abou Séif, ancien assistant de Kamal Sélim, est le meilleur représentant de cette génération. Ses films (le Contremaître Hassan, le Costaud, Mort parmi les vivants, Le Caire 30, Procès 68...) séduisent par leur affabilité de ton et leur acuité critique. Comme il l'explique ci-dessous, Salah Abou Séif veille constamment, quelle que soit la nature de son réquisitoire, à conserver la maîtrise de la narration. Son influence, pour le meilleur et parfois pour le pire, dans tout le cinéma arabe est considérable.

Youssef Chahine, autre auteur prestigieux, incline davantage à l'allégorie et préfère aborder, sous couvert de métaphores, les thèmes que le nassérisme lui-même maintenait forclos et qui touchaient à la sexualité, la morale, la féodalité, et l'arabité. Quelques-uns de ses films (Gare centrale, la Terre, le Moineau) ont été célébrés dans le monde entier.

Hormis ces deux auteurs, les autres cinéastes égyptiens retombent vite dans les facilités des fictions dominantes : farces, mélodrames et « musicals ». Aussi, le centre d'intérêt du cinéma arabe se déplace, au début des annés 60, vers l'Algérie, qui vient de nationaliser son industrie cinématographique et qui favorise la réalisation de films politiques, pour rappeler les circonstances de sa récente guerre de libération et pour mobiliser le peuple autour des mots d'ordre socialistes du nouveau régime.

Aux films de guerre (le Vent des Aurès, la Voie, l'Opium et le Bâton...) succèdent des œuvres de soutien à la réforme agraire (le Charbonnier, Noua, Vent du Sud, les Déracinés...) qui prouvent la vitalité et la diversité des cinéastes algériens. Aujourd'hui encore, c'est d'Alger que parvient le renouveau, avec le film de Merzak Allouach, Omar Gatlato, dont nous analysons ci-dessous quelques-un des éléments de rupture, qui constituent son originalité dans le contexte culturel arabe.

Autour de ces deux cinématographies majeures, et en contraste parfois, se constitue la constellation filmique arabe avec des cinéastes de très grande personnalité comme le Marocain Hamid Bénani, auteur de Wechma, le Tunisien Sadok Ben Aïcha, auteur de Moktar, le Syrien Omar Amiralay, auteur de la Vie quotidienne dans un village syrien, le Koweitien Khalid Seddik, auteur de Mer cruelle et des Noces de Zein, et le Libanais Borhan Alaouié, auteur du meilleur film sur la question palestinienne, Kafr Kassem. Le conflit palestinien est, d'ailleurs, à l'origine d'une école arabe du cinéma militant dont les représentants les plus fins sont Mustapha Abou Ali et Hany Jawahariya. Leurs films débordent le cadre strict du problème et traitent d'autres circonstances qui paralysent le progrès social arabe, en particulier la situation des femmes (dont Diane de Saint-Mathieu retrace ci-dessous le reflet cinématographique) que des réalisateurs arabes comme Heiny Srour et Jadallah Sulâfa dénoncent dans leurs films.

Multiple et fractionné, le cinéma arabe possède, peut-être, un projet commun : celui de proposer sur son propre contexte social un même regard critique, à l'égard surtout de la famille traditionnelle (mariages « arrangés », polygamie, « maternage » des enfants, soumission au père, machisme...), des subsistances féodales (népotisme, favoritisme, « caciquisme », corruption, dédain à l'égard des paysans, goût du pouvoir, bureaucratisme...) et des faiblesses des Etats (colonialisme culturel, dépendance à l'égard des Etats-Unis, liquidation du projet d'unité arabe...). Sur ces trois critiques fondamentales, indispensables (que certains films comme le Retour du fils prodigue, de Youssef Chahine, tentent déjà d'articuler entre elles) s'édifie le cinéma arabe d'aujourd'hui.

IGNACIO RAMONET.

Mon expérience historique

Par SALAH ABOU SEIF

MON expérience historique est le fruit d'une longue traversée de crises... Je suis né en plein milieu de la Grande Guerre (1915) et j'ai connu, enfant, les effets des révoltes populaires égyptiennes de 1919 ; ensuite, j'ai beaucoup ressenti l'écho du conflit voisin entre Turcs et Arméniens, ainsi que les conséquences de la dépression économique de 1929, de l'invasion de l'Ethiopie par les fascistes italiens, de la seconde *guerre mondiale, de la révolution égyptienne* de 1952 et de notre défaite militaire de 1967 ; sans compter les nombreuses petites crises nationales et mondiales qui m'ont toujours énormément affecté et qui auraient pu briser l'entrain de tout homme concerné par la vie politique. Car ma vocation première était de devenir un homme politique. Cependant, j'ai choisi le cinéma.

A mon sens, être réalisateur suppose que l'on soit un narrateur convaincu, soucieux de bien raconter, semblable à la Shéhérazade des *Mille et Une Nuits*, dont la survie dépend de son talent de conteuse. Si ce qu'elle relate provoquait l'ennui ou le désintérêt de son auguste auditeur, elle serait condamnée à mort. Le réalisateur de cinéma se trouve dans une situation analogue ; si un spectateur n'est guère intéressé par le film et quitte la salle avant la fin, c'est le signe d'un échec... Et c'est la pire déconvenue que puisse connaître un cinéaste... C'est une condamnation du film. Pour éviter cela, un authentique cinéaste devrait posséder les qualités suivantes : une *sensibilité* au service d'une idéologie politique définie (de droite, de gauche ou d'ailleurs) ; une *intuition* cinématographique lui permettant de trouver l'expression narrative juste ; et une *connaissance* suffisante des ficelles du métier.

Peu de réalisateurs, hélas, possèdent actuellement en Egypte de telles qualités ; en fait, la plupart des cinéastes se retrouvent dans les deux types suivants : l'*évanescent*, qui fuit devant ses responsabilités, prône la réconciliation des classes au détriment des exploités, enjolive la vie, fait tout pour endormir le public, pour qu'il ne se révolte pas contre ses misérables conditions de vie ; et l'*arriviste*, qui change de parti en l'espace d'un instant, répète des slogans dont il ignore le sens, il est un jour avec le paysan et le lendemain avec la bourgeoisie ; hier, il était avec la monarchie, aujourd'hui, il marche avec la révolution ; ce type de réalisateur ne cesse de proliférer et, si demain le fascisme s'installait en Egypte, il deviendrait fasciste. Heureusement, face à ces deux sortes de cinéastes, on trouve encore des metteurs en scène *positifs* ; pour ceux-là, l'art cinématographique n'est ni gratuit, ni irresponsable, ni d'inspiration « mystique ». Les problèmes qu'ils abordent sont tirés de la vie quotidienne, concrète, des gens. Ces réalisateurs, s'ils se gardent parfois de proposer des solutions, savent cependant formuler les problèmes avec leurs réelles dimensions. Dans les préoccupations qu'ils témoignent, nous pouvons percevoir leur souci d'un *cinéma national indépendant* et indéniablement progressiste.

J'estime que, parler de la vie quotidienne des gens, c'est faire de la politique. La politique surgit toujours des tensions entre les dirigeants et les masses en lutte pour un avenir meilleur fait de justice, de liberté et d'égalité. Le film politique est donc celui qui comporte, au moins à un premier niveau, une analyse objective des forces politiques et des classes sociales en présence dans un pays.

MON film, *Procès 68* (1), est, à mes yeux, essentiellement politique, parce qu'il traite d'une instance très répandue : la cellule de quartier de l'Union socialiste arabe. J'analyse un simple échantillon pris dans un ensemble, et j'observe deux aspects particuliers : le problème du code napoléonien qui règle la vie quotidienne égyptienne, ainsi que celui des ambiguïtés de tout mouvement réformiste et ses différences par rapport à un mouvement authentiquement révolutionnaire. Le personnage de Hanafy est caractéristique de la scène politique égyptienne : en le retrouve dans n'importe quelle réunion militante.

D'aucuns, mesurant le mordant du film et s'effrayant de sa charge critique, s'opposèrent à sa diffusion ; ils ont détruit la salle où il était projeté, m'ont attaqué, ont agressé mon fils, etc. Cela m'a à peine surpris car, en réalisant ce film, je savais que je faisais une manifestation et, lorsqu'on participe à une manifestation, on doit s'attendre à recevoir un coup de matraque ou une balle... Depuis, mon film n'est plus jamais ressorti ; mais il réapparaîtra certainement car il n'a pas été réalisé pour une situation conjoncturelle ; il critique des comportements fondamentaux que seule une véritable révolution parviendra à modifier.

Il faut, je pense, représenter efficacement et objectivement, les événements sociaux que l'on souhaite analyser, en prenant soin de leur conférer une forme narrative aérée, séduisante, plaisante... Les films politiques étrangers ne possèdent pas, en général, cette esthétique agréable, et cela rebute le spectateur égyptien. Certes, tout film politique exige un certain délai pour être apprécié, mieux compris ; même s'il rebute un moment une partie du public, nous devons persévérer.

A mes yeux, le film politique dans le monde arabe a besoin aujourd'hui de metteurs en scène audacieux, disposés à payer de leur liberté, et jusque de leur vie, le droit d'affirmer à l'écran leur désir de justice sociale et leur goût de l'égalité.

(1) Dans ce film, Salah Abou Seif critiquait la sclérose du parti unique nassérien. Bien que basé sur une pièce d'un des membres les plus éminents de la commission idéologique de l'Union socialiste arabe, Lofti El Kholi, le film fut très critiqué et censuré de fait. (N.D.L.R.)

Omar Gatlato : un « picaro » d'Alger

L'AGACEMENT que l'on ressent à la vision de la plupart des films algériens a certainement pour origine l'écart établi entre le ton volontariste des scénarios et les défauts d'une réalisation laborieusement canonique, insensible au plaisir de filmer, au bonheur de narrer.



« OMAR GATLATO » (1977), DE ALLOUACH MERZAK
Un film de complicité contre la morale dominante.

C'est cette scolarité, de fond et de *forme*, que brise aujourd'hui *Omar Gatlato*, film qui dégène une cinématographie menacée par ses certitudes de commande. Le récit ne s'élabore pas en termes de pouvoir, ne progresse point en fonction d'une quelconque incitation politique, mais, au contraire, il se construit en décrochements successifs, en flottements, en incertitudes, en angoisses...

Aux fictions précédentes qui s'adressaient, avec des propos moralisants, à toute la collectivité, *Omar Gatlato* oppose une parole confidentielle, adressée à chaque spectateur en particulier, pris à témoin, en dialogue avec la caméra. Au cinéma de l'injonction succède ce film de complicité.

Omar raconte, à travers sa quotidienneté algéroise, ses pulsions et ses répulsions ; mais aussi son indifférence à l'égard du discours d'Etat officiel ; même s'il accepte parfois de le détourner à son profit. Comme un personnage de roman picaresque, sa morale, ses principes s'établissent en contradiction, terme à terme, avec la morale dominante ; c'est bien d'une contre-culture qu'il est le soutien et cela le public algérien, en se précipitant massivement pour voir ce film, l'a bien compris.

A la musique andalouse, soutenue par la culture officielle, Omar Gatlato préfère la chanson « chaâbi » qui s'épanouit dans les fêtes populaires et dont les enregistrements sur cassettes, d'amateurs, donnent lieu à des spéculations et à des échanges entre de nombreux collectionneurs ; il se bat, comme tout le monde, pour voir des films hindous, musicaux, détestés et méprisés par les élites occidentalisées ; ne regarde jamais les feuilletons à la télévision ; se dispute au couteau contre des délinquants de la casbah, et achète au marché noir des appareils à transistors...

Le film accroche au grain du quotidien, aux micro-événements d'une vie « sans histoire », aux drames futiles d'un anti-héros ; il dévoile ainsi brutalement un problème négligé, minimisé par l'avancée de la révolution algérienne : celui du corps et de son statut dans la culture arabe.

Coincé au milieu de sa famille, dans un appartement trop petit, entre le corps impotent de son grand-père et celui pubescent de sa jeune sœur, attentif à la maladie de sa mère, Omar se réfugie auprès de ses amis où il retrouve aussi les mêmes problèmes d'appartement ou d'obésité. Effrayé et fasciné par ces corps qui débordent, se frôlent, se blessent, s'exhalent, il en vient à préférer, naturellement, les seules traces nobles du corps : l'image et la parole que lui procure le cinéma mais dont la jouissance est gênée par l'encombrement de la masse des spectateurs. Il tombe amoureux d'une voix de jeune fille oubliée par hasard dans une cassette ; la retrouver et lui parler au téléphone seront des entreprises faciles et plaisantes, mais s'approcher du corps réel de la jeune fille lui sera impossible. Tout son environnement, en effet, l'a conduit vers un *fétichisme* de la voix qu'il ne peut transgresser.

Merzak Allouach a réussi dans ce film à souligner une des censures dominantes dans le monde arabe (mais aussi du pourtour méditerranéen ; que l'on songe à Dante amoureux de l'*image* de Béatrice, ou à Pétrarque de celle de Laure), celle des *corps* obligés d'investir, jusqu'à la perversion, dans les attouchements impalpables, les regards et les voix.

I. R.

Femmes : la fin des voiles

COMMENT apparaît la femme dans ces cinémas arabes ? Elle y est représentée sous deux aspects : traditionnelle, ainsi que l'a définie le Coran ; ou moderniste, comme elle s'assume aujourd'hui. Deux représentations contradictoires, mais étroitement liées à l'histoire de l'islam arabe.

Sa situation est demeurée immuable des siècles durant : la femme constituait un simple bien économique *que la famille ne cédait qu'à bon escient et qui allait devenir une mère reproductrice de fils vigoureux. Peu de droits lui étaient reconnus, bien que le Coran ait été soucieux d'assurer à la femme une situation convenable durant son mariage et après sa dissolution. Cette dissolution n'intervenait qu'à la demande de l'époux : en cas d'adultère féminin, par exemple, ou de stérilité. Sévérités de la loi musulmane faite pour l'homme et lui autorisant jusqu'à quatre épouses. Mahomet, qui avait aboli la coutume pré-islamique d'enterrer, à leur naissance, les bébés-filles, n'ignorait probablement pas quel lourd héritage il léguait à ses descendants, puisqu'il déclarait sur son lit de mort :* « Je ne laisse point après moi de discorde plus terrible pour les hommes que les femmes (1). »

Dans la majorité des films arabes, on retrouve la femme dans ses rôles obligés de monnaie d'échange ou de reproductrice. Femme ignorée, bafouée, n'ayant jamais le droit pour elle, résignée à compter sur ses propres forces et usant de ruse et d'intelligence comme dans la Seconde Epouse *(1967), de Salah Abou Seif. Femme soumise, vendue au plus offrant dans* Mer cruelle *(1971), du Koweitien Khaled Seddik, ou dans* Sejnane *(1974), du Tunisien Abdellatif Benammar. Femme humiliée, répudiée, impuissante mais silencieusement révoltée, dans* El Chergui *(1975), de M. Smihi. Images de femmes écrasées sous les traditions et sous les coutumes séculaires par une politique colonialiste soigneusement entretenue, où le colonisé devient colonisateur du dernier des faibles : la femme. Cette femme passive se situe à une époque historique précise : celle d'avant les libérations nationales.*

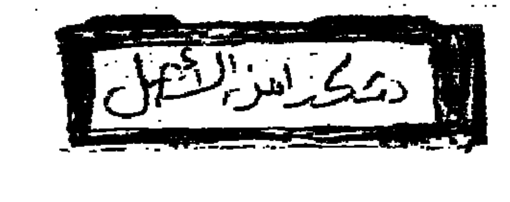
AVEC la chute de la monarchie en Egypte, l'indépendance des pays arabes colonisés et le développement du combat palestinien, le rôle de la femme traditionnelle change, et avec lui son image filmique. Timidement dans certains films, Beyrouth ya Beyrouth *(1975), de M. Baghdadi, et* Kafr Kassem *(1975), de B. Allaoui, où on commence à l'apercevoir autonome et concernée. Plus profondément dans les films de Youssef Chahine,* le Moineau *(1972),* le Retour de l'enfant prodigue *(1976), où la femme montre la voie d'une prise de conscience et d'un engagement politique exemplaires. Dans* Omar Gatlato *(1977), de l'Algérien Allouach Merzak, elle apparaît enfin indépendante, libérée, et syndiquée, alors que le héros ne l'est nullement.*

Mais le changement radical ne s'opère qu'avec la montée des cinéastes-femmes arabes ; elles proposent soudain de leur vie, de leur corps, de leur parole et de leur lutte des images différentes. Sulâfa Tadallah, pionnière du cinéma palestinien, les Libanaises Heiny Srour, L'Heure de la libération a sonné *(1974), et Jocelyne Saab,* le Liban dans la tourmente *(1976), ou les Algériennes Djorah Abouda,* Ali au pays des merveilles *(1976), et Assia Djebar,* Nouba des femmes du mont Chenoua *(1977), estiment que la quasi-totalité des films de fiction réalisés par des hommes demeurent en retrait par rapport aux réalités sociologiques supportées par les femmes dans le monde arabe ; elles souhaitent désormais faire avancer les images vers le type, de plus en plus fréquent, de la jeune femme arabe consciente et active sur les plans conjugués de l'idéologie et de la politique.*

(1) Cité par Maurice Godefroy-Desmombynes dans *Mahomet* (page 559), collection « Evolution de l'humanité », Albin Michel, Paris, 1969.

DIANE DE SAINT-MATHIEU,
chargée de cours à l'université Paris-III.







(Photo Abbas-Gamma.)

Domination ou libération ?

Depuis la décolonisation et en dépit des expériences de type socialiste qui ont suivi, l'islam continue d'être subtilement utilisé par l'impérialisme. Naguère récupéré par les puissances coloniales, il l'est à son tour par les gouvernements en place, soit à des fins internes, soit à des fins internationales, comme en témoignent les rapports entre certaines capitales arabes et le continent africain.

Le carcan politique et la torpeur économique actuellement imposés à la majorité des populations du monde arabe favorisent un notable regain de la ferveur religieuse : devant les épreuves, l'islam devient un refuge, un palliatif aux difficultés de chaque jour. Tantôt il se traduit alors par un fanatisme essentiellement religieux qu'entretiennent certaines sectes comme les Frères musulmans — ce qui n'exclut pas leurs visées politiques, — tantôt il suscite une opposition politique de plus en plus vive au régime en place, comme en Iran.

De même que le brutal contact avec l'Occident au dix-neuvième siècle donna lieu à un grand courant réformateur, de même aujourd'hui les contradictions internes du monde arabe sont arrivées à un point tel qu'on assiste à une nouvelle remise en question, enrichie par l'expérience historique et idéologique du siècle écoulé. De façon individuelle ou collective, beaucoup cherchent alors à repenser l'islam, avec la conviction que ceux qui s'en réclament ne pourront se libérer des divers jougs qui leur ont été imposés qu'en prenant en considération la réalité quotidienne telle qu'elle est vécue par le plus grand nombre.

Sans prétendre, certes, épuiser la question, les articles réunis ici voudraient au moins rendre perceptibles certains des principaux aspects de cette recherche.

MARIE-CHRISTINE AULAS.

Exploitation du sentiment religieux au service des conquérants

Le jeu changeant des puissances coloniales

Par H. CHERIF *

A L'HEURE où l'Europe occidentale et l'islam entrent en contact direct, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, l'ignorance ou les préventions étaient grandes, d'un côté comme de l'autre.

Une longue histoire de rapports conflictuels conditionnait la vision européenne de l'islam : en 1784 encore, la croisade — avec indulgence plénière — était prêchée contre Alger. Par ailleurs, le triste spectacle offert par les Etats musulmans au dix-neuvième siècle ne pouvait donner une idée flatteuse de l'islam, censé être au centre de toute la vie de ces Etats. Enfin, le besoin de justifier une certaine politique de conquête, longtemps impopulaire en Europe, fit le reste pour que la religion musulmane devînt aux yeux de l'Occidental — averti ou non — synonyme de « fanatisme », de « fatalisme », d'« ignorance », de « déchéance morale et matérielle » et autres aménités de même inspiration. « *Pour comprendre, il faut aimer* », rappelait quelqu'un au contact des réalités coloniales algériennes, au début de ce siècle : une voix dans le désert — colonial !

De son côté, l'islam était rien moins que préparé à subir la domination européenne, confondue avec celle de l'ennemi de la religion. Signe de fin des temps ou épreuve infligée par Dieu à son peuple, cette domination sortait de l'ordre naturel des choses : elle ne pouvait être qu'apocalyptique (impression des débuts de la conquête) ou accidentelle et passagère. D'où les « coupables espérances » de libération nourries par les musulmans tout au long de leur histoire coloniale. D'où aussi, pour le colonisateur, le choix d'une politique vigilante à l'égard de l'islam, alors que ses motivations profondes étaient si peu religieuses (sauf pour les missionnaires, inévitables compagnons de toute entreprise coloniale, mais ils n'étaient pas les maîtres du jeu).

Dans un premier temps, disons jusqu'aux années 80 ou 90 du siècle dernier, la politique coloniale fut brutale, sans fard ni ménagement pour les vaincus.

La religion, considérée comme l'unique ressort de la résistance musulmane à la domination chrétienne (le célèbre « fanatisme »), fut traquée de mille et une façons. En Algérie, les cadres de l'islam lettré et organisé furent dispersés ou réduits à une profonde misère matérielle et morale, ce qui faisait dire à Alexis de Tocqueville, dès 1847 : « *Nous avons laissé tomber les écoles, dispersé les séminaires. Autour de nous les lumières se sont éteintes.* » La ferveur religieuse se replia alors sur ces formes plus populaires et plus élémentaires que représentaient confréries et marabouts. Ceux-ci devinrent aussitôt objet de suspicion, de surveillance et de tracasseries : leurs adeptes furent traités de « *carbonari en gandoura* ». *C'était du fantasme !*

Bien sûr, l'autre politique, celle de la diplomatie et des ménagements envers une partie des cadres religieux, fut également pratiquée dès la première époque coloniale, mais elle ne devait l'emporter — au moins *partiellement* — sur la « théorie de la matraque » que tard, vers la fin du siècle (1).

La « politique des égards »

A PARTIR de 1880, l'impérialisme colonial déchaîné entreprenait le partage du monde à son profit : Tunisie, Egypte, Libye, Maroc, parmi les pays musulmans, tombaient sous la domination européenne. Sûre d'elle-même, forte de l'expérience passée, la politique coloniale s'affinait : *en matière religieuse* en particulier, elle se fit plus souple, plus habile, d'une habileté machiavélique parfois ; l'islam entrait dans cette perspective comme instrument d'une politique, comme pièce dans le jeu de la domination coloniale.

On eut d'abord le souci de lever les scrupules des croyants à obéir à une domination « infidèle ». En 1841, comme en 1893, on exhibait une « *fétoua* » (consultation juridique), approuvée par le Grand Chérif de La Mecque et qui déclarait licite l'obéissance à une pareille domination en cas de nécessité (vieil argument de la *dharûra*). Un peu plus tard, pour les besoins de la politique de pénétration française au Sahara, on produisit des « *fétouas* » encore moins retenues, délivrées par certains marabouts des confins méridionaux du Maghreb. A la même veine appartenait l'opuscule rédigé par certains « ulémas » de Tunis en 1883, et distribué gratuitement aux notables de cette ville : *La perle pure des bons desseins du gouvernement français* » (2). Tout un programme...

On chercha également à rallier, ou du moins à neutraliser politiquement, les cadres religieux musulmans. En Algérie, un « clergé » musulman, nommé et rétribué par les autorités françaises, ne souleva que peu l'*enthousiasme des croyants*, d'autant plus que le choix de ses membres était avant tout dicté par des considérations de docilité politique. Dans les protectorats tunisien, égyptien, marocain, la tâche du colonisateur était plus aisée, puisque la nomination et la conduite du haut personnel religieux pouvaient être *contrôlées par l'intermédiaire du* chef musulman de l'Etat, maintenu en place, mais dans une étroite dépendance. Les marques extérieures de respect, les multiples avantages matériels et moraux prodigués aux plus influents ou aux mieux disposés des chefs religieux, quelques mesures d'intimidation aussi, eurent tôt fait de désarmer les résistances ou les préventions et d'acquérir la majorité des « ulémas », sinon à une politique de franche collaboration (fait d'un petit nombre), du moins à une attitude de neutralité, fort compatible avec la domination coloniale.

Confréries et marabouts donnaient encore plus de prise au jeu de la puissance coloniale, car le niveau de conscience morale était fort inégal au sein de cet islam « anarchique », et les rivalités quotidiennes. Par le simple jeu des autorisations ou des interdictions (de réunion, de collecte, etc.), par la distribution des faveurs et des honneurs d'un côté, le recours aux mesures de rigueur de l'autre, on aboutit à la domestication d'un grand nombre de chefs confrériques et maraboutiques. L'on en vit qui méritèrent même de la Légion d'honneur. En 1971, en tout cas, le gouverneur général d'Algérie jugeait les marabouts — coopératifs — comme « *les plus sûrs et les plus utiles de nos auxiliaires* ». Quitte à les user « *à force d'en user* », selon l'adage courant dans les milieux administratifs algériens.

En tant que notables, une bonne partie des représentants de l'islam lettré ou populaire étaient sensibles au maintien de leur position privilégiée, qui dépendait du bon vouloir du pouvoir colonial : ils s'inclinèrent souvent devant celui-ci, perdant du coup une partie de leur influence sur leur société, comme on le verra plus loin.

La règle d'or de toute domination imposée était de diviser pour régner : *les puissances coloniales ne faillirent* pas à cette règle. De longue date, on se complut à opposer Kabyles à Arabes, les premiers censés être plus réceptifs à la « civilisation », voire à la christianisation, que les seconds ; au Maroc, la politique berbère connut aussi de beaux jours. Cette politique de division trouva en Inde son terrain d'élection : le dominateur anglais joua sur la peur de la minorité musulmane d'être submergée par la majorité hindoue ; il devait en résulter la partition du pays en 1947 (3).

Plus subtil, peut-être plus sincère, était le jeu qui consistait à opposer les réformistes — religieux ou non — aux Vieux Croyants. Lord Cromer, en Egypte, se fit le protecteur du cheikh 'Abdouh, un des pères de la renaissance islamique : il se flattait d'avoir l'appui d'un tiers parti de « *musulmans intelligents* » contre les « *fanatiques* » (4). Un peu partout, on encouragea la nouvelle élite occidentalisée, censée être gagnée à la cause du dominateur européen. Jusqu'au jour où elle réclama des droits politiques : toute sollicitude cessa alors, et certains ne virent plus, dans les « évolués » de Tunisie ou d'Algérie, qu'une « *cohue de barbares déguisés en Français* ». On se rapprocha tout naturellement des conservateurs, et cela dès avant 1914.

La première guerre mondiale donna lieu à un jeu serré en matière de religion. Forts de l'alliance turque, les Allemands misèrent sur le sentiment panislamique : depuis quelque temps, l'empereur Guillaume II s'était solennellement proclamé « *l'ami pour toujours de trois cent millions de croyants qui vénèrent le khalife* ». A l'éclatement de la guerre, on fit proclamer au sultan ottoman la *jihâd* (guerre sainte), à l'intention des sujets musulmans soumis à la France et la Grande-Bretagne. Celles-ci répondirent en se plaçant d'abord sur le même terrain : « ulémas » et marabouts loyalistes furent abondamment mis à contribution ; on agita le projet de création d'un califat arabe ; on dénonça la manœuvre politique du « comité de guerre sainte made in Germany ». Plus efficacement, on misa sur le nationalisme arabe contre l'oppresseur turc au Proche-Orient.

Au lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne fut tentée de jouer la carte panislamique contre le laïcisme militant de la Turquie kemaliste, sans beaucoup de succès d'ailleurs : vers 1921, l'ancien cheikh al-Islam d'Istanbul, exilé par Mustapha Kemal, était accueilli en grande pompe par les autorités britanniques à Alexandrie, mais consciencieusement conspué par la foule à l'instigation des nationalistes. Indice de temps nouveaux que les autorités coloniales ne voulaient ou ne pouvaient comprendre.

Alliance du courant conservateur et des autorités coloniales

LE rapprochement était dans l'ordre des choses : les chefs traditionnels de l'islam comme les maîtres européens se sentaient menacés par les forces montantes apparues dans les sociétés musulmanes : bourgeoisies engagées dans les activités modernes, élites occidentalisées, prolétariat organisé, etc. Le nationalisme, grandissant ou affirmé, captait à son profit, et pour les besoins de sa cause, le sentiment religieux populaire toujours vivace. Les puissances coloniales s'acharnèrent à jouer les chefs religieux d'ancien style contre ce nationalisme. En 1933, les autorités françaises obtenaient de certains « ulémas » en renom de Tunis une « fétoua » en vertu de laquelle un musulman pouvait acquérir la nationalité française sans renier sa religion, soulevant un tollé général contre les « pontifes » complaisants. En Algérie, les « ulèmas » réformateurs firent cause commune avec les contestataires *de l'ordre colonial, alors que* les représentants du « clergé » officiel dénonçaient les « *agitateurs* » et les « *prétendus ulèmas sans titres ni diplômes* ». Au Maroc, qui ne se souvient des fameuses algarades du chérif Kittani, président de la fantaisiste « Union des congrégations nord-africaines », contre le sultan Mohammed V, coupable à ses yeux de collusion avec les nationalistes (5) ?

***

L'effondrement des régimes coloniaux n'entraîna pas la déconfiture de la religion musulmane, loin de là, mais celle d'une certaine classe de notables religieux, consolidée par ces régimes pour mieux s'appuyer sur elle : un islam de grand-papa que l'évolution de la société affaiblissait déjà et que ses compromissions avec le colonisateur achevèrent de déconsidérer aux yeux de l'opinion musulmane.

(1) Ch.-R. Ageron, *les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, P.U.F., 1968.
(2) A.-H. Green, *The Tunisian 'ulamâ, 1873-1915*, thèse ronéotypée, université de Californie, 1973.
(3) J. Dupuis, *Histoire de l'Inde*, Payot, 1963.
(4) J. Berque, *l'Egypte. Impérialisme et révolution*, Gallimard, 1967.
(5) Ch.-A. Julien, *l'Afrique du Nord en marche*, nouv. éd., Julliard, 1972.

* Maître-assistant à l'Ecole normale supérieure de Tunis.

Un réseau de relations ambiguës avec les autres groupes

En Afrique noire : distanciation et œcuménisme

Par PIERRE ALEXANDRE *

L'INCERTITUDE des recensements démographiques et, plus encore, sociologiques, en Afrique subsaharienne empêche de fournir des données véritablement sérieuses concernant l'effectif global brut des diverses confessions, cela d'autant plus que les critères d'inclusion varient suivant les sources, au point qu'il vaut souvent mieux parler d'« *islamisés* » ou de « *christianisés* » que de musulmans ou de chrétiens. On peut, avec les plus expresses réserves, hasarder une estimation relative : environ 50 % de pratiquants des religions traditionnelles, proportion qui tendrait à diminuer ; *quelque 25 % d'islamisés et de christianisés*, respectivement, l'effectif des premiers croissant sensiblement plus vite que celui des seconds. Encore cette *dernière observation doit-elle être nuancée*, si l'on tient compte de la progression des cultes syncrétiques d'inspiration au moins partiellement chrétienne (par *exemple*, les prophétismes de la basse Côte-d'Ivoire).

L'islam est, historiquement, en Afrique dite noire, une religion des *rivages* : côte de l'océan Indien, littoral *(sahil)* méridional du Sahara. C'est dans ces régions que sont situés la plupart des Etats où l'islam est majoritaire (Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Gambie, Somalie, Soudan, Comores...), de même que ce sont soit dans la savane soudanienne sèche, soit sur la côte orientale que sont installées les minorités musulmanes importantes des Etats religieusement mixtes (Côte-d'Ivoire, Togo, Dahomey, Nigéria, Tchad, Kenya, Tanzanie...). On a longtemps affirmé que les limites de l'islamisation étaient celles de la pénétration du cheval et du boutre. Ce n'est pas tout à fait exact, puisqu'il y a, d'une part, un islam « humide » non maritime sur la côte guinéenne (Guinée-Bissau, Sierra-Leone...), d'autre part, des civilisations cavalières (Mossi de Haute-Volta) qui ont résisté à l'islamisation.

Il n'en reste pas moins que l'islam n'a vraiment pénétré certaines zones forestières, le long des grandes voies de circulation et dans les villes de création européenne, que pendant la domination coloniale et à sa *faveur*. Encore ce mouvement n'a-t-il eu d'ampleur qu'au contact immédiat des zones d'implantation historique ancienne. Loin de ces zones (Angola, Mozambique, Zimbabwe, Zambie, Gabon, Guinée-Equatoriale...) les communautés musulmanes ne sont guère que des minorités minuscules, bien que pas toujours insignifiantes sur le plan politique ou social. Il s'agit d'ailleurs souvent, dans ce dernier cas, d'allogènes venus d'Afrique du Nord et, surtout, d'Asie (Libanais, Syriens, Yéménites, Omanis, Indo-Pakistanais, Malais) qui peuvent jouer un rôle important dans *l'économie*.

Les autorités coloniales ont dû toujours compter avec l'islam, soit qu'elles se soient efforcées de ménager un *establishment* autocratique, souvent socialement et politiquement conservateur, soit qu'elles aient eu à faire face à des mouvements contestataires d'origine populaire et d'orthodoxie parfois contestable (par exemple : la confrérie mouride sénégalaise avant sa récupération ; cette dernière tendance l'emporta, tout à la fois sous l'influence de ce qui s'était passé ou se passait à l'extérieur (indépendance des pays musulmans asiatiques, soulèvements maghrébins) *et par* une sorte de réaction africaniste supratribale, qui utilisait l'islam, soit sous ses formes locales rénovées (hamallisme), soit sous son avatar réformiste et wahabite, comme une idéologie déjà connue et parfois familière, et par là susceptible de mobiliser de larges masses.

Cette utilisation fut certainement efficace, mais n'alla pas, surtout dans les pays à majorité islamisée, sans poser quelques problèmes après l'indépendance. Si l'on excepte, en effet, la Mauritanie, et, dans une certaine mesure et temporairement, le Soudan — deux pays qui n'appartiennent que marginalement à l'Afrique noire, — il est frappant de constater qu'aucun de ces nouveaux Etats ne se qualifie d'« islamique » ou « musulman » et ne doit, en fait, être considéré comme tel. Une des causes en est, probablement, le caractère très particulier de l'« islam de terroir » africain, qui laisse subsister, sur le plan *juridique notamment*, de très importantes survivances culturelles non islamiques. Mais sans doute encore plus important est le degré d'occidentalisation — peut-être vaudrait-il mieux dire de laïcisation (mais l'islam orthodoxe n'a pas de clergé) ou de sécularisation — des leaders. Un Sekou Touré, un Syad Barré, un Nimeyri ou un Ahmadou Ahidjo, sont peut-être, sont même sans doute de bons croyants (je ne me permettrai ni d'en juger ni d'en douter), mais ils ne sont pas *d'abord* des musulmans (étymologiquement : des « soumis »). Leur vision du monde, leur *approche concrète des problèmes de* gouvernement et de développement peuvent bien être colorées, influencées par leurs croyances, elles n'en diffèrent pas moins profondément de celles des « ulemas » conservateurs, des fidèles traditionalistes. D'où peuvent naître des tensions d'autant plus grandes qu'on a davantage joué de l'islam dans la lutte contre le pouvoir colonial.

Monde arabe, religion et pétrole

IL n'y a donc rien de paradoxal à ce que les relations entre l'Etat et, si j'ose m'exprimer ainsi, l'« Eglise » musulmane soient souvent moins tendues dans des pays où cette dernière ne rassemble qu'une importante minorité de la population et où le chef d'Etat n'en fait même pas partie. Pas seulement parce que ce chef d'Etat cherche à se *ménager les musulmans ou parce que* ceux-ci adoptent une attitude de prudence défensive à son égard. Il faut également prendre en compte une certaine tradition de tolérance religieuse africaine, et aussi un sentiment très généralisé que l'islam est authentiquement national, non importé, par opposition au christianisme introduit par les Européens : il est admis, au Togo, de se prénommer Yusuf ou Mariamu, pas Joseph ou Marie.

On objectera, ici, les prétendues « guerres de religion » du Tchad, du Soudan et du Biafra. C'est oublier le sort des Twareg musulmans du Mali ou des Hutus catholiques du Burundi. Certes, au Tchad et au Soudan (pas au Nigéria : le général Gowon est méthodiste, le « *Scorpion noir* » anglican), l'opposition musulmans/non-musulmans a joué un rôle, mais pas plus important que les autres facteurs sociologiques ou ethniques, et d'abord le régionalisme et le tribalisme.

Plus généralement, l'islam est ressenti dans nombre d'Etats avec une *ambivalence qui rappelle celle* qu'éprouvaient les gouverneurs de naguère. Positivement, c'est un facteur d'organisation *sociale* à niveau élevé, générateur d'un sentiment de dignité individuelle et collective, sinon même de supériorité — *en* tout cas, de *différenciation* — à l'égard des nations nanties ; c'est une réalité historique vieille de dix siècles et riche en souvenirs glorieux ; c'est, enfin, une voix de communication privilégiée avec une bonne partie du Sud (ci-devant tiers-monde). Négativement, c'est souvent un frein d'inertie par rapport à certaines nécessités de la moder*nisation* ; ce peut être *aussi* tout à *la* fois une mode de distanciation des musulmans à l'égard de leurs concitoyens païens ou christianisés, en même temps qu'une Internationale transcendant ces frontières qu'on cherche presque partout à consolider et à renforcer.

Ce caractère œcuménique, quasi universel de la *'umma*, la communauté des croyants, est, évidemment, très important sur le plan des relations internationales, que ce soit au niveau pan-africain ou extra-africain. Il faut ici tenir compte — un compte assez embrouillé — des *confusions* et assimilations plus ou moins abusives (qui ne sont nullement propres aux Africains) entre islamisme, arabisme, afro-asiatisme et « pétrolisme ». Le champ d'expansion de l'islam — et ses annexes immédiates — délimite dans le tiers-monde un compartiment qui exclut l'Amérique latine. Il est peut-être significatif à cet égard que le pays où Cuba est intervenu massivement est sans doute un des moins islamisés d'Afrique. Les Arabes, par ailleurs, sont, a-t-on dit, « *la corde qui tend l'arc de l'islam* ». L'attitude africaine à leur égard n'en est pas moins marquée d'ambiguïté — le prestige culturel, linguistique et religieux *le disputant à des souvenirs* historiques peu agréables — mais il demeure que la géographie fait du monde arabe un point de passage obligé, et l'histoire religieuse un point de rencontre obligatoire. A quoi s'ajoutent le pétrole et ses dollars, qui renforcent encore l'ambiguïté : du besoin peut naître la *crainte*.

Dans *la Philosophie de la révolution*, Gamal Abd-El-Nasser prévoyait de porter l'influence arabe au cœur du continent noir. Il le tenta sans grands moyens et sans grand succès au Congo ex-belge, mais les choses ont changé depuis 1964. L'aide réclamée, et partiellement obtenue (au moins sous forme de promesses) à la conférence du Caire, peut être à l'origine d'un nouvel avatar néo-colonialiste — ou d'une variante musulmane de la Sainte Alliance. Tout pronostic serait actuellement aventureux, puisqu'on ne sait même pas si la rationalité écono*mique et le sentiment religieux* s'opposeront, s'ignoreront ou se combineront quand on passera aux actes. L'hypothèse n'est pas exclue, cependant, d'une réaction défensive de certains Etats africains, probablement non musulmans, aboutissent à un clivage non plus entre « révolutionnaires » et « modérés » mais entre clients et non-clients des pétroliers. Et, dans cette hypothèse, la répartition de l'islam sur le terrain — à laquelle on faisait allusion plus haut à propos de l'Angola (de l'Angola pétrolier) — prend une signification nouvelle.

* Directeur du département Afrique à l'Institut national des langues et cultures orientales (I.N.L.C.O.).

Après avoir survécu à l'hostilité de la monarchie et du nassérisme

Le nouvel élan des Frères musulmans

Par le Dr ABDEL AZIM RAMADAN *

APRES avoir connu une large répression et une retraite longue et forcée dans les camps de concentration, le retour *des Frères musulmans* à la vie politique peut être considéré comme l'un des développements les plus importants et les plus sérieux que l'Egypte connaisse actuellement.

Créée en mars 1925 par le cheikh Hassan El Banna, l'Association des Frères musulmans (A.F.M.) se fraya, très vite, un chemin sur le sol égyptien. D'un groupe limité à Ismaïlia, sur les rives du canal de Suez, elle se transforma en un mouvement de grande ampleur, recouvrant l'ensemble du pays et se propageant, au-delà, dans le monde arabe et islamique. En dix ans, elle *franchit* les barrières qui *limitent* généralement les groupes religieux traditionnels pour pénétrer les bastions séculaires de l'esprit comme les universités égyptiennes (facultés de droit, médecine, polytechnique).

L'idéologie que prêchait au départ l'A.F.M. se basait sur les cinq principes suivants :

— L'universalité de l'islam, considéré à la fois comme une religion et un Etat ;

— Le retour aux sources de l'islam ;

— Tout territoire sur lequel est hissé l'étendard de l'islam est considéré comme une patrie pour tous les musulmans ;

— Le gouvernement islamique : nécessité d'appliquer la « chariah » (législation) islamique ;

— La succession islamique.

Dans la lutte politique qui, à cette époque, divisait l'Egypte entre, d'une part, les éléments de la classe féodale sous l'égide du Palais et, d'autre part, la majorité des classes moyennes, paysanne et ouvrière représentées par le parti Wafd, l'A.F.M. choisit de se joindre aux premiers. Lorsqu'en 1938 le Palais et son « homme fort », Ali Maher, parvinrent à éliminer le parti Wafd du gouvernement, l'A.F.M. se lança dans l'action politique, déclarant la guerre aux partis et proclamant son allégeance au roi. A cette fin, elle appliqua un style fasciste tant dans son règlement et son administration intérieure, où tout devait répondre à l'autorité absolue de cheikh Hassan El Banna, que dans la formation de groupes para-militaires portant la chemise jaune. Ceux-ci atteignaient le chiffre de quarante-cinq mille combattants au lendemain de la deuxième guerre mondiale lorsqu'ils décidèrent de se *procurer des armes pour fonder une* nouvelle armée clandestine.

Leur pouvoir grandissant suscita les appréhensions du gouvernement. A la faveur de la multiplication des actes de terrorisme, dont ils n'étaient pourtant pas les auteurs, le régime décréta, le 18 décembre 1948, la *liquidation de l'association et* la confiscation de ses biens.

Cette répression incita les Frères musulmans à se lier aux forces démocratiques. Leurs contacts avec les communistes dans les prisons firent écho au rapprochement réclamé en ces termes par leur théoricien, Sayed Kotb : « *La liberté aux communistes comme à tous ceux qui ont combattu le despotisme.* »

Leurs liens avec les « officiers libres » leur permirent d'être les premiers informés de la révolution du 23 juillet 1952 et de se trouver aux côtés de l'armée qui venait de pren*dre le pouvoir*. Mais, *profitant* de l'élimination des partis politiques traditionnels, ils tentèrent d'imposer leur tutelle à la révolution et, à plusieurs reprises, se heurtèrent à Nasser. Ce dernier parvint à les écarter, sinon à les supprimer, à deux reprises. D'abord en 1954, à la suite de l'attentat perpétré le 26 octobre contre lui à Alexandrie et avec lequel les Frères musulmans nient, encore aujourd'hui, tout rapport. Ensuite, en septembre 1955, lorsqu'ils furent accusés d'avoir tramé un complot, à l'instigation de l'Arabie Saoudite, pour renverser le pouvoir égyptien. Plusieurs des principaux leaders des Frères musulmans, dont Sayed Kotb, furent pendus en ces deux occasions.

Tout au long de la période nassérienne, les Frères musulmans dis-

* Professeur d'histoire contemporaine à la faculté d'éducation, université de Menoufieh, Egypte.

Face à l'U.R.S.S. et aux nationalismes

PACTE ISLAMIQUE ET IMPÉRIALISME

Par SAMI MANSOUR *

PLUSIEURS tentatives sérieuses se dessinent actuellement pour réactualiser la vieille idée de pacte islamique, réunion des pays musulmans au sein d'une alliance prolongeant les pactes occidentaux à seule fin de contenir les mouvements nationaux et de consolider la présence occidentale dans ces pays.

L'idée d'un pacte islamique est particulièrement habile puisqu'elle permet de réaliser la majorité, sinon l'ensemble, des objectifs de l'impérialisme. Elle lui donne l'opportunité de s'immiscer au cœur d'une conception qui fascine les masses musulmanes car elle correspond au vieil espoir religieux de réunir le monde musulman dans une même ligue, un même bloc, islamique. Sa conception politique remonte au siècle dernier et, dans son essence, elle traduisait l'aspiration à une réforme visant à se débarrasser de la corruption du régime ottoman. Les auteurs de ce projet étaient cependant convaincus qu'il était impossible de mener à bien une telle réalisation du fait de la montée de la vague nationaliste à la même époque (1). Aussi est-il étrange qu'au moment où les penseurs islamiques abandonnaient leur propre idée, des pays étrangers non musulmans l'aient adoptée et aient tenté de l'appliquer sous une forme et sur une base évidemment différentes.

La Grande-Bretagne fut la première à exploiter l'idée, dès la fin du siècle dernier, en créant un pacte islamique face au sultan ottoman Abdul Hamid, allié à la Prusse. Bien que cette initiative ait échoué, Londres renouvela sa tentative avant la première guerre mondiale (2). A son instigation, l'Aga Khan fut nommé chef d'une communauté musulmane (les ismaëliens) ; cette subtile manœuvre visait à l'établissement d'un pacte islamique dont le khédive égyptien aurait dû devenir le leader. La tentative échoua du fait de la première guerre mondiale.

Les pays impérialistes qui entretenaient d'ambitieuses visées sur la région ont, par la suite, repris le projet britannique, l'adaptant aux nouvelles réalités dans l'espoir de réussir là où la Grande-Bretagne avait échoué. Ils oubliaient qu'entre-temps le projet était devenu douteux puisque l'initiative revenait à des pays non musulmans et, de fait, il se solda par un échec : désormais, le pacte devrait avoir une origine islamique. Comme dit un proverbe arabe, le pacte était devenu « une idée juste cachant une intention mauvaise ». Le cheikh d'Al Azhar, cheikh Hassan Mahmoun, alla jusqu'à déclarer le 25 février 1966 : « Ce que l'on appelle pacte islamique est, dans son essence, un pacte capitulard. L'islam combat la corruption et les tyrans. Il suffit d'appliquer les préceptes de l'islam lui-même à ces pactes islamiques pour s'apercevoir que l'on utilise cette religion à seule fin de cacher la nature colonialiste du projet » (3).

Contre le mouvement national

L'IMPERIALISME ne se borne pas à exploiter *la conception islamique réformiste*, il la manipule pour atteindre ses propres objectifs et créer un groupe international sur une base religieuse. Cela revient à vider le mouvement national arabe de son contenu progressiste et laïc ; *ainsi dévié* de son approche combative, le concept national a été transformé en une vague idée communautaire qui exploite le caractère émotionnel de la religion, écartant du même coup l'originalité de l'islam, qui tend à une révolution sociale (4).

Le fait que le courant nationaliste soit dominé par quelques groupes d'intellectuels noyés dans un océan d'analphabétisme (75 à 90 % des populations concernées) et d'ignorance permet à l'approche religieuse d'isoler davantage encore les dirigeants nationalistes.

Ce qui peut paraître étonnant dans cette tentative occidentale visant à conjuguer poli*tique et religion*, c'est que *rien de comparable* n'existe en Occident. Condamnable en soi, cette approche occidentale utilise l'étendard de la religion pour censurer le mouvement politique et restreindre la réflexion de l'individu. Elle divise le peuple sur la base de croyances religieuses, allant ainsi à contre-courant de l'histoire.

Mais, en outre, l'objectif est de s'assurer le concours d'intermédiaires sûrs et loyaux, liés à l'Occident. Ainsi l'Arabie Saoudite apparaît-elle comme la plus qualifiée pour jouer ce rôle pendant plusieurs années, sinon plusieurs générations. Elle possède les sanctuaires religieux les plus sacrés de l'islam. *La Ka'aba attire à La Mecque* des millions de musulmans qui, chaque année, viennent en pèlerinage. Et les dirigeants saoudiens n'ont de cesse de renforcer par tous les moyens le prestige qu'ils en retirent, utilisant ainsi la religion sous une forme incompatible avec ses propres principes.

La structure tribale de la société saoudienne, constituée de petites communautés, ne semble pas apte à engendrer une orientation révolutionnaire. Le pouvoir absolu appartient à une famille liée par diverses alliances aux chefs de tribus. Sont écartés ceux qui, par sens politique, tentent de remettre en question *la structure hiérarchique* : ou bien on les prie d'émigrer en leur accordant toutes les facilités, ou bien on les tue. Malgré la présence du pétrole, il n'existe pas de classe ouvrière au vrai sens du terme, et pas davantage d'institution politique ni d'organisation populaire. L'armée elle-même est encadrée par la garde royale, mieux équipée et plus efficace.

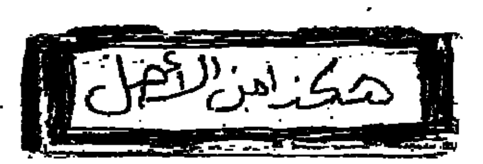
Au cours des vingt dernières années, l'Arabie Saoudite n'a cessé d'être le porte-parole des Etats-Unis dans la région. Son rôle s'est accru lorsque, après son échec au Vietnam, *Washington décida d'agir par l'intermédiaire* des pouvoirs locaux, camouflant ainsi son action. Du fait du caractère du régime, comme des intérêts même de la famille royale, les risques de friction dans les relations américano-saoudiennes paraissent très réduits.

En conséquence, l'Arabie Saoudite s'affirme comme le candidat privilégié pour prendre la tête d'un pacte islamique. Jusque-là, l'Egypte nassérienne avait éclipsé l'Arabie Saoudite, sans lui permettre d'exercer une quelconque autorité sur la région. Néanmoins, l'Arabie Saoudite avait tenté, à plusieurs reprises, de réaliser un pacte islamique ; mais ses différents essais échouèrent, *car ils ne répondaient à aucune motivation populaire ou nationaliste*. Nasser disparu, la route était libre.

En fait, les différents éléments qui se dissimulent derrière une union conçue sur une base religieuse ne servent qu'à renforcer la présence sioniste en terre arabe et à faciliter une coopération entre le monde arabe et Israël. L'idée d'un pacte islamique, qui avait disparu lors de la première guerre mondiale, resurgit à nouveau au cours de la seconde guerre mondiale, précisément en 1941. Comme ce fut le cas à l'origine, elle naît alors sous des auspices non islamiques, lors d'une conférence entre orientalistes américains et britanniques à laquelle participaient des personnalités sionistes. Leur *objectif était de faciliter* la coopération arabo-sioniste, telle qu'elle allait être proposée après la fin de la guerre. Les documents relatifs au pacte de Bagdad (conclu le 22 février 1955) et découverts après la révolution irakienne (14 juillet 1958) ont

* Chef du département des relations internationales au centre des recherches stratégiques et politiques d'*Al Ahram*.

(1) *La Communauté islamique*, Dr Boutros Ghali, Le Caire, 1958.
(2) *Le Concept de leadership politique*, Dr Anis Sayegh, Beyrouth, 1966.
(3) *Al Ahram*, 25 février 1966.
(4) Déclaration du Conseil suprême des affaires islamiques, Le Caire, 1er mars 1966.



parurent totalement de la scène politique. Mais, au lendemain de la mort du président Nasser, plusieurs transformations intérieures radicales préparèrent leur retour à la vie publique.

Au niveau politique, ce fut d'abord l'application d'une politique libérale par le président Sadate après le 15 mai 1971, sa décision, en 1975, de décréter un pardon général pour tous ceux jusque-là soumis aux sentences de procès politiques et, en dernier lieu, son accord pour transformer l'Union socialiste arabe (parti unique) en « tribunes », puis en partis politiques. Parallèlement à ces transformations politiques, d'autres éléments, de nature religieuse, ont favorisé le retour des Frères musulmans. Ainsi, l'échec de l'université d'El Azhar à réaliser sa mission et son rôle d'éducateur éclairé des masses musulmanes, la participation de la jeunesse à des groupuscules islamiques fanatiques, l'apparition de groupes terroristes musulmans (comme, entre autres, l'association Saleh Serraya, qui prit d'assaut la faculté du génie militaire à Héliopolis en avril 1974).

A la faveur de ces circonstances, les dirigeants des Frères musulmans ayant survécu à la persécution ont entrepris de réorganiser secrètement leurs rangs et de reformer leurs cadres dans toutes les région du pays. Ce n'est que lorsque les autorités acceptèrent la constitution de « tribunes » au sein de l'Union socialiste arabe que ces groupes commencèrent à apparaître au grand jour. Des rumeurs laissaient entendre que les Frères musulmans allaient obtenir l'autorisation officielle de se regrouper au sein d'une association religieuse, sous la présidence de Kamal Ed Dine Hussein et de Hussein Chafei (qui avaient tous deux appartenu à l'ancien Conseil du commandement de la révolution). Face aux démentis de ces derniers, l'A.F.M. décida d'imposer le fait accompli. Pour ce faire, elle embrigada et gagna des partisans tant parmi les milieux jouissant d'une influence sur l'opinion publique que parmi les cadres politiques susceptibles de faciliter les activités de l'association ou de fermer les yeux sur celles-ci.

Les membres de l'association se divisèrent alors en deux tendances :

— L'une préconisant la reprise de la *publication de la revue El Daawa* (l'Appel), qui annoncerait le retour de facto des Frères musulmans ;

— L'autre invitant à la patience, de façon à permettre que toutes les conditions garantissant le *succès* d'*El Daawa* soient réunies.

La première tendance prit le dessus puisque *El Daawa* commença à paraître en juin 1976. C'était la première fois, depuis 1954, que les Frères musulmans disposaient d'un organe d'expression officiel.

A travers les principaux articles publiés dans les huit premiers numéros de ce mensuel (juin 1976-janvier 1977), on retrouve les principes fondamentaux de la philosophie de l'association. Son orientation politique revient à condamner violemment et ouvertement le régime de Nasser, à s'attaquer au communisme tant en Egypte que dans le monde, à préconiser la coexistence avec le régime, pour garder sa confiance et l'amener à accepter la constitution d'un parti politique légal, au nom de l'association.

En matière de politique étrangère, les Frères musulmans ont une attitude hostile aux Etats-Unis qui, selon eux, bloqueraient leur éventuel retour à la vie politique. Ils doutent, d'autre part, de leurs efforts pour établir la paix au Proche-Orient, si ce n'est dans *l'intention* d'imposer une paix américano-israélienne. Les Frères musulmans ne se montrent cependant pas hostiles à la politique d'ouverture du président Sadate et à la pénétration des capitaux *occidentaux* en Egypte. A travers les différentes tendances au sein des Frères musulmans, il apparaît, en fait, que seule la religion inspire leur interprétation des problèmes politiques, économiques et sociaux.

En un temps record, les Frères musulmans ont réussi à s'ériger à nouveau en force politique influente dans les villes, les villages, les universités et les diverses institutions. Au cours des élections législatives de novembre *1976, leur candidat, Adel Eid*, de Bab Charki, à Alexandrie, a organisé deux défilés importants qui ont regroupé des milliers de citoyens. On les a retrouvés lors des festivités organisées à Sayeda-*Zeinab (quartier du Caire)*, à Damanhour (village du delta). Dans la campagne, ils sont plus actifs que par le passé. A l'université, les étudiants membres de l'association se regroupent dans des « associations *islamiques* ».

Face à cela, le pouvoir a une position toujours indécise. Certains estiment que les Frères musulmans sont le seul groupe capable de faire face aux communistes. D'autres pensent que la *confrontation* avec les communistes ne mérite pas ce prix. Pour le moment, le pouvoir se contente de nommer Saleh Abou Rokaik, candidat à la présidence des Frères musulmans (le « morched »), à un poste de responsabilité au sein du parti du centre, qui est au pouvoir. A l'Assemblée du peuple, six Frères musulmans représentent le parti du centre et la plupart occupent des positions importantes au *sein* du parti *et* du Conseil.

L'avenir des Frères musulmans dépend, aujourd'hui, de la loi concernant l'organisation des partis, dont le projet est actuellement soumis à la commission législative de *l'Assemblée du peuple*. Si ce *projet* était adopté sous sa forme initiale, il bloquerait la voie à la création d'un parti légal des Frères musulmans, puisque le troisième paragraphe de l'article 4 interdit la création d'un *parti constitué* sur la base d'une discrimination religieuse.

A la suite de l'hostilité à ce projet de loi, manifestée par Saleh Abou Rokaik dans la revue *El Daawa* (janvier 1977), les pourparlers *entre* les *Frères musulmans et* le pouvoir se poursuivent. Les événements des 18 et 19 janvier 1977 pourraient contribuer à convaincre le pouvoir de permettre la création d'un parti officiel des Frères musulmans, pour faire *face* aux communistes. Si, comme il l'a déclaré, le pouvoir est réellement convaincu que ces derniers ont fomenté les troubles (s'abstenant d'y impliquer les Frères musulmans, qui ont pourtant *participé à la destruction* des boîtes de nuit sur la route des Pyramides) et refuse la requête des Frères musulmans, il s'ensuivrait une situation explosive conduisant, à la première occasion, à une inévitable confrontation.

Dr ABDEL AZIM RAMADAN.



(Photo Keystone.)

INCARCERATION DE FRERES MUSULMANS AU TEMPS DE NASSER

Le seul groupe capable de faire face aux communistes dans l'Egypte actuelle ?

Un cas particulier et un rôle d'une importance exceptionnelle

Iran : de l'indépendance religieuse à l'opposition politique

Par NIKKI KEDDIE *

LE rôle de la religion dans l'Iran contemporain est, dans une certaine mesure, unique, en ce sens que ses chefs reconnus ont fréquemment joué, depuis le dix-neuvième siècle, un rôle d'opposition qui ne peut être simplement qualifié de réactionnaire. Ce rôle tient en grande partie à l'organisation et aux doctrines du chi'isme duodécimain pratiqué par plus de 90 % de la population iranienne (1).

Plusieurs aspects du chi'isme duodécimain, en particulier sous la forme qu'il a *prise* en Iran depuis que la dynastie Safavide en a fait la religion d'Etat en 1501, expliquent que ses « *ulémas* » aient fait preuve d'une plus grande indépendance d'esprit et d'action que ceux des pays fidèles à l'islam majoritaire (sunnite) :

1. Les « *ulémas* » perçoivent directement les taxes religieuses qui sont ailleurs canalisées par les institutions gouvernementales, et cela contribue à leur donner une indépendance financière à l'égard du gouvernement ;

2. Le principal centre de l'autorité et de l'enseignement religieux est, depuis le dix-huitième siècle, situé dans les villes saintes de Nadjaf et Kerbala (Irak), où les « ulémas » sont indépendants tant sur le plan religieux que financier. Cette situation est plus proche du catholicisme *médiéval*, où le pape vivait hors des frontières des Etats puissants, que de celle des « ulémas » facilement contrôlables dans les cités modernes du Caire, d'Istanbul, etc. ;

3. Le chi'isme duodécimain enseigne que le pouvoir légitime n'appartient qu'à la lignée des imams, descendants du *cousin et gendre du Prophète, Ali. Le* douzième imam se retira du monde, il y a plus d'un millénaire et, dans l'attente de son *retour*, le gouvernement devrait être dirigé, ou conseillé, dans *ses actions, par les savants les plus* qualifiés pour interpréter la volonté de l'imam, les « mudjtahids » ;

4. En l'absence d'une hiérarchie contrôlée par le gouvernement ou par les « ulémas » eux-mêmes, l'autorité repose essentiellement sur le savoir, sur la réputation de sainteté et sur le consensus populaire. Ce fait s'est ajouté aux liens noués dans les familles, dans le « *bazar* » (2) et divers groupes populaires, pour conduire souvent les « ulémas » à exprimer le mécontentement du peuple afin de rester eux-mêmes populaires ;

5. Les « ulémas » étant plus populaires et influents, et ainsi moins sujets à répression (bien que beaucoup aient connu la *prison* ces dernières années) que d'autres réformateurs, des réformateurs laïcs se sont souvent référés à eux dans leur action politique ;

6. De nombreux « ulémas » ont souvent embrassé les mêmes causes que les réformateurs laïcs : opposition à la pénétration des étrangers et des infidèles en Iran et à un pouvoir très centralisé, préférence pour un pouvoir constitutionnel comme moyen de contrôle des chahs et des étrangers, hostilité à l'Etat d'Israël, etc. La coïncidence n'est pas totale, comme l'a prouvé la récente opposition de certains « ulémas » aux mesures *gouvernementales* tendant à assurer une plus grande égalité des femmes.

L'hostilité des « ulémas » au gouvernement, déjà exprimée par certains *d'entre eux vers la fin de l'ère Safavide* (1501-1722), devint plus forte sous la dynastie Qadjar (1796-1925). Au début du dix-neuvième siècle, certains « ulémas » poussèrent à la *guerre* sainte contre la *Russie tsariste, participèrent à des incidents* xénophobes, œuvrèrent pour l'abrogation de la fameuse concession Reuter de 1872 et le renvoi du premier ministre qui l'avait négociée. Plus impor*tant encore fut leur rôle de meneur dans* le premier mouvement de masse réussi de l'histoire iranienne : le mouvement national contre la concession du monopole des tabacs à un sujet britannique *(1891-1892). Avec la participation du* « bazar », des réformateurs et des « ulémas », les manifestations qui se déroulèrent dans de nombreuses villes rendirent impossible l'entrée en vigueur de la concession. Lorsque le chef de tous les « ulémas » chi'istes, vivant en Irak, interdit par décret l'usage du tabac tant que la concession resterait en application, il y eut un efficace boycottage du tabac à l'échelle nationale, et de nouveaux événements déclenchés par les « ulémas » imposèrent l'abrogation de la concession.

Une coalition similaire se constitua à nouveau lors de la révolution constitutionnelle de 1905-1911, qui allait conduire à l'adoption de la Constitution qui est actuellement en vigueur. A cette époque, *les « ulémas » étaient plus divisés que* dans l'affaire du tabac, mais leur pouvoir et leur prestige contribuèrent beaucoup au succès de la révolution.

En ces deux occasions, des réformistes aux conceptions essentiellement laïques se référèrent souvent à l'autorité des « ulémas » et utilisèrent dans leurs discours des arguments religieux. Ce fut le cas de Sayyid Jamal El-Din « El Afghani » (en fait iranien) et du prédicateur populaire Sayyid Jamal El-Din Esfahani (père du célèbre écrivain iranien actuel, Jamalzadeh).

Cette coalition de chefs religieux et de leaders libéraux ou radicaux se manifesta à nouveau dans les activités anti-britanniques en Iran et en Irak chi'iste, pendant et après la première guerre mondiale. Deux démocrates religieux, Kutchik Khan et Khiabani, ont introduit des éléments religieux dans leurs mouvements en Gilan et Azerbaïdjan. Puis la coalition perdit de sa vigueur juste après la deuxième guerre mondiale. Les tentatives d' « ulémas » comme Modarres, *visant* à *empêcher* Reza Khan de *créer* une république sur le modèle de la Turquie d'Atatürk, impliquaient sans doute une crainte de la tyrannie. En fait, elles ont contribué à la création d'une dynastie nouvelle, plus centralisée, qui limitait le pouvoir des « ulémas » sur l'éducation, la justice et divers autres domaines, comme l'aurait fait une république. Dans les rares occasions où les « ulémas » tentèrent de *protester*, par exemple contre la suppression du voile des femmes devenue obligatoire après 1935, ils furent sévèrement traités. Ce n'est qu'après l'abdication de Reza Shah en 1941 (sous la *pression soviéto*-britannique) et à la suite du retour des partis politiques, assez libres jusqu'en 1953, que la participation des « ulémas » et de la religion à la vie politique connut un *renouveau*.

(Lire la suite page 12.)

* *Professeur d'histoire*, *université de Californie à Los Angeles.*

(1) L'Iran est le seul pays duodécimain au monde bien que les chi'ites duodécimains représentent la majorité de la population irakienne, la principale communauté musulmane du Liban, et d'importantes communautés en Turquie et ailleurs.

(2) Bazar : centre commercial traditionnel qui regroupe commerçants et artisans.

***

révélé les contacts et les liens entre les membres arabes du pacte et Israël.

Cette coopération arabo-sioniste est l'un des objectifs favoris des Etats-Unis dans le cadre d'un règlement américain du conflit régional.

Rempart contre le communisme

PAR ailleurs, le pacte, ainsi conçu, permet de contrecarrer l'influence soviétique ; selon l'approche américaine, l'utilisation d'une religion fait obstacle à la pénétration du communisme. C'est, à leurs yeux, le moyen le plus efficace. Les campagnes d'information visent souvent à faire du communisme l'ennemi de l'islam alors qu'en fait la conception islamique est essentiellement socialiste. Limiter le communisme à l'athéisme — thème fréquemment développé du haut des minarets et à l'intérieur des mosquées — rejoint le but premier de la politique américaine. Il lui suffit alors de financer la publication et la diffusion de livres et de brochures sur le sujet, sans mentionner, et pour cause, leurs auteurs.

En 1946, au commencement de la guerre froide, le roi Abdallah, souverain de Transjordanie, prit en charge la mise en œuvre du plan occidental. En même temps, des pays islamiques limitrophes de l'Union soviétique, comme la Turquie et l'Iran, se présentaient comme les bastions régionaux de la puissance américaine. L'idée d'un pacte islamique prit toute son ampleur, car il s'agissait de relier la chaîne ininterrompue des pactes militaires qui entouraient l'Union soviétique, faisant la jonction entre le pacte atlantique et celui du Sud-Est asiatique, sans oublier les accords militaires bilatéraux (5).

La création d'un tel pacte visait aussi à éliminer les mouvements de libération qui risquaient de mettre en péril les sources d'énergie convoitées, comme le pétrole (6). Au début des années 50, le mouvement national parvenait à mettre fin à l'occupation britannique en Egypte et atteignait son apogée au Machreck. Les forces islamiques réactionnaires — essentiellement des monarchies — s'employèrent à créer, précipitamment, un pacte dans le seul but de faire avorter les révolutions dont divers indices annonçaient l'imminence. En 1952, le succès de la révolution égyptienne mit fin à cette tentative. Le temps de reprendre leur souffle, de se rendre compte que l'Egypte républicaine ne faisait pas partie du même clan, les mêmes forces décidèrent à nouveau de créer un pacte.

En 1953, le Pakistan se déclara prêt à l'accepter, puis la Turquie. Les deux pays signèrent un accord en 1954. Dans le mois qui suivit, le Pakistan conclut un accord militaire avec Washington. A la même époque, le souverain irakien, qui bénéficiait d'aides militaires américaines, signa le 24 février 1955 avec la Turquie un accord qui prit, plus tard, le nom de pacte de Bagdad. Son but essentiel, qui était d'isoler l'Egypte des pays arabes, se heurta à l'ampleur du mouvement national arabe. Le 14 juillet 1958, l'arrivée à Bagdad d'un pouvoir révolutionnaire prélude à l'abandon du pacte en 1959.

L'année 1961 fut témoin d'un regain réactionnaire tendant à briser l'un des espoirs les plus sacrés de la nation arabe : « l'union ». La C.I.A. réussit en effet un coup d'Etat en Syrie, ce qui aboutit à la rupture de l'union égypto-syrienne. Voulant assurer et élargir ses acquis, la réaction proposa, une fois de plus, l'idée du pacte, toujours dans le but d'isoler l'Egypte. M. Ayoub Khan, président du Pakistan, suggéra alors la création d'une « entente islamique » qui remplacerait le pacte de Bagdad, évitant ainsi les réactions émotionnelles que pouvait engendrer le terme même de pacte. Le mouvement national arabe, qui avait repris son souffle depuis la sécession égypto-syrienne, fit échouer le projet.

En 1966, alors que plusieurs capitales arabes s'étaient engagées dans la voie du socialisme, les gouvernements réactionnaires connaissaient une situation critique. Le roi Fayçal relança l'idée du pacte islamique en vue d'endiguer l'élan socialiste, et il entreprit une tournée dans plusieurs pays. A ses yeux, les précédentes tentatives avaient échoué parce que leurs liens étaient trop évidents avec des puissances étrangères non musulmanes. Aussi proposa-t-il d'en prendre lui-même l'initiative tout en étant, en coulisse, l'intermédiaire de l'Occident. Lorsque le complot parvint à son but avec la défaite égyptienne de 1967, ses instigateurs furent surpris de constater que Gamal Abdel Nasser conservait toujours sa position de leadership dans le peuple arabe. Le roi Fayçal fut lui-même témoin de l'accueil populaire enthousiaste réservé à Nasser lors du « sommet » arabe de Khartoum (août 1967).

La suite des évènements n'incitait pas à une relance du pacte islamique du fait de l'émergence de la résistance palestinienne — avec la création de commandos de fedayin — et de l'arrivée de pouvoirs révolutionnaires tant au Soudan qu'en Libye. Par contre, dans l'amertume de la défaite, la poussée nationale religieuse prit un second souffle. Ainsi la réaction arabe parvint-elle en septembre 1970 à organiser le massacre du peuple palestinien en Jordanie. Au même moment, Nasser mourait. Peu à peu, il s'affirma qu'aucun leader arabe n'était en mesure de le remplacer. C'est alors que le rôle de l'Arabie Saoudite s'accrut, grâce, entre autres, à l'augmentation du prix du pétrole et à l'accroissement de ses moyens financiers.

Le rôle de l'Arabie Saoudite

ET face à l'étendue actuelle du courant réactionnaire, la notion de pacte islamique a pu à nouveau être formulée. Depuis un quart de siècle, les circonstances ont rarement été aussi favorables à sa réalisation pour dominer le mouvement national arabe.

Aujourd'hui, les indices de cette nouvelle situation sont manifestes à plus d'un égard :

1) L'extension du courant traditionaliste dans la région ; l'association des Frères musulmans, qui a repris ses activités, se manifeste, en Egypte, à plus d'une occasion ;

2) L'Arabie Saoudite ne rencontre aucune concurrence dans son leadership régional ; la conférence arabe qui s'est tenue à Riyad en octobre 1976 pour mettre fin à la guerre civile libanaise est, à ce titre, significative. Après avoir laissé échouer l'une après l'autre les diverses initiatives arabes sans intervenir elle-même, l'Arabie Saoudite a lancé une invitation pour cette conférence ; et, en l'espace de quarante-huit heures, le conflit libanais se terminait, assurant du même coup, et avec certitude, la domination saoudienne sur la nation arabe ;

3) Parallèlement à l'endiguement de l'influence soviétique, la pénétration américaine recouvre la presque totalité de l'ensemble régional. C'est la première fois dans l'histoire de la région que les Etats-Unis s'assurent d'une telle emprise ;

4) Après avoir anéanti le mouvement national libanais et imposé le silence à la presse libanaise, l'ensemble de la région vit dans une totale obscurité : malgré toutes les réserves qui pouvaient être formulées à son égard, la presse libanaise jouait jusque-là un rôle non négligeable, et, tandis qu'elle pensait remplir ce vide, la presse koweitienne se heurta, à son tour, à une impasse ;

5) Le mouvement national arabe sort lui-même épuisé du massacre libanais. Il n'a même plus de leader depuis que M. Kissinger est parvenu à aggraver les divergences entre les dirigeants arabes, en faisant abstraction de leurs points de convergence. Ceci à seule fin de les amener séparément à s'intégrer aux schémas américains.

Mais ce ne sont là que des éléments éphémères de la défaite du mouvement national arabe. Les forces réactionnaires, et avec elles les Etats-Unis, le savent bien qui tentent à nouveau une course contre la montre avant que le courant nationaliste retrouve ses potentialités. L'avenir dira qui sortira vainqueur du vieil antagonisme entre indépendance nationale et impérialisme.

SAMI MANSOUR.

(5) *Les Pactes militaires*, Dr Boutros Ghali, Le Caire, 1965.

(6) *Les Masques de l'impérialisme américain*, Dr Sami Mansour, Le Caire, 1967.

(Suite de la page 11.)

L'hostilité à l'Anglo - Iranian Oil Company et le désir de nationaliser le pétrole iranien réunirent à nouveau les nationalistes laïcs et religieux. A l'intérieur de la coalition (le Front national) conduite par le Dr Mossadegh se trouvait un groupe religieux, avec à sa tête un chef très politisé, Ayatollah Kashani, dont l'influence s'exerçait sur le groupe parlementaire religieux comme au sein du « bazar » où ses discours religio-nationalistes rencontraient un large écho. Lorsque Kashani rompit dramatiquement avec Mossadegh en 1953, la grande majorité des partisans de ces deux groupes continua à soutenir le gouvernement du Front national. Après la chute de Mossadegh en 1953, Kashani vécut dans l'oubli, jusqu'à sa mort en 1962. Les plus doctes en religion le considéraient comme un « mollah politique » — terme qui implique un certain mépris.

Les « combattants de l'islam » (fedayin islam), groupe de terroristes religieux, limité mais efficace, furent liés de façon éphémère à Kashani tout en préservant leur indépendance. Ils entretenaient aussi quelques rapports avec les Frères musulmans d'Egypte. Se situant plus ou moins dans la tradition des Ismaélites iraniens du Moyen Age (« assassins »), ils se proposaient de tuer les personnalités qu'ils considéraient comme les principaux ennemis de l'islam. Ahmed Kasravi, écrivain et intellectuel, qui avait critiqué le chi'isme, fut l'une de leurs principales victimes, ainsi que le général Razmara, premier ministre avant Mossadegh, considéré par les nationalistes comme un instrument de l'étranger. Ce dernier assassinat facilita l'avènement du gouvernement Mossadegh, mais les fedayin rompirent très tôt avec lui et tentèrent de supprimer son ministre des affaires étrangères. Après la chute de Mossadegh, leurs chefs furent arrêtés, exécutés ou persécutés. Mais des groupes similaires ont récemment revu le jour.

Bien que les courants politiques laïcs se soient développés rapidement, on a assisté à un renouveau des mouvements d'opposition religieux depuis 1959 environ. Dans les années 50, il existait un seul chef suprême, vivant dans la ville sainte de Qum, au sud de Téhéran : Ayatollah Borujerdi. C'était un homme à la fois conservateur et largement apolitique. L'une de ses rares « fetouas » (3) politiques critiquait la première loi de réforme agraire en 1960. A sa mort, des éléments plus libéraux prirent le dessus ; ils formaient un groupe dont les travaux effectués tant par les chefs religieux que par des membres des professions libérales suggéraient qu'à présent le pouvoir religieux devait être aux mains d'un conseil et non plus d'un seul individu, et que, face aux réalités nouvelles, une plus grande spécialisation devait être introduite dans les fonctions des « ulémas ». La coopération entre dignitaires religieux et personnalités croyantes — souvent professeurs dans des disciplines non religieuses — a été un trait marquant de ce mouvement réformiste.

Le renouveau d'une coopération politique entre chefs religieux, libéraux et l'ensemble de leurs partisans (essentiellement au sein du « bazar ») culmina de façon dramatique dans les émeutes de juin 1963. L'un des principaux « mudjahids » iraniens, Ayatollah Khomeini, avait dénoncé le gouvernement. L'interprétation officielle, reprise par la presse internationale, présenta les événements comme un signe d'hostilité aux décrets sur la réforme agraire de 1962-1963 et au vote des femmes. S'il est clair, d'après ses écrits, que Khomeini s'opposait effectivement aux réformes sur la condition féminine, pour le professeur H. Algar, de Berkeley, spécialiste de cette période, les cibles essentielles du chef religieux étaient, en fait, l'autocratie : projet accordant des droits capitulaires aux experts et militaires américains et à leurs familles, prêts importants des Etats-Unis pour l'achat de matériel militaire, et maintien des relations avec Israël. En juin, Khomeini fut arrêté et exilé en Turquie, ce qui, pendant six jours, provoqua des troubles importants accompagnés de morts tant à Téhéran que dans les villes de province. Bien que le gouvernement ait tenté de présenter le mouvement comme purement réactionnaire, la réalité apparaît comme plus complexe. Certains participants étaient des opposants à la réforme agraire et des conservateurs, mais d'autres non.

En octobre 1965, Khomeini fut autorisé à quitter la Turquie pour l'Irak d'où, jusqu'aux récents accords irako-iraniens (mars 1975), l'opposition faisait des émissions de radio en direction de l'Iran. Ses nouveaux écrits et les textes de ses discours continuèrent à circuler clandestinement en Iran. Ils présentaient un mélange assez caractéristique de réformisme et de traditionalisme. Ainsi, dans un article précédant la célébration du deux mille cinq centième anniversaire de la fondation de la monarchie iranienne, Khameini tenta de prouver que l'Islam était opposé à la monarchie (argument qui peut s'appuyer sur la première période de l'Islam). En ce qui concerne le problème de la condition féminine, il reste foncièrement conservateur, dénonçant comme illégale la loi de protection de la famille (1967). Comme beaucoup d'opposants religieux, Khomeini est farouchement hostile aux bonnes relations « de facto » de l'Iran avec Israël, considéré comme un pouvoir impérialiste et antimusulman, et il lui arrive parfois d'assimiler ses attaques contre le sionisme à celles contre les Juifs.

Il existe par ailleurs, en Iran, les « mudjahids » réformistes comme Ayatollah Taleqani, à côté de penseurs appartenant aux professions libérales, comme Ali Shariati et l'ingénieur Basargan. De tels hommes étaient associés à un petit groupe de mosquées, tenues ou annexées par les réformistes à la fin des années 60 : la plus célèbre est celle de Hoseiniye Ershad, à Téhéran, avec ses écoles, et ses lieux de réunion et de rencontre privilégiés. Là, des orateurs comme Shariati pouvaient fréquemment prêcher. Ces mosquées et écoles furent fermées au cours des dernières années ainsi que les maisons d'édition de l'opposition religieuse et de l'opposition libérale : cela, dans le cadre général de la tendance gouvernementale qui visait à contrôler et à uniformiser toute idéologie. Les personnalités appartenant à ce courant, comme bien d'autres, ont connu la prison à plusieurs reprises mais n'ont pas été totalement empêchées de s'exprimer. Les journaux officieux ont même réimprimé, probablement sans accord préalable, certains des écrits de Shariati, dont l'anticommunisme n'entre pas en contradiction avec la politique officielle. Des informations en provenance notamment du principal centre religieux, Qum, indiquent que les sentiments d'opposition sont toujours forts parmi les étudiants religieux et les nombreux professeurs. Les graves émeutes et manifestations des étudiants religieux à Qum, en 1975, en sont un indice révélateur.



(Photo Keystone.)

LE Dr MOSSADEGH, CHEF DU GOUVERNEMENT DE FRONT NATIONAL (1951-1953)
Nationalistes laïcs et religieux s'accordaient pour exiger la nationalisation du pétrole.

Les extrémistes religieux radicaux

AUTRE type de groupes oppositionnels : les terroristes ou « guérilleros urbains » religieux qui se réclament soit de l'idéologie islamique extrémiste, soit (jusqu'en 1975 pour ce qui des mojaheddine — combattants religieux — du peuple d'Iran, le plus important de ces groupes) d'une inspiration à la fois islamique et marxiste. Bien que ces derniers n'aient pas adopté pour eux-mêmes l'appellation gouvernementale de « *marxistes-islamiques* », le terme leur convient assez bien puisque leurs tracts se réfèrent aux principes tant islamiques que marxistes.

Il existe aussi des terroristes sans appartenance religieuse et des groupes de guérilla. Sans doute certains jeunes, n'ayant aucune possibilité légale d'affirmer leur opposition, s'orientent-ils vers le terrorisme. Ainsi, ces dernières années, les modjaheddine ont revendiqué la plupart des exécutions de conseillers américains et plusieurs autres assassinats en Iran. Il ressort de leurs brochures récentes qu'une certaine majorité du groupe a décidé de s'affirmer purement marxiste, expulsant l'importante minorité désireuse de rester attachée à l'islam. Ils semblent ne pas avoir remarqué que Marx n'a jamais prôné le terrorisme.

De nombreux dirigeants et partisans de l'islam chi'ite attachent à leur religion peu de signification politique, et parfois même aucune. Certains domaines du rituel, du théâtre, etc., n'ont pour eux qu'une signification politique symbolique. Sans aller plus avant, il suffit ici de dire que le thème chi'ite central du martyr, celui de l'imam Hussein en particulier (mais aussi celui d'autres imams), pèse d'un poids très lourd sur la politique religieuse en Iran. Comme les individus moins politisés, des membres de l'opposition se réfèrent à la tradition chi'ite des martyrs et de leurs partisans, et comparent parfois de nombreux chahs et dirigeants aux meurtriers d'Hussein, s'assimilant eux-mêmes aux martyrs chi'ites.

Face à une opposition religieuse, potentielle ou réelle, les gouvernants ont adopté plusieurs conduites. Les Safavides renforcèrent très tôt leur position en prétendant avoir une filiation à partir d'un imam. Les Qadjar essayèrent souvent, sans grand succès, de manifester leur propre piété et leur respect de la religion. Reza chah se concilia quelques chefs religieux et put effectivement se présenter comme un rempart contre l'anarchie et le bolchevisme. D'une façon générale, il a cependant affaibli les établissements religieux en laïcisant l'éducation, les tribunaux et plusieurs services sociaux. Lui et son fils améliorèrent, par contre, la conception positive du zoroastrianisme, avancée par quelques nationalistes perses. Sous leurs règnes, le statut et la position des Zoroastriens s'améliora considérablement. Aucun de ces gouvernements ne chercha cependant à offenser les musulmans et prit, au contraire, des mesures visant à affirmer leur respect pour l'islam.

La laïcisation et la centralisation accentuées que connaît le règne de Mohamed Reza chah a limité le rôle des « ulémas ». Le chah a également tenté de dominer l'islam en renforçant le contrôle gouvernemental sur les immenses propriétés du sanctuaire de Mashad et sur le pèlerinage à La Mecque. De même, il a essayé, mais de façon assez équivoque, d'installer dans les villages un corps religieux dépendant du gouvernement. Il existe, d'autre part, une tentative idéologique de faire ressortir les liens entre religion et monarchie, de même qu'entre les religions de l'Iran pré-islamique et le chi'isme. Ces tendances sont soutenues par le gouvernement. Les « ulémas », cependant, restent les plus indépendants du monde musulman, et sont souvent dans l'opposition, même lorsqu'ils trouvent des difficultés à s'exprimer.

NIKKI KEDDIE.

(3) « Fetoua » : décret religieux.

Problème interne, instrument diplomatique

POUVOIR COMMUNISTE ET ISLAM EN UNION SOVIÉTIQUE

Par HELENE CARRERE D'ENCAUSSE*

L'ARTICLE 124 de la Constitution de 1936 reconnaît à tout citoyen soviétique le droit de pratiquer une religion. Mais la liberté religieuse est enserrée dans un carcan de règlements qui la réduisent à une pratique individuelle, et empêchent en principe les religions de devenir des lieux de regroupement social ou intellectuel. En dépit de ces dispositions contraignantes, force est de constater — et les autorités soviétiques ne s'en privent pas — que l'islam en U.R.S.S. n'est pas réduit au rang de pratique individuelle. Soixante ans après la révolution, et en dépit des contraintes, la communauté musulmane existe en U.R.S.S. Communauté sans doute difficile à définir. La littérature sociologique soviétique emploie fréquemment la formule : « la fraction musulmane de la population », tout en reconnaissant que cette expression recouvre aussi bien des croyants que des non-croyants. De quoi s'agit-il alors ? D'une communauté ethnique (les individus appartenant aux groupes nationaux, jadis musulmans) qu'unit une culture politique inspirée de l'islam.

Il est clair en effet que s'est maintenue en U.R.S.S., en marge de la culture politique soviétique qui est celle de la société tout entière, une culture politique musulmane dont les composantes sont subtiles : convictions religieuses ou non ; sentiment d'appartenance au monde de l'islam ; comportements sociaux particuliers (attitudes envers les femmes, envers la famille, mode de vie, etc.), maintien de coutumes et de rites (qui vont de certaines pratiques alimentaires aux rituels du mariage ou des funérailles) propres à la civilisation musulmane. La section musulmane de la population de l'U.R.S.S. pose un problème par sa cohérence sans doute, mais surtout par son poids numérique croissant : moins d'une vingtaine de millions à la révolution de 1917, près de 30 millions en 1959. Le recensement de 1970 n'a pas conservé de question concernant la religion. Mais, national et religieux étant confondus, la communauté musulmane peut être évaluée désormais à quarante-cinq millions de personnes au minimum, soit un taux d'accroissement de près de 50 %, alors que la population totale de l'U.R.S.S. ne s'est accrue que de 16 % pour la même période.

Un cinquième de la population soviétique (qui en toute hypothèse en deviendra le quart à la fin du siècle), uni par des fidélités, le sentiment d'appartenir à un monde particulier en même temps qu'au monde soviétique, c'est là un problème que le pouvoir n'ignore pas, qu'il essaie depuis plus d'un demi-siècle tantôt de supprimer, tantôt de « récupérer » par des politiques qui ont varié dans le temps. Au cœur du problème, une religion différente des autres religions de l'U.R.S.S., parce qu'elle recouvre toutes les dimensions de la vie individuelle et collective, qu'elle est un phénomène national, culturel, qu'elle définit les individus et les groupes, même en l'absence de foi.

Les autorités soviétiques ont longtemps vu dans l'islam une religion semblable aux autres. Plus enracinée peut-être que d'autres, parce qu'enracinée dans des sociétés très « attardées » (Asie centrale, Caucase) : c'est pourquoi elles l'ont longtemps traitée à peu près comme les autres religions et notamment l'orthodoxie, tout en ayant conscience des problèmes particuliers posés par l'islam. En 1917, le monde musulman de Russie était agité de courants novateurs. Les réformistes (djadids) mêlaient la réflexion religieuse et la volonté de transformer la communauté musulmane par une émancipation nationale, voire sociale. Dans ce climat novateur, les bolchéviks ont défini une politique qui mêlait pression et tolérance. Ils étaient guidés par plusieurs idées : la conscience que le fait musulman était compliqué d'un fait national et devait être traité subtilement, sous peine de nourrir des oppositions nationales ; mais, aussi, la vision des bolchéviks dépassait à cette époque l'islam russe et recouvrait tout l'Orient opprimé. Lénine pensait qu'à s'aliéner les musulmans russes il risquait de s'aliéner le monde musulman extérieur (et d'abord la Turquie et l'Iran) en pleine ébullition. L'attitude des bolchéviks envers leurs propres musulmans a donc été guidée dès l'origine par la conscience que l'islam n'était pas seulement une donnée interne de la politique soviétique, mais un élément de la politique extérieure.

Deux politiques donc dans les premières années du régime soviétique. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'Eglise et de l'école, cherche à priver les religions des moyens de peser sur les esprits, de conserver leur rôle social. Dans le cas de l'islam, cette attitude se traduit par la suppression des wakfs (biens de mainmorte) dont les revenus permettaient de subvenir à l'entretien des mosquées, des écoles coraniques, des tribunaux musulmans.

Pression et tolérance

EN même temps, le pouvoir, conscient de la résistance de la société musulmane, cherche des alliés en son sein. De même qu'il a suscité une cassure dans l'Eglise orthodoxe dont surgit l'Eglise vivante disposée à collaborer avec un Etat socialiste, de même il prend appui dans l'islam sur une fraction progressiste (Novometchetniki — ou partisans des nouvelles mosquées) dont les serviteurs cherchent dans le Coran des éléments de similitude avec le marxisme, et vont parfois jusqu'à assurer que Lénine est en réalité un fils de l'Aga Khan (cette idée a cheminé dans les années 20 parmi les ismaéliens de l'U.R.S.S.). Cette fraction novatrice de l'islam a été utilisée entre 1920 et 1930 par le pouvoir pour combattre le clergé musulman traditionnel qui s'efforce alors de dresser les musulmans contre le pouvoir soviétique. Elle a soutenu, en leur donnant une caution musulmane, les initiatives soviétiques qui modifiaient les structures traditionnelles de la société, notamment la réforme agraire et la réforme de l'eau en 1925-1926. Mais l'audience de ces musulmans est d'autant plus faible qu'ils sont plus musulmans que communistes et que, mêlant les thèses communistes à leurs conceptions musulmanes, ils noient les premières dans les prescriptions de l'islam. A prêcher que le Coran est une première variante du manifeste communiste, ils dévaluent l'œuvre de Marx et font du Coran le fondement réel de l'idéologie communiste. Lorsqu'en 1927 — prélude au grand tournant — le pouvoir lance une attaque générale contre l'islam, hudjum, la rupture est consommée entre communisme et islam, et condamne toutes les velléités novatrices.

Cette rupture totale est l'essence même de l'attitude stalinienne envers les religions, dont l'islam, jusqu'en 1943. Les purges en pays musulmans ont largement servi à éliminer les clercs de l'islam, à tenter de déraciner l'idéologie musulmane accusée de véhiculer le nationalisme, l'attachement à un ordre social rétrograde, les intérêts étrangers.

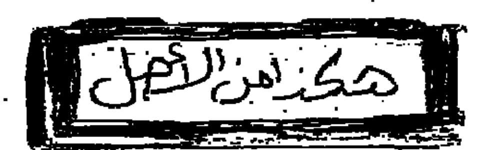
La guerre, l'effondrement militaire et moral de l'U.R.S.S. en 1941 contraignent Staline à une révision politique d'importance. Les nations et les Eglises en sont les grandes bénéficiaires. Pour faire pièce à la propagande allemande qui cherche à attirer de son côté les peuples musulmans de l'U.R.S.S. en les appelant à restaurer leur vie religieuse, Staline met fin à la persécution antireligieuse, restaure dans la légalité l'islam, ses organisations, ses serviteurs du culte.

En 1942, des statistiques soviétiques signalent l'existence en U.R.S.S. de mille trois cent douze mosquées ouvertes au culte et de près de neuf mille dignitaires musulmans. Chiffres très faibles sans doute, et qui ne rendent probablement pas compte de la réalité. Mais l'important est la renaissance d'organisations musulmanes. Quatre directions spirituelles (Nizarat) sont restaurées : à Ufa pour la Russie d'Europe et la Sibérie, à Tachkent pour l'Asie centrale, à Bujnaksk pour le Caucase du Nord et le Daghestan, à Bakou pour la Transcaucasie. Les trois premières sont sunnites, la dernière, mixte, sunnito-chi'ite. Ces organisations sont en relation, au sommet de l'U.R.S.S., avec le Conseil aux affaires des cultes religieux auprès du conseil des ministres, et, au niveau républicain ou régional, avec les conseils aux affaires religieuses locaux. Elles ont aussi des mandataires dans les diverses républiques et régions.

L'islam a ainsi acquis en 1942-1943, sous la pression des événements, un statut légal. Depuis 1956, ses organisations ont pris un poids international. En effet, en s'engageant dans une politique d'ouverture vers le tiers-monde et d'abord vers le Proche-Orient musulman, le pouvoir soviétique a cherché à utiliser l'islam. Il a affirmé à ses interlocuteurs musulmans que la coopération avec l'U.R.S.S., Etat se réclamant du marxisme, ne pouvait menacer leur intégrité culturelle, car l'U.R.S.S. elle-même était exemplaire de la possible coexistence du marxisme et de l'islam. De problème intérieur, l'islam soviétique est passé au rang de moyen de politique extérieure. Les directions spirituelles, les mosquées ouvertes au culte, etc., ont été invoquées au secours d'une politique étrangère dont le monde arabo-musulman devenait un des pivots. Les dignitaires ou les délégations des Etats du tiers-monde invités en U.R.S.S. ont été couramment conviés à visiter le muphti de Tachkent, à constater auprès de lui que le communisme, loin de freiner le développement de l'islam, pouvait y contribuer. Les représentations diplomatiques soviétiques, les équipes d'assistances techniques en pays musulmans, ont souvent utilisé des originaires des républiques musulmanes de l'U.R.S.S. qui offraient ainsi à l'extérieur une image particulière de l'Union soviétique, Etat d'Asie autant que d'Europe, et partiellement Etat de culture musulmane.

Cette utilisation de l'islam, qui ne s'est pas démentie depuis vingt ans, ne s'est pas accompagnée pour autant d'une véritable tolérance religieuse à l'intérieur. Certes, l'islam a, en U.R.S.S., un statut régulier. Mais le nombre de mosquées ouvertes reste très faible, l'enseignement religieux interdit, et la propagande antireligieuse, un temps apaisée, a repris depuis le début des années 60 une

* Maître de recherche, Fondation nationale des Sciences politiques.



De l'immobilisme à la révolution et de la dictature à la démocratie

Une nouvelle approche de l'islam sunnite

Si ce témoignage ne peut prétendre représenter aujourd'hui un courant de masse, il est néanmoins caractéristique d'une certaine évolution de l'islam. Une nouvelle interprétation de l'islam, proche de celle-ci, se dessine aussi à travers la revue koweïtienne El muslim el moasear *(« le Musulman contemporain »), qui semble avoir une certaine audience et rencontrer la sympathie de milieux arabes progressistes.*

Par HASSAN HANAFI *

L'ISLAM sunnite ne constitue qu'une expression historique, car, en fait, l'islam est une seule et même religion qui a reçu des interprétations différentes à travers les siècles et selon les communautés. On peut en parler comme de la religion du peuple arabe dans sa quasi-totalité. L'islam sunnite n'est donc pas seulement l'islam orthodoxe, mais la religion vécue par le peuple et inspirant son action dans la vie politique et sociale.

La théologie de l'islam sunnite est à la base de l'idéologie du peuple, beaucoup plus que la philosophie, la loi ou même le mysticisme. Elle le restera longtemps encore, tant que le peuple sera croyant et fidèle à la tradition. Socialisme, marxisme, nationalisme, etc., ne peuvent prétendre être profondément ancrés dans les masses populaires, dont la majeure part est encore insensible aux harangues socialistes du dernier quart de siècle. Par contre, la théologie, à la base de l'idéologie populaire, tient une part essentielle dans la culture nationale. Ainsi est-elle dénoncée comme « *opium du peuple* » (« *opium de la conscience* », selon Kant) et rarement présentée comme « cri de l'oppressé ».

L'islam sunnite offre deux interprétations : l'une conservatrice et réactionnaire, défendue par les autorités politiques et religieuses comme par l'élite économique et sociale, l'autre revendiquée par l'avant-garde du peuple et quelques intellectuels de gauche. Tandis que la première interprétation veut préserver le *statu quo* au nom de la loi et de l'ordre, signifiant ainsi que les classes privilégiées sont intouchables, la seconde souhaite le transformer au nom de l'égalité et de la justice sociale à seule fin que la majorité puisse accéder à ses droits politiques, économiques et sociaux, confisqués par l'élite. Sans doute chacune de ces interprétations ne recouvre-t-elle, en fait, qu'une lutte entre les groupes d'intérêt qui sont à la base des différentes classes sociales, mais les idéologues de chacun des groupes manipulent les concepts théologiques à des fins politiques, et cela à plusieurs niveaux.

Farouchement défendue par l'islam sunnite contre toute immanence cosmique ou anthropomorphique, la *transcendance divine* est souvent utilisée par les régimes autocratiques pour asservir le peuple : Dieu, omniscient et omnipotent, voit tout et fait tout, rien ne lui échappe et nul ne peut protester. Le peuple acceptera ainsi plus facilement le dictateur qui voit tout et qui peut tout : la transcendance divine devient alors source de terreur.

Depuis Al Afghani jusqu'à Sayed Koth, les réformistes ont tenté d'exprimer l'idée révolutionnaire latente dans la transcendance divine.

Cette dernière révèle la libération de la conscience humaine de tous les jougs, naturels ou sociaux, afin de la rendre capable de se ranger au seul principe rationnel face auquel tous les hommes sont égaux. Dès lors, la transcendance divine débouche sur trois principes : liberté humaine, égalité sociale, solidarité humaine. Dieu n'est pas le plus lointain, mais le plus proche. Il n'est pas hors de l'homme et du monde mais dans l'homme et dans le monde. Non pas uniquement « *Dieu est aux cieux* », mais « *Dieu est aux cieux et sur la terre* », car, comme le dit le Coran, « *Il est, Lui, Dieu dans le ciel, Dieu aussi sur la terre* » (43 : 84). Dieu n'est plus conçu comme une théorie de l'essence et des attributs — la fameuse théorie sunnite — mais comme une idéologie de libération et de développement. L'essence divine est, au fond, le moi humain, la subjectivité comme disait Iqbal ; les attributs divins sont les hautes valeurs de l'homme, qui a pour mission de les réaliser sur terre. L'homme est le gérant de Dieu sur terre, ainsi que dit le Coran : « *Et lorsque ton Seigneur dit aux anges : je vais désigner un lieutenant sur terre...* » (2 : 30). Ainsi la transcendance est-elle réactivée, transformée en énergie humaine ou élan vital.

Après Al Gazali, ash'arisme (sunnisme intégriste) et mysticisme ont été une seule et même chose. La transcendance divine céda la place à l'immanence. Le fixisme théologique s'inclina devant le mobilisme mystique, mais l'axe resta le même : vertical, de l'homme à Dieu, de Dieu à *l'homme. Les réformateurs*, essentiellement Al Afghani et Iqbal, ont voulu utiliser ce mobilisme à une fin politique et sociale en transformant l'axe vertical en axe horizontal. Au lieu de conserver sa vision béatifique, le mysticisme devient un engagement personnel. L'opposition théologique transcendance / immanence ou monothéisme/panthéisme se trouve résolue. Le théocentrisme classique est donc inversé. Il devient un anthropocentrisme, condition nécessaire au progrès. Sur ce point, la conception de Dieu comme devenir, plutôt que comme être, converge avec celle du chi'isme. Dieu comme être convient davantage à un Etat figé et à un régime autocrate que Dieu en devenir, plus adapté à la mouvance sociale et à l'action du peuple. Toutes les révolutions sociales ont connu un Dieu comme devenir.

L'homme, la liberté et l'autorité

QUANT au *monde*, l'analyse réactionnaire utilise la conception classique de la contingence. Un monde contingent peut changer puisqu'il n'est pas assujetti à une loi. Les événements s'y déroulent selon la volonté absolue de Dieu : la pomme peut « tomber » de bas en haut contre la loi de la gravitation, la flèche peut s'arrêter, la pierre peut se transformer en or et le bâton en serpent, comme disait Al Gazali ! Le monde ainsi conçu sied essentiellement à un régime absolutiste. Ainsi peut-il faire ce qu'il veut sans aucune loi, sinon celle de sa propre volonté. Comment un peuple voulant protester et revendiquer ses droits politiques et sociaux peut-il vivre dans ce monde « fragile » et incohérent ?

Pour être cohérent et apte à s'améliorer, ce monde doit être réglé par des lois comme celles de la nature et de la vie sociale. Chaque événement s'y déroule selon une loi connue et prédictible. Les lois seront ainsi les liens entre le peuple et l'autorité politique. Il y aura des institutions sociales et politiques que personne ne peut surpasser ou violer. Il y aura une constitution inviolable, même par le chef de l'Etat. Il y aura un pouvoir législatif et judiciaire (le droit islamique). L'autorité politique jouera un rôle unique, celui du pouvoir exécutif. La volonté du chef cédera devant le droit constitutionnel.

Ce monde cohérent a aussi été proposé au sein de l'islam sunnite par la tendance mu'tazilite (les libres penseurs de l'islam), mais il n'a pas eu le temps d'imprégner la conscience du peuple, comme ce fut le cas pour le monde « fragile » des ash'arites.

Le « monde ordonné » se voit finalisé puisqu'il tend vers un but raisonnable, tandis que le monde désordonné reste absurde et sans finalité. La volonté absolue du dictateur est son seul but. Plus que deux catégories politiques, dictature et démocratie sont ici l'expression de concepts religieux.

En ce qui concerne l'homme, la société et l'histoire, on a beaucoup parlé du fatalisme musulman et de la *prédestination* dans l'islam. Il est vrai que la prédestination est une option sunnite de tendance ash'arite. Mais cet article de foi est utilisé par les régimes autocratiques pour obliger le peuple à accepter le *statu quo* comme expression de la volonté divine. La pauvreté, la sous-alimentation des classes sociales défavorisées sont considérées comme un fait accompli, impossible à changer.

Les mu'tazilites, toujours de tendance sunnite, ont de leur côté défendu le libre arbitre. Pour eux, l'homme est libre et responsable. Il a une volonté indépendante et réfléchie. Dieu n'est donc pas responsable de ce qui existe dans le monde. Le Mal et le Bien ont pour origine des actes individuels et sociaux. Le Mal est passager, et peut se transformer en Bien sous l'effet d'une action humaine ayant ses bases dans un régime social. Cette conception implique la participation du peuple à la vie politique et sociale, puisque le peuple devient le dépositaire de son propre destin.

Par contre, le régime dictatorial fait de Dieu l'origine du Mal, à seule fin de dissimuler sa propre responsabilité. Peu embarrassé par son incohérence, ce genre de régime prêche à la fois l'indéterminisme des lois de la nature et le déterminisme des actes humains. Un régime démocratique et progressiste considérera, quant à lui, le Mal comme une responsabilité humaine et prêchera, au contraire, le déterminisme des lois de la nature et l'indéterminisme des actes humains.

L'islam sunnite a tenté de traiter la question de la *raison* et de l'*autorité* (du texte révélé) en proposant deux solutions : l'une donne priorité à l'autorité sur la raison, tandis que l'autre fait de la raison une priorité.

Evidemment, tout régime obscurantiste adopte la première solution — qui a malheureusement été l'option de l'islam sunnite ash'arite. Bien que l'autorité considérée soit celle du texte religieux, et seulement celle-ci, le régime obscurantiste utilise le terme dans un sens politique. Une fois le peuple soumis à l'autorité, et non à la raison, on pourra lui imposer l'autorité du *texte et surtout celle du régime. On* utilisera la méthode de « *Dieu dit...* » qui se bornera à l'imitation et à l'exégèse du texte selon les intérêts du groupe au pouvoir et l'ignorance du moment.

L'autre option, également proposée par l'islam sunnite mu'tazilite, mais qui n'a pas eu l'occasion de devenir une motivation populaire, intégrée à la culture nationale, aurait par contre pu changer l'état actuel des sociétés islamiques soumises à l'analphabétisme, à l'ignorance et à l'obédience. L'islam est une religion rationnelle où foi et raison sont identiques. Il n'y a pas de mystères qui échappent à la raison et au travers desquels peuvent s'infiltrer des pouvoirs obscurantistes. L'existence de Dieu, comme ses perfections, sont démontrables. La raison, comme la *liberté humaine, sont deux réalités* premières et évidentes. Toutes les preuves textuelles resteront conjecturales et hypothétiques tant qu'elles n'auront pas été confirmées par d'autres preuves sensibles et rationnelles. Ainsi le peuple peut-il comprendre, analyser les conditions politiques, économiques et sociales dans lesquelles il vit, et déterminer sa part exacte. La raison est prise ici au sens large du terme : elle englobe sensation, expérience, intuition et inférence. L'irrationnel n'y a pas sa place. L'inspiration et l'imitation ne sont ni des sources de connaissance, ni des bases pour l'action car toutes deux nient la raison, l'une au nom de la tradition et du passé, l'autre au nom de la vision et du futur. Toutes deux ignorent l'analyse du présent dans lequel l'islam veut situer les masses.

L'avenir et l'action

L'ISLAM sunnite mu'tazilite est donc apte à former l'homme rationnel, nécessaire à tout développement et à toute action sociale. Il est capable d'offrir aux musulmans une vision rationnelle du monde, condition préalable au progrès, comme il est capable d'engendrer une société rationnelle, libérée des mythes et des tabous auxquels sont soumises les sociétés actuelles (tabous de l'autorité, du sacré, du sexe, etc.). Une telle option permet de *faire disparaître l'analphabétisme* qui reste aujourd'hui un obstacle majeur. La prophétie est au service de la loi, non de la foi.

Ainsi l'islam sunnite est-il à même de faire face à tout obscurantisme politique et social. N'est-il pas d'ailleurs une « *philosophie des lumières* » avant la lettre, puisqu'il peut répondre, en toute confiance, au dogmatisme et à l'unilatéralisme dont souffrent les sociétés musulmanes actuelles ?

(Lire la suite page 14.)

* Professeur de philosophie, université du Caire.

---

grande virulence. Il est clair qu'aux yeux des dirigeants de l'U.R.S.S., l'islam n'a le droit de survivre temporairement qu'en tant que manifestation de croyances individuelles, survivances d'un ordre social et moral dépassé, — qu'il est à terme voué à la disparition. Tant qu'il vit, il a le droit d'exister légalement et il est — pourquoi pas — utilisé au service d'un dessein extérieur. Dans la période actuelle, les éléments initiaux de la politique musulmane de l'U.R.S.S., pression et tolérance, ont été ainsi enrichis d'une dimension complémentaire, récupération de l'islam à des fins de politique globale. La question qui se pose ici *est de savoir si le pouvoir soviétique peut* ainsi récupérer l'islam, du moins ses apparences, parce que la religion elle-même a été suffisamment extirpée des consciences populaires ? S'il le contrôle suffisamment pour que cette récupération n'engendre pas de progrès récurrents de l'islam, ou si, au contraire, l'islam, par ses dignitaires et ses zélateurs, ne poursuit pas son propre progrès dans les interstices de l'action officielle ?

Vers un renouveau ?

L'ATTITUDE de l'islam qui nous intéresse ici est celle de ses dirigeants, c'est-à-dire des organisations musulmanes. On est accoutumé de les considérer comme des structures *formelles, tolérées, utilisées* par le pouvoir soviétique qui, dans le même temps, par une propagande antireligieuse ininterrompue, cherche à écarter de la foi musulmane les croyants potentiels, à la réduire à une distraction de vieillards. Un tel jugement ignore l'activité réelle des organisations religieuses, surtout au cours des dernières années. Les directions spirituelles sont actives dans deux domaines différents. Elles témoignent qu'une communauté *musulmane existe en U.R.S.S.*, que le pouvoir la reconnaît, qu'elles parlent en son nom avec le pouvoir. Mais en même temps elles servent de lien entre les croyants dont elles organisent la vie religieuse, à qui elles offrent un cadre de référence constant et des directives.

Cette communication avec la communauté des fidèles se fait par les paroisses et au moyen de « fetouas » (positions de principe adoptées officiellement par les autorités religieuses). Un organe édité à Tachkent en arabe et en ouzbek, *les Musulmans de l'Orient soviétique*, rend publiques toutes les décisions des organisations musulmanes. Un point doit être souligné ici qui concerne les liens des structures religieuses avec les fidèles. Les serviteurs du culte dans l'islam russe vivent parmi leurs fidèles et partagent leurs problèmes parce qu'ils partagent leur vie quotidienne. Mariés, dotés en général de familles nombreuses, ils connaissent à la fois les problèmes matériels et les tendances sociales et culturelles qui agitent leur communauté. Ceci explique probablement que l'attitude des organisations religieuses se situe à mi-chemin des exigences du pouvoir et des aspirations de leurs communautés. Utilisés par le pouvoir dès lors qu'il s'agit de le proclamer champion de la paix et de la liberté, les dirigeants musulmans débordent aussi ses exigences et utilisent l'idéologie communiste pour affirmer la validité de l'enseignement de l'islam. C'est ainsi qu'un dignitaire religieux proclamait il y a peu dans une réunion musulmane tenue à Tachkent :

« J'admire le génie du prophète qui a prédit les principes du socialisme. Je me réjouis de voir qu'un grand nombre de principes socialistes réalisent l'enseignement de Mahomet. »

Contraintes pour exister d'affirmer face au monde extérieur que le régime soviétique est tolérant envers l'islam, les Directions spirituelles musulmanes ont entrepris depuis plusieurs années d'utiliser le communisme, d'en faire un des éléments d'une rénovation musulmane qui, si elle réussit, donnera au monde musulman soviétique une vitalité nouvelle. Après avoir des années durant consacré leur attention aux problèmes administratifs, les chefs religieux tentent de forger un islam nouveau dans le monde, inattaquable politiquement parce que s'insérant dans l'idéologie officielle au point de l'absorber. C'est pour cela qu'ils affirment avec force qu'islam et socialisme sont compatibles, que leurs idéaux — la justice sociale et la fraternité — sont identiques ; ce sont en fait les idéaux prêchés par Mahomet. C'est pour cela qu'ils invitent les musulmans à prendre place dans la cité, en tant que musulmans. Ils condamnent sévèrement la position des baptistes qui refusent de voir leurs enfants devenir pionniers. Tout au contraire, ils veulent que, dans toutes les organisations sociales, les musulmans jouent un rôle *actif* et considèrent que la participation *politique* et sociale doit faire partie des devoirs du musulman.

Tout est mis en œuvre pour favoriser une telle participation, notamment l'assouplissement des devoirs religieux. Pour éviter que les devoirs du croyant — prières, jeûne, pèlerinage — ne paralysent la vie sociale et ne créent des problèmes avec le pouvoir, les autorités religieuses les ont aménagées. Les travailleurs sont autorisés à réduire les cinq *prières quotidiennes à une seule, au moment* où celle-ci ne gênera pas leurs activités professionnelles. Le jeûne du ramadan est de même réduit à un jeûne symbolique de quelques jours, voire d'un seul (ou pas du tout) dans la mesure où il représente des inconvénients sociaux. Mais, disent les dirigeants musulmans, de telles exemptions ne sont possibles que parce que la communauté musulmane est solidaire. A l'époque du ramadan, *les membres actifs de la communauté* témoignent pour l'islam par leur ardeur au travail, ceux qui sont en dehors de la vie active par le jeûne : le ramadan combine l'effort moral des uns et des autres.

Loin de diviser la communauté des croyants entre ceux qui pratiquent et ceux qui ne le font pas, l'attitude tolérante des autorités *religieuses scelle entre les deux groupes une* profonde solidarité. Solidarité qui n'est pas artificielle, dans une société où le respect des anciens, des gens âgés (la majeure partie des pratiquants) est solidement ancrée. Pour marquer cette solidarité, les autorités religieuses du Caucase, de Bachkirie, réclament que tous, pratiquants et non-pratiquants, s'unissent dans l'iftar, la cérémonie qui marque la fin du jeûne. Ces directives, très généralement suivies, ont un double avantage : le pouvoir soviétique ne peut se plaindre que la pratique de l'islam interfère avec la vie économique (la baisse d'activité en période de ramadan est un problème que connaissent tous les pays d'islam) ; les non-croyants et les non-pratiquants sont incorporés dans la communauté musulmane et partagent ses temps forts.

De la même manière, les croyants sont invités à donner une forme nouvelle, plus conforme aux lois soviétiques, à certains rites accompagnant des fêtes religieuses. Pour le Kurban-Baïram, au lieu de sacrifier un animal, ils doivent désormais en offrir l'équivalent en argent à leur mosquée. Le sacrifice subsiste, mais l'Etat soviétique n'a plus à déplorer une utilisation illégale de son cheptel. La guerre sainte elle-même est définie comme guerre intérieure, comme victoire du croyant sur lui-*même pour atteindre des buts qui sont aussi* bien ceux du socialisme.

Une situation imprévue

SANS doute, la réaction des Directions spirituelles n'est-elle pas unanime. D'une part, des différences existent d'une région de l'U.R.S.S. à l'autre, qui se traduisent selon *les cas par un comportement plus novateur* ou plus traditionaliste. Ainsi, la question du pèlerinage divise-t-elle les musulmans. Si l'on admet en général dans toutes les Directions spirituelles que la difficulté d'aller à La Mecque ne doit pas être tournée par des pratiques rétrogrades telles que les pèlerinages à divers lieux saints locaux — c'est avant tout la position défendue à Tachkent — au Caucase, les chefs religieux eux-mêmes organisent de tels pèlerinages. C'est surtout autour du statut des femmes que l'islam est loin d'aligner sa position sur celle du pouvoir soviétique. Tandis que le pouvoir cherche à pousser les femmes à participer à la vie publique, les dignitaires musulmans restent très silencieux sur ce point, et dans certaines régions — Asie centrale, Caucase du Nord — excluent les femmes des cérémonies religieuses, suggérant par là même que leur rôle social doit être strictement réduit. Ils invoquent à l'appui de leur attitude les principes de l'islam, mais aussi ceux des civilisations des régions en cause, qui constitutionnellement ont le droit de subsister en U.R.S.S.

Ainsi l'attitude des organisations religieuses obéit-elle à un double impératif : ne pas heurter de front la légalité soviétique, donner *à l'islam en U.R.S.S. le rôle, officiellement* revendiqué désormais, d'intégrateur de sociétés particulières. Le compromis réalisé depuis 1942 entre le pouvoir soviétique et l'islam repose sur une ambiguïté fondamentale. Pour les autorités soviétiques, il est une concession temporaire, qui s'est avérée utile en politique extérieure, mais qui doit déboucher sur le dépérissement de l'islam. Pour les musulmans — au moins pour la fraction responsable et consciente — il est une arme au service de la communauté musulmane. Grâce aux institutions que ce compromis leur donne, ils s'efforcent de rénover l'islam, de l'insérer dans le monde soviétique, d'y intégrer l'idéologie communiste, d'en faire le ciment d'une communauté musulmane moderne.

Pour réaliser ce dessein, ils disposent de deux facteurs positifs : l'attachement à l'islam *d'une génération vieillissante mais qui, pour* des raisons de civilisation, est très proche des générations qui lui succèdent et très respectée d'elles ; le caractère inséparable du national et du religieux en terre d'islam. Un troisième facteur favorable réside dans la tradition novatrice, puissante chez les musulmans de Russie. Le mouvement de réforme de l'islam y a connu un essor rapide au début du vingtième siècle. Mouvement brisé par la révolution de 1917, mais le souvenir s'en est figé dans les consciences sous la forme d'une entreprise d'émancipation nationale, dans la mesure où les réformateurs musulmans de Russie cherchaient à travers la rénovation religieuse à rendre leur grandeur aux nations musulmanes.

Le mouvement actuel semble jeter un pont vers un passé jamais oublié, et il en tire une force particulière. Enfin, parce qu'ils placent les problèmes de l'islam dans les conditions politiques et économiques où ils vivent, parce qu'ils affirment qu'un lien étroit existe entre l'effort individuel et l'édification d'une société nationale moderne et socialiste, les dignitaires de l'islam soviétique donnent à tous ceux, croyants ou non, qui appartiennent à leur communauté des raisons claires de se sentir et de se dire musulmans. En le faisant dans le cadre légal et par référence constante au marxisme, ils placent les autorités soviétiques dans une situation imprévue. Celles-ci doivent constater l'usage inattendu qui est fait des organisations religieuses conçues jadis comme simples relais de leur politique. Elles ne peuvent y répondre que par une propagande antireligieuse qui n'a guère de portée, l'histoire des trente dernières années en témoigne. Le poids numérique de la communauté musulmane donne à ce problème sa dimension véritable.

H. CARRERE D'ENCAUSSE.

(Suite de la page 13.)

De même, en islam sunnite, l'*eschatologie* est utilisée de deux manières, selon les régimes politiques. Un régime qui permet l'exploitation, le monopole, l'existence d'une majorité pauvre et d'une minorité riche, utilise l'eschatologie comme une drogue pour calmer les plus démunis. Elle leur offre une compensation psychologique : ce qu'ils n'ont pas sur terre, ils l'obtiendront au ciel ! Selon cette version, l'eschatologie offre une sécurité — bien que fausse — dans le futur et suscite des espoirs — bien que trompeurs — à la misère qui domine le présent.

Comme le futur, le passé est présenté comme supérieur au présent : c'est l'âge d'or où l'homme vivait heureux, c'est l'époque du Prophète et de ses compagnons. L'évolution dans le temps n'est pas considérée comme un progrès, mais comme une régression, une chute continuelle, une dégradation permanente, jusqu'au jugement dernier. Alors les faims seront rassasiées, les pauvres *enrichis, les outragés vengés ! Que* veut de plus un régime exploiteur ?

Par contre, l'eschatologie peut aussi être utilisée — quoique rarement dans l'islam sunnite, mais beaucoup dans l'islam chi'ite au cours de l'histoire — par un régime révolutionnaire comme une idéologie de libération. En effet, elle donne au peuple une énorme confiance dans le futur : demain sera mieux qu'aujourd'hui, et aujourd'hui mieux qu'hier. La libération n'est donc pas chimérique, mais réelle et historique. Elle ne se présente pas nécessairement sous une forme messianique (comme c'est le cas dans l'islam chi'ite), mais sous une forme démocratique et populaire. Le développement dans le temps signifie progrès et enrichissement. L'activité humaine n'est pas considérée comme vaine mais, au contraire, comme l'accumulation du travail du peuple à travers l'histoire. Ainsi, la civilisation devient-elle une valeur propre à l'islam, et cette eschatologie pratique une théologie de l'histoire fondée essentiellement sur le progrès à travers le temps. Ce que le passé lègue au présent et ce que le présent lègue au futur offrent aux sociétés islamiques actuelles la perspective historique qui leur manque

L'islam sunnite a aussi débattu de la question concernant logos et praxis. Logos signifie ici « dire », plus que « penser », soulevant ainsi le problème du « dire » et de l' « agir ». L'ash'arisme — ce courant dominant dans l'islam — a opté pour le « dire ». On devient musulman par une simple déclaration de *foi* : la « *chahada* ». La communauté islamique (la « umma ») est composée de ceux qui déclarent : « *Il n'y a de divinité que Dieu et Mohamed est son prophète.* » Cette définition du musulman par le « dire » exclut l' « agir » et convient à ce que peut souhaiter un régime dictatorial.

L'islam sunnite mu'tazilite offrait, par contre, une autre conception unifiant logos et praxis, c'est-à-dire le « dire » et l' « agir » ou, mieux encore, le « dire », le « réfléchir », le « sentir » et l' « agir ». Le « dire » et l' « agir » ne peuvent s'unifier de manière indissoluble sans une volonté de comprendre et sans ressentir celle-ci. C'est pourquoi tous les réformateurs, sans exception, ont fait appel à l'action et ont prêché l'unité entre la foi et les actes. A travers cette approche, un musulman peut renaître et un peuple peut agir. Un régime progressiste ne met-il pas toujours l'accent sur l'action, faisant ainsi participer le peuple à la vie politique et sociale ?

Dans ses deux grandes écoles, ash'arite et mu'tazilite, l'islam sunnite limite le problème politique à la question du *leadership*, sa désignation et ses qualités, laissant ainsi de côté les autres aspects, à savoir le peuple et les institutions. Cette personnification explique sans doute la concentration du pouvoir dans les régimes actuels du monde musulman !

L'ash'arisme ajoute au leadership une condition limitative : le chef de l'Etat (l'imam) doit appartenir à Qoraich (la tribu du Prophète). Cette exclusive peut, à son tour, justifier les monarchies réactionnaires qui prétendent que leurs représentants sont les descendants du Prophète, de sa famille, de sa tribu — même les régimes soi-disant séculaires ne sont pas totalement débarrassés de cette empreinte puisque leurs chefs font toujours partie du même clan, civil ou militaire.

D'autre part l'élection (« baya'aa ») est réservée aux docteurs de la loi, c'est-à-dire à l'élite religieuse. C'est une élection au second degré, les docteurs étant les intermédiaires entre le peuple et le leader. Or, comme le veut l'islam, chaque musulman doit être éduqué et instruit, tous les membres de la communauté seront alors aptes à se prononcer. A ce moment-là, le suffrage universel aura droit de cité. La démocratie directe deviendra la meilleure garantie pour la défense des droits du peuple.

Facteur de progrès

LA conception d'une *hiérarchie* céleste, apparue dans la philosophie et le mysticisme, s'est infiltrée dans l'islam sunnite à travers le chi'isme. Ainsi, le chef serait le plus parfait des hommes, le seul inspiré et capable de comprendre, paysans et ouvriers devant se soumettre à cette structure sociale naturelle. La faculté théorique est, dès lors, considérée comme supérieure à la faculté pratique, le travail intellectuel ayant plus de valeur que le travail manuel. Peut-être est-ce là le drame actuel du monde musulman, où la société de classes, le mépris du travail manuel, la domination des bureaucrates et de la classe moyenne procéderaient de ce schéma qui fut, à l'origine, une conception du monde.

En fait, cette approche théologico-sociale se voit contrecarrée par la législation de l'islam sunnite pour laquelle le travail manuel est à la base de la valeur : la société est conçue sans classes, la loi ne reconnaît pas la propriété privée, tout ce qui existe dans le monde appartient à Dieu qui confie à l'homme ce qu'il possède, en dépôt. L'homme a le droit de l'utiliser et d'investir mais il n'a pas le droit d'exploiter ou de monopoliser. L'Etat, quant à lui, a la possibilité de nationaliser et de confisquer au nom du « bien commun ». Bien comprise, la loi islamique est une loi positive, basée sur le maintien des intérêts de la communauté (la raison, la religion, la vie, l'honneur et les biens) et peut, à juste titre, défendre les intérêts actuels des masses musulmanes.

Les docteurs de la loi ne sont pas des fonctionnaires, dominés par le chef de l'Etat, mais les dépositaires de la loi et les défenseurs des intérêts du peuple. Ce sont eux qui peuvent renvoyer le chef de l'Etat, et non l'inverse.

Enfin, l'islam sunnite est facteur de *progrès*. Pour les masses musulmanes, encore croyantes, c'est sans doute le seul facteur apparaissant avec le plus de clarté, non dans la théologie (« usul el din »), mais dans le droit (« usul el fiqh »). Le terme « usul » (fondement) signifie que l'islam est fondé tant sur la foi (la théorie) que sur la loi (la pratique).

Les quatre sources de la loi, le Coran, le « hadith » (traditions), l' « ijma » (consensus) et le « quias » (raisonnement), prouvent combien l'islam sunnite peut être agent de progrès :

— Le Coran n'est pas simplement la parole éternelle de Dieu, mais l'ensemble des solutions pratiques apportées à des problèmes déterminés durant vingt-trois ans. Ses paroles sont des cas modèles qui peuvent se répéter, toujours et partout. L'islam donne donc priorité au réel sur l'idéal. Sa méthode d'approche part de la réalité, des conditions qui nous sont familières, à savoir, aujourd'hui, l'occupation, le sous-développement. Sa survie réside dans sa capacité à résoudre ces grands problèmes de notre temps. Qui plus est, il existe dans le Coran ce que les juristes appellent l'abrogation, c'est-à-dire la possibilité de changer la loi pour l'accommoder à l'évolution des faits. La loi s'adapte au réel, et non l'inverse. Cela prouve par là même le dynamisme de l'islam, tant au niveau de la révélation qu'à celui de son adaptation au progrès.

— Le « hadith » sert de modèle à l'application de l'islam à une époque et dans un lieu déterminé. L'islam n'est pas un dogme, mais une société et un Etat. Le « hadith » peut donc donner un nouvel élan au réalisme et au progressisme.

— *L' « ijma » montre bien la* progression dans le temps. La communauté peut décider et décréter des lois en vue du bien commun, prenant comme guide le Coran et le « hadith ». L' « ijma » empêche toute possibilité d'autocratie et de monopolisation du pouvoir. L'intérêt général de la communauté est une source de loi, au même titre que Dieu. Ainsi la voix de Dieu est-elle la voix du peuple.

— Le « qias », enfin, démontre l'apport de l'individu, sa participation à la formulation de la loi. La loi islamique n'est pas uniquement un décret divin, mais une loi fondée sur l'analyse du réel. La forme libre du « quias » permet à l'homme de juger sur la base de l'intérêt et de l'utilité. Aussi, tout ce qui est utile est légal, par contre ce qui crée un dommage est illégal.

Ainsi, le monde musulman peut-il trouver, au sein même du système juridique de l'islam sunnite, l'expression de ses aspirations nationales, une fois le réel découvert au sein du révélé.

HASSAN HANAFI.

● MISE AU POINT. — M. Gian Paolo Casadio, auteur du livre *The Economic Challenge of the Arabs* (voir *le Monde diplomatique*, mai 1977), est professeur d'organisation économique internationale à la faculté de sciences politiques de l'université de Bologne, et non pas, comme nous l'avons indiqué par erreur, responsable du département d'économie internationale.

Dans les revues...

■ ESPRIT inaugure sa nouvelle série — présentation et format différents — dont les orientations et les ambitions sont définies par un sous-titre, nouveau lui aussi : « Changer la culture et la *politique* ». *Le numéro s'ouvre par un* ensemble : la science, devenue elle-même un objet d'incertitude et de contestation, est replacée dans le « débat social ». D'autre part, J.-J. Lenz s'efforce à reprendre, en termes différents, l'analyse de la paix au Proche-Orient, qui ne saurait être « une paix comme les autres ». (N° 6, mensuel, 16 F - 19, rue Jacob, Paris-6e.)

■ C'est encore à la question de la paix spécifique au Proche-Orient que s'attache, dans les ETUDES, Irène Errera-Hoechstetter, à travers trente ans d'histoire qu'elle étudie par rapport à l'attitude des Etats-Unis. Cette évolution la *conduit à déceler les perspectives* d'un affrontement des Etats-Unis non avec les pays arabes, mais avec Israël même. (Juillet, mensuel, 13 F - 15, rue Monsieur, Paris-7e.)

■ Les CAHIERS DE LEON BLUM remplacent le simple bulletin que publiait la Société des Amis de Léon Blum. Daniel Mayer rend à l'homme d'Etat, dont il fut un des compagnons de lutte, un hommage ; R. Girault, professeur à Nanterre, brosse un tableau complet, soigneusement référencé, des relations internationales pendant le Front populaire, interférant sans cesse avec l'exercice d'un pouvoir contraint aux compromis. (N° 1, semestriel, servi aux adhérents de la Société : 30 F - J.-P. Rioux, 25, rue Damrémont, Paris-18e.)

■ CRITIQUE COMMUNISTE consacre un numéro au communisme, ou plutôt aux communistes, devant la notion et la réalité d'Etat. Le point de départ de cette réflexion est évidemment le livre de J. Fabre, F. Hincker et L. Sève : les Communistes et l'Etat (Ed. Sociales), notamment pour l'exposé de H. Weber sur les idées et positions du P.C.F. N. Poulantzas *traite, lui, de « l'Etat et la transition* au socialisme », titre qui, d'ailleurs, peut prêter à malentendu : il ne s'agit nullement du socialisme et de la transition vers le non-Etat. (N° 16, juin, dix numéros par an, 10 F. - 10, impasse Guéménée, Paris-4e.)

■ Dans LA PENSEE, Dorothée Dauset, s'attachant à la troisième partie de l'Accumulation du capital, met en lumière un aspect assez négligé de la pensée de Rosa Luxembourg, qui contribue à fonder la théorie du sous-développement. (Juin, trimestriel, 18 F. - 146, faubourg Poissonnière, Paris.)

■ LES TEMPS MODERNES ouvrent leur numéro de juillet sur un dossier « dissidents » comportant, notamment, une interview de Jacek Kuron, membre du comité de défense des ouvriers (KOR) polonais et la publication d'intéressantes lettres de soutien à Paul Goma émanant de citoyens roumains. Zdenek Mlynar dresse un premier bilan de la charte 77. (N° 372, juillet, 15 F. - 26, rue de Condé, Paris-6e.)

■ LES CAHIERS DE L'EST, qui ont pour raison d'être de publier les écrivains contestataires appartenant aux différents pays de l'Est, adoptent, dans ce numéro double, un point de vue différent : celui d'écrivains occidentaux, pour une large part français. Notamment : « l'Est vu de Paris », réponses à un questionnaire sur la littérature, le rôle et l'influence des écrivains, la proposition pour une conférence parallèle à celle de Belgrade, sur la circulation des hommes et des idées. Réponses de Ph. Sollers (« très favorable » à la conférence, et qui emploie l'expression « littératures soumises à la dictature soviétique »), Vercors (plus nuancé et réservé), M. Deguy, Ionesco, J.-M. Domenach (tous pour la conférence *parallèle*). *(N° 9/10, trimestriel, ce numéro* : 40 F - Edit. Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris-15e.)

■ Dans PARADOXES, un dossier des relations Est-Ouest où M. Maurice Couve de Murville traite des aspects diplomatiques récents et le général Gallois des implications stratégiques. Hélène Carrère d'Encausse analyse, de son côté, les divergences d'interprétations entre l'Est et l'Ouest, d'Helsinki à Belgrade. (N° 23, juin-juillet, le n° 30 F. - 38, rue Bassano, 75008 Paris.)

■ PROJET consacre un numéro spécial au « grand échiquier des nations », où il tente de rassembler les principales composantes de l'actuel (et combien « instable ») système international. D'une part, le « condominium planétaire » (le double jeu des Deux Grands, Pierre Dabezies ; les ressorts de la puissance, J.-B. Pinatel ; les stratégies de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, traitées respectivement par H. Carrère d'Encausse et P. Hassner) ; d'autre part, le reste du monde où l'Europe trouve sa place (F. de la Serre) aux côtés des pauvres (P.-M. Henry) ou des puissances moyennes en transition (P. Mayer). Coiffant le tout, un « débat » de réflexion réunissant Jacques Huntzinger, Philippe Manin, Jean-Pierre Pagé et Charles Zorgbibe. (N° 117, juillet-août, *mensuel*, 10 F. - 14, *rue* d'Assas, 75006 Paris.

■ L'HOMME, revue française d'anthropologie, s'ouvre par un beau texte de Cl. Levi-Strauss : lecture des « dessous d'un masque », où se découvrent une mythologie, une sociologie, leur espace, leur migration, leur extension ; le masque-clef ayant, lui, une localisation étroite : une côte de l'île de Vancouver. (Janvier-mars, trimestriel, 30 F. - Edit. Mouton, La Haye, et Librairie de la Nouvelle Faculté, 30, rue des Saints-Pères, Paris-6e.)

■ EUROPE, sous le titre « Une littérature méconnue des U.S.A. », consacre un numéro-anthologie à un courant poétique, issu vers 1920, formé par ceux que l'on a appelés les « Objectivistes ». Charles Dobzynski nous convie à découvrir cette « Amérique des profondeurs » et tout ce qui s'y révèle. (Juin-juillet, mensuel, ce numéro double : 25 F - 21, rue de Richelieu, Paris-1er.)

■ Un beau titre, dans DIOGENE, celui de l'étude de Bronislaw Geremek : « Les hommes sans maîtres ». Auquel le sous-titre donne soudain tout son sens : « La marginalisation sociale à l'époque industrielle ». Cette étude est une belle contri*bution à la connaissance de la « marge »* qui ne peut ou ne veut se confondre avec la triste « page » de la société industrielle. (N° 98, trimestriel, 25 F. - Gallimard.)

■ Une nouvelle revue : LA GUERRE SOCIALE, dont l'équipe dirigeante propose, dans un souci très actuel, une « vision stratégique en rupture avec les diverses variantes idéologiques rabâchées »... Le premier numéro s'en prend au travail salarié, dont il réclame l'abolition. (N° 1, trimestriel, 10 F. - 2, rue Wurtz, 75013 Paris.)

■ La dénonciation des effets néfastes du tourisme dans le tiers-monde (« tourisme colonial », « échange inégal ») est le thème d'un numéro spécial de LETTRE qui envisage le problème sous des angles très divers. La revue fait aussi place à quelques initiatives plus intéressantes, où l'objectif n'est pas la simple recherche du profit (pour les organisateurs) ou de l'exotisme et du confort à bon marché. (N° 227-228, juillet-août 1977, mensuel, 9 F. - 68, rue de Babylone, 75007 Paris.)

■ Encore tout nouveau venu dans l'édition, LE MONDE ARABE DANS LA PRESSE FRANCOPHONE (hebdomadaire qui en était à son cinquième numéro) a lancé, le mois dernier, un mensuel bilingue (en français et en arabe) : LE MONDE ARABE ECONOMIQUE. Comme la publication mère, ce dernier est entièrement réalisé à l'aide d'articles déjà publiés en français (plus spécifiquement dans le Monde, pour ce premier numéro qui comporte aussi un interview d'André Fontaine). (Supplément au n° 6-7 juillet-août, 5 F. - B.P. 66-06, 75261 Paris Cedex 06.)

CINÉMA

■ Jacques Rancière, dans la dernière livraison des CAHIERS DU CINEMA, interroge les fictions de gauche et analyse, en le démystifiant, le film trop surestimé de R. Féret : la Communion solennelle. D'autre part, les rapports entre l'icône et la lettre dans la civilisation islamique sont étudiés par Abdelwahab Meddeb, tandis que J.-L. Comolli poursuit sa réflexion sur la fiction historique. N° 278, juillet, mensuel, 12 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.

■ NOUVEAU CINEMA CANADIEN reproduit le mémoire très détaillé que l'Association des producteurs de films du Québec a adressé au secrétaire d'Etat du Canada, M. John Roberts. Cette revue estime contribuer de la sorte à l'assainissement des rapports entre le secteur étatisé et l'industrie cinématographique privée. Une liste de courts métrages produits au cours de l'année par l'Office national du film, avec leur fiche technique et un résumé du scénario, complète ce numéro. (N° 40, juillet, bimestriel, 0,50 dollar - 360, McGill, Montréal, Québec, Canada H2Y 2E9 ; bilingue : français-anglais.)

■ ÇA-CINEMA revient sur la problématique de la mise en images de l'histoire avec, notamment, un texte passionnant de Jean Baudrillard (« l'histoire, un scénario rétro »), un riche entretien avec *Michel de Certeau et Jean Chesneaux*, ainsi que des articles de V. Nordon, J. Farges et F. Barat. (N° 12/13, juillet, trimestriel, 32 F. - 14, rue de l'Armorique, 75015 Paris.)

■ Le metteur en scène colombien Carlos Alvarez, expose, dans RENCONTRES EUROPEENNES POUR UN NOUVEAU CINEMA, les problèmes de création qu'affrontent en exil grand nombre de réalisateurs progressistes latino-américains. Ces réalisateurs, réunis récemment à Mérida (Venezuela) ont adopté un certain nombre de résolutions reproduites dans cette revue qui publie également les considérations du critique, Guy Hennebelle, sur la situation actuelle du film militant, ainsi que des propositions de débats pour le prochain congrès des cinéastes d'intervention qui aura lieu à Utrech (Pays-Bas) du 12 au 21 août. (N° 3, juillet, trimestriel, 5 florins. - Cultureel Centrum't hoogt't, 4, Utrech, Hollande - trilingue ; français-anglais-espagnol.)

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 55
Autres pays 73

PAR AVION
(Abonnement et taxes)

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 87
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas 96
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien ... 116
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 101
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 140
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 121

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Tél. Rédaction : 246-72-23
Tél. Abonnements : 820-63-03
Télex : Le Monde 650-572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

Polémique autour du P.C. italien

SAUVER UN ÉTAT EN DÉCOMPOSITION ?

(Suite de la première page.)

Ce sont là des mots qui ont fait l'effet d'un pavé dans une mare, ou d'une explosion. Sciascia est, en effet, un écrivain à part dans le panorama italien, un écrivain politique dont l'audience est considérable. Ses rapports avec le parti communiste italien sont tout à fait particuliers. Ses livres, qui partent d'une connaissance précise et profonde de la réalité sicilienne et italienne, aboutissent à une méditation qui concerne l'homme contemporain en général. Mais, tranchants comme des lames, ils n'ont pas pour autant perdu le pouvoir d'attaquer lucidement la réalité italienne. Et, chaque fois, ils suscitent des polémiques et éveillent des fureurs.

Ce fut le cas pour *le Contexte*, roman publié en 1971, dans lequel il *mettait en garde* contre les dangers d'une confusion du pouvoir entre catholiques et communistes (et le « compromis historique » n'était alors pas né). Il y eut des insultes et des attaques qui se répétèrent à la sortie du film *Cadavres exquis*, que Francesco Rosi tira du livre. Des attaques communistes, on l'aura compris.

Mais ce ne fut pas la rupture avec le P.C.I. Grâce à Sciascia, mais grâce aussi au P.C.I., qui tenait à montrer qu'il n'en était plus aux méthodes de lynchage moral et intellectuel du stalinisme. Ce fut, au contraire, l'occasion d'un rapprochement. En 1975, Sciascia accepta d'être candidat indépendant sur la liste communiste pour la mairie de Palerme. Mais, dans leurs meetings, il se déclara opposé au « compromis historique ». Et il ne pouvait guère en être autrement car, dans l'intervalle, il avait publié un autre roman, *Todo Modo*, dans lequel il réglait ses comptes avec l'Eglise et avec la forme particulière, démochrétienne, que le catholicisme a prise en Italie.

Leonardo Sciascia a présenté sa démission du conseil municipal de Palerme en février dernier, en donnant comme motif l'inutilité de sa présence, mais en raison surtout de son désaccord sur le dialogue engagé par les communistes avec une démocratie chrétienne sicilienne particulièrement corrompue et influencée par la Mafia, alors qu'il aurait préféré qu'il fût plutôt question d'opposition et d'affrontement.

Depuis lors, le désaccord ne s'est pas limité à la Sicile, mais il s'est élargi à toute la politique communiste dans le pays. Une politique qui, comme le dit maintenant Sciascia en toutes lettres, est dictée par la peur du pire, mais qui n'éloigne pas la peur.

La réponse ne s'est pas fait attendre et, par la bouche de l'un des dirigeants les plus écoutés du parti, M. Giorgio Amendola, elle a été fort dure. Dans une interview à l'hebdomadaire *l'Espresso*, M. Amendola commence par accuser Norberto Bobbio de « *défaitisme* », dans la mesure où il annonce à l'avance une défaite assurée alors que la bataille est encore en cours. Mais ses attaques les plus violentes sont dirigées contre Montale, et surtout contre Sciascia. « *Le courage*, écrit Amendola, *n'a jamais été une qualité très répandue dans de larges couches de la culture italienne.* » Et il cite, à ce propos, la période fasciste. « *J'espérais qu'après la Résistance et les durs combats de ces années, cette vieille et commode habitude avait disparu pour toujours. Je me faisais des illusions... Les déclarations de Sciascia et de Montale sont profondément anti-éducatives parce qu'elles ont été prononcées au moment précis où tous les Italiens sont appelés à donner une preuve de courage civil, chacun au poste qu'il occupe.* »

Courage civil, selon Amendola, contre « *l'action des « autonomes »* (1) *et d'autres groupes d'activistes, qui se présentent sous des drapeaux extrémistes mais qui, comme par hasard, attaquent toujours les partis de gauche et les institutions républicaines. Action dangereuse, parce qu'elle tend, objectivement, quelles qu'en soient les intentions, à effriter l'unité de la gauche, à décomposer le tissu social et à ouvrir la route à un gouvernement autoritaire* ».

La riposte communiste

L'ACCUSATION de lâcheté, lancée par Amendola contre les intellectuels, a été une espèce de signal pour un festival de déclarations sur le courage et la peur, dans lequel s'est naturellement déversé beaucoup de vanité et beaucoup de conformisme intellectuel. Mais ceci n'est que le hors-d'œuvre. La polémique, cette polémique, a poursuivi sa route. Franco Fortini, l'un des intellectuels les plus vifs de la gauche italienne, a apparenté cette attaque d'Amendola à celles que Mario Scelba, ministre démochrétien de l'intérieur au temps de la « chasse aux sorcières » anticommuniste, lançait contre « *la culturaille* ».

La réponse de Sciascia est cinglante. « *Amendola se fait de la peur et du courage des idées si originales qu'elles confondent le sens du mot* peur *avec celui du mot* courage. *Et c'est compréhensible*, poursuit Sciascia : *quelqu'un qui, à l'intérieur d'un parti communiste, a traversé sans descendre de cheval le stalinisme et l'antistalinisme doit être bien capable de se donner une justification de cette façon de rester en selle. Laquelle serait meilleure que celle-ci : c'est que la peur assume la définition du courage, et le courage celle de la peur ? Mais il vaudrait mieux parler de conformisme et d'anticonformisme.* » Pour Amendola, « *si tu te conformes à ce que nous faisons, tu est courageux. Si tu oses n'être pas d'accord, tu es un lâche* ». De même, Sciascia estime qu'Amendola fait une confusion sur le défaitisme, quand « *il appelle bataille le fait de rester derrière une porte — derrière la porte de la démocratie chrétienne* ».

Et c'est là la flèche la plus sanglante, parce que les dirigeants communistes savent qu'elle reflète un sentiment diffus dans une large fraction de la base.

Le P.C.I. est à la recherche de certificats de démocratie de la part des démochrétiens qui, pour leur part, s'obstinent à ne pas vouloir lui en donner. Les dirigeants communistes soutiennent qu'ils ont obligé les démochrétiens à traiter d'égal à égal avec le P.C.I., mais, simultanément, pour justifier devant les militants la recherche d'un accord avec une D.C. discréditée, conservatrice et corrompue (et jusqu'à hier ils étaient les premiers à le soutenir), ils finissent par accorder aux démochrétiens plus de brevets de responsabilité, d'esprit démocratique et de bonne conduite qu'ils n'en reçoivent eux-mêmes.

M. Amendola soutient que l'ensemble du mouvement ouvrier considère la D.C. comme un grand parti populaire et comme un « *excellent matériau de construction* » pour la transformation de l'Etat. Sciascia répond qu'il vaudrait mieux avoir quelques doutes sur la détermination de l'ensemble du mouvement ouvrier à construire sur des bases pourries.

Tel est bien le nœud de la discussion : la nature de la D.C., et le fait de savoir si c'est bien cet Etat, dans les conditions où l'a mis la D.C., qu'il faut défendre, avec ceux-là mêmes qui l'ont mis dans ces conditions, ou s'il ne faut pas plutôt le leur arracher des mains, pour fonder à nouveau l'Etat démocratique que l'on avait voulu créer, après la chute du fascisme, par la Constitution.

M. Lelio Basso, sénateur socialiste et historien du mouvement ouvrier, rappelait récemment que les catholiques italiens ont historiquement considéré la naissance de l'Etat national comme une usurpation des droits de la papauté. En 1870, on racontait que le pape avait été dépouillé de tout, et qu'il en était réduit à coucher sur la paille. Ces mêmes catholiques, selon Basso, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, y sont arrivés avec un esprit de revanche, comme les occupants d'un Etat ennemi. Et ils se sont comportés en occupants et en pillards.

L'historien Gaetano Salvemini disait que l'arrivée au pouvoir des catholiques ferait perdre trente ans à la démocratie italienne. Mais les communistes, depuis Gramsci, et surtout avec Togliatti, en ont jugé autrement : ce qui semblait une nécessité tactique, imposée par la forte présence de l'Eglise en Italie, se révèle aujourd'hui une instance stratégique, et ceci même dans l'ambiguïté et dans l' « *aberration* » du « compromis historique ». Aberration, selon Lelio Basso, parce qu'un compromis ne saurait être que temporaire, et donc tactique ; s'il devient historique, il s'agit, au contraire, d'un fait permanent, stratégique, et on ne peut donc plus le définir comme un compromis.

L'« optimisme » de M. Berlinguer

LES dirigeants communistes cherchent à dissimuler le vague du nouveau projet historique de société (qu'est-ce que l'eurocommunisme ?) et les faiblesses, les incohérences du moment politique en accusant les intellectuels, qui manifestent leurs critiques et leur perplexité, de s'éloigner des grandes options du mouvement ouvrier et d'être des extrémistes irresponsables.

En somme, comme dit Sciascia, « *si tu n'es pas d'accord, je te pousse à gauche* ». Et, *sur la gauche du P.C.I.*, on le sait, il n'y a que des criminels, ou « *des alliés objectifs de l'ennemi de classe* ». Mais qui le représente aujourd'hui en Italie, cet ennemi de classe, si la D.C. elle-même est devenue un grand parti démocratique et populaire ? Le seul fait de se mettre à expliquer d'où naissent la révolte et la violence est, au dire de M. Amendola, une forme de double jeu. Double jeu entre qui et qui ? demande Sciascia.

Contre cette arrogance retrouvée de certains dirigeants communistes à l'égard d'intellectuels en désaccord avec eux, mais qui toutefois sont proches du P.C.I., un certain nombre de voix, peut-être feutrées, peut-être chiffrées, se sont élevées à l'*intérieur même* du parti. Dans l'éditorial d'un récent numéro de *Rinascita*, l'hebdomadaire idéologique du P.C.I., M. Aldo Tortorella, responsable culturel du parti, désapprouve le ton d'anathème utilisé par M. Amendola à l'égard de Sciascia, et il parle de la nécessité de donner des réponses politiques à ceux qui posent des questions politiques. D'autres intellectuels communistes ont dit qu'il est préférable d'indiquer avec clarté les objectifs pour lesquels on invite à combattre plutôt que de se fermer aux apports critiques, en taxant de lâcheté ceux qui ne veulent pas défendre le système de pouvoir actuel. D'autres, encore, comme M. Alberto Asor Rosa, mettent en garde contre le développement de tendances modérées à l'intérieur du P.C.I.

Et puis, les doutes et les protestations sont-ils le fait des seuls intellectuels ? Toujours dans *Rinascita*, M. Gerardo Chiaromonte, présenté comme le numéro deux du parti, est contraint à donner une très longue réponse par un militant de base qui écrit qu'il est absurde de vouloir défendre le système démocratique avec la D.C., parce que la D.C. n'a aucune envie et aucun intérêt à le défendre. C'est ce que démontre, d'autre part, la « stratégie de la tension », née au cœur même de l'Etat, transformé en régime par la D.C., afin d'abattre la démocratie.

Fortebraccio, qui écrit pour *l'Unita* des billets d'une ironie redoutable, et qui est très suivi par la base, établit dans une réponse à un lecteur le catalogue de toutes les injustices et malversations accomplies par les démochrétiens et par leurs grands électeurs pour expliquer la naissance de la violence, des Brigades rouges, et aussi le refus, de la part d'un « *écrivain d'une célébrité considérable et méritée* », de bouger, ne fût-ce qu'un doigt, pour sauver cet Etat.

En somme, cette dure et longue polémique, encore bien loin d'être close, est en train de révéler l'existence d'un désaccord latent, mais qui ne se contente plus de chuchoter, par rapport à la ligne communiste, et qui concerne largement la base et non pas seulement quelques intellectuels plus ou moins proches du P.C.I.

Cependant, après des mois de négociations mortellement longues, les partis ont accouché d'un programme qui a suscité une déception générale. Là où le P.C.I. n'avale pas de couleuvres, *comme sur l'ordre public et* les problèmes économiques, il s'agit des bonnes intentions habituelles, qui toutes, devront encore être confirmées. En particulier parce que le refus démochrétien de faire participer les communistes au gouvernement reste catégorique.

Certains leaders D.C., au contraire, n'ont pas manqué de souligner que l'accord est un fait purement temporaire, en attendant de renvoyer le P.C.I. à l'opposition sans plus de nuances.

Le P.C.I. a fait imprimer des millions d'exemplaires d'une interview de M. Enrico Berlinguer, dans laquelle le secrétaire général du P.C.I. déclare que, malgré les retards et les difficultés, *des progrès ont été accomplis* au cours de ces années, et que ce n'est pas le P.C.I. mais la D.C. qui est restée sur la défensive. Que le seul fait que la D.C. ait accepté de discuter d'un programme de gouvernement avec les communistes est en soi un tournant absolument révolutionnaire. Que le parti continuera à poser avec force, à travers l'action du mouvement populaire, l'exigence de son entrée au gouvernement. Et que, surtout, le pire a été évité. En somme, M. Berlinguer est optimiste, selon la définition de Boukovski.

FERDINANDO SCIANNA.

(1) Groupes extrémistes constitués de jeunes et d'étudiants.

Au Festival de La Rochelle

CINÉMAS ET SOCIÉTÉS

LE plaisir, à La Rochelle (1), *réside peut-être dans la possibilité de voir des films de cinématographies peu connues, lointaines ou méprisées, et, parallèlement, de faire le point sur l'œuvre de cinéastes prolifiques et proches, mais négligés par les modes. Découverte et didactisme, curiosité et cinéphilie, tels semblent être les mots d'ordre de l'équipe de sélection que dirige le poète Jean-Loup Passek.*

Cette année, le cinéma italien du début des années 60 faisait l'objet d'une reconsidération par ses marges, avec des hommages à Mauro Bolognini, Florestano Vancini et Vittorio de Seta, dont on projeta, pour comparaison, les plus récentes productions. Il se confirma de la sorte que Bolognini (on put voir quinze de ses films) est un cinéaste naturaliste préoccupé surtout par les passions les plus troubles (pingrerie, cupidité, arrivisme, débauche, pédophilie, angélisme...), qu'il dissimule, à l'instar de la morale bourgeoise, sous les oripeaux chatoyants de décors somptueux et solennels. Ses personnages semblent des arachnides nauséeux évoluant dans une trame exquise tissée de fils d'argent. Une certaine vulgarité, non maîtrisée, perle souvent ses films.

Avec Florestano Vancini (dont on vit la Longue Nuit de 43, les Saisons de notre amour et l'Affaire Mattéotti), *on passait à un registre plus nettement politique : celui de la critique du fascisme historique et de ses prolongements contemporains. L'œuvre de Vancini veut témoigner de la permanence des périls ; son style de narration, languide, mélancolique, exprime aussi la désillusion douloureuse d'une génération perdue.*

Perdus aussi, oubliés, marginalisés sont les hommes auxquels s'intéresse Vittoria de Seta, cinéaste raffiné, auteur de Bandits à Orgosolo *(1961), œuvre quasi ethnologique qui, prenant appui sur une anecdote significative, présente dans sa dure réalité la vie ordinaire des derniers bergers sades. Ce film est, à juste titre, célèbre, mais on put constater, à La Rochelle, qu'il était l'aboutissement d'un long travail documentaire scandé par dix courts métrages précédents, échelonnés entre 1954 et 1959, illustrant les travaux et la vie quotidienne des prolétaires de Sicile, Sardaigne ou Calabre : pêcheurs d'espadons au harpon, mineurs de soufre, porteurs de troncs, tous les exclus du « miracle italien » défilent, comme une traînée de misères, dans des images inconnues d'une grande qualité plastique mais périmées injustement, dès 1960, par l'irruption du cinéma direct qui privilégie le témoignage sonore au détriment du montage des images.*

L'EFFET de réel que procure la technique du direct bouleverse souvent, en particulier lorsque les situations energistrées possèdent une forte densité sociologique ; c'est le cas de deux films splendides : Harlan Cuunty *(1977), de Barbara Kopple, qui démonte, en rapportant le grain des grèves dans les mines de houille du Kentucky, les mécanismes d'intimidation sur lesquels reposent, parfois contradictoirement, le pouvoir des syndicats et le pouvoir des patrons américains ; et* Torre Bela *(1977), de Thomas Harlan, qui réussit, en présentant dans leur longue durée les micro-affrontements d'une occupation de terres, à déployer avec une rare intelligence la complexité, la force et les limites de la révolution portugaise.*

D'autres films en direct se soutenaient d'une pseudo-fiction pour présenter, par exemple, les particularités du socialisme tanzanien (Au-delà des plaines, *de Michael Raeburn) ou les menaces que supportent les Indiens Mékronotis des réserves du Xingu en Amazonie* (Raoni, *de Jean-Pierre Dutilleux).*

*Une utilisation plus subtile des avantages du cinéma direct était proposée par l'*Exécution du traître à la patrie Ernest S..., *film militant du cinéaste suisse Richard Dindo qui effectue avec un rare talent et dans un ton de sereine maîtrise, une réflexion sur l'histoire récente de cette Suisse insoupçonnée, sur ses tentations fascistes, la mémoire populaire, l'utilisation des médias et la manipulation de l'histoire. Tous ces thèmes, largement débattus dans les milieux de la gauche cinématographique, trouvent dans le film de R. Dindo leur traitement exemplaire, finement abouti.*

Cela est d'autant plus remarquable que le cinéma militant, comme le discours gauchiste en général, est aujourd'hui fracturé dans ses certitudes par le dégel du marxisme-léninisme ; de ce dégel, Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires *de René Vienet et* Je suis un Autercique *de l'Italien Nanni Moretti (sur lesquels nous reviendrons), marquaient, non sans humour, la stupéfiante intensité.*

Côté fiction, deux films seulement, par un trajet opposé, manifestaient une radicale nouveauté : le Théâtre des Matières, *où Jean-Claude Biette dépouille à l'extrême le pathétique de la représentation pour n'en conserver que le tracé des corps, le contrepoint des voix et l'essence du tragique, et* Bad, *de Jed Johnson (produit par Andy Warhol) que l'on peut considérer comme le premier film « punk » de l'histoire du cinéma, tant l'affectation et le mauvais goût canoniques sont retournés, parodiquement, et mis talentueusement au service d'une superfiction américaine avec ses ingrédients fatals : violence, terreur, sociologisme.*

Par la qualité des films projetés (plus de cent cinquante) et par le nombre des cinéastes présents (une trentaine) ainsi que par son projet culturel éclaté, le Festival du cinéma de La Rochelle se confirme comme un carrefour de rencontres, un lieu privilégié de décantation et de prospection où créateurs, œuvres et public peuvent établir, sans limites, un dialogue exaltant.

I. R.

(1) Cinquièmes rencontres internationales d'art contemporain, 28 juin-8 juillet 1977.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

DJIBOUTI
(15 juillet 1977)

Premier ministre, chargé de l'aménagement du territoire et de la création de ressources nouvelles : *M. Ahmed Dini Ahmed* ; ministre du port : *M. Aden Robleh Awaleh* ; intérieur : *M. Moumine Bahdon Farah* ; défense : *M. Ahmed Hassan Ahmed* ; finances et économie nationale : *M. Ibrahim Harbi Farah* ; justice et affaires pénitentiaires : *M. Ismaël Ali Youssouf* ; affaires étrangères : *M. Abdallah Mohamed Kamil* ; commerce, transport, tourisme et aviation civile : *M. Mohamed Djama Elabe* ; fonction publique : *M. Ahmed Hassan Liban* ; agriculture et production animale : *M. Idriss Farah Abane* ; régies industrielles : *M. Ali Mahamade Houmed* ; travaux publics : *M. Omar Kamil Warsama* ; santé publique et affaires sociales : *M. Ahmed Youssouf Houmed* ; jeunesse et sports : *M. Hamad Hassan Hamad* ; éducation nationale : *M. Hassan Hussein Banabila* ; travail et lois sociales : *M. Djama Djilal Djama*.

EL SALVADOR
(1er juillet 1977)

Président de la République : *général Carlos Humberto Roméro* ; ministre de la présidence : *M. Julio Ernesto Astacio* ; planification et coordination pour le développement économique et social : *M. Roberto Chico Duarté* ; affaires étrangères : *M. Alvaro Ernesto Martinez* ; intérieur : *M. Armando Leonidas Rojas* ; justice : *M. Rafael Florez y Florez* ; finances : *M. René Lopez Beltran* ; économie : *M. Roberto Ortiz Avalos* ; éducation : *M. Carlos Herrera Rebollo* ; défense et sécurité publique : *M. Federico Castillo Yanes* ; travail et prévention sociale : *M. Roberto Escobar Garcia* ; agriculture et élevage : *M. Rutilio Aguilera* ; santé publique et assistance sociale : *M. César Augusto Escalante* ; travaux publics : *M. Leon Rivas Duran* ; secrétariat particulier à la présidence de la République : *M. Félix Castillo Mayorga* ; secrétariat privé à la présidence de la République : *M. José Napoleon Agreda*, secrétariat à l'information de la présidence de la République : *M. Rafael Florez Lima* ; contrôleur général de la République : *M. Fabio Hercules Pineda* ; responsable des déshérités : *M. Guillermo Rodolfo Walsh*.

ESPAGNE
(4 juillet 1977)

Président du gouvernement : *M. Adolfo Suarez Gonzalez* ; vice-présidents : *MM. Fernando Abril Martorell* (affaires politiques), *lieutenant-général Manuel Gutierrez Mellado* (défense), *Enrique Fuentes Quintana* (affaires économiques) ; ministre des affaires étrangères : *M. Marcelino Oreja Aguirre* ; justice : *M. Landelino Lavilla* ; finances : *M. Francisco Fernandez Ordonez* ; intérieur : *M. Rodolfo Martin Villa* ; éducation : *M. Inigo Cavero Lataillade* ; industrie : *M. Alberto Oliart* ; agriculture : *M. José Enrique Martinez de Genique* ; commerce et tourisme : *M. Juan Antonio Garcia Diez* ; transports et communications : *M. José Llado y Fernandez-Urrutia* ; travaux publics et logement : *M. Joaquin Garriguès Walker* ; relations du travail : *M. Manuel Jimenez de Parga* ; culture et bien-être : *M. Pio Cabanillas* ; présidence : *M. José Manuel Otero Novas* ; santé et sécurité sociale : *M. Enrique Sanchez de Leon* ; ministre adjoint aux régions : *M. Manuel Clavero Arevalo* ; ministre adjoint au Parlement : *M. Ignacio Camuñas*.

ISRAEL
(Elections législatives du 17 mai 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 2 236 293 ; nombre de votants : 1 771 726 ; bulletins nuls : 23 906 ; suffrages valablement exprimés : 1 747 820.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Likoud (Hérouth, parti libéral et Laam) : 583 968 voix, 43 sièges ; Maarakh (parti travailliste et Mapam) : 430 023 voix, 32 sièges ; Dash (mouvement démocratique pour le changement) : 202 265 voix, 15 sièges ; parti national religieux : 160 787 voix, 12 sièges ; front du Rakah (front démocratique pour la paix et l'égalité Hadash) : 80 118 voix, 5 sièges ; Agoudat Israël : 58 652 voix, 4 sièges ; Shlomzion : 33 947 voix, 2 sièges ; Shelli : 27 281 voix, 2 sièges ; Poalei Agoudat Israël : 23 571 voix, 1 siège ; arabes affiliés au parti travailliste : 24 185 voix, 1 siège ; mouvement des droits civiques (Ratz) : 20 621 voix, 1 siège ; Flatto-Sharon : 35 049 voix, 1 siège ; parti des libéraux indépendants : 20 384 voix, 1 siège.

Gouvernement israélien
(20 juin 1977)

Président du conseil : *M. Menahem Begin* ; ministre des affaires étrangères : *M. Moshe Dayan* ; finances : *M. Simha Ehrlich* ; intérieur et police : *M. Yossef Burg* ; commerce et industrie : *M. Ygal Horowitz* ; éducation nationale : *M. Zevoulon Hammer* ; culte : *M. Aharon Abouhassira* ; intégration des immigrants : *M. David Lévy* ; agriculture : *M. Ariel Sharon* ; habitat et écologie : *M. Gideon Patt* ; énergie et planification : *M. Itzhak Modaï* ; santé : *M. Eliezer Shostak*.

[Les titulaires des portefeuilles de la justice et des affaires sociales n'ont pas encore été désignés.]

PAYS-BAS
(Elections législatives du 25 mai 1977)

Nombre de suffrages valablement exprimés : 8 320 750, soit 87,5 %.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : chrétiens-démocrates (C.D.A.) : 2 653 416 voix, soit 31,91 %, 49 sièges ; parti socialiste (P.V.D.A.) : 2 810 636 voix, soit 33,81 %, 53 sièges ; libéraux (V.V.D.) : 1 492 188 voix, soit 17,95 %, 28 sièges ; radicaux (P.P.R.) : 140 682 voix, soit 1,69 %, 3 sièges ; parti communiste (C.P.N.) : 143 420 voix, soit 1,73 %, 2 sièges ; démocrates : 451 739 voix, soit 5,43 %, 8 sièges ; démocrates socialistes : 59 506 voix, soit 0,72 %, 1 siège ; parti réformé (S.G.P.) : 177 036 voix, soit 2,13 %, 3 sièges ; parti agraire (B.P.) : 69 854 voix, soit 0,84 %, 1 siège ; Ligue réformée (G.P.V.) : 79 544 voix, soit 0,96 %, 1 siège ; parti socialiste pacifiste (P.S.P.) : 77 790 voix, soit 0,94 %, 1 siège ; parti catholique romain des Pays-Bas (R.K.P.N.) : 33 349 voix, soit 0,40 % ; autres partis : 124 537 voix, soit 1,49 %.

● GOUVERNEMENT TURC. — A l'issue des élections législatives du 5 juin dernier, le gouvernement composé par M. Bulent Ecevit (et dont nous avions publié la liste dans notre numéro de juillet) n'a pas obtenu l'investiture du Parlement. Un nouveau gouvernement formé par M. Demirel, chef de la coalition de droite, a reçu l'agrément du Parlement le 1er août (voir le prochain numéro).

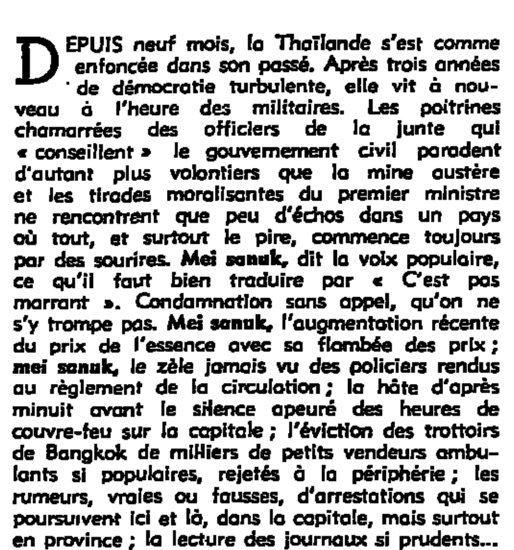
LA THAÏLANDE

Ou la fragilité de la manière forte

Le régime de démocratie guidée instauré depuis neuf mois à Bangkok dresse contre lui des oppositions disparates annonciatrices de graves bouleversements

(Photo Dieter - Salboun - Sipa.)

Reportage de MARCEL BARANG



DEPUIS *neuf mois, la Thaïlande s'est comme enfoncée dans son passé. Après trois années de démocratie turbulente, elle vit à nouveau à l'heure des militaires.* Les poitrines chamarrées des officiers de la junte qui « conseillent » le gouvernement civil paradent d'autant plus volontiers que la mine austère et les tirades moralisantes du premier ministre ne rencontrent que peu d'échos dans un pays où tout, et surtout le pire, commence toujours par des sourires. **Mei sanuk,** dit la voix populaire, ce qu'il faut bien traduire par « C'est pas marrant ». Condamnation sans appel, qu'on ne s'y trompe pas. **Mei sanuk,** l'augmentation récente du prix de l'essence avec sa flambée des prix ; **mei sanuk,** le zèle jamais vu des policiers rendus au règlement de la circulation ; la hâte d'après minuit avant le silence apeuré des heures de couvre-feu sur la capitale ; l'éviction des trottoirs de Bangkok de milliers de petits vendeurs ambulants si populaires, rejetés à la périphérie ; les rumeurs, vraies ou fausses, d'arrestations qui se poursuivent ici et là, dans la capitale, mais surtout en province ; la lecture des journaux si prudents...

On continue de vivre, cependant, dans le tintamarre d'une circulation pestilentielle, au bord de **klongs** aux eaux glauques. Les universités sont calmes, trop calmes peut-être ; les chauffeurs de taxi évitent de parler politique et les fiasques ambrées de « Mekong », le whisky thaï, font oublier à plus d'un le goût amer d'illusions perdues, dans le vacarme des juke-boxes et des Honda et les senteurs d'encens. Les tyrans d'hier, absous, sont peut-être les « hommes forts » de demain : inauguration d'un hôpital, remise d'un bouquet à un boxeur victorieux, le rondouillard maréchal Prapat Charusathien, lunettes noires et nœud papillon, soigne sa popularité, qui n'est pas négligeable, tandis que le maréchal Thanon Kittikachorn, rentré d'exil revêtu du safran des moines bouddhistes et défroqué dès qu'il fut convenable, mène une existence plus discrète.

Nouvelles incertitudes

POUR un peu, on se croirait revenu aux temps fâcheux de leur « dictature bonhomme ». La province somnole d'un sommeil localement troublé par de grandes manœuvres militaires, des coups de main de maquisards ou des incidents de frontière. Le peuple, qui avait repris la parole et balbutiait, se tait et regarde du côté des soldats : si le premier ministre a lancé la Thaïlande sur un cours de douze ans de « démocratie guidée » — guidée par lui et des militaires, — les « guides » n'ont apparemment pas tous les mêmes plans de route.

Déjà, début février, les dissensions entre civils et militaires avaient manqué déboucher sur une tentative de coup d'Etat. La seule victime, en l'occurrence, fut un journaliste, Norman Peagam, correspondant à Bangkok de l'hebdomadaire « Far Eastern Economic Review », qui avait eu le tort de rendre compte de ces frictions et qui fut expulsé **manu militari.**

Deux mois plus tard, le 26 mars, dans la torpeur poisseuse de la pleine saison sèche, une poignée de soldats venus de la proche province tenaient quelques heures quelques points stratégiques de la capitale avant de se rendre, dans l'indifférence quasi générale. Coup de tête d'un général revanchard, qui n'a pas mieux réussi cette tentative que celle pour laquelle il avait été prié, six mois auparavant, d'aller se faire bonze ? Coup d'essai de maîtres d'œuvre autrement plus redoutables qui attendent leur heure, battent les cartes et écartent quelques imprudents ? Les deux, peut-être. Il est clair en tout cas que le temps des putsches est revenu à Bangkok. Le gouvernement issu du coup d'Etat militaire du 6 octobre connaîtra-t-il un sort meilleur que son prédécesseur de la période démocratique, qui n'a guère tenu que six mois ?

Tuerie à l'université et coup d'Etat



Pour tenter de comprendre ce qui se passe aujourd'hui, il faut faire un retour en arrière de quelques mois, revenir à ce rendez-vous d'octobre dernier où l'expérience démocratique, née trois ans plus tôt dans le sang, finit aussi dans le sang.

Le gouvernement de M. R. (Mom Rajawong) Seni Pramot agonisait. Son demi-frère et prédécesseur, M. R. Kukrit Pramot, avait su — jusqu'à un certain point — résister aux pressions et aux contradictions croissantes. Lui, velléitaire, disposé à satisfaire tout le monde, ne sut que faire l'unanimité des mécontents. Le vent en poupe, l'aile gauche de son parti démocrate, appuyée par les groupes de pression des étudiants progressistes, des ouvriers et des paysans organisés, réclamait davantage de réformes et une riposte aux intrigues des clans et des cliques de droite.

L'aile droite du parti flirtait avec les militaires et avec le palais. Les forces armées, divisées, se retrouvaient néanmoins d'accord pour déstabiliser le régime : chaque clan s'efforcerait ensuite de ravir le pouvoir séparément. Les mouvements fascisants, défenseurs autoproclamés « de la nation, du roi et de la religion », gagnaient de jour en jour en influence. Dans la rue, les manifestations de progressistes se terminaient le plus souvent en carnages : des bombes artisanales ou des grenades à fragmentation balayaient la foule.

Dans cette bipolarisation croissante, le pays était devenu ingouvernable et largement ingouverné. Les facteurs de déstabilisation les plus décisifs furent assurément les tentatives des anciens dictateurs Thanom et Prapat de rentrer en Thaïlande. Le maréchal Thanom essayait une première fois, fin 1974 : il fut promptement refoulé et retourna à Singapour. Puis ce fut le tour du maréchal Prapat, en août 1976 : les étudiants se mobilisèrent, une bombe fit deux morts et plusieurs blessés graves dans leurs rangs. Le maréchal reprit son exil à Taïwan, non sans être reçu par le roi et sans s'expliquer à la télévision.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

Le 19 septembre 1976, le retour du maréchal Thanom, qui s'est fait ordonner moine pour la circonstance, déclenche une nouvelle levée de boucliers. Le gouvernement Seni tergiverse. Le premier ministre, fort critiqué, donne sa démission, puis la reprend. Le 29, une manifestation d'étudiants et de travailleurs dans la banlieue de Bangkok exige le départ de l'ancien dictateur dans les trois jours. En vain. Dans les tout premiers jours d'octobre, une nouvelle manifestation se déroule jour et nuit devant le palais royal puis à l'intérieur de l'université voisine de Thammasat. Les étudiants sont encouragés par la gauche démocrate. M. R. Seni forme, le 4 octobre, un nouveau gouvernement, dans lequel les principaux représentants de la droite ne figurent pas. La gauche du parti triomphe. Son succès sera bref.

Quelques jours plus tôt, le 24 septembre, deux militants progressistes qui collaient des affiches hostiles à Thanom ont été battus à mort puis pendus par une patrouille de policiers dans la province de Nakhon Pathom, près de Bangkok. A présent, une compagnie théâtrale étudiante mime devant les manifestants de Thammasat la pendaison des deux jeunes gens. La presse de droite publie des photos retouchées de cette scène, tendant à prouver que l'acteur principal s'est fait les traits du prince héritier. L'extrême droite crie au crime de lèse-majesté.

Un « coup tordu »

DANS la soirée du 5 septembre, les radios militaires — une centaine dans tout le pays — appellent à l'écrasement des « gauchistes ». La plus vociférante est la radio des forces blindées, où le colonel Uthan (militaire d'extrême droite, proche parent de la reine) et, notamment, le Dr Uthit Naksawat (recteur de l'université Kasertsart de Bangkok), se relaient au micro pour réclamer que justice soit faite et demandent au peuple d'exiger le départ des « mauvais » ministres. « **Ne dormez pas, patriotes,** clament-ils, **les communistes s'apprêtent à envahir Bangkok au matin. Rendez-vous à Thammasat, il faut régler leurs comptes aux gauchistes.** »

De minuit à deux heures du matin, plusieurs milliers de personnes se massent devant l'université, où le **sit-in** pacifique des étudiants se poursuit, grilles closes. « **J'ai quitté les abords de l'université à deux heures dix,** dit un témoin. **Un quart d'heure plus tard, sur la radio de bord de ma voiture, Uthan annonçait que des coups de feu étaient tirés. Il narguait les policiers** — « Le peuple a décidé d'agir parce que vous ne faites rien » — **et encourageait les** Krating Daeng **à passer aux actes.** » (Les **Krating Daeng** ou « Bisons rouges » sont des groupes de jeunes miliciens anticommunistes qui se sont fait une spécialité de la destruction physique de « gauchistes ». Leur « mentor » est un officier supérieur d'ISOC, l'organe central de la lutte anti-insurrectionnelle, le colonel Sudsaï Hasdin.) Mais ce n'est que quelques heures plus tard, au petit matin, que le massacre commencera.

Les coups de feu entendus en pleine nuit ont apparemment été tirés de l'autre côté du fleuve Chao Phya, auquel l'université est adossée. Un officier supérieur d'ISOC nous confirmera que le plan de ses « amis politiques » était d'intervenir à deux heures du matin : « **Nous avions posté des tireurs d'élite sur l'autre rive du fleuve. Mais, côté Thammasat, des policiers, qui n'avaient pas été avertis, se sont mis à riposter : nous avons dû attendre le matin.** » Curieusement, il semble que la majorité des étudiants sur le campus ne se rendent compte de rien.

Pendant ce temps, autour du premier ministre, les tractations vont bon train. L'officier d'ISOC explique que le « chef » de ses « amis politiques » s'est « rendu devant Thammasat après minuit. Il s'est aperçu que la situation était extrêmement tendue, qu'il fallait faire quelque chose. Il est allé vers 2 heures trouver Seni, qui lui a affirmé avoir donné l'ordre à la police d'arrêter la manifestation (à l'intérieur de Thammasat). Or, la police affirmait de son côté ne pas avoir reçu un tel ordre. Il a tenté de négocier avec les ministres de gauche de Seni. Tout compromis s'est avéré impossible. Il a alors décidé d'agir ».

Qui peut être ce « chef » mystérieux ? Au matin, à la radio des forces blindées, un lieutenant-colonel, Salam Bunnak, chef du Kongparb, une division spéciale de la police thaïlandaise, expliquera qu'il s'est rendu dans la nuit auprès du premier ministre pour qu'ordre soit donné à la police d'arrêter la manifestation étudiante, mais qu'il a été éconduit. Toutefois, selon une source proche de l'ancien premier ministre, ce dernier a surtout « négocié » à cette heure de la nuit avec le lieutenant-général Charoenrit Charatromran, commandant en second de la B.P.P. — **Border Patrol Police** ou « police des frontières », une unité d'élite créée par la C.I.A. et placée sous le patronage direct de la reine — et plus particulièrement de l'unité de la B.P.P. attachée au palais royal.

L'officier d'ISOC poursuit : « **Nous n'avions pas le choix : il fallait mettre fin à la confrontation et donc forcer la police à nettoyer l'université. Pour cela, nous avons eu recours à un coup tordu** (a trick) — **je ne puis vous dire lequel. Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il a parfaitement réussi.** »

C'est à l'aube que les événements s'accélèrent. Entre 5 heures et 6 heures, la B.P.P. relève la police régulière autour de l'université. Devant les grilles cadenassées se tiennent plusieurs milliers de personnes, vibrant d'une ardeur hystérique nourrie par les radios : pour l'essentiel, ce sont des nervis de divers mouvements d'extrême droite, divers services de police, dont certains brûlent de prendre leur revanche de l'affront subi trois ans plus tôt, lors des fusillades entre policiers et manifestants qui ponctuèrent la chute de la dictature Thanom-Prapat, et surtout une nuée de « scouts de village » qui, contrairement à leur nom, sont des individus pour la plupart âgés de plus de trente-cinq ans, pas nécessairement villageois, et dont l'apolitisme proclamé est au service « de la nation, du roi et de la religion ». Ce mouvement s'est surtout développé depuis la mi-1975 (en même temps que le **Nawapon,** mouvement « de masse » d'inspiration national-socialiste, et les **Krating Daeng**) avec la caution du palais. Qui a convoqué les « scouts » ce matin-là ? (Qui, au demeurant, a convoqué la B.P.P. et d'autres unités ?) Au niveau national, ils dépendent de la B.P.P., qui assure leur formation et leur encadrement ; au niveau de Bangkok, du gouverneur de la capitale, M. Thamnoon Thien-ngern, un des chefs de file de la droite démocrate.

Les dirigeants étudiants tentent de négocier l'arrêt pacifique de la manifestation : ils proposent de se constituer prisonniers si l'université peut être évacuée dans le calme. A 6 heures, le secrétaire général de la centrale étudiante (N.S.C.T.) et cinq autres étudiants — dont le « sosie » du prince héritier — se glissent hors de Thammasat et, escortés du général de police Chumphong Lohachalla, se rendent à la résidence du premier ministre, où ils sont arrêtés (sur l'ordre de ce dernier, semble-t-il). Un peu plus tard, des fascistes s'emparent d'un autobus et défoncent les grilles d'entrée de Thammasat. Une demi-douzaine de policiers pénètrent dans l'université, agitant un drapeau blanc, pour parlementer avec les manifestants. Des coups de feu éclatent, tirés apparemment de l'intérieur. Un policier tombe, blessé. C'est le signal de la tuerie.

Qui a tiré ? Tous les manifestants rescapés que nous avons pu interroger sont unanimes : il n'a pu s'agir que d'une provocation, attribuée par les uns aux **Krating Daeng,** par d'autres au **Sawat 60** (une unité de tireurs d'élite qu'aurait constituée le général Witoon Yasawat, ancien chef de mercenaires thaïlandais en Indochine), par d'autres enfin à un groupe mystérieux, les « Cinq Cents Chauves-Souris », appellation jadis attachée à une unité de marine...

Les policiers s'engouffrent dans Thammasat et ripostent. Côté fleuve, plusieurs centaines de manifestants ont pu quitter le campus avant l'aube (les policiers fermant les yeux), mais ceux qui, après le début de la fusillade, tentent de s'enfuir sont cueillis par les armes automatiques de la B.P.P. Devant Thammasat, des scènes ignobles se déroulent. Les étudiants qui tentent de fuir sont pris en écharpe par la foule, qui arrache les blessés aux ambulances, les achève à coups de chaise ou d'épieu dans le torse, brûle trois ou quatre cadavres sur des pneus, bâtonne des pendus, urine sur un cadavre devant un parterre de visages hilares ou horrifiés, tandis que jubile la radio des forces blindées (« le peuple se fait justice ») et que pérore M. Wattana Kiewwimon, le secrétaire général du **Nawapon,** qui tient meeting pendant que dure la fusillade (« nous sommes en train de gagner »).

Cette violence extrême durera trois bonnes heures. La police, disent tous les témoins, laisse faire la meute ou n'intervient que mollement. Dans la nasse de Thammasat, plusieurs milliers d'étudiants, qui n'opposent aucune résistance, sont réduits à merci. L'après-midi, les « scouts de village » iront occuper **Government House.** Le prince héritier, entouré de Thamnoon Thien-ngern, le gouverneur de Bangkok, et du maréchal de l'air Dawee Chullasap, les remerciera de leur intervention et les renverra dans leurs foyers.

Une tentative préméditée

ENTRE-TEMPS le conseil des ministres siège sans désemparer depuis le début de la matinée. Les militaires du cabinet, notamment le général Chatchaï Choonavan, ministre de l'industrie, soutiennent la droite démocrate, avec le secret espoir de casser le parti démocrate pour accéder ensuite au pouvoir. Ils seront rapidement évincés. Selon le Dr Puey Ungpakorn (1), alors recteur de Thammasat, M. R. Seni Pramot finit, dans l'après-midi, par accepter de remanier à nouveau son cabinet pour y intégrer la droite, mais il est trop tard : une heure plus tard, une junte militaire prend le pouvoir sous la direction de l'amiral Sa-ngad Challowyoo, l'ancien commandant en chef des forces armées. Elle prend bientôt le nom de Conseil national de réforme administrative (National Administrative Reform Council, ou NARC).

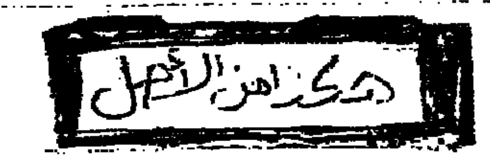
La loi martiale est proclamée, le couvre-feu établi à Bangkok. Le Parlement est dissous, la constitution abrogée. Toutes les réunions — sauf celles des « scouts de village » — sont interdites. Les mouvements **Krating Daeng** et **Nawapon** s'autodissolvent (sur le papier en tout cas). Dans les heures et les jours qui suivent, plusieurs milliers d'arrestations sont opérées. La censure est en place. Les journaux, qui ont publié de pleines pages de photos des scènes sanglantes de la matinée du 6 septembre, sont saisis dès le soir. Une douzaine de périodiques qualifiés de « progressistes » sont interdits, leurs rédacteurs inquiétés, jetés en prison. Des dizaines de milliers de livres sont brûlés sur la place publique. Bangkok s'installe dans la peur et la répression.

La junte aurait souhaité, semble-t-il, maintenir M. R. Seni Pramot à la tête du gouvernement, mais celui-ci refuse. Deux jours plus tard, le 8 octobre, sous la pression du palais, un juriste peu connu, Thanin Kraïvitchien, forme le nouveau gouvernement, « conseillé » par le NARC.

Officiellement, le massacre aurait fait quarante six morts, dont deux policiers (2). En réalité, le

(1) Puey Ungpakorn, discours public du 14 octobre dernier à Londres, in *Information Bulletin,* n° 4, 6 décembre 1976, polycopié, Union of Democratic Thais, Paris/Londres.

(2) Ce chiffre est étonnant si on accepte la thèse officielle selon laquelle les étudiants étaient fortement armés et ont accueilli les policiers par des tirs nourris.



bilan atteint « plus de deux cents morts » : c'est l'indication donnée à l'hôtel de ville le soir même (3) et reprise dans un rapport confidentiel adressé aux gouverneurs de province.

Qu'il se soit agi d'une tentative préméditée, soigneusement orchestrée, ne fait aucun doute. A Chiang Maï, à la même heure, des éléments d'extrême droite se présentaient à l'université et, après une fouille précise des locaux, se contentaient de brûler des livres et des documents « subversifs ». Dans une ville universitaire du centre, Khong-Khaen, les arrestations d'étudiants « procommunistes » auraient commencé dès le 5 octobre. Les événements ont véritablement commotionné toutes les villes à population étudiante. Ailleurs, l'indifférence ou l'ignorance ont prédominé.

Seuls parmi les responsables et participants plus ou moins directs des événements du matin, la droite du parti démocrate (MM. Samak Suntarawet, promu ministre de l'intérieur, et Thamnoon Thien Ngern, gouverneur de Bangkok) et quelques membres du Nawapon (M. Thanin aurait, dit-on, appartenu à ce mouvement) ont tiré parti du coup d'Etat de l'après-midi et se sont retrouvés promus dans le nouveau gouvernement civil. De l'avis de nombreux observateurs, la médiation du palais paraît seule à même d'expliquer un tel phénomène.

Arrestations massives et couvre-feu



Le gouvernement Thanin Kraïvitchien est très vite apparu comme isolé. Il doit son existence au soutien du palais et de la poignée de gradés du haut commandement qui ont formé la junte. Hormis la droite démocrate, il est constitué presque exclusivement d'amis personnels, universitaires et juristes, du premier ministre. De larges pans de la droite civile et militaire — représentant de surcroît les milieux d'affaires les plus influents — n'y ont aucune représentation. Dans le mois qui suit, le gouvernement et la junte vont tenter d'élargir leur base sociale et politique en désignant les membres d'une assemblée législative (NARA) qui comprend une majorité de militaires et des représentants des professions et des régions, sinon des divers courants politiques de droite. Premier constat de la presse : « **La représentativité de la nouvelle assemblée est bien en deçà de ce à quoi on pouvait s'attendre** », écrit le « Bangkok Post », quotidien de langue anglaise qui reflète généralement le point de vue des milieux d'affaires pro-américains. Cette assemblée, dont les pouvoirs législatifs sont étroitement subordonnés aux décisions de la junte et de l'exécutif civil, n'est, selon l'expression d'un diplomate, « guère mieux qu'un forum supplémentaire pour les luttes d'influence qui sont la plaie du régime actuel ».

Loin de favoriser un début de consensus, les initiatives de la nouvelle équipe paraissent vouloir aliéner une à une les couches sociales qu'elle pourrait espérer rallier. Le ministre de l'intérieur, M. Samak Suntarawet, qualifie la police de « mafia » avant de procéder à une épuration de ses dirigeants. Depuis, il a reçu des menaces de mort et échappé à au moins deux attentats. « **Le premier ministre a déclaré la guerre à la drogue, à la corruption et au communisme** », annonce un Livre blanc publié dès la fin octobre par le NARC. Des efforts plus ou moins énergiques seront faits en ce sens : ils ne réussissent qu'à gêner les intérêts établis — quand ils ne les camouflent pas davantage. Ainsi, selon diverses sources thaïlandaises et américaines, le principal bénéficiaire des trafics de l'opium convoyé du « triangle d'or », dans le nord du pays, ne serait autre qu'un des « hommes forts » de la junte.

Les arrestations massives du 6 octobre et des jours suivants (quatre mille officiellement, jusqu'à dix mille selon d'autres sources) et des initiatives intempestives des nouveaux dirigeants leur ont forgé une image de marque peu enviable. Le premier ministre fait preuve d'un anticommunisme que certains, même à droite, jugent « primaire ». Divers milieux conservateurs s'offusquent autant de ses penchants xénophiles (ne lui reproche-t-on pas d'avoir épousé une Danoise ?) que des péripéties de sa vie privée qu'ils lui prêtent, à tort ou à raison, en contradiction avec sa réputation d'homme intègre, vertueux et intransigeant sur les principes. Sa volonté de lancer la Thaïlande sur un cours de « démocratie guidée » aboutissant en 1988 à une sorte de « socialisme travailliste à la thaïlandaise » paraît excessive à ceux-là mêmes qui, sans faire preuve d'un grand attachement aux institutions démocratiques, admettent mal d'être maintenus aussi longtemps à l'écart du pouvoir. Son puritanisme militant est diversement apprécié. Les couches intellectuelles s'inquiètent : tout débat idéologique est interdit dans les universités ; les cours sur la « démocratie » n'y sont tolérés que sous l'égide d'instructeurs nécessairement formés dans les écoles de la guerre psychologique...

Les « cages à chiens »

PLUSIEURS diplomates occidentaux se seraient émus de ces « maladresses ». Au demeurant, les autorités ont fait des efforts au fil des mois pour présenter une image plus rassurante. Les patrouilles de soldats et de policiers en formation de tir sur les trottoirs et qui vérifiaient l'identité des conducteurs ont cédé la place au bout d'un mois à quelques fusils mitrailleurs montés sur jeeps qui rôdent dans les rues durant le couvre-feu, lequel a été reporté de minuit à 1 heure du matin. La nouvelle vague d'arrestations redoutée par les milieux d'opposition ne s'est pas produite. On ne parle plus officiellement de « camps de rééducation » pour les délinquants politiques ; des « cours de rééducation » sont donnés cependant, à l'occasion notamment d'offensives militaires. Les autorités pressent les centaines de Thaïlandais qui ont jugé plus prudent de s'exiler, de rentrer et assurent qu'ils ne seront pas inquiétés. Elles ne parviennent pas à convaincre : si la presse a cessé de faire état d'arrestations à Bangkok, on croit communément que celles-ci se poursuivent (il y aurait eu notamment une rafle à Thammasat en janvier) ; quand bien même la bonne foi du régime ne serait pas mise en doute, il reste que l'avenir est trop incertain : que va-t-il se passer lorsqu'une autre équipe viendra au pouvoir ?

La quasi-totalité des quelque trois mille personnes officiellement arrêtées le 6 octobre ont été relâchées, le plus souvent sous caution (versée, dans certains cas, par les universités elles-mêmes). Le sort que réserve le régime aux cent quatorze détenus politiques (dont le secrétaire général du N.S.C.T., Sutham Sengprathum) encore officiellement incarcérés, sera, à cet égard, un test décisif de sa bonne foi. Leur procès s'est ouvert le mois dernier à Bangkok. Jugés à huis clos, ils sont passibles de la peine de mort. En outre, des informations convergentes font état du maintien clandestin en prison de plusieurs centaines de détenus politiques. Ainsi, cent quarante-six suspects communistes occuperaient, certains depuis avant octobre, les « cages à chiens » d'une prison d'ISOC contiguë au centre numéro 6 du CID — la D.S.T. thaïlandaise — au Soï Setsiri, dans le quartier de Samsen à Bangkok, dans des conditions voisines de celles des tristement notoires « cages à tigres » vietnamiennes de naguère (4).

A Thonburi, la ville jumelle de Bangkok, une prison toute neuve aurait été mise en service en octobre dernier, dans le quartier de Bang Kunnon ; les centaines de prisonniers politiques qui y seraient confinés (certaines sources parlent de « mille à deux mille détenus ») ne sont recensés sur aucune liste officielle (5). En l'état actuel des choses, ces informations ne peuvent être contrôlées, pas davantage que les allégations de tortures et de sévices qui auraient été exercés sur des détenus, surtout pendant les premières semaines de détention, notamment au camp de Bangkaen, près de l'aéroport de Bangkok. En tout cas, l'affectation par le gouvernement de 54 millions de bahts à la construction de centres de détention et, accessoirement, à l'entretien de prisons existantes, n'était pas faite pour susciter un climat de confiance.

Rivalités de clans et discrédit de la monarchie



Isolé, issu d'arrangements précaires entre quelques civils et une fraction des forces armées, le tandem Thanin - NARC, faute de savoir ou de pouvoir élargir substantiellement sa base politique, s'est mis à révéler ses failles. En dépit des dénégations officielles, les relations entre ses composantes civiles et militaires se sont détériorées et le premier ministre doit consacrer une bonne part de ses efforts à colmater les brèches.

En février, la « commission anticorruption » rendait publique sans préavis les conclusions d'une enquête selon lesquelles le commandant du centre de la guerre spéciale de Lopburi, près de Bangkok, se serait rendu coupable d'une malversation de 2 millions de bahts (100 000 dollars). Les militaires ont aussitôt pris fait et cause pour ce général. Après compromis, celui-ci a été promu et envoyé dans le Sud, et le président de la commission remplacé par une personnalité plus « compréhensive »... Les factions de la droite et de l'extrême droite civiles écartées du pouvoir entendent, semble-t-il, prendre leur revanche. Pour avoir violemment critiqué le gouvernement, plusieurs journaux conservateurs (dont celui de l'ancien premier ministre, M. R. Kukrit Pramot) ont été suspendus et la radio des forces blindées fermée.

Les Krating Daeng ressuscités ont récemment mis en demeure le gouvernement de « changer de politique ». Compte tenu de leurs faibles effectifs, leur menace n'est guère sérieuse mais elle reflète leur désenchantement, commun à une partie de l'extrême-droite. Quant aux « scouts de village », ils sont devenus l'enjeu d'âpres luttes d'influence entre la droite démocrate et certains gradés. Des dissensions se sont fait jour également entre les trois principales personnalités de cette droite démocrate.

Rivalités personnelles et luttes de clans se traduisent, comme il est de tradition, par une foire d'empoigne économique. Les intérêts en place sont si solidement retranchés que toute décision peut être rapidement contredite, annulée ou reportée ; faute de protections suffisantes, les bureaucrates ne se hasardent guère à prendre de décisions : d'où une incohérence et une apathie générales qui font, plus encore qu'auparavant, le désespoir (mais aussi parfois la fortune) des milieux d'affaires, notamment étrangers. Les avanies d'Air Siam, la seconde compagnie aérienne nationale, morte deux fois en six mois de sa belle mort, en sont un exemple, de même que les ordres et les contre-ordres du ministère des transports qui se heurte à forte partie dans la réorganisation des compagnies d'autobus urbains.

Sous des apparences d'entente cordiale, des rivalités tout aussi profondes et sans doute plus déterminantes déchirent les forces armées. Traditionnellement, l'armée de terre jouait un rôle politique prépondérant, faisant et défaisant les gouvernements. Avec l'éviction des maréchaux Thanom et Prapat a pris fin la lignée des « hommes forts » qui assuraient sa cohésion. Artisan de leur départ, le général Krit Sivara apparaissait comme leur successeur naturel mais il est mort d'une crise cardiaque en avril 1976. Les factions ont fleuri de plus belle au sein de l'armée de terre, ce qui a comparativement renforcé l'influence de l'aviation et de la marine, aujourd'hui intégrées à la junte au pouvoir.

Le 6 octobre, plusieurs factions rivales s'apprêtaient à prendre le pouvoir, estiment la plupart des observateurs. Certaines furent vraisemblablement prises de court par l'initiative de l'extrême droite civile. Cette multiplicité d'ambitions semble confirmée par le sort malheureux de deux généraux d'extrême droite, anciens de la guerre d'Indochine où ils dirigeaient les mercenaires thaïlandais : les vainqueurs du jour les auraient mis en demeure de choisir entre se faire moine (solution adoptée par le général Chalard, celui-là même qui devait à nouveau tenter sa chance en mars dernier) ou prendre le premier avion en partance (ce qu'a préféré le général Witoon Yasawat, qui s'est ainsi retrouvé à Tokyo où on l'a ensuite prié de « superviser les activités des étudiants thaïlandais » ; il a été autorisé à rentrer à Bangkok en février). Le général Chalard a été exécuté pour « haute trahison » quelque temps après sa dernière tentative malheureuse de putsch.

Selon certaines sources diplomatiques, l'initiative du coup d'Etat d'octobre serait revenue à deux généraux de l'armée de terre qui, faute de pouvoir s'imposer à eux seuls, auraient tout de suite fait appel au haut commandement.

Toutefois, dans certains milieux militaires thaïlandais, on affirme que c'est le souverain qui, pour devancer ces généraux, a demandé au haut commandement d'intervenir. Le haut commandement, qui regroupe les dirigeants des trois armes, est composé de gradés occupant des fonctions essentiellement honorifiques. Il a aussitôt rallié les commandants de régions militaires, détenteurs du pouvoir réel dans l'armée de terre, ce qui a porté à vingt-quatre le nombre des officiers du NARC.

Mais cette combinaison *ad hoc* était précaire. Rapidement, des dissensions se sont fait jour en son sein. L'enjeu fondamental reste l'introuvable unité des chefs de l'armée. Autour du général Yot Thepasidin, commandant en chef adjoint (**assistant commander in chief**), les éléments restés les plus fidèles au maréchal Prapat (véritable « homme fort » de l'ancienne dictature bien qu'il fût officiellement sous les ordres du maréchal Thanom) ont favorisé le retour des deux maréchaux dans un double but : accélérer la décomposition des gouvernements démocratiques ; susciter des réalignements décisifs parmi les militaires. Le premier objectif a été atteint : s'il n'en est pas encore de même pour le second, il semble que ce soit en assez bonne voie : plusieurs sources proches des milieux militaires affirment que le groupe Prapat a le vent en poupe. Pour la commodité de l'analyse, on oppose à cette clique deux autres factions principales : celles du haut commandement, autour du général Kriangsak Chamanand (6), et celle des militaires « professionnels », qui préféreraient ne pas intervenir dans les affaires politiques, et dont le porte-drapeau serait le général Serm na-Nakhorn, l'actuel commandant en chef de l'armée de terre (pourtant lui-même membre du NARC).

En fait, cette vue très simplifiée ignore bien d'autres divisions en clans et cliques qui sont fonction notamment de rivalités personnelles et dont les alliances se font et se défont au gré des circonstances. Dans ce contexte, la tentative de putsch manquée du 26 mars par le général Chalard et ses amis prend tout son sens ; il est évident que cet habitué des coups de force n'a pu se lancer à la conquête du pouvoir sans assurances de la part d'hommes plus influents. On songe ici à la fraction Prapat.

Compte tenu des chassés-croisés et des renversements d'alliance perpétuels, il est hasardeux de se risquer à des prédictions. Toutefois, l'hypothèse la plus plausible et la plus fréquemment retenue est celle d'une prise du pouvoir à brève échéance par la fraction Prapat, peut-être à la faveur d'une démission du gouvernement. Peu après son retour d'exil de Taiwan, Moo — « le porc », c'est le diminutif « affectueux » que donnent les Thaïlandais à l'ancien dictateur — a été reçu par le roi. Il lui aurait assuré qu'il n'avait pas l'intention de revenir au pouvoir — dénégation qui ne convainc personne. « **La question qui se pose aujourd'hui**, nous disait un diplomate asiatique à Bangkok, **est de savoir si Prapat osera se faire catapulter au-devant de la scène — ce qui ne correspond ni à son tempérament ni à ses méthodes, — ou si, plus habilement, il mettra en avant une personnalité civile.** »

Nous croyons savoir que le maréchal a passé un accord en ce sens avec l'ancien premier ministre M. R. Kukrit Pramot, seul homme d'Etat d'envergure capable d'être accepté tant par le palais que par une majorité de civils et de militaires, pour ne rien dire des milieux internationaux. Un autre candidat possible, mais moins satisfaisant pour tous, à la succession éventuelle de M. Thanin, serait le maréchal de l'air en retraite Dawee Chullasap, proche du haut commandement — à moins que, comme continuent de le croire certains membres de l'Assemblée, le gouvernement Thanin réussisse, de promesses en compromis, à durer assez longtemps pour que, la pression internationale aidant, des élections finissent par se tenir.

Le « principal féodal »

TOUT cela dépendra aussi sans doute des volontés du palais. Ce dernier apparaît davantage partie qu'arbitre des conflits, rôle dangereux dans la mesure où il s'aliène ainsi bien des bonnes volontés. L'observateur de retour en Thaïlande après octobre est frappé en effet du discrédit complet de la monarchie dans les milieux cultivés de la capitale, non seulement parmi les intellectuels plus ou moins progressistes qui ont toujours émis des réserves sur le rôle du souverain dans les événements du 14 octobre 1973 mais — fait nouveau — parmi de larges couches socio-professionnelles, qui ne comprennent pas que le roi ait cautionné par son silence la boucherie de Thammasat.

Un jeune hôtelier rencontré au hasard d'un déplacement dans le Nord n'hésitait pas à tenir devant nous et quelques-uns de ses amis des propos incendiaires sur le souverain qui, en d'autres circonstances, lui vaudraient, dans le meilleur des cas, la prison à vie. Le mariage précité du prince Wajiralongkorn avec sa cousine, au début de l'année, si peu de temps après les tragiques événements d'octobre, a été diversement accueilli, même parmi le petit peuple de la capitale. Dans les provinces, il est vrai, le souverain demeure une espèce de dieu incarné et les fréquentes visites héliportées de la famille royale dans les coins les plus reculés du royaume visent à entretenir une popularité qui, en ville, a fait long feu. En dépit du silence total des autorités, on sait qu'à au moins deux reprises au début de l'année, des bombes ont été désamorcées dans les locaux de Chiang Maï, dans le nord du pays, que le souverain s'apprêtait à visiter.

« **Il faut sauver la monarchie malgré elle** », confiait récemment à un ami une personnalité royaliste connue. On n'a pas la dent plus dure envers le roi, la reine, leurs descendants et leur entourage immédiat que dans certains salons monarchistes de la capitale. Sans se faire l'écho de commérages souvent désobligeants, voire injurieux, notons que les intrigues de cour ne le cèdent en rien au byzantinisme des militaires et aux querelles des civils plus ou moins proches du gouvernement. De ces clivages il est mal vu de parler publiquement et, faute de pouvoir les évaluer à leur juste valeur, la tentation est grande, dans de nombreux cercles, d'en exagérer l'importance.

Le parti communiste de Thaïlande (P.C.T.) n'a pas été le dernier à s'apercevoir de la perte de prestige nouvelle de la monarchie. Depuis quelques mois, sa radio clandestine, « la Voix du peuple de Thaïlande », dénonce le « principal féodal », le « chef des féodaux », et se dispense d'utiliser la formule compliquée qu'il est d'usage d'employer pour désigner Sa Majesté. Assurément, le temps des politesses est révolu en Thaïlande, envolé avec les dernières illusions d'une transformation de la société par des moyens pacifiques que nourrissait toute une fraction de la classe politique.

L'influence communiste et la lutte antisubversive



A Bangkok comme en province, beaucoup se sont mis à l'écoute régulière de la radio clandestine (7), qui commente les événements de la capitale — et du reste du pays — dans un délai souvent inférieur à quarante-huit heures. Les émissions s'entendent clairement d'un bout à l'autre du royaume : chansons étudiantes, poèmes, pièces politiques dialoguées, commentaires, dans un thaï qu'on dit remarquablement pur et divers dialectes régionaux. « **Les anciens dirigeants étudiants progressistes qui s'y expriment ont désormais une audience qu'ils n'avaient jamais eue** », estime un professeur de l'université de Chulalongkorn, à Bangkok, qui a bien connu certains d'entre eux.

C'est par centaines, voire par milliers — quatre mille à huit mille, selon les estimations les plus sérieuses — que les étudiants plus ou moins progressistes, des dirigeants et militants ouvriers et paysans se sont enfuis dans les maquis au lendemain du 6 octobre ou ont passé le Mékong vers le Laos pour échapper à la répression. D'autres, plus fortunés, se sont rendus à l'étranger, en Europe, aux Etats-Unis ; certains, parmi eux, rejoindront par des voies détournées les « hommes de la forêt ». Mais plus nombreux encore sont ceux qui, par choix ou faute de savoir où fuir, sont restés à Bangkok : ils ont repris les cours à l'université ou cherché un emploi. « **Ils veulent se faire oublier, mais eux ne sont pas près d'oublier** », dit ce professeur, qui ajoute qu'un mouvement de résistance passive est perceptible dans plusieurs établissements. Certains murs d'édifices publics se couvrent à nouveau furtivement de slogans « gauchistes »...

(Lire la suite page 18.)

(3) Georges Halby, « Thaïlande : les morts, les disparus et la faillite », *Afrique-Asie*, 27 décembre 1976.

(4) Les conditions de détention sont des plus archaïques dans l'ensemble du pays. Le premier ministre lui-même, après une visite de prisonniers de droit commun et politiques, qualifiait les détenus d'« *animaux entassés dans une cage.* (...) *Leur nourriture est pire que celle que certaines familles servent à leurs chiens et chats* ». Il citait le cas d'une cellule où vingt-cinq personnes étaient entassées : « *Elles ne peuvent même pas s'asseoir confortablement, à plus forte raison s'allonger pour dormir.* » (*The Nation Review*, 22 novembre 1976, Bangkok.)

(5) G. Halby, *op. cit.*

(6) L'autorité de ce groupe semblait diminuer en mars. Elle serait encore affaiblie par le départ vraisemblable du général Kriangsak Chamanand, qui devrait se rendre aux Etats-Unis pour s'y faire soigner, dit-on, d'un cancer à la gorge.

(7) Cette radio, qui émet sur 31 m et 49 m de longueur d'onde, diffuse cinq fois par jour un bulletin d'information en thaï.

(Suite de la page 17.)

Le P.C.T. est le grand bénéficiaire de cette situation. Des dirigeants étudiants, ouvriers, paysans, des hommes politiques socialistes, qui avaient parfois des réticences marquées envers certaines positions du parti, se sont ralliés à lui. *Ils prônent aujourd'hui la lutte armée et la « résistance par tous les moyens » au régime de Bangkok et donnent une consistance nouvelle à la politique de front uni du P.C.T., plus évidente jusque-là sur le papier que dans les faits.*

Du coup, certains débats théoriques qui divisaient la gauche thaïlandaise se trouvent simplifiés ou dépassés : la possibilité d'une transformation pacifique, réformiste, de la société thaïlandaise relève pour la plupart désormais du domaine des illusions. « **La lutte pour la justice et l'égalité, seule motivation de la plupart des étudiants avant octobre, s'est enfoncée dans une impasse sanglante : la ratonnade de Thammasat** », dit notre interlocuteur de Chulalongkorn. « **Les étudiants ont payé cher la leçon, mais ils l'auront retenue : seule la lutte armée est à l'ordre du jour.** » Le retour en force des militaires a ôté aux stratèges de l'anticommunisme un de leurs atouts traditionnels : l'espoir de pouvoir susciter un jour une « troisième force » qui ferait pièce, en dernière instance, au communisme pur et dur du P.C.T. Est-ce là un des fruits des expériences indochinoises ?

Simultanément, l'heure n'étant plus aux divisions mais à la plus large union, on peut penser que les débats internes que connaîtrait le parti (8) auront été mis en sourdine. Les premières informations filtrant à Bangkok sur l'accueil fait aux nouvelles recrues dans les maquis n'ont pas manqué de tempérer l'enthousiasme de ceux qui en escomptaient un « assouplissement rapide » de la « ligne dogmatique » des dirigeants du parti : cinq mois après leur arrivée en masse, il semblait que les nouveaux venus commençaient seulement d'être intégrés aux unités combattantes ; ce laps de temps aurait été mis à profit pour leur donner une formation militaire et idéologique sur les lignes définies par le parti. Néanmoins, il reste vraisemblable qu'à plus ou moins long terme ces nouveaux éléments, venus d'horizons politiques différents quoique voisins, auront en retour une influence non négligeable sur la formulation de la politique du P.C.T. Déjà, dans les milieux progressistes de Bangkok, on parle de l'éventuelle formation d'un gouvernement révolutionnaire — hypothèse peu plausible pourtant dans l'immédiat, dans la mesure où le rapport des forces sur le terrain, s'il évolue favorablement pour les forces populaires, est encore loin, semble-t-il, de devoir basculer en leur faveur.

« Faucons » et « colombes »

LA progression communiste est pourtant incontestable. Dès le lendemain du 6 octobre, l'armée populaire de libération (A.P.L.), bras armé du P.C.T., a intensifié ses coups de main. L'extension géographique de ses activités est sensible : elle se manifeste désormais dans tout le pays, y compris la plaine centrale, à l'exception d'un rayon de 200 kilomètres environ autour de la capitale.

Beaucoup de stratèges anticommunistes admettent volontiers que les méthodes de lutte employées aujourd'hui contre les communistes contribuent aux succès croissants de ces derniers. En février, le général Sayud Kherdpon, un des dirigeants d'ISOC, s'en prenait publiquement aux militaires traditionnels (qui — mais il se gardait de le dire — ont aujourd'hui une influence croissante sur le déroulement des opérations anti-insurrectionnelles) en établissant un parallèle entre la croissance du nombre de maquisards quand ces militaires étaient aux commandes et la diminution de ce nombre quand prévalaient les méthodes plus « élaborées » d'ISOC. « **Depuis le 6 octobre,** constatait-il, **en matière de contre-insurrection** (le gouvernement) **s'est fermement engagé à poursuivre l'offensive militaire, en particulier dans le Sud où les opérations de nettoyage** (« search and destroy ») **sont à l'ordre du jour. (...) Notre cible doit toujours être le soutien des masses villageoises aux insurgés. (...) Aussi, quand je vois encore des ordres d'opération spécifiant pour tout objectif de « tuer des C.T. »** (les « terroristes communistes »), **je me sens un peu triste de ce que certains de nos commandants régionaux ont encore beaucoup à apprendre (9).** »

ISOC (International Suppression Operations Command) elle-même apparaît divisée entre « faucons » et « colombes », et le débat sur la meilleure façon de combattre les communistes est assurément un enjeu important dans un éventuel changement de régime : les tenants de la répression pure et dure s'opposent aux partisans d'une « riposte nuancée », qui souhaitent « gagner les cœurs » de la population rurale, voir reconnaître l'existence d'une opposition de gauche non communiste et même le retour à des formes plus souples de « démocratie guidée » — en somme, la stratégie de la pacification qui a connu le sort que l'on sait au Vietnam.

Le poids du budget militaire

LE financement d'ISOC, annonce-t-on officiellement, sera substantiellement accru au cours de la prochaine année fiscale (10). Pourtant, tout se passe comme si l'influence d'ISOC, ou du moins d'une partie d'ISOC, allait décroissant. Ainsi, en fin février, les centres de coordination et de coopération auraient été supprimés et leurs attributions confiées à l'état-major de l'armée de terre · en d'autres termes, ISOC aurait perdu au profit des militaires son rôle de coordinateur des différentes forces — militaires, policières, administratives — participant à la campagne anticommuniste sur le terrain. Ces « ajustements » relèvent, semble-t-il, des dissensions entre policiers et militaires, entre factions militaires, et leur effet d'ensemble est favorable au découragement et au laisser-aller des forces gouvernementales plutôt qu'à un surcroît de combativité.

Telle est aussi l'impression qui se dégage de visites en province. Dans le Nord, vers Chiang Raï, tel haut fonctionnaire provincial prend discrètement contact avec les maquisards : « **Il faut ménager l'avenir** », dit-il. Un commerçant originaire de la province de Kalasin, dans le Nord-Est — vaste plateau aride adossé à des montagnes où est née la lutte armée voici une douzaine d'années, — nous confie : « **Dans mon village, il y a cinq ans, on ne savait pas ce qu'était un communiste ; l'an dernier, on m'a dit : « ils arrivent » ; maintenant, « ils » y sont.** » En revanche, dans d'autres provinces, des témoignages font état de reculs de l'influence communiste, dus notamment à l'afflux de réfugiés laotiens ou cambodgiens qui, expliquant ce qu'ils ont connu de « l'enfer rouge », sont une excellente propagande anticommuniste.

Dans le Sud, où de grandes offensives militaires sont en cours entre Surat Thani et Phattalung-Trang, les autorités n'exsudent pas l'optimisme : les bilans des prises sont aussi maigres que les efforts faits en faveur des populations civiles ; les opérations militaires semblent davantage fonction des disponibilités budgétaires que d'autres considérations (la seconde phase de l'opération « Protégeons le peuple » se déroulera jusqu'en septembre, ou plutôt « **aussi longtemps que notre budget nous le permettra** », nous a précisé par exemple le colonel Prasert Mongkolprasit, chargé des « affaires civiles » de ce programme), tandis que méthodes musclées, « bavures » et maladresses de la soldatesque « fabriquent des maquisards », selon le mot d'un enseignant local. « **Des gens continuent de disparaître entre les mains des militaires ou de la police spéciale** », nous ont assuré plusieurs informateurs : « **ils sont liquidés et leurs corps jetés dans la jungle du haut d'hélicoptères.** » Cinq cas auraient été recensés en janvier et février dans la région de Surat Thani à Trang. On nous a cité notamment celui de M. Khan, collaborateur de deux journaux locaux à Nakhon Si Thammarat. Retenu pour « interrogatoire » à la mi-janvier, il n'a pas reparu depuis lors. Les militaires, quand on les interroge sur ces allégations, se contentent de parler d' « accusations non fondées ».

Dans l'extrême Sud, une force combinée de cinq mille hommes (un tiers de soldats thaïlandais, deux tiers de soldats malaisiens) ratisse la région de Sadao, où sont solidement retranchés des communistes malaisiens. Les offensives **Big Star 1** et **Big Star 2** (celle-ci reportée « sine die ») ont, semble-t-il, permis la capture d'une demi-douzaine de camps importants — mais vides. Après avoir fait état de la capture ou de l'élimination quotidienne de nombreux maquisards, les généraux thaïlandais, contredits par leurs collègues malaisiens, ont dû admettre que leurs troupes n'ont à aucun moment réussi à rencontrer l'ennemi...

Si la double offensive a provisoirement désorganisé l'infrastructure communiste locale, un effort soutenu sur plusieurs mois, voire plusieurs années, que les militaires malaisiens jugent indispensables pour venir à bout des maquisards, paraît tout à fait exclu côté thaïlandais. Que faut-il penser, au demeurant, d'opérations militaires annoncées plusieurs semaines à l'avance, parfois avec un grand luxe de détails ?

Les journalistes étant soigneusement tenus à l'écart des combats au sol (tout au plus peuvent-ils survoler les zones d'opération à bord d'hélicoptères convoyant des officiers), c'est avec beaucoup de réserves qu'il faut accueillir les bulletins de victoire militaires : même quand elles ont l'initiative — et la mode est revenue aux grandes « opérations de nettoyage », — les forces gouvernementales se laissent fréquemment piéger par un ennemi insaisissable. Au demeurant, sur les cent dix mille hommes que comptent les forces armées thaïlandaises, les experts considèrent que le tiers seulement est opérationnel : n'a-t-on pas prélevé des unités d'élite à divers régiments pour constituer les troupes de choc qui opèrent dans le Sud ? (11). C'est peu, face à des maquisards très mobiles (dont ISOC évalue le nombre à « plus de neuf mille » — contre deux mille en 1968) et totalement disproportionné à l'importance du budget qui revient à la défense et à la sécurité intérieure : un quart du budget total actuel (12).

Il est vrai qu'une énorme partie des fonds est consacrée à la modernisation des équipements militaires — à laquelle les Etats-Unis continuent de contribuer puissamment. Au cours de l'année fiscale 1977, Bangkok aurait dépensé quelque 45 millions de dollars en achats d'armes et d'équipement militaire. Les acquisitions au titre des ventes militaires américaines à l'étranger (F.M.S.), qui étaient de l'ordre de 6 millions de dollars par an de 1971 à 1973, sont passées à 20,5 millions de dollars en 1974, 11,4 millions en 1975 et 89,6 millions en 1976. Les ventes au titre du programme d'assistance militaire (MAP), en diminution, représentent tout de même 105,7 millions de dollars pour la période 1973-1975, 29,3 millions pour 1976 et 20 millions pour 1977. En outre, entre 1973 et 1977, Bangkok a acquis 81 millions de dollars d'équipement militaire américain ainsi que d'importantes fournitures pour les forces de police (13).

Des armes nucléaires ?

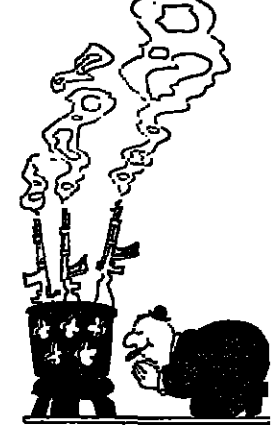
LES Etats-Unis ne sont pas la seule source d'approvisionnement. Selon des informations puisées à bonne source, une négociation est en cours pour l'acquisition par l'armée de terre de cinq cent quarante-neuf chars d'assaut Mark III de la compagnie britannique Vickers. L'aviation a hésité un moment puis renoncé à acquérir des Mirage. Washington l'a amplement équipée en appareils de contre-insurrection, dont 48 OV-10 C Bronco, 20 Peacemaker, 16 F-5 E Tiger II, etc. (14).

Plus intrigante est l'intention de certains milieux proches du pouvoir de doter la Thaïlande de l'arme nucléaire. M. Thanat Khoman, qui fut l'artisan dans les années 60 de l'accord secret qui permit l'établissement de bases américaines en Thaïlande et qui, aujourd'hui, membre de l'Assemblée, est, bien qu'il s'en défende, le conseiller officieux de la junte en matière de politique étrangère, reconnait avoir approché l'ambassadeur américain et, précise-t-il, ceux « d'autres grandes puissances », en vue d'une telle acquisition. « **Nous devons envisager toutes les possibilités, y compris celle d'une invasion,** nous a-t-il dit. **Nous devons être prêts à assurer notre propre défense, c'est-à-dire à disposer de notre propre force de frappe. Après tout, nous ne serions pas le premier petit pays à penser de la sorte.** »

La junte a fait savoir aux Américains qu'elle attend d'eux qu'ils lui « fassent cadeau des munitions laissées en Thaïlande après le retrait des forces américaines » et certains observateurs se demandent si ces stocks ne comprennent pas des armes nucléaires, celles-là même auxquelles M. Thanat Khoman aurait pu faire allusion (15).

Le financement de ces achats, effectifs ou projetés, et l'entretien d'une machinerie bureaucratique militaire extrêmement lourde représentent un détournement colossal de fonds publics qui seraient pourtant d'une utilité vitale pour la remise en route de l'économie nationale, aujourd'hui gravement menacée.

Exode rural et sous-prolétariat urbain



Un des paradoxes de la Thaïlande est sa situation économique. Foncièrement saine, il suffirait de peu pour que l'économie prospère. Pourtant, elle est dans l'ornière, et certains indicateurs laissent présager une dégradation rapide. L'essentiel de sa force tient à sa production agricole — bien que l'agriculture, qui fait vivre 75 % de la population, ne représente plus qu'environ 22 % du P.N.B., et que ses rendements soient devenus les plus bas du Sud-Est asiatique après ceux de la Birmanie. Malgré cela, en 1976, la Thaïlande est parvenue à atteindre l'objectif fixé : exporter 1,8 million de tonnes de riz. Toutefois, la récolte de décembre dernier est en baisse de 1 million de tonnes de paddy sur la précédente — ce qui signifiera un important manque à gagner en devises cette année. (En outre, elle va devoir compter désormais avec la concurrence du Cambodge, déjà en mesure de proposer la vente de 100 000 tonnes de riz à la Malaisie, un des débouchés traditionnels du riz thaïlandais.) D'autre part, les recettes touristiques, troisième source de devises après le riz et le caoutchouc, ont considérablement baissé au lendemain du coup d'Etat d'octobre. En mars, il apparaissait que sur les treize mille lits d'hôtels de classe touristique de la capitale, seulement quatre à cinq mille étaient occupés chaque jour (16).

Phénomène encourageant : alors que seuls les prix du caoutchouc et du tapioca sont en hausse, les exportations se sont accrues de plus de 30 % en 1976 ; reflet du marasme économique, le taux de croissance des importations est en baisse (11 % en 1976). Néanmoins, la Bank of Thailand prévoit pour 1977 un déficit commercial d'environ 20 milliards de bahts (1 milliard de dollars). Certes, rien de nouveau à cela : la balance commerciale est déficitaire depuis 1953. Mais les compensations traditionnelles au niveau des revenus invisibles sont en train de s'amenuiser ou de disparaître.

Entre 1950 et 1968, la Thaïlande a absorbé 1 milliard de dollars en aides et prêts étrangers. Les Etats-Unis ont déversé dans le pays le double de cette somme depuis 1966. Quant au capital étranger directement investi, rien ne laisse présager une correction prochaine de la forte tendance à la baisse observée depuis trois ans : les investissements étrangers directs sont tombés de 192 millions de dollars en 1974 à 87 millions de dollars en 1975 et à 52 millions l'an dernier.

Poussée démographique et malnutrition

LA politique économique adoptée par le gouvernement Thanin, dans ces conditions, est assez surprenante. Pour l'essentiel, elle consiste en un retour à la tradition du « laisser-faire » des gouvernements militaires des années 60, après une courte période d'interventionnisme actif. Un facteur nouveau toutefois : l'accent mis sur l'industrialisation par le recours aux capitaux étrangers, tendance (pour l'instant plus virtuelle que réelle) qui correspond à l'évolution des nations capitalistes du Sud-Est asiatique dans la période actuelle.

A partir de 1958 (régime Sarit), passivité et conservatisme caractérisent l'attitude des gouvernements, qui se préoccupent uniquement d'équilibrer le budget et de disposer de fortes réserves de devises. L'industrie étant abandonnée au secteur privé, tout l'effort de l'Etat se porte sur le développement de l'infrastructure agricole et routière. Mais l'effet le plus net de cette politique est la rupture de l'équilibre ville-campagne et l'aggravation des conflits sociaux entre la bureaucratie urbaine et les couches sociales rurales.

L'insurrection d'octobre 1973, qui marque la fin de la période, coïncide avec la flambée des prix pétroliers et avec la récession dans le monde. Inflation et instabilité financière internationales frappent l'économie thaïlandaise de plein fouet en 1974 et 1975. Conditions économiques et considérations politiques poussent à un interventionnisme croissant de l'Etat. Il s'agit avant tout de transférer les ressources vers les campagnes, où vivent les deux tiers de la population, tout en donnant satisfaction aux masses urbaines, politiquement éruptives. L'accroissement attendu de la production et de la productivité agricoles favorisera, pense-t-on, la croissance des exportations, ce qui compensera le manque à gagner provoqué par la diminution rapide de l'aide américaine. En même temps, l'élimination des plus criardes disparités de revenus devrait contribuer à terme à renforcer le tissu social, à le rendre moins perméable à l'influence communiste.

Cette philosophie préside à l'ambitieux programme de réformes lancé par le gouvernement Kukrit, qui s'appuie sur un budget délibérément expansionniste financé par des emprunts : distribution de 5 milliards de bahts aux assemblées locales élues (**Tambon Development Scheme**) ; loi de réforme agraire votée en mars 1975 prévoyant la distribution en cinq ans de 1,6 million d'hectares à cinq cent mille familles ; refonte des structures bancaires favorisant l'octroi de crédits ruraux ; fixation du prix d'achat et de vente du riz ; aide médicale gratuite dans les cliniques gouvernementales, autobus gratuit à Bangkok pour les plus pauvres, etc. — le tout étant en partie financé par des emprunts commerciaux en mars 1976, Bangkok recourt à un emprunt de 100 millions d'eurodollars, première tranche du financement international de 500 à 600 millions de dollars prévu au titre du quatrième plan quinquennal (1977-1981). La Thaïlande, dont les réserves étaient jusque-là trois fois supérieures au montant de sa dette extérieure, cesse ainsi d'être un pays sous-développé créditeur du reste du monde.

Le gouvernement Seni (avril-octobre 1976), beaucoup plus conservateur, fait partiellement marche arrière. Il supprime le financement par déficit, ramène le budget à 68 milliards de baths et entend l'équilibrer par le recours à des impôts fonciers. Le principe de réformes sociales est maintenu.

Après octobre, toutefois, le gouvernement Thanin se détourne de l'aide aux paysans et aux travailleurs urbains pour favoriser le développement du secteur manufacturier et des affaires. La priorité absolue est donnée aux investissements, dans l'espoir que la croissance industrielle contribuera à résoudre les graves problème du chômage et du déficit commercial croissant (17).

Avec la suppression des nouveaux impôts créés par le gouvernement Seni et l'accroissement substantiel du budget de la défense, l'une des toutes premières initiatives de la junte est de rétablir le prix-plancher du riz à la consommation. Les exportateurs doivent fournir à l'Etat 30 % de leurs ventes à l'étranger, à des prix inférieurs à ceux du marché. Ces fournisseurs répercutant assez largement leur manque à gagner sur le paysan, on en est revenu à la dangereuse situation antérieure — à la favorisation de la population urbaine aux dépens de la paysannerie. Or, la soupape de sûreté dont bénéficiaient les gouvernements de l'époque Sarit (l'expansion agricole, le défrichage et la mise en valeur de nouvelles terres) n'existe plus. Seul espoir : l'augmentation des rendements, qui stagnent depuis dix ans. Mais il faudra compter avec les effets démultiplicateurs de la croissance démographique, qui est de 26 0/00 : la population actuelle — environ quarante-trois millions d'habitants — aura doublé en 1999 (18).

Il faut donc s'attendre à une forte accélération de l'exode rural, d'une ampleur déjà catastrophique, parallèlement à une paupérisation accrue de la paysannerie — d'autant que la réforme agraire, pour symbolique qu'elle eût été, semble désormais oubliée (elle aurait dû être lancée au 1er janvier 1977) et que les quelques « projets de développement accéléré » et autres maigres efforts en faveur des paysans ont un caractère tout à fait limité. Or, le Bureau national des statistiques note pour l'année 1972-1973 que 82,2 % des paysans thaïlandais ne possèdent pas la terre qu'ils travaillent ; dans les seize provinces de la plaine centrale autour de Bangkok, 48,8 % des trois cent trente mille familles dénombrées sont des tenanciers (alors que, dix ans auparavant, cette proportion était de l'ordre de 10 %), dont 95 % sont très fortement endettés.

Comment, d'autre part, ne pas redouter les effets de l'accélération de l'exode rural et du déséquilibre métropole-province sur le nouveau « lumpenproletariat » urbain, quand on sait qu'en 1973, alors que le revenu par tête à Bangkok était supérieur de 340 dollars à la moyenne nationale de 160 dollars, la consommation moyenne de calories dans les quartiers les plus pauvres de la capitale était inférieure de 30 % à la moyenne nationale ! (19). Cette année-là, cinquante-cinq mille enfants de moins de cinq ans sont morts de malnutrition... (20).

Séduire les investisseurs

ABANDONNANT toute prétention à des réformes sociales, le nouveau gouvernement table sur le développement des investissements, prioritaire. Cette orientation a été affirmée d'emblée : restructuration du **Board of Investments,** dont le premier ministre a pris la direction ; définition d'un nouveau code d'investissement, offrant tous les avantages que les sociétés étrangères attendent désormais des économies sous-développées (21) ; réaménagement des services d'immigration pour en diminuer — sinon éliminer — la corruption et la lenteur bureaucratique ; simplification des procédures d'immigration et d'investissement pour les porteurs de capitaux et le personnel des sociétés étrangères (mais renforcement des contrôles pour les « indépendants » et pour les journalistes) ; poursuite ou lancement de grands travaux d'infrastructure industrielle (construction de la cité nouvelle de Nava-Nakhorn, « l'Ivry de Bangkok », à 60 kilomètres de la capitale ; plan de reconversion à des fins commerciales du complexe militaire aéro-portuaire d'Utapao-Sattahip, sur la côte est du golfe de Thaïlande ; édification d'un centre industriel portuaire à Phangnga, dans le Sud, etc.). Enfin, le premier ministre supervise personnellement une demi-douzaine de projets d'implantation de multinationales qui avaient été bloqués dans la période précédente. Ainsi, la compagnie américaine Billinton s'est-elle vu attribuer à la fin de l'année dernière l'exploitation **offshore** de l'étain dans le sud du pays ; des sociétés japo-

---

(8) Cf. les précédents reportages de M. Barang sur la Thaïlande dans *le Monde diplomatique*.

(9) *The Bangkok Post*, 3 mars 1977.

(10) En 1976-1977, ISOC a reçu 756 millions de bahts, environ 38 millions de dollars.

(11) Elles le font peut-être moins par conviction ou devoir que par incitation pécuniaire : une prime individuelle de 30 bahts par jour est versée au soldat en opération (quand son chef ne l'empoche pas, comme ce fut récemment le cas pour l'unité de Special Action Forces engagée dans la région de Surat Thani).

(12) Le plafond du budget de l'année fiscale 1977 est fixé à 68,790 milliards de bahts ; celui de l'année fiscale 1978 serait porté à 78,520 milliards de bahts.

(13) Michael T. Klare, « Thai Military Making Heavy Purchases of U.S. Arms », *New Asia News*, Pacific-Asia Resources Center, Tokyo, 19 novembre 1976.

(14) M. T. Klare, *idem*.

(15) Richard E. Ward, « U.S. Arms to Bolster Thai Regime ? », *The Guardian*, 16 février 1977.

(16) Le nombre des touristes entrés en Thaïlande en 1976 a diminué de 6,9 % par rapport à 1975. On peut penser que la baisse est beaucoup plus brutale si on se réfère au seul dernier trimestre.

(17) Cf l'excellent article de Richard Nations, « Thais rely on an old formula », in *Far Eastern Economic Review*, 4 février 1977. Nous nous sommes partiellement inspirés de ses analyses économiques et avons utilisé certains des chiffres qu'il donne.

(18) *The Nation Review*, 9 novembre 1976.

(19) En 1976, selon le National Economic and Social Development Board de Bangkok, le revenu moyen par tête a été de 3 141 bahts (157 dollars) dans le Nord-Est, de 5 471 bahts (273,6 dollars) dans le Nord, de 7 237 bahts (361,8 dollars) dans le Sud et de 20 011 bahts (1 005 dollars) dans Bangkok et la plaine centrale.

(20) N.E.S.D.B., cité in *The Bangkok Post*, 17 décembre 1974.

(21) Ce code des investissements comprend :
— l'exemption totale d'impôt sur le revenu pour trois ou cinq ans et 50 % seulement pour les cinq années suivantes, avec déduction des pertes de fonctionnement ;
— exemption d'impôt jusqu'à 100 % pour le capital d'équipement importé et jusqu'à 90 % pour les matières premières ;
— délai de grâce pouvant aller jusqu'à cinq ans pour les taxes sur les bénéfices ;
— réduction de l'impôt sur le chiffre d'affaires allant jusqu'à 90 % sur une période maximum de dix ans, etc.

naises et américaines s'intéressent aux minerais du Nord et du Nord-Est ; des sociétés françaises et britanniques à l'exploration et à l'exploitation du gaz naturel dans le golfe de Thaïlande.

Autre volet de la tentative de séduction des investisseurs : la mise au pas des travailleurs qui, si elle n'a pas été aussi radicale qu'on aurait pu le redouter au lendemain d'octobre, s'accentue progressivement. Les grèves sont interdites ; les syndicats — encore embryonnaires après trois ans de démocratie — ont un poids négligeable ; dix-huit de leurs dirigeants ont été arrêtés. *Il n'y a pas eu cependant* de purge systématique dans leurs rangs. Le principe des négociations collectives est maintenu. Toutefois, les grèves qui ont éclaté dans le textile au début de l'année ont été sévèrement réprimées. Le nouveau code du travail en préparation est nettement plus rétrograde que le précédent. En outre, la promesse faite au lendemain d'octobre de porter rapidement de 25 à 28 bahts le salaire minimum horaire à Bangkok ne sera pas tenue : le gouvernement l'a jugée « trop inflationniste » — alors qu'il devait augmenter en avril celui des fonctionnaires (sur des fonds affectés par les gouvernements précédents à l'aide aux campagnes).

Orthodoxie capitaliste ou réformisme ?

TOUTES les conditions paraissent donc réunies pour allécher les investisseurs. Pourtant, les capitaux sont loin d'affluer. Officiellement, on s'attend à un accroissement de 13 % des investissements fixes du secteur privé en 1977 (en regard d'une baisse de 9 % l'année précédente). Il est peu probable que cette attente soit comblée, à en juger par le climat qui règne dans les milieux d'affaires. Les capitaux thaïlandais massivement — et frauduleusement — exportés dans les années « démocratiques » sur les places financières d'Asie ne sont pas rentrés, estiment les spécialistes. A quelques exceptions près, les investisseurs étrangers restent dans l'expectative.

La méfiance des hommes d'affaires a des causes multiples, souligne-t-on. Comme le note un conseiller commercial européen : **« Il faut bien dire que le plus facile est fait en matière d'investissements et qu'il faudrait aujourd'hui prendre « le second choix », c'est-à-dire de gros investissements rentables à long terme, avec tous les risques que cela suppose. »** Dans ces conditions, les considérations politiques priment. La poursuite de la récession mondiale pèse sans doute moins qu'un sentiment d'insécurité qui perdure, en dépit de la relative stabilité que connaît la région depuis le retrait américain et du retour au pouvoir *à Bangkok d'une équipe militaire. Les hypothèques* qui pèsent sur le sort de cette dernière jouent en sa défaveur. En fait, les gros intérêts féodaux et compradores sont politiquement associés aux groupes militaires et affairistes qui briguent la succession. De son côté, le département américain du commerce notait fin novembre dernier que **« la communauté d'affaires est mécontente de la lenteur du processus de prise de décision du gouvernement »** (22).

Pour tenter de se tirer d'affaire, le gouvernement Thanin entend obtenir des institutions internationales 2,6 milliards de dollars pour financer le plan quinquennal (qui prévoit des dépenses totales de 31 milliards de dollars). Le 25 mars, *le groupe consultatif de la Banque mondiale a* donné le feu vert pour un prêt d'environ 4 millions de dollars. Modeste début. Néanmoins, la Thaïlande est en train de s'engager sur la voie de l'endettement tout en sacrifiant ses réserves fortes, base de son indépendance traditionnelle, au profit non d'une politique réformiste tentant de remédier aux déséquilibres socio-économiques majeurs du pays mais d'un acte de foi capitaliste pour l'instant sans écho et qui devrait rapidement accentuer ces déséquilibres. En outre, n'y a-t-il pas une gageure à vouloir résorber le chômage par la promotion d'industries étrangères qui, pour la plupart, sont fortes utilisatrices de capitaux mais faiblement créatrices d'emplois — alors que *la migration rurale vers les villes est évaluée à* un demi-million de personnes par an et que, faute de vouloir ou de pouvoir fixer la paysannerie, ce chiffre devrait grandir rapidement ? Enfin, le retour au moins temporaire à la passivité traditionnelle en matière budgétaire et à la taxation du seul commerce extérieur « laisse l'économie plus exposée que jamais aux caprices des fluctuations des prix mondiaux », si bien que « la Thaïlande se retrouve aussi vulnérable aux crises suscitées par l'étranger qu'elle l'était au début de la décennie ; or, à moyen terme, l'économie mondiale promet d'être considérablement moins stable qu'elle ne l'était au cours des années 60 » (23).

La lutte pour le pouvoir reflète un choix entre deux politiques économiques : conservatisme de l'équipe Thanin-NARC, ou bien réformisme et interventionnisme que symbolise M. R. Kukrit Pramot. Toutefois, si l'ancien premier ministre reprenait du service, il devrait vraisemblablement le faire avec d'abord l'appui de la bureaucratie militaire liée au maréchal Prapat, dont les intérêts colossaux ont fructifié dans la période Sarit : on peut douter dès lors qu'il soit en mesure de reprendre sa politique de réformes avec la même vigueur qu'en 1975-1976.

Il y va cependant du coup d'arrêt au communisme : une politique de réformes éclairées, surtout associée à des méthodes plus « souples » de répression et à une certaine forme de « démocratie contrôlée », plutôt que « guidée » ou « cadenassée » comme c'est le cas aujourd'hui, contribuerait à réduire les inégalités les plus flagrantes et ainsi à freiner, au moins pour un temps, la progression communiste que tout, actuellement, paraît s'ingénier à favoriser.

Au demeurant, l'anticommunisme pratiqué par l'équipe Thanin-NARC *ne satisfait guère les pays* capitalistes de la région qui, au niveau des textes au moins, entendent lutter contre l'influence communiste davantage par des réformes et des progrès sociaux que par des faits d'armes et une répression aveugle. Telle est en effet la « philosophie » de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) qui regroupe, outre la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines. *Il n'est pas indifférent que, lors de* sa visite officielle à Bangkok au début de l'année, le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan-yew, ait demandé à rencontrer en priorité M. R. Kukrit Pramot : sa requête fut vivement rejetée par M. Thanin...

Les trois « Grands » et les voisins



La tournée des capitales de l'ASEAN, *entreprise* au début de l'année par le premier ministre thaïlandais est loin d'avoir eu les effets qu'il en escomptait. Assez *ironiquement, il appartint à M. Malik,* ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, le plus anticommuniste des pays du Sud-Est *asiatique, de corriger publiquement les propos des responsables thaïlandais qui parlaient déjà de transformer* l'ASEAN en un pacte militaire anticommuniste. Au demeurant, un tel pacte serait superflu, du fait de la multiplication des accords de coopération bilatéraux ou trilatéraux en matière de sécurité et de défense. Plus encore, il serait nuisible, en donnant aux pays indochinois un nouvel argument de propagande.

Dans les capitales régionales, on suit avec une inquiétude à peine dissimulée la tension croissante entre la Thaïlande et ses voisins socialistes et surtout la dégradation de ses rapports avec le Cambodge — alors même que prédomine dans le reste de l'ASEAN une politique pragmatique, relativement conciliante, de bon voisinage avec l'Indochine, le Vietnam en particulier, dont on ne redoute plus guère aujourd'hui qu'il se pose en puissance militaire conquérante. A cet égard, l'annonce par le ministre thaïlandais de l'intérieur, M. Samak Suntarawet, que le Vietnam s'apprêtait à envahir la Thaïlande à la mi-février a surtout fait sourire. Si la presse régionale donne un grand retentissement aux événements de Thaïlande — opérations militaires, coups de main aux frontières, — les autorités n'en laissent pas moins percer leur désapprobation de l'évolution suivie depuis octobre à Bangkok tant dans le domaine de la répression anticommuniste que *dans celui de la politique économique (dont elles* critiquent notamment la tendance au protectionnisme).

La dégradation des rapports avec le Cambodge a pris en effet un caractère préoccupant. Les accrochages frontaliers se sont multipliés, débouchant sur le « *massacre d'Aranyaprathet* » où *vingt-neuf villageois auraient été sauvagement* abattus et égorgés (avec le bétail) par des « *Khmers rouges* » en territoire contesté et dans des circonstances encore mal élucidées : bien que les notes de protestation du gouvernement cambodgien paraissent implicitement revendiquer la responsabilité du massacre, des doutes subsistent quant à l'identité réelle des auteurs de cette sauvage boucherie. Du moins cet épisode a-t-il servi à alimenter en Thaïlande une nouvelle vague anticommuniste qui, en quelques jours, conduisit certains milieux de droite à condamner les méthodes et les options du gouvernement Thanin, et Bangkok passa très près cette semaine-là d'une *tentative de coup d'Etat. Toujours est-il que* les ponts sont coupés aujourd'hui entre Bangkok et Phnom-Penh. Ils ne semblent pas près d'être rétablis.

Les bases et les affaires

LE ton des relations diplomatiques avec le Vietnam et le Laos reste froid. Les accords de coopération économique avec Hanoï sont bloqués. Principal handicap à un rapprochement avec le Laos : le fait que la Thaïlande serve de base complaisante aux mouvements de « résistance » *antigouvernementale laotiens (et cambodgiens à* la frontière cambodgienne) qui donnent de plus en plus de fil à retordre aux autorités de Vientiane, aux confins de la plaine des Jarres et dans le Sud-Laos. Si les Thaïlandais ont accepté le lourd fardeau que représentent sur leur sol des dizaines de milliers de réfugiés d'Indochine (24), ils ont aussi été prompts à en tirer parti : ces réfugiés sont mis à contribution pour de sombres activités au-delà des frontières. Le haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (U.N.H.C.R.) perd progressivement le contrôle des camps, où les généraux thaïlandais recrutent de petits groupes de volontaires pour des missions de renseignement, d'agitation, voire de sabotage.

Plusieurs indices laissent penser que les Etats-Unis pourraient être impliqués dans ces activités subversives, notamment par le biais de diverses organisations charitables (couvertures notoires des services spéciaux américains pendant la guerre d'Indochine) devenues particulièrement actives parmi les réfugiés depuis quelques mois. (A l'inverse, il est vrai, Bangkok s'inquiète, bien tardivement, du fait que des centaines d'étudiants thaïlandais pourchassés après le 6 octobre se sont réfugiés au Laos et que les pays indochinois pourraient — mais cela reste encore largement à démontrer — apporter une aide substantielle aux révolutionnaires thaïlandais.)

Chinois et Soviétiques suivent l'évolution de la situation en Thaïlande avec une extrême attention. Les diplomates chinois entretiennent des rapports courtois avec les autorités thaïlandaises civiles et militaires, et les dirigeants du parti communiste de Thaïlande auraient été proches de la « bande des quatre », éliminée à Pékin.

En privé, les représentants soviétiques à Bangkok laissent entendre que Moscou se méfie des successeurs éventuels du gouvernement Thanin et du NARC et serait plutôt en faveur d'une démocratisation progressive de l'équipe au pouvoir. Radio-Moscou ne s'est pas privé de dénoncer le coup d'Etat d'octobre, « fomenté par la C.I.A. », et la répression qui a suivi. Depuis un an environ, l'U.R.S.S. a fortement accru son implantation en Thaïlande, où elle ne compte pas moins de soixante-dix-neuf représentants officiels ou semi-officiels (personnel diplomatique, fonctionnaires internationaux, journalistes). Dans la période démocratique, les Soviétiques courtisaient les formations politiques potentiellement progressistes et les syndicats, et paraissaient avoir marqué quelques points dans les milieux universitaires — sans toutefois parvenir à susciter, comme dans des pays voisins, un embryon de parti communiste prosoviétique. Aujourd'hui, ils inviteraient à des séjours d'étude en U.R.S.S. certains membres influents de l'aristocratie et de la famille royale et s'efforceraient de pénétrer les milieux militaires, tout en continuant de pousser à la signature d'un accord culturel soviéto-thaïlandais.

Quant aux Etats-Unis, leur attitude paraît hésitante. Une forte présence militaire dans le pays ne leur est plus nécessaire. Selon des informations en provenance de Washington, le nombre de conseillers américaines en Thaïlande serait réduit de cent dix-sept à quarante en 1978. Mais des rumeurs insistantes et une certaine reprise récente des activités de l'USOM à Bangkok laissent penser que quelques centaines — et non quelques milliers, comme on l'a écrit parfois hâtivement (25) — de conseillers « civils » ont repris pied en Thaïlande, surtout, semble-t-il, pour assurer la remise en état de quelques bases essentielles. La stratégie islo-navale américaine (voir « le Monde diplomatique » de septembre 1975) exige simplement l'accès, en tout temps, à des bases-points d'appui pour d'éventuels raids éclairs sur des objectifs limités à partir de positions insulaires ou des porte-avions de la VIIe flotte. Sur ce point, Washington a obtenu satisfaction : le général Kriangsak Chamanand, un des dirigeants du NARC, a fait savoir très vite que, pour avoir accès aux bases thaïlandaises, il suffirait aux Américains d'en faire la demande au moment voulu. Il ne semble pas non plus y avoir de problème quant au second volet de leur présence occulte en Thaïlande : les stations de radar et autres centres d'espionnage électronique (de Ramasoon à Daï Intanon), dont leurs techniciens continueraient d'assurer le fonctionnement en attendant que la relève soit prise par des techniciens thaïlandais.

Un vieux dilemme

POURTANT, si les militaires américains peuvent se féliciter de la tournure des événements en Thaïlande, il n'en va pas tout à fait de même, semble-t-il, des civils du département d'Etat. Ils seraient intervenus (et M. Carter lui-même, juste avant sa prise de fonction) pour qu'une sourdine soit mise à la répression. N'a-t-on pas dit à l'époque que les diplomates américains étaient atterrés des déclarations et décisions à l'emporte-pièce du premier ministre, « le moins diplomate des hommes d'Etat » selon un ambassadeur *occidental ? Si ces premières réactions semblent* avoir vécu et si certaines sociétés multinationales américaines — ou japonaises — se félicitent de la levée des obstacles dressés par les gouvernements de la période démocratique, il n'en reste pas moins que la politique économique d'ensemble est loin de correspondre aux vœux des milieux d'affaires internationaux (et nationaux). Washington et, dans une moindre mesure, Tokyo, partagent assurément les critiques qui s'expriment assez librement de Singapour à Manille. Toute question de respect des droits individuels mise à part, Washington peut être conduit à se demander si l'équipe au pouvoir depuis octobre est la plus qualifiée pour promouvoir ses intérêts.

Certains progressistes thaïlandais estiment que le maintien pour quelques mois encore de l'équipe Thanin-NARC favoriserait à moyen terme la prise du pouvoir par les communistes. Paradoxalement, ce point de vue est partagé par une portion croissante des milieux anticommunistes.

A cet égard, il est intéressant de se reporter aux propos tenus par M. Somchaï Rakwichit, grand stratège d'ISOC, lors d'un séminaire universitaire à Singapour sur l'évolution de la Thaïlande : **« Si les communistes poussent trop fort leur « guerre du peuple »,** disait-il, **il est très vraisemblable que les Thaïlandais modérés et apparemment apolitiques formeront une force politique majeure** (sur l'échiquier thaïlandais). **Si tel est le cas, très vraisemblablement, la Thaïlande ne deviendra pas un autre Vietnam. Toutefois, les conditions tragiques d'un autre Vietnam peuvent se trouver réunies si la prise inconsidérée du pouvoir par une faction militaire et/ou par l'extrême droite produit une opposition étendue et violente des Thaïlandais modérés d'inspiration démocratique. L'extrême droite pourrait alors se livrer à des mesures répressives sans discrimination qui jetteraient la majorité du peuple thaïlandais dans les bras des communistes. Le résultat le plus vraisemblable serait une guerre civile où triompheraient le P.C.T. et l'A.P.L. — et un autre « Vietnam »** (26). »

M. Somchaï s'exprimait ainsi il y a un an, bien avant les événements du 6 octobre 1976. Propos prophétiques ?

(Copyright Marcel Barang et le Monde diplomatique.)

(Dessins de Plantu.)

(22) U.S. Department of Commerce, *Commerce America*, 22 novembre 1976.
(23) R. Nations, *op. cit.*
(24) Au 28 février, le U.N.H.C.R. avait enregistré en Thaïlande 64 206 réfugiés du Laos, 10 875 réfugiés du Cambodge et 2 730 en provenance du Vietnam. En outre, 39 778 réfugiés indochinois ayant transité par la Thaïlande avaient été répartis à cette date par cet organisme dans divers pays (dont 15 971 en France et 19 934 aux Etats-Unis). Le U.N.H.C.R. réclamait 14,4 millions de dollars pour financer son programme d'assistance pour 1977.
(25) G. Halby, « Thaïlande : les morts, les disparus et la faillite », *Afrique-Asie*, 10 janvier 1977.
(26) Dr Somchai Rakwijit, « Security Situation in Thailand », *Trends in Thailand II*, 1976, U.S.E.A.S., Singapour.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont donné une réception, le 1er juillet, à l'occasion de la fête nationale du Canada.

● M. R.D. Sathe, ambassadeur de l'Inde, et M. Manmohan Singh, président de la délégation indienne à la réunion du Consortium d'aide à l'Inde, ont offert une réception le 4 juillet.

● A l'occasion de la fête de l'indépendance américaine, le chargé d'affaires des Etats-Unis et Mme Gammon ont donné une réception le 4 juillet.

● A l'occasion du départ de M. Z. Orlowski, conseiller de presse, et de l'arrivée à Paris de son successeur, M. T. Kohorewicz, l'ambassadeur de la République populaire de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception le 5 juillet.

● Pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance et à l'occasion de la fête de la paix et de l'unité nationale, l'ambassadeur du Rwanda et Mme Jules Kanamura ont offert une réception le 5 juillet.

● M. Manuel Raphaël Rivero Perrimond, ambassadeur du Venezuela, a donné une réception le 5 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

● Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont donné une réception le 11 juillet, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

● A l'occasion de la huitième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française, le premier ministre et Mme Raymond Barre ont offert une réception le 13 juillet.

● L'ambassadeur de la République d'Irak et Mme Mundhir Tawfik Al-Wandawi ont donné une réception le 18 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

● M. Mohamed Hafez Ismail, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a donné une réception le 22 juillet, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la révolution.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République populaire de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception le 22 juillet.

Nécrologie

● *Nous apprenons le décès de* M. Jean Sicurani, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Monaco, survenu à Paris le 9 juillet dernier.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 AOUT	
17 GABON	Fête de l'indépendance
17 INDONESIE	Anniv. de l'indépendance
23 ROUMANIE	Fête nationale
25 URUGUAY	Fête de l'indépendance
31 MALAISIE	Fête de l'indépendance
31 TRINITE-ET-TOBAGO	Fête de l'indépendance
1er-15 SEPTEMBRE	
1 LIBYE	Fête nationale
2 REP. DEMOCR. DU VIETNAM	Fête nationale
3 SAINT-MARIN	Fête nationale
3 QATAR	Fête nationale
6 SWAZILAND	Fête nationale
7 BRESIL	Fête de l'indépendance
8 MALTE	Fête nationale
9 BULGARIE	Fête nationale
15 COSTA-RICA	Fête de l'indépendance
15 GUATEMALA	Fête de l'indépendance
15 HONDURAS	Fête de l'indépendance
15 NICARAGUA	Fête de l'indépendance



les livres du mois

«DE LA FRANCE DÉFENDUE A L'EUROPE PROTÉGÉE», de Pierre M. Gallois

Par YVES FLORENNE

EMBRASSANT — du « rien » au « tout » — le plus vaste champ politique ; dense, foisonnant, et nécessairement complexe en ce qu'il s'oppose aux simplifications brillantes, trompeuses et dangereuses. le livre se définit mieux par son sous-titre que par son titre. Le « renoncement » n'est encore qu'une intention morale (si l'on ose dire), une perspective : lesquelles, il est vrai, ont commencé de se manifester dans des paroles, des actes et des textes ambigus. La réalité présente, c'est bien « la France défendue » — encore défendue : par elle-même — dans une « Europe protégée » : évidemment par un tiers.

Le terme de l'évolution amorcée consisterait donc à rendre la France enfin européenne, en l'allégeant de sa défense pour la ranger à la protection commune. Or, dans le même temps, par un paradoxe à double détente, on prend en Europe, au nom de la France, un engagement nucléaire — dont le protecteur, dans sa super-puissance, s'est légitimement délesté — cependant que l'on décide d'affaiblir l'arme sur laquelle cet engagement nouveau se fonde. Après tout, il n'y a là rien de très neuf : n'est-ce pas le dernier avatar de ce vieux divorce français entre la politique que l'on s'assigne et les moyens que l'on se refuse ? Cette fois, pourtant, les contradictions sont probablement fort conscientes : propres à huiler le glissement atlantiste, à la faveur d'une « gesticulation verbale », qui s'exerce notamment par l'affirmation d'une continuité que démentent des faits où brille un changement, pour le coup bien réel.

Au bout d'un délai d'observation et de réflexion, ses espérances dissipées comme ses doutes, ayant affiné son analyse, concentré ses forces de destruction et d'offensive, le général Gallois, qui fut si longtemps le combattant avancé du pouvoir, convaincu que ce pouvoir est bien en mal de changement, lui déclare pour la première fois une guerre d'idées, où toutes les dentelles de la courtoisie ne voilent jamais la détermination sans merci, et même n'embarrassent pas la rudesse de l'attaque.

Comment pourrait-il en aller autrement, de la part d'un homme aux yeux de qui le nouveau pouvoir engage insidieusement le pays dans une voie sans retour qui « compromet l'avenir » ? Accusation d'autant plus grave qu'elle implique celle de spéculer, pour « rallier quelques suffrages », sur l'ignorance d'une opinion mal informée, et même « déformée ». Toutefois, si, par définition, la haute responsabilité politique ne peut que demeurer entière, le fourvoiement des responsables trouve partiellement une explication, sinon une excuse, dans le fait qu'eux-mêmes sont mal informés, *voire déformés*.

C'EST, hélas ! une tradition entretenue par le « conservatisme » de l'institution militaire, sa « paresse intellectuelle ». Depuis plus d'un siècle, le haut commandement français s'appelle Lebœuf ou Gamelin. Encore bien heureux quand, étant survenu le désastre qu'il a nourri, il ne s'appelle pas Bazaine. S'il arrive que la fortune veuille qu'il se nomme Joffre et Foch, c'est que ceux-là sont assez grands, d'abord pour répudier hautement leurs erreurs, ensuite, ou du même coup, pour renverser le destin. Mais c'est qu'ils avaient le temps. Désormais, le génie, s'il existe, ne dispose plus d'une heure. C'est avant qu'il doit *fonctionner*. Il y a d'ailleurs quelque chose de beau dans cette idée militaire, si révolutionnaire qu'une tête militaire a beaucoup de peine à la concevoir : à la question fameuse « De quoi s'agit-il ? », le général Gallois répond qu'il ne s'agit plus de faire la guerre, mais « d'interdire qu'on ait recours à la guerre ».

La doctrine élaborée par le pouvoir, et que l'auteur combat, est saisie par lui dans les textes et les paroles : loi de programmation militaire, déclaration du président de la République, commentaires du chef d'état-major des armées, rapport sur la programmation demandé à celui-ci, et qui semble avoir été conçu par « un homme d'un autre âge » (le général Gallois n'est pas paralysé par l'esprit de corps) ; et, plus carrément encore : « Qui n'a pas compris. ». A quoi fera écho, plus loin : « Le chef de l'Etat n'a pas compris. » Et pas davantage, d'ailleurs, les experts militaires et politiques réunis à Paris pour assurer la sécurité de l'Europe. Tous, en toutes circonstances, travaillent, de toute leur conviction et de toute leur science, à la « planification du passé ».

Cette inaptitude épidémique à comprendre paraîtrait presque invraisemblable s'il n'arrivait pas qu'elle fût organisée par ceux-là mêmes qui sont soupçonnés de ne pas vouloir comprendre, et de vouloir qu'on ne comprenne pas. Ainsi : « L'enseignement militaire fut mis au pas, les thèses contraires écartées, les opposants éliminés, tant il est vrai que la nouvelle société libérale est tellement avancée qu'elle rejoint parfois les régimes totalitaires. » Tant il est vrai aussi que c'est le pouvoir lui-même qui, d'instinct, choisit, contre les « bons », ses « mauvais » informateurs : parce qu'ils vont dans le sens de ses propres inclinations.

L'auteur reconnait pourtant le caractère apparemment démocratique de mesures sur lesquelles l'opinion est tacitement d'accord (sauf, peut-être, en ce qui concerne le retour au « rempart des poitrines » ; pour ne rien dire du coût exorbitant, et en pure perte, d'une politique d'effectifs). « Malheureusement, l'histoire enseigne que lorsqu'il s'est agi de réunir les conditions de la sécurité du pays, à la fois le sentiment public, les gouvernements et les spécialistes ont été le plus souvent dans l'erreur. » Des « cortèges d'erreurs » qu'on fait défiler devant le lecteur. Au temps de l'innovation et du « changement », il peut être troublant de voir ainsi *mise en évidence*, entre d'autres, la contradiction majeure, version renouvelée de celle des années 35, par laquelle « la définition d'une politique récuse une stratégie ».

LA première partie du livre, son faisceau d'analyses convaincantes et sa charge écrasante de critiques, dont presque toutes font mouche, rendront attentifs aux « propositions » énoncées dans la dernière, modestement intitulée « Annexe ».

En tout cas, par la solidité d'une doctrine cohérente et d'une logique implacable, comme par la capacité de prévoir autre chose que le passé, le général Gallois s'est fait le théoricien de la seule réalité pour laquelle il y ait un avenir : la non-guerre. Sa pensée stratégique n'a de sens que dans la perspective d'une diplomatie et plus généralement d'une politique. A ce titre, il a pris sa place dans une lignée qu'a illustrée Clausewitz. La non-guerre, c'est la politique poursuivie par d'autres moyens — ou par les mêmes. Mais malheur — le malheur étant bien entendu pour nous tous — à qui se trompe de politique et s'abuse sur les moyens.

Pour résumer d'un mot la pensée du général Gallois : on se prépare à la guerre (perdue d'avance) de « grand-papa », alors qu'il s'agit de fortifier et d'instaurer la non-guerre, pour les enfants à naître.

* *Le Renoncement. De la France défendue à l'Europe protégée*. Plon, Paris, 1977, 288 pages, 38 F.

EUROPE

L'EXTREME GAUCHE EN GRANDE-BRETAGNE. — Claude Journès.

★ Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1977, 229 pages, 65 F.

Voici une importante et utile étude universitaire sur le marxisme — ou plutôt sur les marxistes — en Grande-Bretagne par un marxiste français orthodoxe. Travail de décryptage impressionnant de minutie, de rigueur et de probité, même si l'orthodoxie s'y exprime à loisir dans les appréciations portées notamment sur les différentes formations de l'extrême gauche et de la gauche britanniques, ou sur la stratégie de passage pacifique au socialisme. Au demeurant, M. Journès trouve, dès la préface, plus orthodoxe que soi : Francine Demichel lui reproche de « *parfois minimiser la spécificité du P.C.G.B., surtout du contexte dans lequel il se trouve placé. Sa sévérité à cet égard ne convainc pas toujours* ». Nous serions tenté de faire le reproche inverse. Quoi qu'il en soit, ce dossier sur les formations britanniques se réclamant du marxisme, sur leur organisation, leur évolution, leurs préoccupations et leurs thèses (qui rejoignent, on s'en doute, celles du courant marxiste international), peut être un important outil de travail et de réflexion, permettant d'élaborer une analyse de la structure de classes de la société britannique, analyse qui n'apparait ici, multiple et schématisée, que dans le compte rendu des positions des différentes organisations. L'auteur conclut que « *le marxisme britannique apparait dans toute son ampleur, seulement quand il est l'expression du prolétariat révolutionnaire organisé, et qu'il souffre de l'incapacité à la théorie, de l'empirisme traditionnel de la classe ouvrière anglaise (...) imprégnée de réformisme. L'extrême gauche en Grande-Bretagne, en dépit de ses progrès et de son renouvellement, reste très minoritaire. Malgré l'essor des luttes, l'idéologie bourgeoise a gagné le socialisme, et le marxisme n'en est pas totalement exempt. Le progrès des idées politiques n'a pas suivi le rythme ascendant des forces sociales* ».

M. Bg.

L'AUTRE ITALIE. — Yves Benot.

★ François Maspero, coll. « Cahiers libres », Paris, 1977, 319 pages, 45 F.

L'auteur nous confie son projet primitif, — *et « utopique »* : établir une chronologie, jour par jour, ville par ville, de l'Italie pendant les huit années considérées (1968-1976), le commentaire étant donné en regard.

Il n'y a pas tout à fait renoncé. Son livre se présente un peu comme une collection de fiches, certes élaborées, où l'événement est relevé, daté, commenté. Ce commentaire, sans doute, constitue un certain lien, mais c'est au lecteur de le nouer et de tenter des synthèses dont l'auteur lui laisse le soin. De propos délibéré, bien entendu. Sans doute, ce propos lui paraît-il plus objectif, plus scientifique. Peut-être souhaite-t-il aussi stimuler le lecteur, en lui confiant une partie du travail. *Le livre* est un réservoir où puiser : soit des faits, isolés ou par groupes ; soit les éléments d'un puzzle qui fournirait un certain portrait de cette « *autre Italie* ».

Y. F.

LA RESISTANCE IRLANDAISE, 1916-1976. — Roger Faligot.

★ Maspero (petite collection), Paris, 1977, 339 pages, 16 F.

L'Irlande du Nord, ce « *Vietnam au cœur du Marché commun* », en est à sa huitième année de lutte de libération nationale et sa résistance n'apparait pas près d'être écrasée. Mais qui s'en soucie vraiment ? *Plus le temps passe* et *moins*, semble-t-il, en Europe, en France, on prend garde à ce conflit qui s'éternise et dérange. Un livre tente de rompre ce silence — un des meilleurs. Il se situe dans une optique résolument révolutionnaire, ce qui ne signifie *pas dogmatique*. L'auteur connait manifestement bien son sujet et dispose d'une documentation abondante. Le rappel historique — soixante ans d'histoire défilent ici — éclaire la complexité du présent ; les positions des différents protagonistes sont analysées avec rigueur. D'où des conclusions relativement sévères : « *Tant que le mouvement républicain n'interviendra pas politiquement au Sud, il restera sérieusement handicapé. Au Nord la politique d'ulstérisation implique que les pouvoirs des Britanniques soient relégués aux loyalistes, à plus ou moins long terme. (...) Plus tard se produira ce retrait (...), plus importants seront les risques de guerre civile dans toute l'île. (...) Le retrait militaire britannique, tant retardé mais inévitable avant 1980, ne peut précipiter que deux solutions irréconciliables : la restauration de la suprématie loyaliste dans le cadre d'un Etat fasciste, au prix d'une guerre civile et d'un génocide contre la minorité, ou la victoire des forces de libération nationale.* » Les éléments d'information que l'auteur apporte sur le « laboratoire de répression » irlandais suffiraient à justifier la lecture de cet ouvrage.

M. Bg.

MODERN GREECE, A SHORT HISTORY. — C.M. Woodhouse.

★ Faber, Londres, 1977, 2,95 livres.

Les ouvrages sérieux sur la Grèce ne sont pas si fréquents qu'on ne signale la publication de celui-ci. Il s'agit, en fait, d'une réédition, sous un nouveau titre, de *The Story of Modern Greece*, paru en 1968, et qui retraçait l'histoire de la Grèce d'un Constantin — le fondateur de Constantinople en 324 — à l'autre, le roi des Hellènes, écarté du pouvoir voilà *dix ans*. *L'auteur a ajouté un dernier* chapitre, un peu rapide mais judicieux, traitant de la dictature des colonels et des généraux et du retour à la démocratie. C'est là une bonne introduction à l'histoire d'un pays pétri d'histoire, écrite avec minutie et sympathie.

M. Bg.

ASIE

TIMOR, HIER LA COLONISATION PORTUGAISE, AUJOURD'HUI LA RESISTANCE A L'AGRESSION INDONESIENNE. — Marcel Roger.

★ L'Harmattan, Paris, 1977, 158 pages, 25 F.

En décembre *1975*, l'Indonésie envahissait puis annexait Timor-Oriental, avec la complicité de la plupart des puissances occidentales. La lutte pour l'indépendance de cette ancienne colonie portugaise ne s'en poursuit pas moins, sous la direction du FRETILIN, tant au niveau diplomatique (un nombre croissant de pays ont reconnu la République démocratique de Timor-Oriental) que sur le terrain, où le Front révolutionnaire affirme contrôler les neuf dixièmes du territoire, c'est-à-dire l'essentiel des campagnes, œuvrant à la reconstruction et au développement du pays tout en harcelant un corps expéditionnaire indonésien massif (quelque quarante-cinq mille hommes) qui semble bien embourbé dans un Vietnam à sa mesure. Le livre de M. Roger explique de façon succincte et claire l'histoire du pays et la lutte de son peuple. Les documents du FRETILIN, les annexes et la postface de José Ramos Horta, ministre des affaires étrangères du gouvernement de la République démocratique de Timor-Oriental, complètent cette analyse et font de cet ouvrage — le premier en français — un excellent travail de référence.

M. Bg.

THAILANDE : L'HISTOIRE S'ACCELERE. — Documents présentés par J.-F. Ret et Cl. Schmitt.

★ Alfred Eibel éditeur, Lausanne, 1977, 318 pages, 38 F.

Voici un livre qui colle à l'actualité. Axé sur les événements du 14 octobre 1973 (la chute de la dictature Thanom-Prapat et le début d'une nouvelle expérience démocratique) et ceux du 6 octobre 1976 (le retour à la dictature), il en fait un compte rendu détaillé qui ne manquera *pas de gêner les pouvoirs en* place, tant il est vrai que ceux-ci souhaiteraient faire oublier ces pages sanglantes d'une histoire qui avait pour caractéristique de ne point l'être. Mais cette histoire « s'accélère » bel et bien, et les *documents rassemblés ici* — la plupart inédits en français — permettent de le constater ; ils permettent aussi de prendre connaissance des prises de position publiques des principaux protagonistes : qu'il en résulte une certaine *schématisation* d'une réalité fort complexe, on aurait mauvaise grâce à le reprocher aux auteurs.

M. Bg.

AMÉRIQUES

LE NOUVEAU BRESIL. — Maurice Le Lannou et Nice Lecocq-Muller.

★ Armand Colin, 1977, coll. « U prisme », 214 pages, 23,50 F.

Réédition ou plutôt refonte d'un ouvrage paru en 1955, *le Nouveau Brésil* est une brève mais rigoureuse présentation géographique et économique du géant de l'hémisphère sud. Les deux auteurs, après avoir donné les principaux éléments de la construction nationale du Brésil, analysent la situation de chacune des grandes régions du pays avant d'aborder les problèmes actuels qui se résument en une phrase : croissance n'est pas développement. En vingt ans les disparités régionales se sont accusées, les inégalités sociales se sont creusées. Le « miracle » a fait place à l'inquiétude, le Brésil ne sait plus exactement où il va.

B. C.

CINÉMA

LE DOSSIER ROSI. — Michel Ciment

★ Stock, collection « Dire », Paris, 1976 376 pages, 50 F.

Depuis Salvatore Giuliano (1963) on sait que Francesco Rosi est un réalisateur exclusivement politique : « Mes films traitent des rapports du pouvoir avec le public et ses intermédiaires », déclare-t-il dans un long entretien à Michel Ciment, où il précise la portée de son engagement et les rigueurs de sa pratique. L'auteur de Cadavres exquis (1976) explique aussi les problèmes idéologiques et méthodologiques qu'il a dû surmonter pour la réalisation de chacun de ses films. Pour mieux nous les faire comprendre, Michel Ciment propose, en première partie, un brillant essai sur l'esthétique et la thématique de Rosi puis, *en fin d'ouvrage, il publie* un certain nombre de documents authentiques qui servirent à élaborer le découpage des films les plus polémiques de Rosi : Main basse sur la ville (1963), l'Affaire Mattei (1972), ou Lucky Luciano (1973).

I. R.

ÉCONOMIE

LA DEVALUATION, THEORIE ET PRATIQUE DES DEVALUATIONS ET DES REEVALUATIONS. — P.H. Breton et A.D. Schor

★ P.U.F., coll. « Que sais-je ? », Paris, 1976, 128 pages, 9 F.

Ce petit livre aura du succès. Il s'efforce à la clarté pédagogique qu'attend le grand public, soucieux, en outre, de lever le mystère qui pèse sur les relations monétaires internationales. A ce titre, son glossaire (de « absorption », « appréciation », « convertibilité »... » à « surévalué ») sera fort apprécié.

Il n'y a plus de dévaluation *en régime* de changes flottants (flexibles, erratiques), dira-t-on. Mais pour comprendre l'appréciation externe, flottement à la hausse, ou la dépréciation, il faut avoir assimilé *les causes et les motivations* de la dévaluation (ch. II), *ses modalités et contraintes* (ch. III), ses *effets et conséquences* (ch. IV). Les auteurs analysent alors la *dévaluation et les changes flottants* (ch. IV) et, exposé très rare dans les publications françaises (faute de pratique, sans doute), la *réévaluation* (ch. VI).

Ils se placent dans la problématique habituelle à ce genre de propos : la nation, dotée de frontières, d'une monnaie et d'un gouvernement souverain. Le sujet l'exige à maints égards. Les auteurs ne peuvent alors éviter le piège inhérent : ils omettent de montrer les liens entre la politique économique extérieure et les conflits internes. « *La réussite d'une dévaluation suppose que l'on puisse réduire l'absorption interne* », c'est-à-dire « *la capacité d'une économie à consommer sa production* ». « On » c'est le gouvernement (pourquoi ne pas le nommer ?). Demande-t-il à toutes les classes un sacrifice équivalent de leur consommation sur l'autel de l' « *équilibre extérieur* » ? La lutte pour l'exportation — comme aujourd'hui la lutte contre l'inflation — n'est-elle pas un bon prétexte, qui prend parfois des résonances patriotiques, pour tenter d'atténuer ou de dissimuler les luttes sociales ?

Pourquoi donc les entreprises capitalistes sont-elles si tentées d'exporter, et incitées par les ministres à le faire ? Alors que le marché mondial est très dangereux, avec ses concurrents. Uniquement *pour le plaisir de permettre aux* importateurs d'acheter à l'extérieur ? Et aussi, que ferait, que devrait faire un gouvernement de gauche au pouvoir face à un « *déséquilibre extérieur* » qu'un gouvernement de droite réglerait par une *dévaluation ? Les auteurs* ne répondent pas à ces questions. Mis en appétit par cet opuscule, les lecteurs réclameront un complément.

G. B.

TRAVAILLEURS IMMIGRES

- ACCORDS DE MAIN-D'ŒUVRE ET MODELE DE DEVELOPPEMENT, par *Maurice Flory* (Dossiers de l'Institut des sciences juridiques du développement, université de Paris X Nanterre, 1976) : Au-delà du juridisme pur, une étude qui envisage la dimension économique et humaine d'instruments « inégaux » conclus dans les années 60 entre les pays européens importateurs de main-d'œuvre et les pays méditerranéens en voie de développement.
- LIRE, COMPRENDRE ET S'INFORMER (Maspero, Paris, 1976, vol. I : 249 p., 35 F ; vol. II : 227 pages, 35 F) : Pour compléter le travail d'alphabétisation, un livre conçu à l'intention des travailleurs immigrés, afin de les former à la lecture active des textes en rapport avec leurs conditions en France ou dans le pays d'origine. Réalisé par le collectif d'alphabétisation.
- *MACHINES A DORMIR*. — LES FOYERS NEUFS DE LA SONACOTRA, DE L'ADEF ET QUELQUES AUTRES, par *Marie-France Moulin* (Maspero, « Cahiers libres », Paris, 1976, 108 pages, 20 F).
- L'IMMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE, par *Malek Ath-Messaoud* et *Alain Gillette* (Editions Entente, Paris, 1976, 127 pages, 29 F) : Une analyse d'un des prolongements de la colonisation française de l'Algérie.

SOCIÉTÉ

DIALOGUES AVEC MITSOU RONAT. Noam Chomsky.

★ Flammarion, Paris, 1977, 210 pages, 38 F.

Le public connait surtout de notre collaborateur Noam Chomsky le citoyen américain anti-impérialiste plutôt que le linguiste. Ces « dialogues avec Mitsou Ronat » révèlent surtout le second et s'adressent pour l'essentiel aux seuls spécialistes du langage. Le linguiste Chomsky expose ici la genèse de sa « grammaire générative » et ce qui l'oppose au structuralisme en linguistique. Il fait le point sur l'état actuel de sa recherche et ses résultats essentiels. Le citoyen Chomsky apparaît aussi, mais le temps trop mesuré d'un chapitre. Il rompt des lances avec le « libéralisme totalitaire », dénonce le contrôle de l'opinion par l'intelligentsia et expose, documents à l'appui, quelques opérations du F.B.I. auprès desquelles le « casse » du Watergate n'est qu'une plaisanterie de collégien. Rigueur du chercheur, vigueur de l'homme qui récuse au passage le mythe du politique réservé à une élite de « spécialistes ».

M. Bg.

HISTOIRE DU FEMINISME FRANÇAIS. — Maïté Albistur et Daniel Armogathe.

★ Edit. « Des Femmes », 2, rue de la Roquette, Paris, 1977, 528 pages, 60 F.

Le féminisme n'est pas de ce matin, ni même d'hier. Cette histoire le prouve, qui commence au Moyen Age. Même en se bornant à la France, on aurait pu — on aurait dû — remonter plus haut, car c'est en Gaule (et généralement dans les sociétés celtes) que la femme a eu un statut unique dans le monde ancien, et que le *monde moderne ne connaît que depuis* peu, et seulement en Occident.

On n'en saura pas moins gré aux auteurs de ce panorama complet, qui s'étend des « sœurs d'Héloïse » à Simone de Beauvoir et au M.L.F. Etude sérieuse, bien articulée et que complètent utilement une bonne bibliographie et un index, — dont le premier nom est *Abélard*, victime exemplaire et paradoxale du phallocratisme et de l'antiféminisme.

Y. F.



AFRIQUE

UNE SOCIETE PAYSANNE DE COTE-D'IVOIRE : LES ANO. — Raymond Deniel

★ Institut africain pour le développement économique et social (INADES), Abidjan, 1976, 225 pages.

Les Ano forment une ethnie peu nombreuse, occupant un territoire situé « à mi-hauteur » de la Côte-d'Ivoire, à la verticale d'Abidjan. « *A peine effleurés par la colonisation* », quelque peu marginaux depuis l'accession du pays à l'indépendance, ils restent solidement attachés à la tradition et « *entrent dans le monde moderne avec prudence* ». La recherche entreprise par l'auteur porte sur l'étude des relations entre l'appartenance religieuse et le développement.

Pendant plus d'un an, sur le terrain, une véritable enquête d'opinion a été menée auprès de cent cinquante adultes musulmans, chrétiens et animistes, complétée par des études démographiques, économiques (budgets familiaux, temps de travail) et sur l'animation rurale et le mouvement coopératif. Ce n'est pas tant le résultat qui retiendra l'attention (cette enquête n'est qu'un moment d'une recherche plus vaste) que les nombreuses informations collectées ainsi que les opinions des villageois, recueillies et largement citées, sur un certain nombre de leurs problèmes actuels (l'évolution du mariage, le recul de l'animisme, l'école, la relation aux pouvoirs).

F. L.

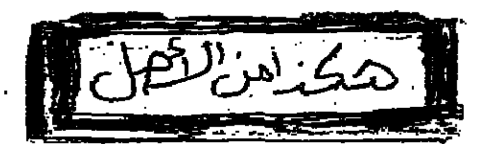
LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. — Yewou Ch. Amegavie.

★ Ed. A. Pedone, Paris, 1977, 366 pages.

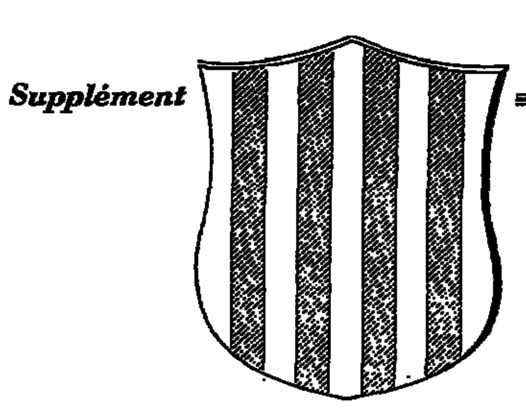
Pourquoi la Banque africaine de développement (BAD) a-t-elle été la mal-aimée des institutions régionales de développement ? Cet ouvrage nous offre une histoire détaillée et vivante de la genèse et de l'évolution de la BAD qui a voulu faire cavalier seul sans associer à son capital les pays industrialisés, comme l'avaient fait, avant elle, la Banque interaméricaine de développement et la Banque asiatique de développement. Riche en précisions, cet ouvrage nous présente, en outre, l'évolution comparée de ces trois institutions et des fonds qu'elles ont été en mesure de drainer au service du développement de leurs régions respectives. Il en ressort que, malgré le « décollage » de la BAD à partir des années 1969-1970, soit plus de cinq ans après sa création, celle-ci reste à la traîne des institutions régionales de développement.

On aurait souhaité, sur ce plan, une critique plus approfondie des causes de cette paralysie relative, notamment sur le plan des méthodes de financement qui ne paraissent guère très différentes de celles de la Banque mondiale et qui, donc, constituent une voie d'accès supplémentaire aux firmes multinationales. De même, on aurait aimé que l'auteur nous donne plus de précisions sur la nature des rapports existants ou potentiels entre la BAD et la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, d'autant que les capitaux pétroliers semblent jouer un rôle grandissant en Afrique.

G. C.



Supplément



CATALOGNE

De la résistance à l'autonomie

Aux élections générales du 15 juin 1977, les Catalans ont voté massivement pour les formations politiques qui ont placé le rétablissement du statut d'autonomie de 1932 en tête de leur programme. Dans les quatre provinces de la Catalogne, le parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.), communiste, le parti socialiste catalan (P.S.C.), allié à la fédération catalane du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), et le Pacte démocratique, une formation catalaniste de centre gauche, animée par M. Jordi Pujol, ont fait le plein des voix. Dans toutes les villes ouvrières *de la province de Barcelona, communistes* et socialistes ont emporté de 60 à 80 % des suffrages.

Le courant en faveur du rétablissement d'une autonomie politique et administrative — analogue à celle dont la Catalogne a bénéficié de 1932 jusqu'à la fin de la guerre civile — est cohérent et puissant car les *parlementaires élus sur les listes de l'Union du centre* de M. Adolfo Suarez et le seul député de l'Alliance populaire, néo-franquiste, M. Lopez Rodo, se sont également ralliés à cette requête soutenue par l'immense majorité des Catalans.

L'une des premières tâches du nouveau gouvernement espagnol formé à Madrid par M. Suarez consiste donc à trouver une formule qui satisfasse une revendication basée sur l'histoire, la géographie, la culture, les traditions. Il est entendu que les Cortès issues des élections du 15 juin devront débattre et approuver un nouveau statut d'autonomie pour la Catalogne. Mais le gouvernement, à l'issue des négociations engagées avec M. Josep Tarradellas, président de la Généralité en exil, a accepté de mettre en place un organisme provisoire et doté d'une certaine autonomie. Ses compétences ont été définies en application de la loi franquiste qui régit le fonctionnement des municipalités. Ainsi, dans ce domaine comme dans d'autres, la marche *à la démocratie et à l'autonomie plus ou moins grande* des régions se fait en utilisant l'arsenal juridique franquiste.

Les Catalans, qui se flattent d'être des négociateurs et des hommes toujours disposés au « pacte », acceptent cette procédure dans la mesure où elle permet de reconquérir effectivement une véritable autonomie dans des délais aussi rapides que possible. Pendant les trente-huit ans de la parenthèse imposée par les vainqueurs de la guerre civile, ils ont constamment été à l'avant-garde. Ils ont reconquis de fait des libertés politiques et culturelles bien avant les autres citoyens de ce qu'ils appellent l'Etat espagnol. Ils estiment que leur résistance a été victorieuse. Ils n'entendent pas exercer de revanche et préconisent une authentique et large réconciliation nationale. Mais toute manœuvre du pouvoir central qui tendrait à hypothéquer ou à remettre en question les conséquences logiques du 15 juin relancerait sans aucun doute la controverse *séculaire entre* la *Castille et* la *Catalogne.*

Une nation forgée par l'histoire

Par PIERRE VILAR

QUAND je découvris la Catalogne, il y a cinquante ans, j'étais curieux de modernité, d'actualité. Et la grande Barcelone ne me déçut pas. Mais une autre Barcelone m'apprit aussi, *dans une plus subtile insistance*, par des noms de rues, des enseignes de boutiques et des refrains de chansons, qu'il avait existé une Catalogne des comtes et des rois, des flottes méditerranéennes et des assemblées représentatives. Et aussi une Catalogne rebelle et malheureuse, celle des *« Segadors » révoltés*, de Barcelone vaincue. Le *vécu*, le *quotidien* catalans, révélaient une surprenante sensibilité collective au legs de l'histoire.

« Histoire », ou *imagerie ?* Imagerie d'abord, sans doute, comme dans toute vision populaire. Mais *non idéologie d'Etat*, puisque l'école et l'autorité, espagnoles de droit, castillanes de langue, eussent plus volontiers chanté le Cid, Isabelle ou Philippe II. Il fallait donc admettre que, sur une partie du territoire espagnol, une représentation « nationale » de l'histoire *pouvait ne pas être celle de l'Etat.* Mais deux questions se posaient alors : sur quoi s'était fondée la représentation dissidente ? et sur quoi son acceptation ? Le *fait catalan* a marqué l'histoire. Il a failli s'effacer. Pourquoi a-t-il revécu ?

Et d'abord, la *nature* offrait-elle un cadre à une *communauté de langue* qui va des Corbières au Sud valencien ? La géographie, souvent, prédispose. L'Ibérie méditerranéenne s'adosse à la Meseta. Des *déserts-frontières* ont protégé, *dans la très longue durée*, l'originalité catalane.

En revanche, la voie côtière a tenté les migrations. Elles se sont attardées, entre Tarragone et le Pertus, dans un couloir que domine, jusqu'aux « refuges » pyrénéens, un labyrinthe de chaînes, de plateaux, de vallées, de cluses, « comarques » originales et complémentaires, avec orientation majeure vers Barcelone, « tête et foyer » du « Principat », ou *Catalogne proprement dite.* Dans ce cadre, le plus vieux peuplement présentait déjà une structure tribale dense, qui survivra à la colonisation romaine dans le dessin des évêchés, des « comtés », d'où la Catalogne sortira.

« Le berger » et « la sirène »

EN fait, elle est sortie, après les invasions musulmanes, des refuges pyrénéens, par *reconquête* et *repeuplement*. Plus que « marche » franque, elle fut une conjonction de noyaux résistants livrés à eux-mêmes, qui ont ensuite reconquis, repeuplé, en rayonnant vers la mer. « Le berger », dira Maragall, rejoint « la sirène ». Mais la montagne commande longtemps. Pour Pise, le « comte de Barcelone » est « *comes pyrueneus* ». Le monastère de Ripoll accueille la retraite d'un doge, prépare le moine Gerbert au pontificat, préside à la naissance d'un monde féodal — paysans d'abord libres puis asservis, or musulman drainé par les chefs de guerre. Le nom de « Catalogne » n'est pas encore apparu. Mais qui pourrait oublier, même aujourd'hui, cet arrière-fond « roman », de cloîtres, de hauts clochers et de fresques, de « gardes » et de châteaux ?

Vers 1100, le mot de « *Catalogne* » *apparaît*. Les *chrétiens* poussent jusqu'à l'Ebre. Un mariage donne aux comtes de Barcelone le titre de rois d'Aragon. Mais la *puissance* reste catalane, que les « comtes-rois » regardent vers l'Occitanie, ou lient leurs ambitions à celles des marins-marchands de la côte. Avec ceux-ci, le jeune roi Jacques Ier conquiert Majorque (1229), Valence (1238) et les érige en royaumes. La « Couronne d'Aragon » organise la volonté expansive des Catalans.

Ils contrôleront un jour la Sicile, Malte, Djerba, la Sardaigne, Athènes (ils « disent la messe au Parthénon », et le font garder « comme le plus beau joyau qui soit au monde »). Ils disputent la Corse à Gênes. Ils traitent avec les rois du Maghreb. Economiquement, Barcelone mène le jeu, n'égale pas Gênes ou Venise, mais représente, par ses consuls, dans cinquante-sept villes, un ensemble *(Palma, Valence, Perpignan) qui* peut-être les dépasse. Institutionnellement, chaque royaume a ses « Corts » représentatives. Celles de Catalogne ont une députation permanente, la « Généralité », tête politique du « Principat ». Barcelone a son « Conseil de Cent », sa « Loge », sa « Taula de Canvi », sa loi maritime (le « Consolat de Mar »). Tout repose sur l'entente entre la ville et le roi. Intellectuellement, les talents abondent, du treizième siècle de Ramon *Llull, Muntaner* et *Arnau de Vilanova*, au « siècle d'or » d'Eiximenis, Turmeda, Bernat Metge et Ausias March. Quant à l'art, citons seulement, comme symbole des liens entre architecture, religion, richesse marchande, les deux édifices barcelonais voisins : le Salon de la « Llotja » et Santa-Maria « del mar ».

Plus qu'Etat, la Catalogne est alors *nation*. Muntaner définit un patriotisme de la langue. Le roi invoque « *patriae leges et libertates* ». On conçoit que le nationalisme d'hier, au prix de quelques anachronismes, ait cru à la Catalogne-nation, et même à la Catalogne-démocratie, et rêvé de la Catalogne-puissance.

Dans l'intervalle, cependant, cette *puissance* s'était effacée. On en a accusé l'extinction de la dynastie (1410), les luttes politiques du quinzième siècle, le mariage de Ferdinand. De plus de poids ont été les dépeuplements massifs, *la guerre de Cent Ans* entre serfs et seigneurs, le déclin de la Méditerranée. Charles Quint traite encore le Principat honorablement. Philippe II le dédaigne. Ce qui reste dans le souvenir, c'est la coïncidence entre cet effacement et l'apogée espagnole.

Or la situation s'inversera. Vers *1600*, la Catalogne revit quand la Castille entre en crise. Elle évite le drame de l'inflation par son autonomie monétaire. Sa solide paysannerie, issue du compromis qui a clos le conflit agraire, se pare d'une prospérité que l'on envie à Madrid. En 1640, comme Naples et le Portugal, le Principat *soulève le peuple, contre les* exactions des soldats. Les dirigeants des organes autonomes, contre l'Etat décadent. Mais la Catalogne, en s'offrant au roi de France, n'obtient que ruine et défaite. Elle perd le Roussillon. Cependant, ses vieilles institutions sont encore respectées.

En 1705, d'autres dirigeants, issus d'un second épisode de renouveau, nourriront l'espoir, à l'occasion de la guerre de succession, de choisir leur roi et leurs alliances. L'échec fut suivi d'un tel désespoir patriotique que le siège final, selon Voltaire, évoque Sagonte. « Peuple turbulent », demande *le* Parlement *anglais*, ou défense de « justes et vieux privilèges » ? Les « vieux privilèges », cette fois, furent barrés de l'histoire. « Fin de la nation catalane », ont dit les historiens.

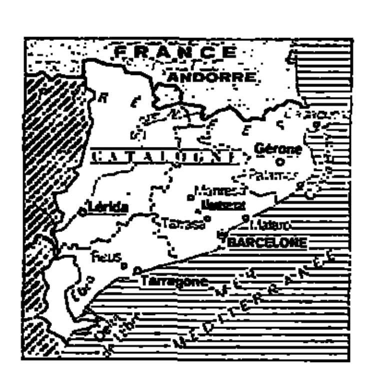
Le sentiment de la différence

OR, ce qui finit, ce n'est qu'un vestige médiéval. Mais il est vrai que le dix-huitième siècle a vu le plus grand recul, au cours de l'histoire, de la sensibilité, de la combativité, et même (dans les classes aisées) de la langue catalane. Effet du centralisme « bourbonien » ? Les causes sont plus profondes. De 1720 à 1790, la population catalane double, l'agriculture se transforme, la petite entreprise pullule et innove, le grand commerce obtient le trafic libre des Indes, les piastres qui s'accumulent sont investies. Le *despotisme éclairé* a *écouté*, *satisfait*, ces classes actives. En s'intégrant au marché espagnol et colonial, elles rejoignent l'Etat.

Vers 1780, l'Espagne semble devenir un Etat-nation moderne, où la Catalogne, reconnue comme une « petite Angleterre », pouvait jouer un rôle de pointe, et ne s'y refusait pas. L'invasion napoléonienne en fit la preuve. Avec toute l'Espagne, la Catalogne réagit contre l'occupant. La parole de la résistance est portée par le Catalan Capmany, homme de l'administration éclairée, historien des gloires catalanes du Moyen Age, député de la province à Cadix, défenseur de la langue castillane, et grand théoricien du concept « nation ».

Mais l'Espagne sort ruinée de sa *résistance. Son empire est* perdu. Et elle se donne à Ferdinand VII. Le despotisme n'est plus é c l a i r é. La Catalogne retrouve le sentiment de sa différence.

(Lire la suite page 22.)



Points de repère

Bordée au nord par les Pyrénées, à l'ouest par l'Ebre et à l'est par la Méditerranée, la Catalogne, d'une superficie égale à celle de la Belgique — 31 390 kilomètres carrés — forme une région très bien délimitée dans l'ensemble espagnol. Elle compte un peu plus de cinq millions d'habitants — le septième de la population du pays — autant que l'Andalousie ou la Nouvelle Castille.

Le poids économique de la Catalogne est aujourd'hui prépondérant. Malgré un sol assez pauvre, c'est une importante région agricole. Les principales cultures sont les céréales, la betterave, les légumes, les fruits et la vigne. L'élevage bovin se développe.

Les mines de fer, en exploitation dès l'Antiquité, sont épuisées. Les matières premières sont rares, hormis les potasses. En revanche, la région dispose d'un atout important : le grand port, bien équipé, de Barcelone — deuxième ville du pays, avec près de deux millions d'habitants. L'énergie hydro-électrique y est abondante. La Catalogne possède également l'une des trois centrales nucléaires espagnole, à Vandellos. Deux autres sont en projet.

La Catalogne est une région très industrialisée, avec de très nombreuses petites et moyennes entreprises. A l'exception de la sidérurgie lourde, toutes les grandes branches sont représentées. La production des textiles — coton, laine et synthétiques — est la plus importante. La métallurgie *vient ensuite*. Les industries chimiques — engrais, produits pharmaceutiques — les constructions navales, les industries alimentaires, les papeteries contribuent également à faire de la Catalogne la principale zone industrielle du pays.

Lire pages 22 à 25 :

Le « fait catalan »

Une nation forgée par l'histoire

(Suite de la page 21.)

Le peuple l'avait gardé, lié à sa langue et à ses griefs. Le montagnard « carliste » inclut le centralisme dans son refus de l'Etat moderne. Les premières révoltes ouvrières de Barcelone réclament l'« Etat catalan ». Or ces deux attitudes seront prolongées : la première par l'appui du clergé à la « tradition catalane » (Torras i Bages), la seconde par les courants proudhonien (Pi i Margall) et fédéraliste (Almirall). Tout cela reste sous-jacent, politiquement peu efficace. Mais le « catalanisme » en fera un jour le fondement contradictoire de *son unanimité*.

On place plus souvent à ses origines la « Renaixensa » romantique de la langue, de la poésie, de l'histoire, initiée en 1833. Mais toute l'Europe en est là, que cela pousse aux unités ou aux sécessions. Dans le vieil Etat espagnol, une littérature de jeux floraux aura-t-elle plus de portée politique qu'en France le félibrige ?

Sa formule est d'abord : *España es la nacion, Cataluña es la patria.* Comment en est-on venu à dire plus tard : *España es el estado, Cataluña es la nacion ?*

Au temps du capitalisme montant, un nationalisme est assumé par la bourgeoisie. Jusque vers 1880, une bourgeoisie catalane (ce n'est pas un mot, c'est une force structurée, organisée, consciente), maîtresse d'une industrie productrice d'objets de consommation, est libérale en politique, *protectionniste* en économie. Farouchement. Or Madrid oscille sans cesse entre un autoritarisme d'ancien régime et des accès de libéralisme *teinté de libre-échangisme* et d'anglophilie. Les organismes catalans doivent se battre, jour après jour, pour assurer le marché national (l'Espagne) au « travail national » (qui est catalan). L'inégal développement engendre d'aigres polémiques, nourrit deux complexes collectifs d'infériorité : politique à Barcelone, économique à Madrid.

Force économique et « nullité » politique

LE pas avoué vers un *nationalisme catalan* proprement dit n'est pourtant franchi qu'après 1880, et surtout après 1898 et la défaite coloniale. Avec clarté, Prat de la Riba proclame alors : il ne sert à rien de dominer dans les boutiques et les ateliers quand d'autres commandent dans les ministères et les bureaux ; le déséquilibre est inacceptable entre la grande force économique des Catalans et leur « nullité politique » au sein de l'Espagne ; celle-ci est un marché misérable ; qu'on songe aux marchés de la Catalogne d'autrefois ! Et Cambo, sur les mêmes thèmes, conclut aux Cortès : « *Nous demandons la souveraineté* ». A quoi Alcalà Zamora rétorque un jour : « *Vous ne pouvez être à la fois le Bolivar de la Catalogne et le Bismarck de l'Espagne.* »

Et là était, en effet, la contradiction : comment une grande bourgeoisie se passerait-elle des garanties offertes par l'Etat existant ? Devant les terribles menaces sociales pesant sur Barcelone depuis 1917, la Lliga, parti de Cambo, accepte des responsabilités ministérielles auprès de Maura, se plie (si elle ne la suggère) devant la dictature de Primo de Rivera, participe, en 1931, au dernier cabinet de la monarchie. Aussi ai-je entendu, pendant toute la journée du 14 avril, la foule barcelonaise scander : « *Mort à Cambo, vive Macia !* » Le catalanisme populaire, cessant d'être sous-jacent pour devenir force irrésistible, échappait à ceux qui avaient pensé en faire leur instrument.

Il restait aux forces portées au pouvoir, indéniablement populaires mais non ouvrières, à *gouverner*, dans le cadre d'un « statut » unanimement plébiscité en Catalogne, mais difficilement obtenu de Madrid. Tâche difficile : la première loi sociale de la Catalogne autonome — loi agraire sur le rachat des baux de fermage — fut dénoncée à Madrid comme illégale par les propriétaires et le parti de Cambo. Et la grande centrale ouvrière catalane, la C.N.T., fit vite comprendre au gouvernement régional, comme à l'Etat central, qu'on ne pouvait gouverner ni *contre* elle, ni *sans* elle. Tel fut le fond des drames de 1934 et 1936. L'enthousiasme national ne supprime pas les déchirements de classe.

N'importe. Dès que l'oppression vient de Madrid, l'unanimité catalane se reforme. L'histoire a forgé une nation catalane. Elle n'échappe, bien entendu, ni aux dépendances extérieures, ni aux contradictions internes de la société.

PIERRE VILAR.

Littérature

La fidélité à une culture millénaire...

Par J.-M. CASTELLET*

IL y a dix ans, j'écrivais un article sur la littérature catalane pour *l'Histoire des littératures* de la collection de « la Pléiade » et ma conclusion était : « En dépit des difficultés au sein desquelles elle se développe et bien qu'elle soit peu ou mal connue à l'étranger, cette littérature a atteint une haute qualité et se trouve en pleine expansion. »

Ces difficultés auxquelles je faisais allusion se sont poursuivies et existent encore aujourd'hui. Car elles n'étaient pas seulement dues à l'existence d'une censure qui était implacable, arbitraire et irrationnelle mais aussi au fait que l'environnement culturel était extrêmement précaire. Je veux parler de la non-reconnaissance du catalan comme langue officielle, de l'inexistence d'un enseignement en catalan de la part des organismes officiels et, enfin, de la presque impossibilité d'accéder aux mass media, en raison d'un contrôle très strict du gouvernement. De ce point de vue, la mort du général Franco n'a pas permis de changer beaucoup cette situation. Exception faite d'une libéralisation plus formelle qu'effective, plus proche d'une certaine tolérance, les deux premiers gouvernements de la monarchie n'ont pas fait grand-chose pour aborder réellement les questions de l'autonomie. Or les obstacles signalés sont directement liés à cette question politique. Tout va dépendre, par conséquent, des conséquences pour la Catalogne de la large victoire aux élections du 15 juin et des capacités de la nouvelle démocratie espagnole.

Cependant, la littérature catalane a continué de se développer. Non seulement les écrivains catalans sont restés fidèles à une culture millénaire mais ils ont, en outre, complètement rénové les techniques d'expression. Ils ont également, progressivement, réussi à réoccuper les positions que la répression des premières années du franquisme leur avait fait perdre.

On a assisté, au cours des dix dernières années, à une relève importante des générations. D'autres écrivains et des poètes sont venus rejoindre les poètes J.-V. Foix, Pere Quart, Salvador Espriu, les romanciers Llorenc Villalonga, Mercè Rodoreda et Manuel Pedrolo, les essayistes *Josep* Pla *et Joan Fuster entre* autres. De 1968 à 1972, on a publié les reprises importantes des œuvres de trois poètes qui vont succéder aux maîtres. Il s'agit de Gabriel Ferrater (mort prématurément en 1972 à l'âge de cinquante ans), et qui a écrit *les dones i els dies* (1968), confirmant l'une des personnalités les plus complexes et les plus solides de la poésie contemporaine. Ses poèmes s'inspirent de la plus pure tradition catalane mais aussi de la poésie anglo-saxonne des *trentistas*, d'un style à la fois narratif et ironique. Joan Brossa, dans *Poesia rasa* (1970), un ensemble de dix-sept livres, la plupart inédits, nous offre une lucide poésie d'avant-garde, imaginative. Elle a eu une grande influence sur la jeunesse et a suscité de nombreuses vocations dont certaines ne se sont pas suffisamment délivrées de l'emprise du maître.

Enfin, un Valencien, Vicent Andres Estelles, a commencé en *1972 la publication de son œuvre* complète. *Recomane Tenebres*, trois ouvrages inédits. Il s'y confirme la présence d'un poète d'une grande lucidité, d'une grande richesse de langage et, en même temps, d'une certaine désinvolture. Sarcasmes et infidélité : le poète est obsédé par le sexe et par la mort.

L'influence française

EN marge, ou se référant à d'autres traditions que les trois que nous venons de citer, apparaît toute une pléiade de jeunes poètes. Il est impossible de les citer tous, en raison de cette extraordinaire explosion qui se manifeste dans les lettres et la poésie. Peut-être peut-on relever le nom de Pere Gimferrer (1946), qui a publié quatre livres depuis 1970. Il s'agit, sans aucun doute, de l'apparition d'un écrivain qui se situe dans la lignée des grands poètes catalans.

Il est plus difficile de résumer l'évolution du roman. Dans ce cas, on doit plutôt relever une tentative de rénovation d'un genre qui était en crise mais c'est un phénomène commun à toute cette partie de l'Europe à laquelle la littérature catalane se sent profondément attachée. Notons l'apparition de l'œuvre maîtresse de Mercè Rodoreda, *Mirall trencat* (1975), la lente décadence d'un grand romancier, Llorenc Villalonga, et la continuité de Manuel de Pedrolo. Plus de cinquante titres entre les romans, les nouvelles et les contes. Notons encore la sortie régulière d'œuvres d'autres écrivains comme Maria Aurelia Capmany ou Avelli Artis Gener, la confirmation d'un grand narrateur, Baltazar Porcel *(Cavalls cap a la fosca)*. Mais ces quelques remarques ne suffisent pas à rendre compte des mouvements de fond qui se produisent actuellement dans le milieu des jeunes romanciers. A côté des révélations spectaculaires comme Terenci Moix *(El dia que va morir Marilyn)* et Montserrat Roig *(El temps de les cireres)* il faut encore citer les efforts « subversifs » de quelques auteurs — Biel Mesquida *(L'adolescent de sal)* ou Oriol Pi de Cabanyes *(Tambe les formigues, Dylan, un dia ploraran de solitud)* — qui s'efforcent de se situer dans l'espace de la nouvelle comme *texte*, c'est-à-dire comme une révulsion du langage, comme une expérience de contre-culture, comme une destruction du récit. L'influence théorique française n'est évidemment pas étrangère aux réalisations de ces jeunes écrivains, accompagnés d'autres dont les œuvres sont moins connues.

La parenthèse franquiste

BIEN qu'il soit traditionnel de parler de poésie et de roman, il ne faut pas oublier de citer d'autres genres, les mémoires, les critiques, les essais, qui sont amplement traités en ce moment. La lente libéralisation de la censure a permis de récupérer des textes où la réédition d'œuvres publiées en exil. Il n'est pas possible, dans un court article de synthèse, de citer tous les noms et toutes les œuvres. Mais le tableau de la littérature catalane a été singulièrement enrichi ces derniers temps par ces apports auxquels il faut ajouter les classiques contemporains comme Foix, Pere Quart, Espriu, Pla, Fuster, etc., qui poursuivent une œuvre d'une qualité exemplaire.

Grâce à cette persévérance, le franquisme aura été une simple parenthèse sans une véritable rupture qui aurait eu des répercussions désastreuses pour une culture, minoritaire d'un point de vue démographique, mais ayant des racines séculaires.

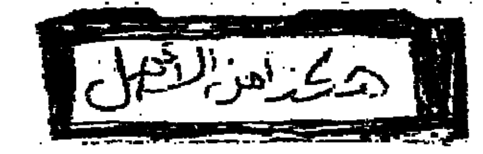
La tentative de génocide culturel qui figurait dans le programme politique du soulèvement du général Franco s'est achevée et, quarante ans après, il y a eu sans doute des blessures graves mais la cicatrisation est certaine.

La culture catalane va renaître totalement grâce à l'autonomie pour retrouver le chemin des hommes de la Généralité.

* Ecrivain, critique littéraire, directeur littéraire des Editions 62 de Barcelone.









SOCIÉTÉ

L'intégration des ouvriers d'origine andalouse

Nous, les autres Catalans...

Par FRANCISCO CANDEL

CE furent d'abord les Majorquins et les Valenciens qui, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, apportèrent à la Catalogne la base nécessaire à son industrialisation. Au début du vingtième siècle, ce furent les Aragonais, puis les Murciens et les gens d'Alméria ; enfin, les Andalous. Les trois grandes vagues d'immigration ont eu lieu dans les années 20, 40 et de 1950 à 1960. Ce furent comme trois grandes invasions.

C'est la plus fameuse et la plus pittoresque, avec ce caractère dramatique et douloureux que comporte tout déracinement. Dans les années 20, Barcelone avait besoin de main-d'œuvre pour la grande exposition universelle de Monjuich, en 1929, et la construction du métro. Les immigrants provenaient surtout de Cuevas-de-Vera, d'Almanzor, de Mazzaron et de Cartagène. Chez eux, ils vivaient des mines de plomb et du ramassage de plantes dont ils faisaient des cordes. Mais les mines s'épuisaient et les plantes ne rapportaient pas assez. Beaucoup d'entre eux souffraient de « conjonctivite granuleuse », contagieuse. Les écoles de la municipalité et la *Généralité* réussirent à enrayer la maladie.

La majorité des immigrants s'installa à Hospitalet. Il y avait tellement de Murciens dans ce quartier que, pendant la guerre civile, on pouvait voir cette inscription : « *La Catalogne s'arrête ici. Ici commence Murcie.* » Mais, lentement, ils s'intégrèrent et s'adaptèrent au fait catalan. Lors du référendum d'août 1931 sur le projet de statut d'autonomie de la Catalogne, ils votèrent « oui » en masse.

Au début des années 40, débute une nouvelle vague d'immigration. La misère était générale en Espagne. C'était l'époque des tickets de rationnement, du pain noir, du trafic. Dans certaines provinces, la situation était très grave. La Catalogne, pour sa part, recommençait à s'industrialiser. Les anciens patrons revenaient. Mais les bras manquaient, d'où la nouvelle affluence d'immigrants venant des régions les plus pauvres. Ces terribles années de misère furent appelées par les Andalous « les années de la faim » ! Pour eux, la Catalogne, c'était l'Amérique. Ils arrivaient seuls ou en famille, en train... Ils avaient tout vendu dans leur village ; certains venaient à pied et campaient aux alentours de Barcelone, comme s'ils prenaient position, pour s'emparer de la ville. Ceux qui arrivaient seuls avaient une valise en bois à la main, une « boina » (un béret) une veste étroite, et une chemise froissée. Qui a pu oublier ces quais de gare, avec ces familles pathétiques — femmes vêtues de noir, hommes habillés de futaine, entourés d'enfants assis sur leurs valises ou leurs baluchons — attendant on ne savait quoi ?

« L'invasion du silence » : c'est ainsi que les Catalans appelèrent cette « vague de la faim ». Ils croyaient qu'il s'agissait d'une manœuvre du gouvernement central de Madrid pour « décatalaniser » le pays. Et il est certain qu'à Jaen, par exemple, la direction générale de l'emploi organisait chaque jour le départ de trois cents personnes, les accompagnant à la gare, et payant leurs billets. Mais la majorité des immigrants partaient par leurs propres moyens.

Les Andalous occupent la Catalogne

DE 1950 à 1960, on nota une baisse du nombre d'immigrants. Une crise économique sérieuse, qu'on essaya d'enrayer avec le Plan de stabilisation, déclencha une émigration générale vers l'Europe, surtout vers l'Allemagne. Les Andalous, les pauvres gens d'Estrémadure et de la Manche, continuaient d'abandonner leurs foyers mais pour eux la Catalogne n'était plus qu'une terre de passage. Ainsi, en 1962 186 097 ouvriers espagnols émigrèrent à l'étranger ; en 1963, 200 285. Ces chiffres de la direction générale de l'emploi, ne comprenaient pas les personnes qui partaient avec un visa de tourisme et qui, arrivées à l'étranger, cherchaient aussi du travail. La migration intérieure espagnole, plus concrètement le déplacement vers la Catalogne, reprit et augmenta. En 1961, près de 24 000 immigrants arrivèrent à Barcelone et, en 1962, près de 36 000.

« *Les Andalous ont occupé la Catalogne, et les Galiciens la compagnie des tramways* », disait alors un dicton populaire. En 1961, 7 852 Andalous arrivèrent à Barcelone et, en 1962, 12 577.

Dans la province de Gérone, les Andalous étaient la majorité, suivis des immigrants d'Estrémadure et des habitants de la Nouvelle-Castille. Toutes les provinces espagnoles étaient, en fait, représentées dans les villages de la province de Gérone, même si c'était de façon modeste : les Baléares, les Canaries, le Pays basque et la Navarre. Le plus curieux était que, dans chaque paroisse, on trouvait des ouvriers originaires d'une localité d'une même province : à la Bisbal, sur 1 538 immigrants, il y avait 951 Andalous et 700 d'entre eux étaient de Cuevas-Bajas.

A partir de 1965, l'immigration en Catalogne se stabilisa. En 1973, en raison de la crise économique, elle diminua brutalement. De toute façon, l'immigration est maintenant une donnée importante et spécifique, ce phénomène joue un rôle très grand dans la vie du pays. L'immigrant devient souvent Catalan. Sa voix a pesé et pèsera de plus en plus sur le destin de la Catalogne qui aurait pu mal réagir face à ces invasions qui risquaient d'étouffer sa culture. Mais il n'en a pas été ainsi. La Catalogne a assimilé ces « étrangers » et leur a même donné une vocation de « peuple qui ne veut pas mourir ». Cet immigrant qui a sauvé l'industrie de la Catalogne et a aidé à créer son pouvoir économique, en échange de son sang et de sa sueur, s'est intégré comme il a pu, timidement le plus souvent, dans le contexte catalan. La Catalogne, les mains liées, n'a guère pu se révéler sur le plan culturel, social et national, pendant la période franquiste. Cependant nous avons cru en elle.

Après la nuit du franquisme et la mise en place de la démocratie en Espagne, l'immigrant retrouve toute sa dimension en Catalogne. Je ne pense pas que ce soit uniquement pour des raisons électorales. Une certaine élite nationaliste et une partie de la population catalane repoussaient l'immigrant dans les années 40 et 50. Cela a presque disparu. Le Catalan des premières décennies franquistes rejetait l'immigrant pour se défendre, ce que ce dernier ne pouvait pas comprendre. Les forces réactionnaires et anticatalanistes ont, de leur côté, tenté de soulever ces immigrants contre leurs frères ouvriers catalans et contre la bourgeoisie catalane, en utilisant l'argument suivant : en Catalogne il n'y a pas de prolétariat catalan, et la bourgeoisie locale les exploite en tant qu'ouvriers immigrés ; *ainsi ceux-ci seraient* considérés comme citoyens de « seconde classe ».

Tous les partis politiques catalanistes ont adopé une ligne cohérente, humaine et équilibrée sur cette question mais ils n'ont pas su présenter aux ouvriers immigrés un programme social satisfaisant ; c'est pourquoi les masses ouvrières immigrées se sont tournées vers les partis socialiste et communiste, qui revendiquent, outre l'autonomie politique, un changement réel sur le plan social.

La campagne électorale a renforcé les liens entre les immigrés et les Catalans, les libertés essentielles de la Catalogne et le statut de 1932 sont revendiqués par tous. Si la Catalogne recouvre son identité, toutes les frictions mineures qui subsistent diminueront car, nous immigrants, *nous avons totalement assumé* les principes fondamentaux du fait national catalan ; les Catalans ont compris, de leur côté, l'importance de ces 40 % de Catalans d'adoption... En ces heures d'espoir, la Catalogne leur ouvre les bras, sans les contraindre à renoncer à leur personnalité ou à leur identité. Espérons que cette belle image ne sera abîmée par personne. Espérons-le...

SOCIÉTÉ

Lettre de Barcelone

Les cicatrices d'hier...

Par SERGE EDWARDS

DEPUIS la réplique grandeur nature de la *Santa-Maria*, la caravelle ancrée à *l'ombre du monument dédié* à son commandant Christophe Colomb, Barcelone est d'abord une suite de labyrinthes, les quartiers gothique et chinois, qui débouchent sur les Ramblas : lieu privilégié, dégagé, ombragé, réservé aux fêtes de la nuit et parfois à la violence. Puis la ville devient un exercice de géométrie moderne, celle de l'Ensanche ; elle se poursuit et s'achève dans les règles de l'architecture fonctionnelle, confortable, des quartiers bourgeois étalés au pied des collines et pourvus en abondance d'arbres et de fleurs.

On passe ainsi presque sans transition des ombres du roman et du gothique dessinés par les pierres classiques au modernisme de la fin du dix-neuvième et du vingtième siècle. Ce qui constitue *le style principal* d'autres *villes* européennes, Renaissance et baroque de Paris ou de Rome, art impérial et de la cour de Madrid, est à Barcelone plutôt esquissé, à peine visible. La frontière n'est pas nette entre le Moyen Age et les Temps modernes.

Projets tronqués

L'IMAGE que nous offre Barcelone permet de déchiffrer une histoire en quelque sorte excentrique, une histoire pleine de projets ambitieux et inachevés, tronqués. Les miradors de la tour plantée place du Roi ressemblent à des orbites creuses, à des yeux qui contemplent, pétrifiés, une entreprise maritime qui n'a pas réussi à aller jusqu'au bout de ses intentions. Le centre est un projet qui a été à moitié terminé, une idée lucide et humaine mais rongée. La « Sainte Famille » est encore en chantier : ce temple que Gaudi avait conçu pour sa ville et qu'il s'était efforcé de bâtir comme on bâtissait les cathédrales, entouré des « artisans » *que le peuple* de Barcelone appelait esclaves. Seule apparaît la façade opulente, provocante, avec sa prolifération de plantes et d'animaux de pierre, synthèse à la fois d'une nature ambiante exubérante et de la théologie.

Madrid est la ville administrative, la ville de cour, centraliste. Avec ses bâtiments refermés sur eux-mêmes, elle était destinée à servir une entreprise absolutiste et impériale. Puis le régime franquiste a repris ce style mais en faisant une parodie : façades d'un empire de carton et de pierre. Barcelone, la cité vaincue et punie, a au moins échappé à cette offensive du mauvais goût et à l'indigence intellectuelle franquiste mal dissimulée par la rhétorique. Dans les environs de Madrid, on a construit un monu*ment* qui est un défi à l'esthétisme, un monument pompeux : le mausolée de la vallée des Morts. Ici, à Barcelone, on a édifié la fondation Miro, un hommage à la culture méditerranéenne, à l'olivier, au blanc immaculé des colonies grecques, au patio romain, au bois et à la céramique des maisons rurales, aux tours octogonales du gothique catalan.

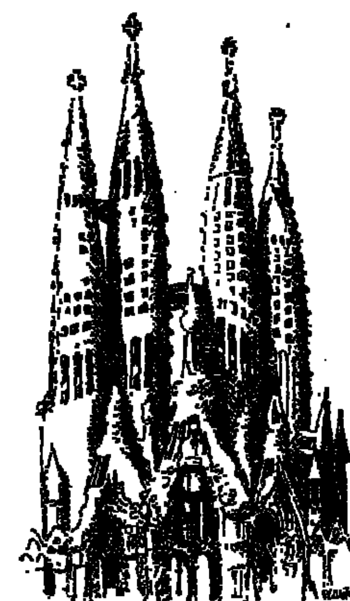
Une atmosphère presque irréelle

A BARCELONE, on a parfois l'impression de passer du gothique médiéval au gothique recréé par les architectes modernes, un gothique de livres d'images et de contes pour enfants. Aussi, dans certains quartiers, l'atmosphère de la ville est presque irréelle, et ne peut se comparer à aucune autre. Arriver en hiver et par une nuit de brume sur la place San-Felipe-Neri et écouter l'écho des pas sur les murs antiques est une expérience qui évoque le cheminement *dans les ruelles de la Prague que* décrivait Kafka. Les pierres de San-Felipe-Neri ne sont pas seulement patinées par le temps, mais encore mutilées par la mitraille de la guerre civile, marquées, comme tout le pays, par les cicatrices de l'histoire. Il y a des maisons de commerce abandonnées, avec leurs cariatides et leurs portails abîmés, entre deux bars peints de couleurs vives, comme l'on en voit seulement à Valparaiso.

Comme il convient à sa condition de cité située aux antipodes de Madrid, Barcelone est excentrique et presque secrète par définition. Il faut disposer de bons guides. C'est un long et patient apprentissage, qui n'a pas non plus de fin. Mais seules les cités rebelles à la première et immédiate *découverte ont un charme* qui dure.

Barcelone est une ville de collectionneurs curieux et d'hommes solitaires. Une ville où l'accumulation de l'argent jusqu'à l'obsession est allée de pair avec le soin extrême apporté au culte de l'art pour l'art. Peut-être ces traits s'expliquent-ils par le fait que le passe-temps ou la passion de la politique faisait défaut et qu'il fallait trouver une compensation. Il est vrai maintenant que la politique a cessé d'être l'apanage exclusif des cercles madrilènes, mais il reste que Barcelone a été longtemps une cité frustrée. N'est-ce pas pour cela que l'impulsion religieuse et métaphysique de Gaudi a atteint un point extrême dans la complexité torturée et raffinée ?

J'ai toujours eu le sentiment que les récits de mes amis de Barcelone n'étaient pas imprégnés de la nostalgie de ce qui a été et a disparu, mais de la mélancolie de ce qui n'a pas pu être. Une

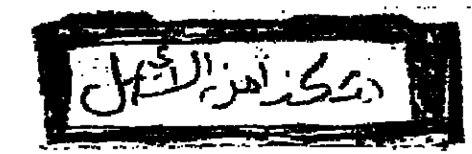


ville rêvée par Cerda, avec ses jardins bien distribués, mais restés à l'état d'ébauches, une ville où Le Corbusier ou Jose Luis Sert auraient pu, si l'histoire le leur avait permis, laisser libre cours à leur imagination. Une Barcelone démocratique, autonome, laïque, européenne, telle qu'elle aurait pu se développer à partir des réalités des années 30.

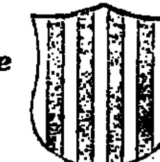
Le temps du renouveau

TOUS ces rêves ont dépendu d'un « si »... Le rythme quotidien de Barcelone, son activité utilitaire, ont été un masque. Les frustrations accumulées par la nation catalane ont trouvé un dérivatif dans le travail et la cité est devenue fourmilière. Elle s'est étalée de tous côtés, vers le nord, au pied des montagnes qui l'étranglaient, couverte de la brume de ses usines et de ses fabriques, respirant avec difficulté et manquant d'espaces verts. Elle paie les négligences d'une administration centrale et lointaine. Sûrement, les temps qui commencent seront révolutionnaires pour la ville et pour ses habitants. Bien des secrets de Barcelone et certains de ses mystères ne vont pas manquer enfin d'apparaître en pleine lumière...









De Tarragone à Montserrat

Le mariage de la vigne et de l'olivier

Par J.-M. DURAND-SOUFFLAND

LA Catalogne fait penser à une grenade : pour en déceler les parfums et les goûts — l'exacte qualité — il faut savoir *prendre la patience de la* débarrasser de son enveloppe épaisse, rugueuse même. Car ses secrets se cachent bien, qu'il va falloir percer l'un après l'autre.

Ne parlons pas trop de la côte. Les dépliants des syndicats d'initiative s'en sont trop bien chargés. Si bien qu'aujourd'hui, comme tous les rivages marins qui bordent le monde, celui-ci se partage trop volontiers entre de tristes camps de concentration pour tentes et caravanes, et ces hôtels sans âme ni visage qui se croient beaux pour s'être passé au cou un collier de parasols de toutes les couleurs. L'homme de ce siècle est condamné à ne plus voir la mer qu'à travers ce bazar où chaque *marchand a dressé ses tréteaux* sans autre souci que de brader au mieux sa triste marchandise. Restent les villes et leurs remparts.

Derrière ses terribles murailles devant quoi, immobiles et droits comme des sentinelles, des cyprès géants semblent monter la garde, Tarragone la Haute regarde les vagues de tous les balcons ventrus de l'avenida de la Victoria, fleuris tantôt de généreuses potées de géraniums, rouges comme les lèvres de Carmen, tantôt de linge multicolore, bouquets que le soleil fait éclater aux balustrades.

Trois heures de l'après-midi. Le temps sacré de la sieste espagnole, à quoi même les chats déployés *de tout leur long sur* les carrelages — et les oiseaux, momentanément frappés de mutisme — sacrifient, à l'instar des humains. Silencieuse torpeur qui s'en prend d'un coup à la cité entière. Moment béni pour l'étranger qui a la force d'âme de ne pas redouter la chaleur : la ville est toute à lui, maisons, rues et ruelles, échoppes *entrouvertes sur des* étals ombreux, églises désertées où l'on s'étonnera de rencontrer la petite flamme d'un cierge (qui a bien pu ?)...

Serré entre une brève volée d'arcades et une vieille belle façade grise qui s'est offert le luxe d'une rose écarlate comme un ruban passé à une boutonnière, voilà le parvis de la cathédrale, dont la modestie surprend tout d'abord, mais dont on goûtera mieux les proportions en descendant les marches qui le bordent, jusqu'à ne plus le voir ou presque, pour recevoir enfin à travers les deux yeux et le cœur comme un éblouissant coup de poing la vision de la rosace immense et immensément belle, grand soleil qui se lève sur l'horizon du portail, huit apôtres et le Christ en majesté qui règne au tympan. Portes bardées de métal, *lardées de clous*, qui sentent l'encens à force de s'être cent mille fois ouvertes sur des processions folles, cent mille fois closes sur l'ouragan des orgues.

La ruelle tourne, longe l'édifice, semble hésiter un peu, puis se jette dans un portail du meilleur roman. Mystère des portails : que *va-t-on trouver de l'autre côté ?* On souhaite en secret l'ombre et le silence. Et on se voit comblé sitôt franchi le vestibule qui descend en pente légère jusqu'au cloître, insoupçonnable jusqu'ici. Miracle des édifices refermés sur eux-mêmes et faits pour n'être vus que du dedans. Leur fraîcheur, d'abord. Le soleil y a droit de *cité, certes,* mais *on* l'y admet en ami qui s'est vu contraint de laisser ses armes à l'entrée ; il ne vient ici que pour assumer l'éclairage, dorer la pierre de son pinceau, quelquefois la rosir, allumer des feux éphémères aux feuilles des arbres — car il y a des arbres, orangers bien vernis, prunus, rosiers de haute taille, — *faire scintiller les bassins.*

Dans l'ombre du cloître

LA campagne, maintenant. Familière, douce, aimable et fraîche. Qui, l'ayant vue comme on la voit — *sans se lasser jamais* — tout au long des routes qui tournent le dos à la mer et piquent en flânant vers l'ouest ou le nord, qui osera entretenir la stupide légende voulant que le paysan d'Espagne — comme son « cousin », le fellah de l'Afrique du Nord — soit trop volontiers peu courageux, pour ne pas dire pis encore ? A moins d'être irrémédiablement stérile, pas un pouce carré de cette terre qui n'ait connu le soc et la bêche, la graine, le pied, le plan.

Admirons le mariage hautement réussi de l'olivier et de la vigne, vieux compagnons également rhumatisants en apparence mais autant nobles l'un que l'autre, celui-là, imposant de stature, semblant protéger celle-ci qui courbe l'échine. Et tolérant avec cela : ici, du côté de Valls, on fait ouvertement ménage à trois, l'amandier semblant goûter très fort ce voisinage et s'y incluant sans vergogne... Verdures, mal disciplinées, des jardins de ces pays de grand soleil où l'on a toujours ouvertement affiché pour l'exubérance végétale un goût immodéré, comme si on craignait, peut-être, en usant des cisailles et du cordeau, de contrarier quelque divine spontanéité, de briser, qui sait, quelque cycle plus naturel que nature. Alors, le roseau met ses feuilles traîtresses là où il a décidé de les aiguiser, le noyau qu'a planté le *niño deviendra porteur de noyaux si* Dieu lui prête sève, le chèvrefeuille finira peut-être par terrasser le figuier frêle...

Villages de Catalogne, que le temps a oubliés, où grince la chaîne d'un puits, où vont les vieux à petits pas prudents, le béret soudé à la tête... Noyée dans ces vergers qui semblent ne jamais finir à force de sauter les collines pour mieux renaître au flanc du vallon suivant, le monastère de Santes-Creus se signale au passant sans tapage par sa longue muraille d'enceinte. C'est un très haut lieu de l'histoire religieuse et politique catalane, qui commence au milieu du douzième siècle. Les Montcada font don aux cisterciens de Grandselve, un monastère languedocien, de terrains sis à Valldaura, près de Cerdanyola-del-Vallès, pour qu'ils y bâtissent une nouvelle abbaye, qui sera la première maison cistercienne établie en Catalogne. Pour des raisons demeurées obscures, les moines ne s'y plairont pas. On leur offre un nouveau domaine, à Ancosa, cette fois, dans le Haut-Penedès. Nouvel échec. C'est en 1158 que les Pères trouveront enfin, à l'initiative de Raimond Bérenger IV, comte de Barcelone et roi d'Aragon, le site qui leur convient, ici, sur les rivages de la petite rivière Gaïa, et se mettront aussitôt à bâtir. Sept siècles durant, la vie monastique aura droit de cité à Santes-Creus, dont l'abbaye verra peu à peu son prestige s'accroître constamment. Les comtes-rois de l'alliance catalano-aragonaise la tiennent en haute estime, et, après eux, les rois de Catalogne-Aragon maintiendront protection et donations, et continueront de préférer le monastère à toute autre sépulture. Pierre II et Jacques II reposent ici, dans le silence de l'église.

Le cloître gothique, dit le « grand cloître », dont le lavatorium est, lui, roman ; dans l'une des galeries, l'entrée de la salle capitulaire, romane elle aussi. Silence où tremble un jet d'eau, que brise parfois d'un coup de son aile un oiseau ; il y en a des milliers dans les arbres du domaine alentour. Un couloir qui s'enfonce dans la muraille, juste le temps de ménager une surprise à qui marche à la découverte : à l'autre extrémité, c'est un second cloître, plus petit. Le premier avait sa grandeur, ses majestueuses proportions. Celui-ci est attendrissant de rusticité, avec son haut bouquet d'ifs serrés, bien droits, bien drus, autour de la vasque qui chante et fait chanter les pierrots invisibles, comme le couchant, tout à l'heure, fera chanter la pierre et lui donnera par petites touches appliquées sans hâte une belle teinte abricot...

Sublime simplicité : le dépouillement total des surfaces, le jeu, magistralement ordonné, des volumes, à la fois sobres et fiers, des rudes perspectives faites de murs nus et de piliers, infiniment plus beaux dans leur nudité que si on les avait voulus ornés.

Un Saint-Denis à la catalane

SANTA-MARIA de Poblet, au pied de la Sierra de Prade, est la contemporaine de Santes-Creus. Vers 1150, le même Raimond Bérenger IV fait appel à l'abbaye de Fontfroide (près de Narbonne) : les Maures viennent d'être chassés des montagnes voisines, il faut que s'installe la Croix. Le Père abbé Etienne franchit les Pyrénées avec une douzaine de moines, qui en scellant la première pierre — le savent-ils ? — font œuvre pieuse pour sept siècles, et œuvre d'art pour l'éternité.

Au quatorzième siècle, Pierre IV décidera de faire du monastère le royal panthéon de la Catalogne. A quelques pas du retable d'albâtre, qui est l'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance, dû au ciseau de Damián Forment, on va placer deux imposants sarcophages de facture gothique, posés sur des arcs surbaissés, de manière à ne pas couper la communication visuelle entre la grande nef et les collatéraux. Alphonse II le Chaste, Jean Ier, Jean II, Jacques Ier le Conquérant, Pierre IV le Cérémonieux, Ferdinand Ier le Juste, Alphonse V le Magnanime, Martin Ier l'Humain, autant de monarques d'Aragon qui dorment leur dernier sommeil dans ce « Saint-Denis » champêtre cerné par les jardins en deçà et au-delà de ses murailles...

Un univers, ce monastère, dont une partie — qu'on ne visite pas — est à nouveau occupée par des moines. On peut y rester des heures à flâner, à regarder, à rêver. Roman, gothique, baroque, les écoles — les très grandes écoles — se suivent, et, fort intelligemment, ont su se succéder l'une à l'autre sans que jamais celle-ci porte préjudice à celle-là. Pour en juger, il faut faire quelques milliers de mètres vers les hautes collines : de là, l'œil s'émerveillera en découvrant du même coup la beauté et la sereine importance de *l'ensemble.*

Après ces beautés fulgurantes, le Montserrat vient s'inscrire dans l'itinéraire catalan comme une apothéose. Entendons-nous bien : nous parlons du site, et non de l'église, mille fois refaite, et devenue à force de croyances fortes et de pèlerinages une sorte de Lisieux, aussi laide et autant populeuse, dont la sainte patronne est une Vierge noire, vieille de huit cents ans, émouvante à voir sur l'océan de cierges où elle vogue éternellement, son Niño sur le bras...

Mais le paysage ! La montagne en « dents de scie », formidable, d'où l'on découvre, quand le ciel le veut bien, d'un côté les Pyrénées, de l'autre les Baléares, les ravins, les à-pics, la roche rougeâtre, les bouquets d'arbres qui poussent leurs frondaisons dans le vide, et la ferveur des foules, qui vont inlassablement, le chapelet aux doigts et le cantique aux lèvres, en font un très haut lieu. Un endroit doublement cher au cœur des Catalans, puisque s'y confondent *la foi dans le Ciel* et la croyance dans la Terre d'un peuple fier, qui savait bien, aux sombres heures à peine oubliées, faire de ces sommets le refuge où mettre à l'abri sa culture, ses espoirs et ses refus d'obéissance.

A présent, voici la Ville, avec un V capital. Tant pis si d'autres l'ont dit avant nous, il faut bien le dire encore, et le redire : Barcelone commence et finit avec ses ramblas, infiniment plus importantes pour sa compréhension que n'importe lequel de ses monuments.

Car ces mâcheurs de graines salées, ces lécheuses de glaces à la pistache, ces marchands de journaux, ces fleuristes, ces garçons de café qui passent leurs jours et leurs nuits à traverser à la nage, un plateau au bout du bras, le fleuve insensé des voitures, ces jeunes hommes, ces vieux hidalgos, ces vendeurs de billets de loterie, tous ces gens disent mieux Barcelone que n'importe quel livre. Et les guides sont, une fois de plus, passibles de correctionnelle, qui n'ont jamais su voir qu'un peu de « pittoresque » dans ces boulevards de l'éternité qui sont en fait le vrai miroir d'une ville, qui s'y regarde, s'y reconnaît, et jamais ne se lasse de s'y retrouver, inchangée, épanouie, vivante.

C'est là qu'on reviendra, encore et toujours, comme le navire au port. Ce qui ne signifie pas qu'il faille oublier tout le reste. Les rêves fous d'Antonio Gaudi, la fantastique façade de la Sagrada-Familia qui ne s'appuie sur rien et devient tout à coup tragique dans son inachèvement ; le Barrio *gotico et la cathédrale,* San-Felipe-Neri et son église baroque, la plaza del Rey, le Paralelo ; et le Llano de la Boqueria avec ses marchés étourdissants à force de couleurs, d'odeurs, de foules, de vie à la catalane, tumultueuse, bavarde, passionnée, ensoleillée au-dedans comme au-dehors. Un feu d'artifice qui ne s'éteint jamais.

DEUX FLACONS SUR LA TABLE

DEUX flacons embellisseint la table catalane. Dans l'un, du vin, un « tinto » généreux et franc (1), *sans malice ni grand talent, mais qui sait réchauffer les langues et faire à la* butifarra *(saucisse) flanquée de ses haricots, à quelques tranches de* salchichon *(saucisson), ou au plat de* pollo en chanfaina *(poulet) une joyeuse escorte. Dans l'autre, cette huile d'olive dorée, haute en goût et en couleur, que les vrais amateurs savourent pour elle-même, en y trempant de fines lichettes de pain rustique...*

« Le reproche numéro un que *les Français* font à l'Espagne ? Sa cuisine, toujours sa cuisine », *nous confiait, navré — à juste titre, — le directeur d'une agence parisienne de tourisme. Les malheureux ! Comment peuvent-ils bouder ces « bouillabaisses » à la mode catalane que sont les* zarzuelas de mariscos *où le safran et le poivron rouge réduit en fine poudre composent avec les poissons et les coquillages une* c h a u d e *symphonie qui embaume le palais et colore les lèvres ?*

N'ont-ils jamais entendu parler des callos *(tripes), du* cocido *(pot-au-feu) où le pois chiche voisine avec le chou, le lard, la pomme de terre et le* chorizo, *de la* fabada, *ce cassoulet où s'égare parfois un tronçon de boudin ?*

Quelques stations gourmandes au restaurant Los Caracoles (les Escargots) devraient suffire à les convaincre, mieux : à les convertir. Cette vieille maison de Barcelone (Escudillers, 14) s'attache à servir, dans une ambiance inimitable, qui commence dès l'entrée puisqu'il faut, pour gagner les innombrables salles, traverser la cuisine où grillent des gambas, *un florilège de la cuisine très authentique du pays.*

J.-M. D.-S.

(1) Actuellement, le commerce du vin représente entre 8,5 % et 10 % de la production totale de l'agriculture en Catalogne, et constitue 8,7 % de la production vinicole nationale. L'un des vignobles les plus en pointe se situe dans le Penedès, et produit désormais des vins de table de qualité, notamment dans les cépages blancs.

Peu à peu, se créent des appellations d'origine, sous le contrôle de l'Instituto nacional de denominaciones de origen (INDO), organisme relevant du ministère de l'agriculture espagnol.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : aide au Mozambique, condamnation de la Rhodésie

LE Conseil de sécurité, qui s'était réuni le 28 juin pour examiner une plainte du Mozambique contre le régime illégal de Rhodésie, a demandé, à l'unanimité, à tous les Etats d'accorder une aide au Mozambique « *immédiate et importante* » pour lui permettre de renforcer sa défense et de sauvegarder sa sécurité. En même temps, il a condamné fermement le régime rhodésien pour ses récents actes d'agression contre le Mozambique et dénoncé l'Afrique du Sud pour l'appui continu qu'elle accorde à la Rhodésie.

Le secrétaire général des Nations unies a été chargé d'organiser un programme d'aide internationale en faveur du Mozambique.

Prochaine admission de Djibouti

Le Conseil de sécurité a recommandé, le 7 juillet, à l'unanimité, à l'Assemblée générale d'admettre la République de Djibouti à l'ONU. Le rapport de la mission des Nations unies chargée d'observer le déroulement du référendum et des élections à Djibouti avait été publié le 15 juin. Il concluait à la rigoureuse régularité de ces scrutins.

DEMANDE D'ADMISSION DU VIETNAM. — *Dans une lettre datée du 11 juillet, la République socialiste du Vietnam a demandé que la question de son admission à l'ONU soit réexaminée par le Conseil de sécurité dans le courant de juillet. En raison du veto des Etats-Unis, le Conseil avait rejeté une semblable demande du Vietnam en novembre dernier.*

PROTESTATION DE LA MAURITANIE. — *L'ambassadeur de Mauritanie a protesté par lettre, le mois dernier, auprès du président du Conseil de sécurité, contre l'attaque perpétrée le 3 juillet contre la capitale de son pays par des* « mercenaires à la solde du régime algérien ».

REPRISE DE LA TRENTE-DEUXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE. — *Un porte-parole des Nations unies a annoncé que la trente-deuxième session de l'Assemblée générale reprendra ses travaux sur les questions économiques le 13 septembre. La session se terminerait le 16 du même mois.*

COURSE AUX ARMEMENTS. — *Le groupe d'experts chargé d'étudier les conséquences économiques et sociales de la course aux armements s'est réuni à Genève du 4 au 8 juillet pour mettre la dernière main à son projet de rapport.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social des Nations unies a tenu sa soixante-troisième session à Genève, du 6 juillet au 5 août. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Au cours de sa vingt-quatrième session, qui a lieu à Genève du 13 juin au 1er juillet, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a adopté une série de mesures destinées à accroître l'efficacité de ses activités. Une aide spéciale a été accordée aux pays les plus touchés par la crise économique et une résolution visant à accroître la participation des pays en voie de développement à l'exécution des projets patronnés par le PNUD a été adoptée.*

CONSEIL ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le Conseil alimentaire mondial s'est réuni en session ministérielle à Manille du 20 au 24 juin. Les discussions ont porté sur l'accroissement de la production alimentaire, la constitution d'un système international de réserves de vivres et l'aide alimentaire.*

CONFERENCE SUR LE DROIT DE LA MER. — *La sixième session de la troisième conférence sur le droit de la mer, qui siégeait à New-York depuis le 23 mai, pour préparer un projet de convention universelle sur le droit de la mer, a terminé ses travaux le 15 juillet en décidant de tenir une prochaine session à Genève à partir du 28 mars 1978 Le président de la conférence et les présidents des trois commissions ont été chargés de rédiger un nouveau texte composite de négociation à l'intention des Etats membres.*

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *La Commission du droit commercial international a terminé sa dixième session le 17 juin en approuvant un projet de convention en soixante-huit articles qui réglemente les contrats internationaux sur la vente de biens immobiliers. Il appartient désormais à l'Assemblée générale des Nations unies de convoquer une conférence de plénipotentiaires pour l'adoption de la convention.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX. — *Le comité spécial des opérations de maintien de la paix a adopté, le 17 juin, le rapport intérimaire de son groupe de travail. Des « projets de formules d'articles » constituant les principes directeurs qui devraient régir les opérations de maintien de la paix des Nations unies y sont consignés, mais certains passages de ces articles n'ont pu faire l'objet d'un accord. L'article 9 du projet indique, en particulier, que la conduite d'une opération devrait jouir de l'entière confiance et de l'appui total du Conseil de sécurité et que les forces de l'ONU devraient opérer avec l'entière coopération des parties intéressées, en particulier du pays hôte. Pour ce qui concerne le financement, le projet recommande que les dépenses entraînées par des opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité soient considérées comme des dépenses de l'Organisation devant être assumées par les Etats membres.*

PRATIQUES DE CORRUPTION. — *Le groupe de travail intergouvernemental sur les pratiques de corruption, chargé de préparer un accord international sur ce problème, s'est réuni fin juin à Genève. Dans son rapport au Conseil économique et social, il propose la convocation d'une conférence diplomatique afin de conclure un accord visant à éliminer et prévenir les paiements illicites effectués par les sociétés multinationales et autres dans le cadre de transactions commerciales internationales.*

DECOLONISATION. — *Le comité de la décolonisation a poursuivi, en juillet, l'examen des rapports qui lui avaient été transmis par son sous-comité des petits territoires. Il a ainsi pris connaissance de la situation dans les Bermudes, à Brunei, dans les îles Vierges britanniques, à Montserrat, dans les îles turques et caïques, à Tuvalu, dans les îles des Cocos (Keeling) et de Guam. D'autre part, le comité s'est félicité de l'accession de la République de Djibouti à l'indépendance.*

Le 8 juillet, le comité a pris note d'un rapport sur la question de la diffusion d'informations sur la décolonisation.

PROGRAMME DE COORDINATION. — *Au terme d'une session de quatre semaines, le comité du programme et de la coordination a proposé, le 17 juin, des réductions de dépenses dans le budget des Nations unies pour 1978-1979. Les postes concernés sont l'information, l'environnement, les affaires sociales et humanitaires et les droits de l'homme : une partie des ressources ainsi ménagées pourrait être allouée au secteur des transports.*

• COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — *Le gouvernement grec a déposé, au greffe de la Cour internationale de justice, le 18 juillet, dans le délai imparti, un mémoire sur la question de la compétence de la Cour pour connaître de l'affaire du plateau continental de la mer Egée, affaire opposant la Grèce à la Turquie. Le délai pour le dépôt d'un contre-mémoire du gouvernement turc (qui a nié la compétence de la Cour le 26 août 1976) doit expirer le 24 avril 1978.*

• ENFANCE. — *Le secrétaire général des Nations unies a renouvelé, pour une durée de deux ans, à partir du 1er janvier 1978, le mandat du Dr Henry Labouisse, directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ou FISE).*

• COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Le secrétariat de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a préparé, à l'intention du groupe de travail du marché charbonnier, une étude faisant le point des politiques et programmes charbonniers des Etats membres depuis les augmentations de prix du pétrole en 1973. L'étude s'efforce de préciser quel sera le rôle du charbon dans la course aux ressources énergétiques.*

— *La conférence des statisticiens européens a siégé à Genève du 27 juin au 1er juillet.*

TRAVAIL

La session de la conférence internationale du travail

LA conférence internationale du travail, réunie du 1er au 22 juin à Genève pour sa session annuelle, a adopté de nouvelles normes destinées à promouvoir de meilleures conditions de travail pour le personnel infirmier et à assurer à l'ensemble des travailleurs une protection contre les risques professionnels dus à l'environnement. Dans le domaine des droits de l'homme, la conférence a souligné l'importance de la liberté syndicale et de la non-discrimination, telles qu'elles sont définies dans la Constitution de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Dans une résolution, la conférence demande l'amélioration des procédures existantes pour contrôler l'application des conventions et des recommandations de l'O.I.T., afin de permettre des interventions rapides en cas d'atteinte aux droits syndicaux, particulièrement lorsque des vies humaines sont en danger. Cependant, le quorum n'ayant pas été atteint (en raison de l'abstention de la plupart des pays en voie de développement), la conférence n'a pu adopter un rapport comportant une liste de cas d'inobservation des normes et des procédures de l'O.I.T. et déclarant notamment satisfaisantes les informations fournies par Israël sur le sort des travailleurs arabes dans les territoires occupés. Les mille quatre cents délégués de cent vingt-six pays qui participaient à la conférence ont également examiné les moyens de rendre plus efficace la coopération technique, en l'orientant vers les travailleurs les plus défavorisés ; un rapport du Bureau international du travail (BIT) rappelait à cet égard qu'un milliard d'hommes ne disposent que de 3 dollars par semaine pour vivre. De nombreuses séances ont été consacrées à l'examen du rapport de la commission de la structure. Les Etats-Unis et les pays industrialisés voulaient obtenir une modification de l'article 17 de l'O.I.T., de façon à interdire la condamnation d'un Etat sans enquête préalable. Les pays en voie de développement acceptaient la proposition, mais sous certaines réserves et à condition que soient également révisées plusieurs dispositions qui assurent une prépondérance aux pays riches ; ils demandaient ainsi la modification des articles 7 et 36, qui donnent au conseil d'administration dix sièges de droit aux gouvernements des pays riches (sur vingt-huit sièges aux gouvernements, quatorze sièges aux employeurs et quatorze sièges aux travailleurs) et qui leur accordent un certain droit de veto ; ils proposaient encore de remanier la composition des groupes non gouvernementaux (les pays de l'Est sont exclus des quatorze sièges d'employeurs) et la définition du quorum. Un compromis a été adopté en commission et ratifié par la dernière séance plénière : le mandat du groupe de travail sur les structures est reconduit pour un an, de façon à permettre un examen « plus approfondi » des quatre questions ci-dessus, ainsi que de quelques autres. Le délégué gouvernemental des Etats-Unis a indiqué que son gouvernement ne pouvait souscrire au rapport de la commission.

La conférence a adopté un budget de 169 millions de dollars pour le programme de travail pour 1978-1979 (contre 160,6 millions pour l'exercice précédent). En présentant le projet de programme et de budget, M. Blanchard, directeur général du BIT, a déclaré qu'il ne pouvait négliger l'hypothèse d'un retrait des Etats-Unis. Il faudrait alors « *s'employer à réduire d'urgence les dépenses en fonction des priorités que le conseil d'administration serait, dans ce cas, appelé à définir lors de sa session de novembre prochain* » (le préavis de deux ans déposé par les Etats-Unis en vue de leur retrait de l'organisation expire le 5 novembre 1977).

ENQUETES DU BIT EN TCHECOSLOVAQUIE ET DANS LA C.E.E. — *Le 23 juin, le conseil d'administration du BIT la décidé, sur plainte de la Confédération internationale des syndicats libres, de faire une enquête en Tchécoslovaquie, pour tenter d'éclaircir la situation des signataires de la Charte 77 privés de leur emploi. La commission d'enquête a désigné ses délégués. La commission tripartite est également chargée de donner suite à une plainte de la Confédération syndicale mondiale contre la Communauté européenne, accusée de faire remplir aux fonctionnaires qu'elle recrute des questionnaires non conformes aux prescriptions de la convention internationale n° 111, sur la discrimination dans l'emploi.*

TRAVAIL NOIR. — *Selon une étude de l'O.I.T. publiée au mois de juin, le nombre des travailleurs « noirs » pourrait représenter dans les pays membres de l'O.C.D.E. de 3 à 5 % de la main-d'œuvre totale, ce qui correspond au nombre de chômeurs dans ces pays. Les experts de l'O.I.T. soulignent cependant que cette constatation ne doit pas conduire à la conclusion hâtive que le chômage pourrait être éliminé par une répression impitoyable du travail noir.*

— *Le docteur Flache (France) a été nommé à partir du 1er juillet directeur général adjoint de l'O.M.S.*

• ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *Les participants à une « table ronde » sur les défis de l'an 2000, réunie à Paris au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du 28 au 30 juin, ont exprimé leur préoccupation devant les menaces qui pèsent sur l'humanité dans les domaines de l'armement nucléaire, de l'environnement et de l'éthique. Cette « table ronde » réunissait une trentaine de personnalités de la politique, des arts et des sciences.*

— *Parmi les récentes publications de l'UNESCO :* l'Education en Afrique à la lumière de la conférence de Lagos *(cinquante-neuf pages, en français, anglais et arabe) ;* Science et technologie dans le développement des Etats arabes *(trois cent vingt-sept pages, en français, anglais et arabe) et* Aspects de la politique culturelle de l'Algérie *(cinquante-huit pages, en français et en anglais).*

• SANTE. — *Dans le cadre du programme P.N.U.E./O.M.S. (Programme des Nations unies pour l'environnement/Organisation mondiale de la santé), pour la lutte contre la pollution dans la Méditerranée, une conférence-atelier sur la lutte contre la pollution des eaux littorales s'est tenue à Athènes du 27 juin au 1er juillet.*

— *Selon les conclusions d'une étude publiée dans le dernier numéro du* Rapport de statistiques sanitaires mondiales, *le cancer du poumon, contrastant avec les autres types de cancer, accuse un taux de mortalité qui ne cesse d'augmenter dans le monde et, dans de nombreux pays, cette hausse s'accompagne d'un accroissement sensible de la mortalité féminine. En ce qui concerne les autres types de cancer, la mortalité est* « soit stationnaire, soit en diminution pour les hommes et les femmes » *dans un certain nombre de pays industrialisés et en voie de développement.*

• F.A.O. — *Réunis à Rome, des spécialistes ont demandé que soient adoptées des normes internationales sur les pesticides utilisés en agriculture. Ces recommandations, qui ont pour but de protéger les consommateurs et l'environnement, ont été formulées aux gouvernements membres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) qui doivent se retrouver en octobre prochain pour fixer des normes internationales destinées à assurer l'efficacité et la sûreté du contrôle des pesticides tout en empêchant la prolifération des différents systèmes de contrôle.*

— *Le Programme alimentaire mondial (PAM) a approuvé une aide alimentaire de plus de 1 400 000 dollars en faveur d'environ douze mille nationaux du Zimbabwe réfugiés en Zambie. Le Front patriotique, organe de la Zimbabwean People's Union (ZAPU), exécutera ce projet en collaboration avec le gouvernement zambien.*

D'autre part, une aide alimentaire d'urgence, d'une valeur de 1 088 000 dollars, a été accordée à environ cent mille personnes particulièrement touchées par la sécheresse qui sévit dans la partie occidentale du Pérou.

— *Une augmentation impressionnante des stocks de report de céréales est prévue par le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la F.A.O. On escompte, en effet, un stock de report de 163 millions de tonnes à la fin de la campagne 1976-1977, soit quelque 40 millions de tonnes de plus que l'an dernier et environ 18 % de la consommation mondiale annuelle. Et les spécialistes de la F.A.O. estiment que les stocks pourraient encore augmenter, si la production de 1977 atteint les niveaux envisagés. Ce chiffre de 163 millions de dollars ne comprend ni l'U.R.S.S. ni la Chine, pour lesquelles on ne dispose d'aucune donnée.*

• ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *L'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) a annoncé, au mois de juin, la prochaine mise en œuvre de six projets d'assistance technique pour un montant total de plus de 10 millions de dollars. Quatre projets, financés par le Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.), seront exécutés respectivement en République démocratique populaire du Yémen, en Jordanie, en Roumanie et au Venezuela. En outre, l'O.A.C.I. a accepté de fournir l'assistance technique demandée par le gouvernement de la République arabe du Yémen pour l'aménagement de l'aéroport de Taiz. Le sixième projet porte sur l'achat, par l'intermédiaire du service des achats de l'aviation civile de l'O.A.C.I., d'un simulateur de vol destiné au centre de formation de l'aviation civile du Nigéria.*

• METEOROLOGIE. — *La vingt-neuvième session du comité exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), qui s'est déroulée à Genève du 7 au 16 juin, a adopté un certain nombre de décisions concernant les activités de l'organisation, notamment la première expérience mondiale du GARP (Programme de recherche sur l'atmosphère globale), dont le calendrier a été approuvé, et les études relatives au climat (une conférence scientifique et technique de haut niveau sera convoquée au début de 1979 sous le titre de conférence mondiale sur le climat). Le budget annuel pour 1978, approuvé par le comité, s'élève à 11,824 millions de dollars, avec un effectif de deux cent trente-cinq postes pour le secrétariat.*

— *L'Algérie a chargé l'O.M.M., dans une convention signée le 28 juin, de mettre en œuvre un nouveau projet de 2,4 millions de dollars destiné à renforcer son réseau de télécommunications météorologiques. Ce projet, dont le financement est assuré par l'Algérie, doit compléter l'automatisation du centre météorologique régional et de télécommunications algérien, qui a été mis en œuvre dans le cadre du programme d'assistance volontaire de l'O.M.M. et qui a été financé par des contributions volontaires de la Norvège et de l'Algérie.*

• NAVIGATION MARITIME. — *Le 2 juin dernier est entré en vigueur un protocole à l'accord sur les navires à passagers qui effectuent des transports spéciaux, adopté en 1971 sous les auspices de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.). Ce protocole concerne les emménagements à bord des navires qui transportent des pèlerins dans l'océan Indien et dans les mers avoisinantes et qui sont caractérisés par le nombre élevé des passagers sans couchette.*

— *Après le dépôt des instruments d'acceptation de la convention de l'O.M.C.I. par les gouvernements du Qatar (19 mai) et de l'Angola (6 juin), le nombre des pays membres de l'organisation s'élève à cent trois membres de plein droit et un pays associé.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Nouveau taux de rémunération

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a, le 6 juillet, révisé le taux de rémunération applicable aux positions dites dans la super-tranche-or et le taux d'intérêt du droit de tirage spécial (D.T.S.).

Pour la période de trois mois commençant le 1er juillet 1977, le taux de rémunération, qui était de 3,75 %, est ramené à 3,5 %. Pendant le même trimestre, le taux d'intérêt et les commissions relatives aux D.T.S. ont été également fixés à 3,5 %. En effet, aux termes des statuts du Fonds, ils ne peuvent pas dépasser le taux de rémunération quand celui-ci excède 2 %.

ONZIEME VENTE D'OR. — *La onzième vente d'or du Fonds monétaire a eu lieu le 6 juillet ; 524 800 onces ont été vendues au prix de 140,26 dollars l'once. Cette opération s'est déroulée suivant le système des enchères hollandaises d'après lequel tous les acheteurs agréés paient le prix le plus bas accepté par le F.M.I.*

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Dans le cadre du financement compensatoire, l'île Maurice a, le 14 juillet, effectué des achats de devises équivalent à 11 millions de droits de tirage spéciaux.*

NOUVEAU MEMBRE. — *Le 30 juin, les Seychelles sont devenues membre du Fonds monétaire international. La quote-part de ce pays équivaut à 1 million de D.T.S. L'adhésion des Seychelles porte à cent trente et un le nombre des pays membres.*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD

AU cours des dernières semaines, une série de prêts ont été accordés par la Banque mondiale (BIRD) en faveur des pays et organismes suivants :

— République de Corée (27 juin) : un prêt de 80 millions de dollars pour l'aider à fabriquer l'essentiel des équipements nécessaires pour la production d'électricité, les aciéries et les usines chimiques et pétrochimiques ; ce pays a également reçu, le 7 juillet, un prêt de 23 millions de dollars pour la réalisation d'un projet visant à améliorer la formation professionnelle ;

— Jamaïque (27 juin) : 15 millions de dollars pour la réalisation d'un projet de développement rural ;

— Colombie (30 juin) : 90 millions de dollars destinés au financement d'un projet routier ;

— Panama (30 juin) : 42 millions de dollars pour contribuer au financement d'un projet de développement de l'énergie électrique ;

— Thaïlande (30 juin) : 55 millions de dollars affectés au financement de la seconde phase du programme d'irrigation de Chao-Phya ;

— Yougoslavie (30 juin) : 80 millions de dollars pour financer un programme visant à étendre le réseau électrique ; un autre prêt de 75 millions de dollars consenti par la BIRD, le 7 juillet, permettra la réalisation d'un projet de crédit agricole visant à étendre l'élevage dans ce pays et à augmenter la production de fruits et légumes ;

— Indonésie (1er juillet) : 24,5 millions de dollars pour la réalisation du programme national de contrôle des naissances ;

— Inde (7 juillet) : 80 millions de dollars accordés à la Société indienne de crédit et d'investissements industriels ;

— Liban (7 juillet) : 50 millions de dollars à titre d'aide à la reconstruction ;

— Swaziland (7 juillet) : 4 millions de dollars pour un projet d'enseignement ;

— Ile Maurice (14 juillet) : 7,5 millions de dollars pour permettre à la Banque mauricienne de développement de financer des investissements dans l'industrie, l'industrie agro-alimentaire et le secteur touristique ;

— Roumanie (14 juillet) : 71 millions de dollars destinés à une usine de production et de conditionnement de la viande de porc ;

— Syrie (14 juillet) : 20 millions de dollars pour contribuer à l'amélioration de la qualité des centres d'enseignement et de formation professionnelle.

OPERATIONS COMMUNES DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *El Salvador a reçu le 27 juin un prêt de la Banque mondiale de 6,7 millions de dollars ainsi qu'un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 6 millions de dollars. Ces deux contributions financeront un projet de développement urbain à l'échelle nationale dont bénéficieront la capitale ainsi que plusieurs petites villes.*

D'autre part, le Soudan a reçu le 30 juin, pour le financement d'un projet ferroviaire, un prêt de la Banque mondiale de 12 millions de dollars assorti d'un crédit de l'IDA de 3 millions de dollars.

CREDITS DE L'IDA. — *L'Association internationale de développement a, de son côté, annoncé l'octroi de crédits aux pays suivants :*

— *Bangladesh (30 juin) : 10 millions de dollars pour la recherche et la vulgarisation agricoles dans la région nord-ouest du pays ; d'autre part, le 14 juillet 5 millions de dollars ont été consentis pour le financement d'un projet visant à améliorer le réseau de transports par voies fluviales ;*

— *Inde (30 juin) : 8 millions de dollars pour le*

financement d'un programme destiné à réorganiser et renforcer les services de vulgarisation agricole dans l'Etat d'Assam. Deux autres crédits ont également été accordés le 21 juillet à ce pays : l'un, de 70 millions de dollars, financera deux projets d'irrigation dans l'Etat de Maharashtra ; l'autre, d'un montant de 13 millions de dollars, financera partiellement un projet de recherches et de vulgarisation agricoles dans l'Etat de Rajasthan ;

— Cameroun (1er juillet) : 7 millions de dollars pour financer la création d'un fonds de développement rural ;

— Burundi (11 juillet) : 3,4 millions de dollars pour couvrir les besoins en devises de la Banque nationale de développement économique ;

— Mali (11 juillet) : 10 millions de dollars affectés à un projet visant à réformer l'enseignement scientifique et technologique et à créer un programme d'enseignement élémentaire à faible coût ;

— Népal (11 juillet) : 17 millions de dollars pour couvrir le coût de l'entretien et du développement du réseau routier ;

— Tanzanie (11 juillet) : 12 millions de dollars pour un programme national d'aménagement dont bénéficieront les citadins à faible revenu ;

— Sierra-Leone (13 juillet) : 8,2 millions de dollars affectés à un projet d'installations électriques comportant l'extension de centrales électriques et du réseau de distribution de Freetown ainsi que le développement de centrales en province.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Quatre opérations ont été réalisées par la Société financière internationale (S.F.I.) au cours des dernières semaines :*

— Investissement dans une société de développement et de gestion de fonds de placement en Thaïlande (27 juin). L'engagement de la S.F.I. consiste en une souscription de 300 000 dollars d'actions de la Mutual Fund Company Limited ; il s'agit de la première opération de la S.F.I. dans une institution de développement ;

— Investissement de 3 500 000 dollars, le 29 juin, dans la Société minière d'Acoje, aux Philippines, pour le financement partiel d'un projet d'extension de ses installations de traitement de minerai ; l'intervention de la S.F.I. consiste en un prêt de 2 300 000 dollars et en une participation au capital d'un montant de 1 200 000 dollars ;

— Prêt de 2,7 millions de dollars, le 30 juin, à la Thaïlande pour la construction d'un terminal pour le sucre en vrac d'une capacité annuelle de sept cent vingt mille tonnes métriques ; les promoteurs du projet sont les principaux actionnaires du groupe Mitr Phol, le deuxième groupe sucrier du pays ;

— Participation de 15 100 000 dollars, le 21 juillet, dans une opération conjointe d'intérêts yougoslaves et allemands pour la construction et l'exploitation en Yougoslavie d'une usine de carton. Les engagements de la S.F.I. s'élèvent à 2 100 000 dollars sous la forme de participation aux capitaux propres et à 13 millions de dollars sous forme de prêt en faveur de la Tvornica Kartona i Ambalaze Cazin.

EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA BIRD AUX ETATS-UNIS. — *Une émission de titres de la Banque mondiale a été réalisée dans le courant du mois de juillet aux Etats-Unis par l'intermédiaire d'un groupe de souscripteurs américains ayant pour chef de file la First Boston Corporation, Salomon Brothers et Morgan Stanley and Company Incorporated. D'un montant global de 750 millions de dollars, elle était composée de 250 millions de dollars de bons à cinq ans venant à échéance le 1er août 1982, de 250 millions de dollars de bons à dix ans venant à échéance le 1er août 1987 et de 250 millions de dollars d'obligations à vingt-cinq ans venant à échéance le 1er août 2002.*

Les bons à cinq et à dix ans ne pourront être amortis avant leur date d'échéance. Les obligations ne pourront être rachetées qu'à partir du 1er février 1990 à l'aide d'un fonds d'amortissement dont le montant sera calculé de façon à pouvoir racheter 92 % du total des obligations émises avant l'échéance.

Outre la tranche initiale de l'émission d'obligations, comportant livraison immédiate des titres, la Banque a mis aussi en vente par l'intermédiaire du consortium de souscripteurs et à l'intention de certains investisseurs institutionnels, des tranches comportant livraison différée des obligations. Les ventes à livraison différée se feront dans le cadre de contrats prévoyant que la remise effective des titres se fera à la date du 1er février 1978 ainsi qu'à toute autre date qui pourrait être fixée d'un commun accord avec la Banque.

GROUPE CONSULTATIF POUR LA COLOMBIE. — *Le groupe consultatif pour la Colombie a tenu sa neuvième réunion à Paris les 27 et 28 juin. Après avoir pris connaissance des besoins en capitaux extérieurs de ce pays, les membres du groupe ont étudié la liste des projets présentée par le gouvernement colombien et sont convenus qu'un cofinancement serait souhaitable pour quelques-uns.*

CONSORTIUM POUR L'INDE. — *Le consortium des gouvernements et institutions intéressés par l'aide au développement de l'Inde réuni à Paris les 4 et 5 juillet a souligné la nécessité pour le gouvernement indien de tirer parti des perspectives d'évolution économique actuellement favorable : au cours de la dernière décennie le taux d'accroissement de l'industrie a atteint 10 %, les recettes d'exportation se sont accrues de 25 %. Cette augmentation, combinée à une diminution des importations, a créé une situation favorable dans le domaine des changes.*

Il semble donc souhaitable que le gouvernement indien poursuive des objectifs débouchant sur une croissance durable à long terme en poursuivant notamment ses efforts dans le domaine de l'agriculture (en s'attachant particulièrement à atténuer le paupérisme dans les campagnes) ainsi que dans ceux de l'exportation et de l'énergie.

Les membres du consortium ont fixé le montant de la contribution qu'ils avaient déjà apportée ou qu'ils se proposaient d'apporter pendant l'année pour la réalisation des objectifs à moyen terme de l'Inde. Il est prévu que le montant global des engagements de l'année sera supérieur à celui des précédentes années qui s'élevait environ à 1,3 milliard de dollars des Etats-Unis.

GROUPE D'AIDE AU BANGLADESH. — *Le groupe d'aide au Bangladesh, réuni les 7 et 8 juillet à Paris, s'est déclaré satisfait des actions et mesures prises par le gouvernement de ce pays pour stabiliser l'actuelle situation économique. Cependant, une stratégie globale comportant des incitations à la production dans le domaine de l'agriculture ainsi qu'un réaménagement du système de répartition des céréales alimentaires seraient nécessaires pour satisfaire les besoins des classes sociales les plus défavorisées. Les initiatives du gouvernement concernant la politique de développement rural ainsi que le prochain plan de développement ont été favorablement accueillies.*

Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Octroi de sept prêts

A L'ISSUE de la septième session du conseil d'administration de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (B.A.D.E.A.), qui s'est tenue à Dakar du 16 au 18 mars dernier, deux prêts ont été accordés en faveur des pays suivants :

— Rwanda (7 avril) : 5 millions de dollars (pour vingt-cinq ans à 2 %) destinés au financement d'un programme quinquennal de développement rural ;

— Ghana - Côte-d'Ivoire - Togo (17 avril) : 10 millions de dollars (pour quinze ans et à 6 %) pour contribuer au financement d'un projet multinational appelé communément CIMAO (Ciments de l'Afrique de l'Ouest).

Quatre autres prêts ont également été approuvés par le conseil d'administration de la Banque réuni à Damas du 11 au 13 juillet :

— Rwanda : 6 millions de dollars (pour vingt ans à 5 %) pour permettre d'améliorer l'approvisionnement du pays en énergie électrique ;

— Guinée : 4,84 millions de dollars pour douze ans à 5 %) pour la réalisation d'un projet de construction d'une cimenterie ;

— Tanzanie : 10 millions de dollars (pour quinze ans à 7 %) pour l'exécution d'un projet de fabrication de matériaux de construction ;

— Mozambique : 40 000 dollars pour financer l'étude d'un projet d'extension des activités de pêche.

Enfin, le 14 juillet, le Rwanda s'est vu accorder un prêt de 6 millions de dollars (pour vingt ans et à 4 %) destiné à financer un projet de construction d'une centrale hydro-électrique.

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'Italie et à la Grande-Bretagne

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a mis à la disposition de l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI), le 28 juin, deux prêts d'un montant total de 33,85 milliards de lires (34 millions d'unités de compte) destinés à financer des projets industriels dans le Mezzogiorno italien ; la durée de ces deux prêts est de dix ans, leur taux d'intérêt s'élève à 8,3 %. Trente milliards de lires ont été attribués à Italsider pour la restructuration d'un train à tôle et la réalisation d'un ensemble d'installations antipollution dans le centre sidérurgique de Tarente. Le second prêt, de 3,85 milliards de lires, contribuera au financement d'une nouvelle usine d'emballages en matière plastique à Brindisi.

Un prêt d'une contre-valeur de 4,1 millions de livres (6,2 millions d'u.c.) a été accordé, le 7 juillet, par la Banque européenne d'investissement pour le renforcement et l'extension du réseau de transport d'électricité dans le nord-ouest et le nord de l'Ecosse. Ce prêt a été consenti au North of Scotland Hydro-Electric Board pour une durée de quinze ans et à 8,95 %.

D'autre part, le 12 juillet, la B.E.I. a consenti, à la British Steel Corporation (Grande-Bretagne), un prêt d'une contre-valeur de 6,9 millions de livres (soit 10,5 millions d'u.c.) pour le financement de la construction d'une raffinerie de benzol à Port-Clarence, à Teesside. D'une durée de douze ans, ce prêt est assorti d'un intérêt de 8,50 %.

Opérations au titre de la convention de Lomé

Au titre de la convention de Lomé, la Banque européenne d'investissement a annoncé l'octroi de plusieurs prêts :

— Deux contributions d'un montant total de 5,4 millions d'u.c. (environ 1 500 millions de F.C.F.A.) pour le financement au Togo (28 juin) d'une huilerie de palme et d'installations de stockage de l'huile. Cette opération se compose, d'une part, d'un prêt de 2,33 millions d'u.c. (pour quinze ans au taux de 5,85 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 %) accordé par la B.E.I., sur ses ressources propres, à la Société nationale pour le développement de la palmeraie et des huileries (SONAPH) ; d'autre part, d'un prêt conditionnel de 3,07 millions d'u.c. (pour vingt ans et à 2 %) accordé par la B.E.I. agissant en qualité de mandataire de la C.E.E. ;

— Un prêt équivalant à 2 670.000 u.c., le 29 juin, pour le financement d'un hôtel à Douala, en République unie du Cameroun. Attribué à la Société hôtelière du littoral, pour une durée de treize ans, ce prêt porte intérêt à 6,125 %, *compte tenu de la bonification d'intérêt de 3 %* ;

— Financement d'une usine chimique au Kenya, le 21 juillet : la contribution de la Banque, d'un montant de 6,98 millions d'u.c., consiste, d'une part, en un prêt de 5,88 millions d'u.c. (pour onze ans, à 5,15 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 %) octroyé à la Kenya Furfural Compant Ltd ; et, d'autre part, en une prise de participation de 10 millions de shillings kényans dans le capital de cette société.

Banque interaméricaine de développement

Prêt au Brésil, à Haïti, à la Bolivie et au Honduras

LA Banque interaméricaine de développement a accordé, le 7 juillet, deux prêts en faveur des pays suivants :

— Brésil : 20 millions de dollars à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt ans et à 8 % l'an pour financer le transfert de biens d'équipements technologiques et mécaniques nécessaires à la construction d'un des plus grands centres pétrochimiques de ce pays ;

— Haïti : 9,6 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) destinés au financement d'un programme de développement de l'enseignement dans les zones rurales.

D'autre part, deux autres prêts avaient été accordés en juin à l'aide de Fonds placés sous l'administration de la Banque :

— Bolivie (23 juin) : 3,1 millions de dollars (à l'aide du Fonds de progrès social, pour quarante ans au taux de 2 %) destinés aux familles victimes des inondations de janvier 1977 à Trinidad ;

— Honduras (28 juin) : 25 millions de dollars (à l'aide du Fonds vénézuélien, pour vingt ans, à un taux qui ne sera pas inférieur à 8 %) destinés à étendre et à diversifier l'exploitation des ressources sylvestres de l'Olancho.

NOUVEAU MEMBRE. — *La Finlande est devenue le 30 juin le quatorzième membre extra-régional de la Banque interaméricaine de développement.*

Fonds européen de développement

Nouvelles décisions de financement

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement (FED) lors de sa cent dix-septième réunion, le 17 mai dernier, la Commission des Communautés européennes a pris, les 18 et 25 mai, ainsi que les 2 et 7 juin, de nouvelles décisions de financement sur les ressources du quatrième FED :

— Libéria : prêt spécial de 4.800.000 u.c.e. pour la construction du tronçon routier Tartuke-Karloke ;

— Empire centrafricain : subvention de 3 290 000 u.c.e. pour la réfection de la route Bangui-Damara ;

— Gambie : subvention de 370 000 u.c.e. pour la réalisation du premier programme annuel de micro-projets ;

— Botswana : subvention de 1 045 000 u.c.e. pour la création d'un centre de gestion des grandes exploitations d'élevages ;

— Gabon : une subvention d'un montant de 110 000 u.c.e., assortie de prêts à conditions spéciale d'un montant de 1 600 000 u.c.e. pour financer une opération vivrière et fruitière à Lambaréné et à Franceville ;

— République populaire du Congo : subvention de 3 650 000 u.c.e. destinée à financer l'alimentation en eau des villes de Nkayi et d'Impfondo ;

— Ethiopie : 12 800 000 u.c.e. pour contribuer à l'amélioration du réseau rural d'approvisionnement en eau.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Groupe andin

Un choix économique décisif : la création d'une industrie automobile au niveau sous-régional

LA dix-huitième période de sessions extraordinaires de la Commission du Groupe andin, qui s'est tenue à Lima du 22 au 29 juin, a revêtu un intérêt exceptionnel. Il s'agissait, en effet, de faire avancer une négociation difficile sur un choix économique décisif pour l'avenir de la sous-région : la création d'une industrie automobile. Les ministres plénipotentiaires des cinq pays réunis à Caracas, en mai dernier, n'avaient pu faire sortir la négociation de l'impasse. La tâche de la Commission consistait donc à rechercher un terrain d'entente sur la proposition n° 45 du Comité définissant les orientations du programme sectoriel de développement de l'industrie automobile.

A Lima, les conversations bilatérales entre les différents partenaires, auxquelles ont participé les membres du Comité, et les travaux au sein des groupes techniques ont permis de réunir les conditions nécessaires à un compromis sur les points les plus contestés de la proposition n° 45. D'après le communiqué final publié le 30 juin, ces progrès autorisaient à penser que la Commission, lors de sa trente-troisième période de sessions ordinaires, convoquée à Quito (Equateur) pour le début du mois d'août, pourrait approuver le programme sectoriel de développement de l'industrie automobile.

La mobilisation des énergies pour faire aboutir ce projet est un fait sans précédent dans l'histoire de l'accord de Cartagena. Toutefois, de l'avis de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL), ce choix économique paraît contestable : dans son rapport sur la troisième évaluation de la décennie, débattu à sa session d'avril-mai à Guatemala, la CEPAL l'a apparemment condamné.

VERS LA CREATION D'UN ORGANE JURIDICTIONNEL ANDIN. — *Les experts gouvernementaux des cinq pays ont tenu à Lima, du 27 au 29 juin, une première réunion consacrée à l'examen, en vue de son adoption définitive, d'un projet portant création d'un organe juridictionnel andin.*

L'organe juridictionnel andin assurerait le respect du droit sous-régional dans l'application et l'interprétation des dispositions de l'accord de Cartagena : il contrôlerait la légalité des normes émanant de la Commission et du Comité, et arbitrerait les conflits pouvant surgir entre les pays membres au regard du droit sous-régional.

LE DEVELOPPEMENT DES ENGRAIS CHIMIQUES. — *Du 6 au 8 juillet, à Lima, le Comité de l'accord de Cartagena a organisé, avec la collaboration de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque mondiale, une réunion d'experts pour étudier les possibilités d'une éventuelle adaptation à la sous-région du projet de programmation de la production d'engrais chimiques établi par la Banque mondiale pour les groupements économiques en voie de développement. Les experts se sont plus particulièrement intéressés aux questions relatives à l'utilisation et à la production des engrais chimiques en Amérique latine et dans la sous-région, et aux moyens d'accélérer le développement de cette industrie. Dans la perspective de ce développement, le rôle de la BID a fait l'objet d'un examen attentif.*

L'INFORMATION DES MARCHES AGRICOLES. — *Les directeurs des offices nationaux d'information des marchés agricoles, auxquels s'étaient joints des experts du département de la programmation et de l'unité des statistiques de ce secteur d'activité, ont tenu une première réunion à Lima du 6 au 8 juillet afin de procéder à un examen critique du système sous-régional d'information commerciale. Ils ont formulé un ensemble de propositions pour améliorer son fonctionnement.*

Association européenne de libre-échange

Nouveau prêt à une société portugaise

LE comité de direction du Fonds de développement industriel en faveur du Portugal, institué au sein de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), a tenu sa première réunion le 20 juin à Genève. Après avoir établi les directives générales concernant les termes et les conditions des prêts accordés par le Fonds, le comité de direction a approuvé un prêt de 45 millions d'escudos (1,2 million de dollars) à la compagnie portugaise Discoral Sarl pour la fabrication et l'équipement d'une usine de denrées fourragères à Oliveira de Frades. Depuis l'entrée en fonction du Fonds (le 1er février 1977), vingt-trois projets ont été approuvés, ce qui correspond à des prêts de 203 millions d'escudos et à un investissement total de 400 millions d'escudos.

NEGOCIATIONS COMMERCIALES AVEC L'ESPAGNE. — *Des négociations entre les pays de l'A.E.L.E. et l'Espagne en vue de l'établissement d'un accord commercial multilatéral se sont déroulées du 25 au 30 juin à Genève. Simultanément, des entretiens bilatéraux portant sur les échanges de produits agricoles ont eu lieu entre l'Espagne et certains pays membres de l'Association. L'objectif final de ces négociations est d'étendre à l'Espagne le système de libre-échange des produits industriels existant en Europe occidentale ; dans l'immédiat, la première étape consiste à réaliser entre les pays de l'A.E.L.E. et l'Espagne le même degré de libéralisation des échanges que celui qui existe actuellement entre l'Espagne et la C.E.E. Des groupes de travail ont été créés afin d'examiner les aspects techniques d'un tel accord.*

GATT

Echec des négociations sur le renouvellement de l'accord multifibre

M. OLIVIER LONG, directeur général de l'Accord général sur les tarifs douanier et le commerce (GATT), a constaté le 24 juillet l'échec des négociations sur le renouvellement de l'accord multifibre qui avaient repris à Genève le 5 juillet au sein du comité des textiles. Les principaux antagonistes n'ont pu en effet se mettre d'accord sur un texte présenté par les Etats-Unis, la C.E.E. et le Japon et qui prévoyait le renouvellement conditionnel de l'accord en fonction des résultats de la négociation d'accords bilatéraux que la C.E.E. se proposait d'entreprendre à l'automne (l'accord multifibre expire à la fin de l'année).

A ce projet, qui avait reçu le soutien de Hongkong, de la République de Corée, du Mexique, des pays de l'ASEAN, de la Turquie, de l'Autriche, de la Suisse et des pays nordiques, le Brésil et l'Inde ont opposé un autre projet de déclaration prévoyant le renouvellement pur et simple de l'accord. L'Egypte, l'Espagne, la Yougoslavie, la Colombie et la Roumanie se sont ralliées à cette proposition.

O.C.D.E.

Médiocres perspectives pour les douze prochains mois

DANS une étude sur les *Perspectives économiques* publiée le 21 juillet, le secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) indique que la production totale de la zone O.C.D.E. augmentera « *sans doute* » d'un peu plus de 4 % pendant les douze mois qui s'achèveront au milieu de 1978. Au cours des douze derniers mois déjà, le P.N.B. de l'O.C.D.E. a progressé d'un peu moins de 4 % et, « *dans de nombreux pays, le chômage a encore augmenté* ». Selon les experts, ces résultats « *décevants* » en matière de croissance ne permettront la réalisation des objectifs de la stratégie à moyen terme adoptée par les gouvernements en juin 1976 que si un taux de croissance global du P.N.B. de la zone O.C.D.E. d'environ 5 % est atteint en 1978. Si les perspectives d'une expansion durable aux Etats-Unis paraissent « *relativement bonnes* », les taux de croissance de la demande intérieure pendant le premier semestre de 1978 dans les autres pays semblent « *insuffisants pour encourager un accroissement des investissements en capital ou empêcher une nouvelle augmentation du chômage* ».

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — *Un accord relatif à des travaux de recherche et de développement en coopération sur les économies d'énergie, d'un coût de 1,2 million de dollars, a été conclu le 28 juin entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède et la Suisse, à l'occasion de la trentième réunion du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.). Cet accord porte sur un programme de trois ans impliquant trois projets de recherche distincts sur le transfert de chaleur et les échanges de chaleur.*

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT EN 1976. — *Selon des indications sur le volume et les conditions de l'aide fournie par les pays du Comité d'aide au développement (CAD), l'aide publique au développement, exprimée en dollars courants des Etats-Unis, est restée en 1976 au même niveau qu'en 1975 (13,7 milliards de dollars). Exprimée en pourcentage du produit national brut, elle est tombée de 0,36 % à 0,33 %. L'apport total de ressources financières aux pays en voie de développement en 1976 est également resté stationnaire en dollars courants et a lui aussi fléchi en pourcentage du P.N.B.*

Quant au montant total des recettes des pays en voie de développement (fournies par les pays du CAD, les pays de l'OPEP et les prêts en euromonnaies), il est passé de 55 milliards de dollars en 1975 à quelque 70 milliards en 1976 ; cet accroissement des apports totaux a eu pour conséquence une nette augmentation de l'endettement total des pays en voie de développement, dont le montant a plus que doublé depuis 1973 (200 milliards de dollars en 1976 contre 110 en 1973).

AGENCE DE L'O.C.D.E. POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a adopté le 22 juillet une décision créant un mécanisme multilatéral de consultation et de surveillance pour l'immersion de déchets radioactifs en mer. Ce mécanisme, qui sera mis en œuvre par l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire (A.E.N.), a été approuvé par l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E., à l'exception de l'Autriche et du Japon ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont réservé leur réponse.*

POLLUTION ATMOSPHERIQUE. — *Les résultats d'un programme de mesure de cinq ans sur le transport des polluants à base de soufre à travers l'Europe ont été rendus publics au début du mois de juillet par l'O.C.D.E. Selon cette étude, réalisée par onze pays membres, avec soixante-dix stations de mesure au sol et de nombreux prélèvements par avion, aucun pays européen ne peut contrôler de manière indépendante le niveau de pollution par le soufre affectant son territoire, ce qui rend nécessaire la coopération entre les pays d'Europe.*

RECENTES PUBLICATIONS

• Dans la série « Etudes économiques » : la *Belgique* et le *Luxembourg*, la *Grèce*, l'*Espagne*, l'*Allemagne*.

Organisation internationale du cacao

Vers une révision des mécanismes de fixation des prix ?

LE comité exécutif de l'Organisation internationale du cacao, qui regroupe des représentants des pays producteurs et consommateurs, s'est réuni le 18 juillet pour étudier les modalités d'une éventuelle révision des mécanismes de fixation des prix du cacao. Lors de l'accord intervenu en 1975 et entré en vigueur en 1976, une fourchette de prix avait été fixée entre pays producteurs et consommateurs (à l'exception des Etats-Unis) au-delà et en deçà de laquelle l'organisation déclenchait l'intervention du stock régulateur. En raison de la hausse des cours du cacao au cours des six derniers mois, les pays producteurs demandent un réajustement de l'actuelle fourchette de prix (0,39 dollar — 0,55 dollar). La Côte-d'Ivoire aurait menacé de se retirer de l'accord en septembre prochain si aucune solution n'était trouvée.

● ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *La sixième réunion des offices nationaux de commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage des pays membres de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), tenue dans la capitale uruguayenne du 14 au 21 juin, a adopté un ensemble de résolutions relatives au système d'information des marchés agricoles. Le nouvel instrument devrait favoriser le développement des échanges agricoles à l'intérieur de la zone. Sa mise en application est prévue pour le 1er septembre prochain et, au début, il fournira des données sur une douzaine de produits essentiels du commerce régional de ce secteur d'activité.*

● COMMUNAUTE DES CARAIBES. — *La conférence des ministres de la santé des pays membres de la Communauté des Caraïbes s'est réunie à St.-Kitts, du 28 au 30 juin, pour procéder, comme chaque année, à l'examen des problèmes concernant la politique de la santé et à l'évaluation des travaux confiés aux services spécialisés du secrétariat de la Communauté.*

— La sixième conférence sur les huiles et les corps gras des pays membres du Marché commun des Caraïbes, réunie à Georgetown a fait un large tour d'horizon des opérations effectuées au titre de l'accord régional sur ces produits. Elle a aussi examiné les problèmes de production et de raffinage de l'huile de coco, et adopté le rapport de la cinquième conférence. Mais la principale question à l'ordre du jour était la fixation des nouveaux prix régionaux à la production pour les huiles et les corps gras pour la campagne 1977-1978. En outre, la conférence a alloué les excédents d'huile de copra de trois des pays les moins développés de la zone, Dominique, Ste-Lucie et St-Vincent, aux pays dont la production a été insuffisante.

● CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *La première réunion préparatoire sur le coton, organisée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre du programme intégré pour les produits de base, s'est déroulée à Genève du 20 au 24 juin. Au terme des travaux, il a été décidé, à l'unanimité, que les experts gouvernementaux devraient recommander les mesures appropriées à prendre pour traiter des problèmes qui se posent dans le domaine du commerce international du coton, en particulier des fluctuations excessives de prix. Les experts analyseront la structure des prix et des coûts de production ; ils examineront les mesures propres à stimuler la demande de coton dans les pays consommateurs, à encourager la recherche et la promotion commerciale et à améliorer l'industrialisation du coton brut dans les pays producteurs en voie de développement.*

Une réunion préparatoire sur les huiles végétales et les graines oléagineuses s'est également tenue, dans le cadre du programme intégré, du 27 juin au 1er juillet.

— Le comité spécial des préférences a tenu sa huitième session, du 27 juin au 1er juillet. Cette session, à laquelle étaient représentés cinquante-trois pays, devait être consacrée à l'examen des schémas de préférences généralisées des pays développés à économie de marché ainsi que des mesures prises par les pays socialistes d'Europe orientale. Figuraient également à l'ordre du jour de la réunion : la simplification et l'harmonisation des règles d'origine applicables aux produits admis au bénéfice du système généralisé de préférences, ainsi qu'une étude du secrétariat de la CNUCED concernant les incidences sur ce système de formules d'abaissement des droits de douane proposées lors des négociations commerciales multilatérales.

● CONSEIL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE MUTUELLE. — *La session annuelle du Conseil d'assistance économique mutuelle (C.A.E.M. ou COMECON) s'est tenue du 21 au 23 juin à Varsovie, avec la participation des chefs de gouvernement des pays membres. A l'ordre du jour figuraient notamment le bilan de la coordination des plans et l'étude des programmes de coopération dans les secteurs définis l'an dernier : pétrole, énergie et matières premières, ingénierie, production agricole, biens de consommation et transports.*

— Un consortium international de banques, conduit par la Banque de Dresde, a accordé au mois de juin à la Banque du COMECON pour l'investissement international un prêt de 500 millions de dollars pour sept ans, destiné en partie à financer la construction d'un gazoduc de mille sept cent vingt miles entre Orenburg, dans les montagnes de l'Oural, et six pays d'Europe orientale.

● CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Le Conseil international du blé, qui a tenu sa huitième session les 28 et 29 juin à Londres, a examiné la situation du blé pour la récolte 1976-1977, à la lumière d'un rapport établi par le sous-comité consultatif sur les conditions du marché, ainsi que les perspectives de la récolte 1977-1978 sur la base des prévisions concernant l'offre et la demande mondiales de blé, également établies par le sous-comité et publiées quelques jours plus tard (le 5 juillet). En ce qui concerne l'élaboration d'un nouvel accord international sur le blé (l'accord de 1971 actuellement en vigueur arrivera à expiration le 30 juin 1978), le Conseil a adopté un calendrier de travail pour le groupe préparatoire et a annoncé qu'il prendrait, au cours de sa prochaine session, une décision sur la convocation d'une conférence sur ce sujet au début de 1978.*

● ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Réunis à Stockholm les 12 et 13 juillet pour la quarante-neuvième session de l'Organisation, les ministres de l'énergie des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont préparé les travaux de la prochaine réunion ministérielle prévue à Caracas pour le 20 décembre sur les prix du pétrole en 1978. Pour ce qui est des prix du pétrole pour le second semestre de 1977, M. Ali Mohammed Jaidah, secrétaire général de l'Organisation, avait indiqué, au début de juillet, que l'OPEP était* « à nouveau unie sur les prix ». *Le 29 juin, neuf pays membres avaient renoncé* « dans l'intérêt de l'unité et de la solidarité de l'OPEP » *à augmenter leurs prix de 5 % en juillet (comme onze d'entre eux avaient décidé de le faire lors de la réunion de Doha en décembre 1976), ce qui aurait porté la hausse des prix à 15 % pour 1977 ; le 3 juillet, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis annonçaient une hausse de 5 % du prix de leur pétrole, ajustant, après la hausse de 5 %, qu'ils avaient appliquée au mois de janvier, leur prix sur ceux des autres pays de l'OPEP. A la suite de la décision de l'Arabie Saoudite et des Emirats, deux autres pays (Irak et Libye), qui faisaient partie des « onze » de Doha, renonçaient également à la hausse de 5 %, mettant ainsi fin au mécanisme de double prix institué à Doha. A Stockholm, les ministres n'ont, semble-t-il, pas examiné les questions de l'indexation des prix du pétrole sur l'inflation mondiale, de la programmation de leurs productions et des « différentiels » de qualité. Ce dernier sujet sera étudié dans le cadre d'une réunion qui se tiendra en octobre à Vienne, à laquelle participeront l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Irak et le Venezuela.*

● CONSEIL DE COOPERATION DOUANIERE. — *Le Conseil de coopération douanière (C.C.D.) a tenu ses quarante-neuvième et cinquantième sessions annuelles à Nairobi du 7 au 15 juin. Plusieurs questions ont été examinées, concernant la valeur en douane, la nomenclature (adoption de trois décisions de principe), le système « harmonisé » l'élaboration d'une convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (adoption de trois nouvelles annexes). Dans le domaine de la lutte contre la fraude douanière, le Conseil a adopté une convention internationale sur l'assistance mutuelle administrative ; il a également adopté deux recommandations encourageant l'octroi de facilités pour l'importation temporaire de véhicules de reportages radiodiffusés et télévisés, et du matériel se trouvant dans les véhicules utilisés lors du transport de matières radioactives. En ce qui concerne la coopération technique avec les pays en voie de développement, le Conseil a décidé d'intensifier son action pour compléter les travaux effectués par les Etats membres sur une base bilatérale et pour collaborer avec les autres organisations, internationales ou régionales.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Au Conseil européen : déclaration sur la croissance, l'inflation et l'emploi

LES neuf chefs de gouvernement réunis à Londres, le 30 juin, en Conseil européen, ont diffusé, après leur rencontre, un communiqué dont voici l'essentiel :

« *...Le Conseil européen s'est félicité de l'accord intervenu le 28 juin au sein du Conseil (affaires sociales) en vue d'améliorer l'efficacité du Fonds social européen. Il a noté que la Commission soumettrait prochainement des propositions d'utilisation du Fonds pour un programme consacré aux problèmes de l'emploi des femmes. (...) Le Conseil européen attache une importance particulière à la question du chômage structurel des jeunes. Il a reçu un rapport de la Commission sur l'action de la Communauté dans le domaine du marché du travail et l'a invitée à poursuivre ses travaux. Il a demandé au Conseil (affaires sociales) de se réunir au début de l'automne en vue de déterminer, compte tenu de ces travaux et de l'effet des mesures nationales, quelle pourrait être l'action commune à entreprendre.*

» *Le Conseil européen a affirmé la nécessité, pour les Etats membres, de parvenir à une politique commune de l'énergie.*

» *Le Conseil européen a souligné à nouveau la nécessité, pour les pays industrialisés, de coopérer en vue d'obtenir une expansion soutenue de l'activité économique mondiale compatible avec une réduction du chômage. Le Conseil européen s'est déclaré déterminé à faire jouer à la Communauté et aux Etats membres le rôle qui leur incombe dans le cadre de cette coopération à l'échelle mondiale.*

» *A cet égard, le Conseil européen a pris acte des engagements souscrits par certains chefs de gouvernement d'atteindre, en 1977, des objectifs de croissance spécifiés, et de faire le point des mesures adoptées et des résultats obtenus à cette fin. Il a également noté que d'autres gouvernements ont exprimé leur intention de poursuivre leur politique de stabilisation.*

» *Le Conseil européen s'est préoccupé de la situation de l'emploi dans certains secteurs gravement affectés par les changements structurels dans l'économie. Il a invité la Commission à poursuivre l'examen de l'évolution de tous les éléments, structurels et autres, de cette situation, et à faire connaître les conclusions qu'elle tire de cet examen. Le Conseil européen s'est également préoccupé des incidences sur la situation de l'emploi de la politique commerciale ouverte et libérale de la Communauté, à laquelle celle-ci, premier importateur et premier exportateur mondial, demeure profondément attachée.* »

Au plan politique, les chefs de gouvernement de la C.E.E. ont ratifié une déclaration sur le Proche-Orient dans laquelle ils préconisent, pour la première fois, la création d'une « patrie » palestinienne et où ils soulignent l'urgence des négociations.

Compromis à la réunion des ministres des transports

Le conseil des ministres des transports de la C.E.E. s'est terminé le 29 juin, à Luxembourg, par un compromis sur la question principale de l'harmonisation des législations en matière de transport routier.

Sur proposition de l'Allemagne de l'Ouest, le comité des représentants permanents des Neuf auprès de la C.E.E. (Coperer) a été chargé d'étudier plus en détail, avant le 30 septembre prochain, les dispositions proposées (durée du temps de travail, installation ou non d'un tachygraphe sur certains camions, temps de repos, notamment) et de parvenir à un accord sur le report de ces applications par la Grande-Bretagne et l'Irlande. Si, à cette date, toutes les parties ont approuvé les propositions du Coreper, l'ensemble des mesures seront adoptées de facto ; sinon, un nouveau conseil des transports se réunira dès le début du mois d'octobre.

L'union douanière devenue effective

Le 1er juillet, l'union douanière entre les membres les plus anciens de la C.E.E. (France, R.F.A., Italie, et pays du Benelux) et les trois nouveaux (Grande-Bretagne, Danemark et Irlande) est devenue effective avec la suppression des derniers droits de douane.

Libre-échange avec l'A.E.L.E.

Parallèlement, une vaste zone de libre-échange, concernant trois cents millions de consommateurs européens, est instituée entre la C.E.E. et l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) qui regroupe l'Autriche, la Suisse, la Norvège, la Suède, la Finlande, le Portugal et l'Islande. Cette disposition ne touche toutefois que les produits industriels et une modeste part de produits agricoles transformés.

Les seules exceptions à la règle du libre-échange concernent certains produits « sensibles » pour lesquels les droits de douane seront amenés à zéro d'ici à la fin de 1984 ; l'Islande et le Portugal, pour leur part, bénéficieront d'un calendrier de démantèlement tarifaire plus lent, s'étendant jusqu'au milieu des années 1980.

Les mesures de limitation des importations de textiles

La Commission de la C.E.E. a publié, le 13 juillet, à Bruxelles, le détail des mesures de limitation des importations de produits textiles sensibles (fils de coton, tee-shirts, chemises pour hommes, chemisiers pour femmes) vers la C.E.E., qu'elle avait approuvées la veille.

Ces mesures de restriction sont nettement moins sévères que celles qui ont été prises unilatéralement par la France le 22 juin dernier, si bien que le gouvernement de Paris a réagi, dès le lendemain, contre leur insuffisance.

Les grandes lignes d'une politique commune de la pêche

Les Neuf, qui n'avaient pu s'entendre le 27 juin, ont approuvé, le 18 juillet à Bruxelles, les grandes lignes d'une politique commune de la pêche, proposée par la Commission européenne. Ils ont décidé de réunir un conseil « *spécial pêche* » les 24 et 25 octobre prochain, pour mettre en place les mesures techniques que, d'ici là, la Commission étudiera.

Cette politique repose notamment sur la définition de quotas de prises de poissons par espèces, sur la protection en priorité des intérêts des pêcheurs artisans afin d'éviter l'établissement de zones « exclusives » ou « préférentielles » autour des côtes nationales.

Sur ce dernier point, l'Irlande et la Grande-Bretagne continuent d'émettre quelques réserves que leurs partenaires ont bon espoir de lever.

Les ministres des Neuf ont décidé également d'interdire la pêche au hareng dans la zone communautaire de 200 milles de la mer du Nord, jusqu'au 30 septembre 1977.

Echec des négociations avec le Japon sur l'importation de produits alimentaires

Les négociations entre le Japon et le Marché commun concernant l'importation de produits alimentaires se sont terminées par un échec le 20 juillet.

La mission européenne, conduite par M. Pierre Malve, du directorat général pour l'agriculture, a, pendant trois jours, demandé aux Japonais de réduire les tarifs et d'élargir les contingentements concernant neuf produits : vin, cognac, whisky, beurre, chocolat, biscuits, fromage, charcuterie, tabac en feuille.

Ces demandes ont été rejetées par le chef de la délégation japonaise, M. Michio Mizoguchi, directeur général adjoint des affaires économiques au ministère des affaires étrangères. Il a fait valoir que la question des tarifs devrait être étudiée dans le cadre des négociations commerciales multinationales du GATT et que la situation actuelle de l'agriculture japonaise ne permet pas un accroissement des importations.

Le budget 1978 adopté en première lecture

Les ministres des Neuf chargés des questions budgétaires ont adopté, en première lecture, le 20 juillet à Bruxelles, le budget de la C.E.E. pour 1978. Ce budget a été amputé d'environ 900 millions d'unités de compte (1 u.c. = 1,15 dollar) sur un total de 12 milliards 512 millions d'u.c. proposé par la Commission européenne. Les dépenses non obligatoires, dans lesquelles sont inclus le Fonds régional, le Fonds social, les interventions dans les domaines industriel et de l'énergie, ont été réduites d'environ 700 millions d'unités de compte pour rester au niveau de l'année 1976. La Commission avait proposé aux ministres de les accroître de 40,6 %.

Les ministres ont également décidé de réduire les dépenses obligatoires (principalement les sommes consacrées à l'agriculture) de 200 millions d'u.c.

Il reste maintenant aux parlementaires européens la faculté de réviser ce budget en septembre prochain, avant que celui-ci ne revienne en novembre devant le Conseil, puis à nouveau devant le Parlement, pour être définitivement adopté en décembre.

PATRONAT ET SYNDICATS FRANÇAIS *sont, dans l'ensemble, d'accord pour préconiser un* « développement organisé » *des échanges commerciaux internationaux au lieu de la liberté sans restriction des échanges, telle qu'elle est pratiquée à l'heure actuelle par la C.E.E.*

Telle est la conclusion qui s'est dégagée des interventions de M. Jacques Ferry, vice-président du Centre national du patronat français (C.N.P.F.) et des représentants des syndicats français, le 27 juin, à une conférence tripartite européenne sur l'emploi et la croissance dans l'Europe des Neuf.

UN ACCORD POLITIQUE *est finalement intervenue sur la définition des actions du Fonds social européen, le 28 juin à Luxembourg. Les ministres des Neuf chargés des questions sociales ont décidé d'accentuer les actions de type communautaire en faveur de la formation professionnelle des jeunes et des femmes. Ils n'ont pas pour autant négligé l'importance des mesures à prendre en faveur des régions de la C.E.E. les plus défavorisées.*

LA COUR EUROPÉENNE *a déclaré illégales, le 5 juillet, les dispositions communautaires, arrêtées en mars 1976, qui imposaient l'incorporation de poudre de lait dans les aliments pour bétail. Ces mesures visaient à éliminer les stocks communautaires de poudre de lait qui dépassaient alors le million de tonnes, et à les substituer au soja importé des Etats-Unis.*

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE *a levé, le 7 juillet, ses réserves contre le nouveau programme pluriannuel de recherche de la C.E.E. et contre le programme de fusion nucléaire du centre d'Ispra (Italie). Selon M. Brunner, membre de la Commission,* « les moyens financiers prévus, qui s'élèvent à 346 millions d'unités de compte (1 u.c. = 1,12 dollar) sont maintenant disponibles ».

LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES NEUF *sont tombés d'accord, le 12 juillet à Bruxelles, sur le principe d'établir un code de conduite commun pour régir les activités des compagnies commerciales européennes travaillant avec l'Afrique du Sud.*

Cette mesure constitue un début de sanction économique contre le régime de Pretoria, pour qu'il mette fin à sa politique d'apartheid — comme la C.E.E. le lui a déjà demandé — et reconnaisse les droits politiques de la majorité noire du pays.

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE *de la C.E.E. a approuvé, le 19 juillet à Bruxelles, une série de mesures techniques dans le secteur du vin, mais a remis au mois de septembre l'examen des réformes importantes comme les garanties aux producteurs de vin dans le Marché commun. A ce même conseil, M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, a demandé à ses collègues une réforme des règlements communautaires du vin, des fruits et légumes frais et transformés de l'horticulture avant tout élargissement de la C.E.E. à de nouveaux pays méditerranéens (Grèce, Portugal et Espagne).*

Parlement européen

M. Simonet et l'élargissement de la C.E.E.

LES neuf pays du Marché commun doivent se mettre d'accord sur un mécanisme de décision qui ne rende pas l'élargissement de la C.E.E. à trois nouveaux pays synonyme de paralysie de la Communauté européenne, a déclaré, le 6 juillet, M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères et nouveau président du Conseil des ministres des Neuf, devant le Parlement européen à Luxembourg.

Dans un discours sur les objectifs de la présidence belge de la C.E.E., M. Simonet a notamment souligné que les conséquences économiques, politiques et institutionnelles d'un tel élargissement de la C.E.E. à de nouveaux pays (Grèce, Portugal et Espagne) étaient considérables et qu'il fallait les « *examiner sans faux-fuyants et avec la volonté de trouver des solutions adéquates* ».

Comme autres priorités de la présidence belge, M. Simonet a cité l'élection directe du Parlement européen, l'union européenne, la relance de l'union économique et monétaire, la mise en place d'une politique commune de l'énergie et enfin la coopération politique entre les Neuf.

Le Parlement européen a ensuite adopté une résolution concernant l'industrie sidérurgique dans laquelle il approuve le plan anticrise élaboré par la Commission européenne. Le Parlement attend de la Commission qu'elle étudie les moyens d'adapter les volumes de production et de défendre les pays membres contre les pratiques du dumping.

Selon le commissaire Etienne Davignon, responsable du secteur sidérurgique, l'industrie sidérurgique européenne doit être restructurée et rationalisée. Le but de la Commission, précise M. Davignon, est de tenter de freiner la compétition acharnée que se livrent les entreprises européennes et de faire régresser les importations d'acier en provenance des pays tiers.

CECA

Le plan anticrise étendu à de nouveaux aciers

DANS un marché sidérurgique toujours maussade — les commandes restent légèrement inférieures à celles de l'année précédente et la production du premier semestre est en recul de 3,7 % sur celle des six premiers mois de 1976 : 64,8 millions de tonnes, contre 67,3 — la Commission *européenne est décidée* à *tout* entreprendre pour faire réussir le plan anticrise dont M. Davignon a pris la responsabilité après M. Simonet.

Dans une lettre au gouvernement italien,

Pour un projet spécifique de société

Démocratiser la Communauté européenne ?

A un moment où l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct accapare l'attention, la démocratisation des Communautés européennes constituait le thème d'un colloque organisé à Paris, au mois de novembre 1976, par la section française de l'Association des anciens stagiaires des Communautés européennes, dont les actes sont aujourd'hui publiés (1). Le choix des participants montrait que la démocratisation de la Communauté concerne, certes, le Parlement européen, mais aussi les autres « institutions » (Conseil, Commission, Cour de justice), le mode d'élaboration des politiques communes, mais aussi leur contenu. L'ouvrage se propose surtout de « réaliser une prise de conscience » et se présente sous la forme d'une série d'interrogations et de propositions partielles plutôt que sous celle d'une recherche théorique.

Démocratiser la Communauté, c'est peut-être, d'abord, démocratiser une administration internationale de plus de dix mille agents. L' « eurocrate » cultive volontiers, semble-t-il, la mauvaise conscience, sensible qu'il est aux critiques d' « irresponsabilité » politique et sociale, d' « éloignement » des préoccupations concrètes des peuples d'Europe qui lui sont adressées. Mais les mérite-t-il plus que son collègue national ? *Certaines contributions proposent des remèdes* partiels reposant notamment sur l'aménagement des carrières : mobilité plus grande, va-et-vient entre administrations nationales et administration communautaire. Dans l'immédiat, certains aspects de la politique du personnel, tel celui des « enquêtes de sécurité » évoqué lors des débats, paraissent plus irritants par leur maladresse que véritablement inquiétants.

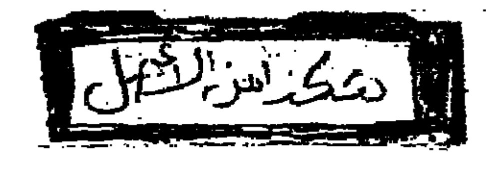
Démocratiser la Communauté, c'est aussi, sans doute, l'ouvrir à toutes les forces sociales. La démocratisation, à ce niveau, passe par la « concertation ». Il semble bien cependant que, jusqu'à maintenant, seuls en *pratique* les grands intérêts économiques aient su s'organiser au niveau européen et s'y exprimer efficacement. L'accès des autres groupes sociaux, pour revêtir des formes parfois pittoresques ou violentes, reste épisodique et superficiel. La Communauté a su faire accéder à ses processus de décision les groupes « porteurs d'intérêts » (du moins certains d'entre eux). Il lui faut, désormais, s'ouvrir aux groupes « porteurs de valeurs » (mouvements culturels, de protection de l'environnement, etc.). L'amélioration des procédures consultatives ou celle du fonctionnement du comité économique et social sont, certes, des moyens d'y parvenir mais, dans ce domaine aussi, c'est surtout de l'élection directe du Parlement européen et du débat politique proprement européen qu'elle rendra possible que l'on devrait *pouvoir attendre une nette* amélioration.

Démocratiser les « institutions » communautaires, pour quoi faire finalement... si ce n'est pour élaborer des politiques communes plus démocratiques ? Encore faudrait-il qu'elles existent. S'il s'avérait que la seule politique effective est la politique agricole commune (d'ailleurs périodiquement menacée de l'extérieur et minée de l'intérieur), même l' « économisme » qui prédomine dans les traités de Rome serait trahi et, du Marché commun, ne subsisterait qu'une *zone de libre-échange* déjà trop étroite. A défaut de véritables politiques communes, l'œuvre communautaire risque de n'être qu'un *bric-à-brac* de réglementations obscures sans être, pour cela, plus proche des préoccupations quotidiennes des Européens.

LA « construction européenne » a été pour la génération précédente, voici un quart de siècle, un espoir qui ne se bornait pas à la constitution d'un marché commun. Paradoxalement, cet espoir semble aujourd'hui s'être réfugié chez les partenaires de la Communauté. L'attraction qu'elle exerce sur eux n'est pas seulement de nature commerciale : au-delà de la volonté de faire accéder leurs produits à un marché de plus de deux cents millions de consommateurs, il y a le plus souvent un jugement politique sur la valeur démocratique de la « construction européenne » (jugement qui varie en fonction inverse de l'ancienneté et de la qualité de leur propre expérience de la démocratie). Ce qui les retient sur la voie d'un plus net rapprochement, c'est souvent l'effacement de la Communauté dans les grands débats mondiaux. Mais une identité européenne est-elle concevable sans un projet spécifique de société ?

JEAN SERGES,
professeur à l'université de Paris-I.

(1) *Démocratiser la Communauté européenne*, collection « Etudes et perspectives européennes », Communautés européennes. Paris, 1977.



M. Davignon a rappelé que la mise en place de nouvelles capacités de production — à laquelle procède Rome dans le *Mezzogiorno* — ne peut-être autorisée désormais que si d'anciennes capacités équivalentes sont abandonnées. La Commission de Bruxelles entend d'ailleurs être associée à la définition des plans restructuration élaborés à cet égard et pour lesquels des aides financières nationales ou communautaires sont accordées ou demandées.

Clair sur le principe, le problème est — dans le cas pratique — rendu plus délicat par le fait que l'usine envisagée de Giola Tauro a pour objet de donner du travail — et un pôle de croissance — dans une zone économique de l'Italie particulièrement déshéritée. Comment rendre compatible, en l'espèce, les objectifs généraux de l'action anticrise des Neuf (pas de surcapacité) avec leur souci d'action régionale (stimuler l'activité dans les zones déprimées) ? M. Giolitti, responsable de la politique régionale de la C.E.E., a d'ailleurs formulé deux remarques à ce sujet :

1° La C.E.E. doit prévoir tous les moyens nécessaires pour créer des pôles de développement industriel dans les régions qui seraient affectées soit par une réduction d'emplois existants, soit par la non-création d'emplois nouveaux (cette notion serait d'ailleurs incluse dans la lettre de M. Davignon) ;

2° Ce problème est particulièrement important pour le Midi de l'Italie, et il impliquera un effort communautaire de grande envergure.

Indépendamment de ce cas particulier, la Commission européenne a étendu le plan anticrise à de nouveaux aciers : désormais, les coils et les feuillards à chand figurent dans la liste des produits pour lesquels Bruxelles fixe trimestriellement des contingents de livraisons et des prix indicatifs que les entreprises ou groupes d'entreprises concernés s'engagent à respecter volontairement. Ces produits s'ajoutent aux six autres séries d'aciers pour lesquels des prix indicatifs ont été fixés : tôles fines laminées à froid, tôles hors bandes, tôles quarto, laminés marchands, poutrelles, fil machine de qualité tréfilage.

Jusqu'ici, des entreprises représentant 90 % du volume total de production des Neuf ont pris l'engagement de respecter ces prix indicatifs et adapté leurs barèmes en conséquence.

Les conditions se trouvent donc réunies pour engager une nouvelle étape. Aussi la Commission consultera le conseil et le comité consultatif de la CECA sur une deuxième série de prix d'orientation, prix qui seraient en hausse par rapport aux prix précédemment publiés : de 5 % pour les tôles fines à froid ; de 12,5 % pour les tôles hors bandes; de 14,5 % pour les tôles quarto; de 5 % pour les aciers marchands ; de 2,5 % pour les poutrelles. Les prix indicatifs pour les coils s'aligneraient sur ceux des tôles hors bandes. Pour le fil machine, le prix d'orientation resterait inchangé. Ces nouveaux niveaux applicables à la fin du troisième trimestre contribueront à rétablir la rentabilité des entreprises tout en assurant, pour la plupart des produits concernés, un niveau de prix intérieur à la Communauté inférieur à celui qui est pratiqué pour le marché national par les grandes entreprises au Japon et aux Etats-Unis.

S'agissant de l'autre volet du plan anticrise, celui qui fixe des prix minima pour les ronds à béton, les services de Bruxelles ont noté que la presque totalité des entreprises de la Communauté avaient modifié leurs barèmes en conséquence. Les contrôles sur place seront intensifiés dans les semaines à venir pour veiller au strict respect de ce dispositif.

En ce qui concerne les limtations de production recommandées aux producteurs, on note que les entreprises suivent d'assez près les recommandations de la Commission. C'est vrai d'abord en ce qui concerne les tonnages de production d'acier brut que la Commission indique dans ses programmes prévisionnels, quoique des divergences assez profondes se manifestent dans ce domaine entre les Neuf ; si, globalement, la production a dépassé, au premier trimestre, de 11 % l'objectif fixé, on constate que plusieurs pays ont produit moins que prévu : Benelux, — 6,4 % ; Royaume-Uni, — 5 %. L'Italie, + 14,7 %, et les Pays-Bas, + 2,5 % ont, en revanche, dépassé les prévisions. Concernant les produits laminés, les seuls qui faisaient l'objet d'engagements précis des entreprises, les objectifs ont été respectés par tous les pays, avec même un écart de 6 % en moyenne, particulièrement fort au Benelux (— 12 %) et au Royaume-Uni (— 8 %).

Le Parlement européen s'est félicité, le 11 juillet, de ces résultats et a demandé à la Commission que le dispositif en cours — qui expire à fin 1977, rappelons-le — ne conduise pas au protectionnisme. Il a souligné, dans la résolution qui a clos son débat, la responsabilité des sociétés holdings, des gouvernements et de la Commission dans l'indispensable restructuration et rationalisation de la sidérurgie, demandant que toutes les ressources disponibles, y compris celles du Fonds social et du Fonds régional, soient affectées au financement de programmes d'intérêt social, d'activités de réadaptation professionnelle et d'autres mesures sociales. Il a approuvé la volonté de la Commission de procéder à un encadrement des aides nationales en fonction de critères d'intérêt commun et invité la Commission à présenter un programme de réorientation de l'industrie sidérurgique communautaires vers des productions où la valeur ajoutée soit prédominante.

Les conséquences financières de ces orientations commencent à faire l'objet d'évaluations et de discussions à Bruxelles. Il apparaît, en première approximation, que le budget de la CECA pour 1977 n'aura pas à être modifié mais que les dépenses communautaires de 1978 pourraient se trouver sensiblement majorées si les crédits de bonification aux investissements sidérurgiques nouveaux étaient majorés avec l'accord du Conseil des ministres de la CECA.

FORTES PERTES DE LA BRITISH STEEL. — *La B.S.C. a perdu 95 millions de livres durant l'exercice clos le 2 avril 1977. C'est moins que l'année précédente (225 millions) mais Sir Charles Villiers, président de la B.S.C., a averti que, faute d'une amélioration incertaine de la conjoncture, les résultats du prochain exercice seraient encore « plus lourdement déficitaires ». La mévente et les conflits sociaux sont à l'origine de ces pertes.*

USINOR FERME L'USINE DE VALENCIENNES. — *Après l'arrêt du haut fourneau de Trith-Saint-Léger, Usinor a décidé de fermer l'aciérie de la même localité le 1er novembre. Les laminoirs, en cours de modernisation, seront alimentés en acier par d'autres usines de la société. Six cents emplois seront supprimés, sur les trois mille deux cents de l'entreprise*

PRET AU NATIONAL COAL BOARD. — *Un prêt de 53 millions de livres a été accordé par la Commission européenne aux houillères britanniques pour le financement de dix projets d'investissement visant soit l'accroissement de la production, soit la mise en exploitation de nouveaux gisements, soit la construction de nouvelles usines de préparation, soit encore l'électrification des installations pour l'extraction, etc. Le prêt sera versé par tranches, au fur et à mesure de l'avancement des projets. Les conditions financières dépendront, pour chaque tranche, de la situation du marché au moment du versement.*

DES SCHISTES BITUMINEUX EN EUROPE. — *Dans la Communauté, il existe des gisements de schistes bitumineux en France (Bassin parisien, Lorraine), en République fédérale (Messel, Schandelah) et au Royaume-Uni. Ces réserves sont assez importantes : le gisement de Schandelah, pour lequel des estimations sont connues, atteint près de deux milliards de tonnes de schistes, représentant l'équivalent de cent millions de tonnes de pétrole. Le problème est cependant celui des coûts d'exploitation, en raison de la teneur relativement faible en pétrole qui se trouve dans les gisements européens, a déclaré la Commission européenne dans sa réponse à la question qui lui avait été posée par M. Jahn, démocrate-chrétien allemand, sur l'exploitation des schistes bitumineux dans la Communauté. La teneur en pétrole des schistes européens est de l'ordre de cinquante litres à la tonne, contre cent à cent cinquante litres au Colorado.*

AIDE A LA READAPTATION. — *La Commission de Bruxelles a décidé l'octroi d'aides de réadaptation en faveur de six cent soixante travailleurs de l'industrie sidérurgique britannique touchés par des mesures de fermeture d'installations de production. Il s'agit du personnel de la British Steel Corporation employé à l'usine d'Ebbw Vale (Pays de Galles), où le laminoir à chaud sera fermé définitivement à la fin de 1977, et du personnel de l'aciérie de Shepcots Lane, touché par la fermeture définitive de la chaîne de recuit et de décalaminage de cette usine.*

CONCENTRATIONS AUTORISEES. — *La Commission a autorisé l'acquisition par la Klöckner de la totalité du capital de Schrottag Bayrische Schrottgesellschaft (Nuremberg) et de Südferrum Eisenhandelsgesellschaft (Munich) et de Fränkischer Eisenhof (Bamberg). La Klöckner contrôle près de soixante-dix entreprises dont l'activité principale est le négoce de produits sidérurgiques, de combustibles solides et liquides ainsi que de ferrailles ferreuses et non ferreuses (chiffre d'affaires total : plus de 6 milliards de DM, dont 1,1 dans le secteur des produits sidérurgiques et 0,35 dans le négoce en ferrailles de fonte et d'acier). Schrottag, au capital de 3 millions de DM, ainsi que ses deux filiales ont atteint en 1975 un chiffre d'affaires de 160 millions de DM dans le secteur des ferrailles. Südferrum, au capital de 7 millions de DM, et Eisenhof, au capital de 2,5 millions de DM, ont réalisé pendant la même année respectivement des chiffres d'affaires de 162,5 et 22,15 millions de DM dans le négoce sidérurgique.*

Dans les charbonnages, Bruxelles a autorisé deux firmes allemandes de négoce, l'Europäische Brennstoffhandelsgesellschaft (Essen), filiale de la Ruhrkohle, et la Hugo Stinnes (Mülheim), filiale du groupe Veba, à acquérir des participations dans la société Bruno Fechner GmbH and Co à concurrence de 25 % et 20 % respectivement. Le gouvernement de Bonn avait recommandé à la Commission européenne d'empêcher la prise de participation de la Hugo Stinnes, mais la Commission ne l'a pas suivi car le prix du charbon pour centrales électriques vendu par Bruno Fechner est fixé en fonction du prix du fuel lourd ; les participants à la concentration autorisée ne sont pas en mesure de déterminer le prix du charbon pour centrales électriques ou d'en restreindre la distribution pour augmenter son prix. Les deux firmes acheteuses appartiennent à des groupes qui vendent respectivement seize et cinq millions et demi de tonnes de charbon par an.

PRETS A FINSIDER. — *Trois prêts ont été accordés par Bruxelles dans l'intérêt du groupe italien Finsider : 40 millions de dollars pour l'aciérie de Piombino, 10 millions pour les laminoirs Dalmine et 20 millions pour une usine de pelletisation du minerai de fer (trois millions de tonnes par an) située au Brésil et qui approvisionnera les usines du groupe Finsider*

PROJETS CHARBONNIERS DU ROYAUME-UNI. — *Le plan Carter visant à augmenter la production charbonnière américaine de 60 % au cours des dix prochaines années a fortement renforcé la détermination de l'industrie charbonnière britannique de porter, entre 1985 et l'an 2000, la production de ses mines souterraines à cent cinquante millions de tonnes par an et celle de ses exploitations à ciel ouvert à vingt, a déclaré sir Derek Ezra, président du National Coal Board.*

• EURATOM. — *Le Canada reprendra prochainement à titre provisoire, ses exportations d'uranium naturel vers les pays de la C.E.E., notamment la R.F.A., dans l'attente d'un accord définitif avec l'Euratom, a annoncé, le 12 juillet à Ottawa M. Helmut Schmidt, chancelier fédéral allemand.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation de l'unité africaine

Le « sommet » de Libreville

VINGT-DEUX chefs d'Etat et six premiers ministres africains ont participé du 2 au 5 juillet à Libreville (Gabon) au quatorzième « sommet » de l'*Organisation de l'unité africaine* (O.U.A.). Les conflits territoriaux en Afrique ont été au centre des travaux de ce « sommet » qui, selon M. Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'organisation, a laissé de nombreux problèmes en suspens, mais a cependant permis de mettre en place « *des procédures susceptibles de les résoudre* ».

Les principales décisions adoptées concernent : 1) le Sahara occidental : le principe d'un « sommet » extraordinaire consacré à cette question à Lusaka en octobre prochain a été retenu ; 2) la situation en Rhodésie : le Front patriotique de MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo a été reconnu comme le seul mouvement de libération du Zimbabwe et recevra à ce titre « *l'entier appui militaire, politique et diplomatique* » de l'O.U.A. ; 3) le différend frontalier entre le Tchad et la Libye : un comité d'arbitrage a été constitué pour étudier le différend qui oppose ces deux pays à propos de la possession de la région septentrionale du Tibesti (la bande d'Aozou occupée par les troupes libyennes depuis 1973) ; 4) la corne de l'Afrique ; une commission a été mise en place pour essayer de mettre un terme au conflit soudano-égyptien ainsi qu'une commission sur le conflit somalo-éthiopien ; 5) Mayotte : le président gabonais, M. Omar Bongo, nouveau président en exercice de l'O.U.A., a été mandaté pour évoquer la question du statut de Mayotte avec les autorités françaises. Les travaux du « sommet » avaient été préparés par une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres les 23 et 24 juin.

Organisation des États américains

Session extraordinaire du Conseil interaméricain économique et social

LE Conseil interaméricain économique et social (C.I.E.S.) a tenu à Washington, le 30 juin, sa dix-septième session extraordinaire afin d'examiner quatre résolutions de la dernière assemblée générale (Grenade, 14-21 juin) de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) portant sur des questions de sa compétence : *a)* le plan d'action pour la décennie de la femme (1975-1985) ; *b)* les travaux préparatoires à la convocation d'une assemblée extraordinaire sur la coopération pour le développement ; *c)* le financement du fonctionnement de la Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) ; *d)* l'application des dispositions de la loi de 1974 sur le commerce international des Etats-Unis et leur incidence sur la coopération hémisphérique.

En outre, le C.I.E.S. avait à élire le nouveau président de sa commission exécutive permanente en remplacement du représentant de l'Equateur. Son choix s'est porté sur l'ambassadeur de la Bolivie auprès de l'Organisation interaméricaine. Le mandat du nouveau président, commencé le 1er juillet, arrivera à expiration le 30 juin 1978.

PRIX DES EXPORTATIONS. — *Les prix des exportations de matières premières et de produits de base de l'Amérique latine ont enregistré, au cours du premier trimestre, une hausse moyenne de 15,5 %. Ces résultats, diffusés par le groupe* ad hoc *pour les prix de la Commission spéciale de consultation et de négocation (CECON), à l'occasion d'une réunion à Washington le 27 juin, confirment les prévisions annoncées au début de l'année. Des treize produits composant le « paquet de base » des exportations latino-américaines, seuls le coton et la laine ont suivi un mouvement opposé. La baisse a été particulièrement sensible pour la laine (— 7,7 % au kilo). Les hausses les plus fortes ont été enregistrées pour le café (+ 35,5 %) et le cacao (+ 33,4 %). Pour les métaux, elles ont varié entre 8,1 % pour le zinc et 31,2 % pour le plomb. Pour certains produits, tels que la banane, elles ne reflètent qu'une évolution saisonnière. Quant aux cours du sucre, dont l'effondrement avait mis les pays exportateurs en situation difficile, ils ont amorcé un lent mouvement de reprise (+ 11 cts la livre).*

LES NEGOCIATIONS SUR LA ZONE DU CANAL DE PANAMA. — *Convoqué par le secrétariat général de l'O.E.A., le groupe* ad hoc, *formé des représentants de l'O.E.A., de la BID, de la BIRD, du F.M.I. et de l'A.I.D. des Etats-Unis, s'est réuni à Washington le 12 juillet pour examiner les résultats de la politique dans laquelle se trouve engagé le gouvernement panaméen pour rétablir l'équilibre de son économie.*

Les conclusions de cet examen devaient permettre au groupe ad hoc *d'arrêter sa décision au sujet de la demande d'un prêt de 405 millions de dollars destiné à financer le programme de développement de ce pays. Mais l'intérêt de cette rencontre a surtout résidé dans une déclaration du représentant de Panama sur la signature d'un nouveau traité avec les Etats-Unis sur la zone du canal, dans laquelle il a souligné que le transfert de souveraineté de cette zone favoriserait le décollage économique du pays. Il a évoqué, à l'appui de sa thèse, l'attitude des investisseurs internationaux qui attendent l'annonce de la conclusion d'un nouveau traité pour venir investir à Panama.*

AU CONSEIL PERMANENT. — *En vertu du système de rotation par ordre alphabétique, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a porté aux postes de président et de vice-président, au cours d'une séance extraordinaire, le 30 juin, les représentants du Costa-Rica et du Nicaragua respectivement.*

Conseil de l'Europe

Des parlementaires espagnols invités à la prochaine session de l'Assemblée

REUNIE le 8 juillet à Anvers, la commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé d'inviter le président des nouvelles Cortès (Parlement espagnol) à envoyer une délégation *ad hoc* de parlementaires espagnols pour participer à la prochaine session de l'Assemblée en octobre. La commission a également lancé un appel en faveur des pourparlers intercommunautaires à Chypre, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies ; elle a chargé sa commission des questions politiques de lui soumettre un rapport sur les derniers développements politiques de la question chypriote, à partir d'informations recueillies directement auprès des parties intéressées à Ankara, à Athènes et à Nicosie.

Parmi les autres décisions de la commission permanente figurent une résolution et une recommandation aux gouvernements sur la coopération européenne dans le domaine du tourisme.

LES SYSTEMES HOSPITALIERS EN EUROPE. — *Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté, au mois de juin, une résolution sur la structure interne des hôpitaux recommandant l'adoption de mesures destinées à freiner l'augmentation des coûts hospitaliers et à améliorer les soins médicaux.*

CONFERENCE DES MINISTRES EUROPEENS DE L'EDUCATION. — *La dixième session de la conférence des ministres européens de l'éducation a eu lieu à Strasbourg du 28 au 30 juin, en présence des ministres des dix-neuf pays membres du Conseil de l'Europe, des trois Etats parties à la convention culturelle européenne (Finlande, Saint-Siège et Espagne) et de la Yougoslavie. Outre les questions relatives à l'école dans ses rapports avec la communauté, les ministres ont examiné les problèmes de l'éducation des migrants, la coopération européenne en matière d'éducation et le rôle des organisations internationales dans ce domaine.*

ASSOCIATION EUROPEENNE DES LABORATOIRES DE TELEDETECTION. — *Un groupe de quarante scientifiques représentant trente laboratoires européens s'est réuni au début du mois de juillet à Wormley (Grande-Bretagne) afin d'élaborer un programme d'exploitation des données provenant des détecteurs placés sur le satellite américain de télédétection Seasat-A, qui doit être lancé en mai 1978. Ce groupe d'experts fait partie de l'Association européenne des laboratoires de télédétections, qui est un organe de coopération placé sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et qui bénéficie de l'appui de la Commission des Communautés européennes et de l'Agence spatiale européenne (ASE).*

DROITS DE L'HOMME. — *La commission européenne des droits de l'homme, réunie pour sa cent vingt-huitième session à Strasbourg, a procédé à l'examen de cent dix-sept requêtes individuelles. Quatre requêtes ont été déclarées recevables et feront l'objet d'un examen au fond : 1) Johanna Airey contre Irlande ; 2) I.M. Young et N.H. James contre Royaume-Uni ; 3) Heinz Krzycki contre Allemagne fédérale et 4) Friedrich Schiesser contre Suisse.*

Vingt et une requêtes ont été déclarées irrecevables et une rayée du rôle selon la procédure ordinaire, et respectivement quarante-huit et deux selon la procédure sommaire. La commission a décidé de porter treize requêtes à la connaissance des gouvernements mis en cause, et a décidé de saisir la Cour européenne des droits de l'homme de deux affaires : Klaus et autres contre l'Allemagne fédérale (contrôle de la correspondance et des télécommunications autorisé dans certains cas par une loi de 1968 et Times Newspapers Ltd et autres contre le Royaume-Uni (ordonnance judiciaire interdisant la publication d'un article sur les enfants victimes de la thalidomide.

Croix-Rouge

Adoption de deux protocoles aux conventions de Genève de 1949 : le guérillero aura le statut du prisonnier de guerre

LA conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés, réunie à Genève depuis le 14 avril, a terminé ses travaux le 10 juin dernier, au terme de sa quatrième session, en adoptant deux protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1949. Le protocole 1 concerne les conflits armés internationaux et le protocole 2 les conflits armés non internationaux. Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) avait préparé les projets de protocoles qui furent d'abord soumis à deux conférences d'experts, en 1971 et 1972

Les principales dispositions approuvées par la conférence sont contenues dans le *protocole 1* : 1° immunité de la population civile, protection des biens civils, interdiction des bombardements massifs ainsi que des bombardements sans discrimination ou à titre de représailles, interdiction de détruire les biens nécessaires à la survie (cultures, réserves d'eau...), protection de l'environnement, des biens culturels et des lieux de culture et protection des services de protection civile ; 2° amélioration de la protection du personnel, des formations et des transports sanitaires ; 3° élargissement de la catégorie des prisonniers de guerre : la conférence donne une définition générale des forces armées englobant aussi bien les membres de l'armée régulière que les guérilleros sans uniforme, l'armée de l'Etat que les combattants d'une autre partie au conflit ; elle précise que tous les membres des forces armées sont tenus de respecter les règles du droit international applicable en cas de conflit, mais ne fait pas de cette obligation une condition de l'octroi du statut de prisonnier de guerre. L'obligation pour les forces armées de se distinguer de la population civile est, en revanche, maintenue, au moins par le port ouvert des armes pour les guérilleros sans uniforme. En ce qui concerne les mercenaires, un compromis a été trouvé, qui leur garantit un traitement humain en cas de capture, mais ne leur donne pas droit au statut de prisonnier de guerre ; 4° renforcement du contrôle de l'application du droit, par le système des puissances protectrices qui sont des Etats neutres chargés de représenter les intérêts d'un belligérant chez son adversaire ; 5° secours aux victimes ; 6° interdiction de certains moyens de combat et de certaines armes conventionnelles : faute d'accord, cette question est renvoyée aux Nations unies ; 7° champ d'application du protocole 1 : luttes contre la domination coloniale, l'occupation étrangère et les régimes racistes.

Protocole 2 : ce protocole, applicable aux conflits armés non internationaux contient vingt-huit articles (au lieu des quarante-neuf du projet issu des commissions) ; il ne concerne que les conflits armés « *qui se déroulent sur le territoire d'une haute partie contractante entre ses forces armées et des forces armées dissidentes ou des groupes armés organisés qui, sous la conduite d'un commandement responsable, exercent sur une partie de son territoire un contrôle tel qu'il leur permette de mener des opérations militaires continues et concertées et d'appliquer le présent protocole* ».

VISITE DE PRISONNIERS EN IRAN. — *Au mois de juin, les délégués du C.I.C.R. ont visité une vingtaine de prisons iraniennes où sont incarcérés trois mille quatre-vingt-sept détenus.*

RAPATRIEMENT DE DEPOUILLES MORTELLES AU PROCHE-ORIENT. — *A l'initiative des autorités égyptiennes, les dépouilles mortelles de dix-neuf soldats israéliens, tués pendant la guerre de 1973 et découverts récemment sur la rive orientale du canal de Suez, ont été rapatriées le 19 juillet sous les auspices du C.I.C.R.*

• ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST. — *Réunis à Singapour du 5 au 8 juillet, les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont exprimé leur volonté de nouer des relations amicales avec les pays d'Indochine et d'améliorer leurs relations économiques et commerciales avec les pays industrialisés. Ils ont également réaffirmé leur intention d'établir une* « zone de paix, de liberté et de neutralité » *en Asie du Sud-Est* « à l'abri de toute ingérence des puissances extérieures ».

Avec la C.E.E., les ministres souhaitent l'établissement d'un groupe consultatif conjoint où se règleraient, en particulier, les problèmes commerciaux (à un moment où la C.E.E. envisage de réduire ses importations de certains produits textiles en provenance des pays extérieurs). Les ministres de l'ASEAN ont également envisagé la conclusion d'accords du type convention de Lomé avec le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

• COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Les diverses méthodes de traitement médical et chirurgical de la lèpre ont été au centre des travaux d'un séminaire organisé par la Commission du Pacifique sud (C.P.S.) à Apia (Samoa), du 27 juin au 2 juillet. Deux pays insulaires océaniens avaient envoyé des représentants.*

• ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE. — *Le conseil de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), réuni pour sa cinquante-neuvième session à Genève, les 23 et 24 juin, a examiné les rapports d'activités des directeurs généraux et le programme scientifique à long terme. Au titre du budget pour 1978, le conseil a approuvé une estimation de 618,7 millions de francs suisses. Les travaux ont aussi porté sur les améliorations à apporter à l'accélérateur SPS de 400 GeV, la prolongation jusqu'au 31 août 1980 de l'accord de coopération scientifique et technique entre le CERN et l'ESO (Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral) et de nouvelles nominations de personnel.*

• ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Dix bourses de recherches ont été attribuées le 29 juin dans le cadre du programme 1977 du comité sur les défis de la société moderne institué au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).*

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ENCYCLOPEDIE DE LA GUERRE 1939-1945.
★ Casterman, Paris, 1977, 440 pages, 165 F.

Toute la guerre mondiale « par alphabet », comme dit Voltaire. Le mérite de cette encyclopédie est que ses articles ont été conçus sur tous les niveaux : aussi bien « abstrait » — *antisémitisme* —, personnel — *de Gaulle* —, que technique — *antichar* —, stratégique — *Overlord* —, politique — *France libre, Etats-Unis* —, etc. Il n'est guère de sujet que le lecteur, par quelque biais, n'appréhende immédiatement. Y. F.

ENCYCLOPEDIE DE LA CIVILISATION BRITANNIQUE. — Sous la direction de Monica Charlot.
★ Larousse, Paris, 1976, 606 pages, 70 F.

Rédigée par une équipe universitaire interdisciplinaire groupée sous la direction de Monica Charlot, cette *Encyclopédie de la civilisation britannique* sera un guide précieux à quiconque veut comprendre les institutions du Royaume-Uni, les attitudes et les comportements des Britanniques, et un outil indispensable à l'étudiant et à l'enseignant.

D'un maniement aisé, ce volume comprend plus de 130 articles de synthèse, classés par ordre alphabétique, sur des sujets aussi divers que *l'aménagement du territoire, le Civil Service, la contraception, le logement, la religion, les revenus, les villes nouvelles*, etc., en donnant à chaque fois non seulement des faits et des chiffres, mais aussi l'état de l'opinion *à leur égard, les critiques et controverses* qu'ils suscitent en Grande-Bretagne même, ce qui permet de les replacer dans un ensemble et de mieux pénétrer les mentalités.

Les renvois sont clairs, ce qui n'est pas négligeable dans un livre de ce genre, et la bibliographie citée en référence à la fin de chaque article pour permettre éventuellement d'approfondir la question ne comporte que les quelques ouvrages faisant vraiment autorité. Une liste expliquée des principaux sigles en usage vient opportunément compléter le tout.

Dans son avant-propos, Monica Charlot annonçait que le but de cette encyclopédie était de faire découvrir « *sous le crépi des idées reçues et des schémas simplistes la Grande-Bretagne d'aujourd'hui* ». On peut affirmer qu'elle y réussit pleinement. G. H.

VERS UNE GUERRE COMMERCIALE ?

La tentation du protectionnisme

Par J. BUNEL et J. SAGLIO *

Alors que nul ne compte plus sur une « relance » depuis si longtemps attendue, la guerre commerciale entre nations industrialisées risque d'atteindre une ampleur de plus en plus préoccupante. Pour analyser l'attitude du patronat français devant une compétition sévère, dont certains voudraient se protéger par des mesures douanières protectionnistes, nous avons demandé à deux collaborateurs de l'excellente revue Economie et Humanisme *de résumer ici les conclusions de la grande enquête dont ils livrent le détail dans leur numéro de juillet.*

LORSQU'IL analysait les origines des organisations patronales française, Roger Priouret n'hésitait pas à estimer que la défense du protectionnisme était leur raison d'être. « *Si les patrons français sentent la nécessité de se grouper entre eux pour lutter*, écrivait-il, *c'est contre une tendance permanente de l'Etat à abaisser les barrières douanières et à faire disparaître les prohibitions d'importation* » (1).

Le discours officiel a changé. Et face à la crise actuelle, le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) n'hésite pas à rappeler solennellement, au cours des troisièmes assises nationales des entreprises, à Lille, en octobre 1974, qu'il faut « *Exporter pour survivre* » : « *L'autre choix*, déclarait J. Ferry dans son rapport de synthèse, *est celui de l'ouverture, c'est-à-dire la recherche de l'équilibre au plus haut niveau, par le développement systématique des exportations (...). C'est la voie libérale, mais du plus grand effort, dont nous ne devons pas nous dissimuler les limites et les risques : la seule pourtant qui soit conforme à notre vocation, à la fois économique et humaine, de chefs d'entreprise* » (2).

Au regard d'une tradition plus que centenaire, l'évolution est considérable dans les années 60. Mais cette nouvelle orientation du patronat français est-elle suffisamment partagée par les chefs d'entreprise pour résister aux difficultés que fait naître la crise ? Et le spectre du néo-protectionnisme, qu'on voit poindre ici et là dans certaines déclarations, ne correspond-il, chez les patrons français, qu'à une tendance marginale et en perte de vitesse ?

* Membres du comité de rédaction de la revue *Economie et Humanisme*.

TENTER de répondre à de telles questions exige tout d'abord, même rapidement, de *retracer les grandes lignes de l'évolution* passée des positions patronales : on ne peut, en effet, isoler le protectionnisme de l'ensemble du système d'attitude et de positions des organisations patronales : protectionnisme et cartellisation sont les deux faces complémentaires de leur stratégie en matière économique, au moins jusqu'à la seconde guerre mondiale. Leur préoccupation principale est alors d'éviter les ravages de la concurrence sauvage, et de permettre à toutes les entreprises de survivre dans l'équilibre et la stabilité. Chacun y trouve son compte : les plus faibles sont assurés de la survie, et les plus gros s'attribuent de confortables rentes de situation sur des marchés protégés et organisés. Complétant cette stratégie économique, la politique sociale mêle paternalisme et autoritarisme dans un système où l'entreprise est conçue comme un *cercle familial élargi* : cellule autonome semblable à d'autres cellules autonomes dont le patron est le chef naturel, à l'autorité incontestable.

Comme l'a souligné R. O. Paxton (3), la période de Vichy apparaît, du moins au départ, comme la réalisation des rêves du patronat. A ceux qui avaient vécu la crise des années 30 et le Front populaire comme les signes avant-coureurs de la fin, le corporatisme offre l'avantage de « *faire d'une pierre deux coups : échapper à la fois à la lutte de classes et à la concurrence* ».

Mais l'apparence est cependant trompeuse. Si l'idéologie du régime vichyste est le corporatisme, *sa pratique est celle du renforcement* de l'Etat et de l'interventionnisme croissant, en matière économique, de la haute administration. Et cet héritage-là ne sera pas renié.

Face à une telle stratégie cohérente et ordonnée, les organisations patronales se trouvent, à la libération, dans une position difficile : il leur faut d'abord restaurer leur crédit dans une opinion publique hostile. Mais l'achèvement de cette période délicate et la reconstruction de l'appareil patronal ne marqueront pas pour autant la restauration de leur pouvoir : les grands projets d'ouverture de l'économie française — Communauté du charbon et de l'acier, traité de Rome, décolonisation — se feraient avec un patronat parfois hostile, souvent indifférent et rarement favorable.

LE pragmatisme est cependant la force principale des organisations patronales ; R. Priouret (4) notait que « *les organisations patronales n'ont pas de doctrine économique, et encore moins de doctrine politique* ». Leur opposition aux projets n'empêche pas leur ralliement aux réalisations : suivant Georges Villiers, le C.N.P.F. et les organisations patronales deviennent, dans les années 60, les chambres de l'Europe, et la « charte libérale » de 1965 sera, paradoxalement peut-être, le signal du ralliement à l'impératif industriel et à la restructuration économique.

La crise ouverte des relations économiques internationales n'est pas l'occasion d'une révision de ces positions. *Bien au contraire*, le discours officiel du C.N.P.F. renchérit sur la nécessité de l'exportation et justifie le rôle des multinationales : « *La multinationalité*, déclare J. Ferry, *est un mode opérationnel qui est lié à la mondialisation des relations économiques, à la dispersion géographique des ressources en énergie et des matières premières, à la complémentarité des technologies, en particulier dans les industries de pointe. Elle entretient une division du travail favorable au développement des échanges. Elle est, de ce fait, un facteur important d'ouverture du commerce international et elle contribue largement, par ses dimensions mêmes, à l'équilibre mondial entre ressources, capitaux, matières premières, main-d'œuvre, etc...* » (5).

Si l'on en juge par les applaudissements qui saluèrent ce discours ou, en d'autres circonstances, par les votes approuvant les rapports présentés aux assemblée générales du C.N.P.F., l'unanimité du patronat français sur ces positions serait absolue. Pour autant, de tels indices ne sont pas tout à fait probants : l'unité de vues des patrons français ne se juge pas selon les critères de la démocratie formelle (6) dans leurs organisations.

DIVERS craquements sont, en effet, décelables derrière cet unanimisme de façade. Et, tout d'abord, au niveau même de la direction du C.N.P.F. : certain observateur bien informé remarque, en effet, que les stratégies de redéploiement de l'économie française face à la crise, pas plus d'ailleurs que les stratégies de lutte contre l'inflation, n'ont jamais été véritablement débattues ni étudiées dans les plus hautes instances du patronat. Est-ce seulement faute de moyens ? Toujours est-il qu'aucune tentative d'approfondissement n'a permis de mesurer réellement le degré d'acquiescement des différents participants à ces prises de position.

Au niveau des organisations patronales « de base », il s'en faut de beaucoup que de telles prises de position soient effectivement reprises et réexpliquées aux adhérents. L'enquête que *nous avons menée dans la région Rhône-Alpes nous a permis de découvrir, en effet*, que, sur la vingtaine d'organisations professionnelles régionales ou locales visitées, la prise de position du C.N.P.F. sur l'Europe avait été discutée une fois dans une seule organisation. Certains permanents semblaient même l'ignorer. D'autres responsables n'ont pas hésité à critiquer ouvertement les documents préparatoires qui leur étaient transmis avant les assises de Lille : à leurs yeux, les problèmes abordés étaient traités dans l'optique des grandes entreprises, et leurs adhérents provinciaux, à la tête de petites ou moyennes entreprises, n'y retrouvaient guère leurs préoccupations.

Au niveau même des chefs d'entreprise, l'enquête menée montre que si les précédentes assises avaient été des faits relativement marquants (encore que 62 % des cent quarante et un interviewés se soient révélés incapables de citer correctement le thème de l'une des trois manifestations), celles de Lille, bien qu'elles fussent les plus récentes, ont été les moins citées.

Quant à la multinationalisation, il se dégage bien, parmi nos interlocuteurs, une courte majorité (52 %) pour penser qu'il s'agit là d'un phénomène inéluctable. Mais les commentaires qui accompagnaient fréquemment cette réponse prouvaient à l'évidence qu'une telle évolution n'était pas du goût des patrons : « *Tout porte à y croire* » - « *Hélas ! j'en ai bien peur* » - « *On y va tout droit mais je suis assez sceptique sur le résultat final* », et ceux qui ne croyaient pas au développement obligatoire de ce type d'entreprise n'étaient pas moins durs à leur égard : « *La grande entreprise devient trop administrative pour être dynamique* » - « *La grosse affaire ne sait pas s'adapter.* »

TOUTEFOIS, si les thèmes défendus dans les discours officiels du C.N.P.F. sont bien loin de représenter les idées et les opinions des patrons dans les entreprises, on ne peut en déduire que ces derniers sont restés les ardents défenseurs du protectionnisme d'antan. Pour autant qu'on puisse les comparer avec leurs homologues d'il y a quelques décennies, les patrons d'aujourd'hui n'ont plus les mêmes attitudes par rapport aux marchés extérieurs.

Tout d'abord, et c'est dans notre échantillon un fait massif, ils pratiquent une certaine exportation : sur les cent quarante et un chefs d'entreprise interrogés, seuls 20 % déclarent écouler toute leur production dans les limites de l'Hexagone. Et une telle proportion serait encore plus réduite si l'on ne tenait pas compte du secteur bâtiment et travaux publics dont les marchés sont bien souvent strictement régionaux, voire locaux. De plus, et toujours sur l'ensemble, 60 % déclarent que la part de l'exportation dans leur chiffre d'affaires s'est accrue au cours des cinq derniers exercices (enquête réalisée en 1975).

Cette présence sur les marchés internationaux a fait perdre leurs complexes aux patrons français : seuls 13 % de nos interlocuteurs estiment que les entreprises françaises n'ont aucun atout dans la compétition internationale, et 50 % estiment qu'elles ne sont pas défavorisées.

En déduire que les patrons français sont tous des exportateurs convaincus et rompus aux techniques du commerce international serait cependant rapide. Pour beaucoup, en effet, les ventes à l'extérieur des frontières nationales ne représentent qu'une part relativement faible du chiffre d'affaires. Et c'est d'autant plus vrai que les entreprises sont de faible taille : ainsi pour 90 % les entreprises indépendantes (7) ayant moins de cent salariés exportent moins de 20 % de leur chiffre d'affaires. Ce taux passe à 66 % pour les entreprises indépendantes de plus de cent salariés, à 67 % pour les filiales de groupes nationaux ou multinationaux et à 46 % pour les établissements indépendants. On peut également noter que 47 % seulement de nos interlocuteurs déclarent avoir prévu, dans leur plan d'entreprise, des marchés étrangers à conquérir, et il ne s'agit pas, en général, des plus petites entreprises.

CES résultats d'une étude empirique ne surprendront guère. Chacun sait que la restructuration de l'appareil productif français s'est faite, sous l'égide de l'Etat, et grâce à ses impulsions, au profit des grands groupes de taille nationale ou internationale. A cette occasion, les patrons français se sont débarrassés d'une partie de leurs complexes vis-à-vis de l'étranger, et sont même allés, par l'intermédiaire de leurs organisations nationales, jusqu'à tenter d'assumer une certaine gestion des relations professionnelles. Ont-ils pour autant recouvré la confiance dans leur avenir, qui leur permettrait de se lancer réellement dans la concurrence internationale, sans souci de rechercher l'appui et le secours de l'Etat ?

Si telles avaient été leurs certitudes, la crise les aurait profondément bouleversés : d'ailleurs, ils ne pensent pas que cet *événement soit purement conjoncturel* et dû à l'action néfaste des producteurs de pétrole : à peine le quart des patrons estiment que la crise est due à l'augmentation des prix du pétrole, alors que les deux tiers en voient la cause dans la politique des pays riches, soit au niveau de l'inflation. Et plus de la moitié de nos interlocuteurs pensent que cette crise peut mettre en péril l'économie de marché. Les patrons français ont donc, en quelque sorte, le sentiment d'assister à la fin d'un monde.

Ce qu'ils voient disparaître, ce n'est pas le système capitaliste au sens strict. L'échéance électorale de mars 1978 n'est pas le centre de leurs préoccupations. Les patrons français ne sont pas, et de loin, les défenseurs du programme commun et des nationalisations qui y sont incluses. Mais — et le renforcement actuel, voulu par l'Etat, de grands groupes privés ne leur paraît guère différent — pour 70 %, les chefs d'entreprise pensent que la nationalisation des grands groupes ne modifiera guère leur situation, et même ceux qui affirment en attendre une modification ne la voient pas forcément d'un œil maussade : « *Rhône-Poulenc, c'est mon premier fournisseur, ça m'arrangerait peut-être !* » Une telle opinion n'est pas le propre des petits patrons propriétaires : les chefs d'établissement de grands groupes nationaux ou multinationaux ne verraient pas leur situation changer beaucoup, écrivait un responsable d'organisation patronale, à ne plus dépendre d'une direction parisienne *qui s'est donné depuis longtemps des* allures et des pratiques de ministère.

C'est plutôt dans leurs réticences à l'extension du pouvoir des multinationales qu'il faut chercher la clef de ce sentiment de fin de règne. Ce que les patrons voient disparaître, c'est l'initiative individuelle, la capacité de création, la possibilité de l'indépendance. Et la disparition des grandes entreprises régionales, appartenant par leur taille aux leaders dans leur branche, et par leur structure aux entreprises familiales, apparaît comme la marque la plus nette de ce changement. Pour les patrons, la collectivisation est déjà réalisée, avant même que la gauche n'arrive au pouvoir : le règne des grands groupes, des grandes organisations, c'est la fin du règne *des patrons*.

LE seul recours possible contre cette évolution, c'est le retour à des pratiques traditionnelles d'association, de syndicalisme patronal obligatoire. Au plus fort de l'expansion, à la fin des années 60 et au début des années 70, on a pu penser que les patrons français s'étaient enfin convertis à l'économie libérale, au « laissez-faire, laissez-passer ». L'euphorie de la croissance et des bons résultats avait gommé les autres problèmes et pouvait leur laisser croire que la résolution des tensions sociales serait le simple produit de la croissance.

La crise actuelle révèle que leur adhésion au modèle de *l'impératif industriel*, de *l'expansion*, de l'exportation et de l'ouverture des frontières n'a peut-être été qu'une adaptation pragmatique. Le protectionnisme d'autrefois n'était pas qu'une simple doctrine économique : il était l'un des aspects d'un mode d'organisation de la société qui permettait à chaque patron, abrité derrière un certain nombre de barrières et de règles, de préserver son indépendance. Ce goût de l'indépendance, de l'autonomie pour soi, y compris par rapport aux partenaires sociaux, est restée la valeur prépondérante dans le système de pensée patronale (8).

Dans une situation nouvelle, plus difficile pour eux, il peut fort bien se faire que l'ouverture des frontières et la poursuite de l'expansion n'apparaissent plus comme les solutions les meilleures au maintien de ce projet d'indépendance. Dès lors, on peut penser que le patronat français, de la base au sommet, ne s'opposera pas avec la plus extrême vigueur à la renaissance de tendances protectionnistes.

(1) R. Priouret : *Origines du patronat français*, Edit. Grasset, Paris, 1963, p. 61.

(2) J. Ferry : Rapport de synthèse. *L'ouverture sur le monde et les impératifs politiques* in « Exporter pour survivre », E.T.P., janvier 1975, p. 313.

(3) R.O. Paxton : *La France de Vichy*, Ed. Seuil, 1973.

(4) *Op. cit.*, p. 250.

(5) *Op cit.*, p. 320.

(6) Cf. J. Bunel, « L'unité du patronat » in *Economie et Humanisme*, n° 236 ; « Patrons et Patronat », juillet/août 1977 (*Economie et Humanisme*, 99, quai Clemenceau, 69300 Caluire, prix du numéro expédié : 21 F).

(7) Nous entendons ici par entreprises indépendantes celles qui ne sont rattachées à aucun groupe national ou international. Les filiales sont des entreprises autonomes dont le capital est contrôlé ou possédé par un groupe. Les établissements dépendants n'ont, quant à eux, aucune autonomie juridique.

(8) Cf. J. Saglio : « L'indépendance : Projet patronal », in *Economie et Humanisme*, n° 236.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de juillet 1977 a été tiré à 106 500 exemplaires.

Comme toutes les publications du « Monde », « le Monde diplomatique » est interdit au Maroc depuis la fin du mois de janvier 1977.

